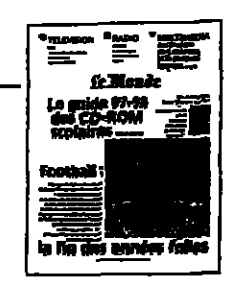
هكذا من الأصل

Le Monde

TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

■ Moins d'argent pour le football
■ Le guide des CD-ROM scolaires



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16370 – 7,50 F — DIMANCHE 14 - LUNDI 15 SEPTEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

BURT GLINN/MAGNUM

L'éternité de la Callas

DISPARUE Il y aura vingt ans le 16 septembre, Maria Callas reste inégalée, dernier monstre sacré de toutes les musiques. Trente-deux ans après sa dernière apparition sur scène, elle vend encore 750 000 disques par an. Par sa quête de perfection, son refus des compromissions artistiques, sa personnalité irradiante, elle aura fait aimer l'opéra à des gens qui, sans elle, ne s'y seraient jamais intéressés. Disques, émissions, livres et documents célèbrent la soprano dont la voix était une idéalisation, sensuelle et chaste, de la douleur et de la féminité.

Lire pages 22 et 23

ARC : une expertise dévoile l'ampleur de l'escroquerie à la charité publique

Une partie des dons contre le cancer était détournée vers la Suisse et les Etats-Unis

L'AMPLEUR CONSIDÉRABLE des détournements financiers commis au préjudice de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC) est confirmée par un rapport d'expertise remis, le 5 septembre, au juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto. Ce rapport démontre également l'existence de pistes étrangères dans la dilapidation des sommes issues des dons des particuliers. Il complète les analyses effectuées, depuis le début des années 90, par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), puis la Cour des comptes.

Long de 1 659 pages, ce rapport, dont *Le Monde* dévoile les grandes lignes, détaille les mécanismes financiers mis en place pour favoriser l'évasion de *« plusieurs centaines de millions de francs »*, selon les estimations de la brigade financière. Un groupe de sociétés de communication et d'immobilier a été notamment destinataire de plus de 1 milliard de francs prélevés sur les fonds de l'ARC, dont une partie a servi à financer des sociétés de vente de jouets, tandis qu'une autre partie a contribué à alimenter le train de vie personnel de leurs dirigeants, comme de ceux de l'ARC. Les conclusions des experts mettent en évidence la piste de sommes diparues aux Etats-Unis, *via* deux énigmatiques sociétés, au profit desquelles auraient été virées plus de 10 millions de francs. *« L'examen des comptabilités des sociétés américaines montre qu'elles n'ont jamais été destinataires de sommes en cause »*, notent les experts. Le rapport détaille aussi, pour la première fois, le circuit de surfacturation du papier destiné aux revues de l'ARC. Ce système a permis de dégager artificiellement, par l'intermédiaire de sociétés-écran, des marges financières au préjudice de l'association. Une partie des sommes a été versée sur le compte suisse d'un homme d'affaires proche de Jacques Crozemarie, ancien président et fondateur de l'ARC.



Les activités de l'ARC ont permis de financer les voyages personnels de M. Crozemarie, de certains de ses proches et de leurs familles. Plus de 5 millions de francs de factures à une agence de voyages ont été examinées, mettant en lumière les destinations exotiques choisies par ces utilisateurs, ainsi que des locations d'avions privés et des achats de devises, dont la trace et la justification n'a jamais été retrouvée.

Lire page 27

■ La Chine accélère ses réformes

L'ouverture au capital privé des entreprises publiques marque un tournant dans la politique de décollectivisation. Son coût social sera très élevé. p. 2

■ L'échec de Mme Albright

Israéliens et Palestiniens se retrouveront autour d'une table à New York à la fin du mois. C'est le seul résultat tangible de la tournée du secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient. p. 3

■ Elections en Bosnie

Les électeurs bosniaques sont appelés aux urnes, samedi 13 et dimanche 14 septembre, pour un scrutin municipal placé sous haute surveillance internationale. p.4

■ Ultime hommage à Mère Teresa

Une grande ferveur populaire a accompagné les funérailles de la religieuse, samedi 13 septembre à Calcutta. p. 5, la chronique de Pierre Georges p. 27 et notre éditorial p. 13

Les recettes de Claude Allègre

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Claude Allègre annonce les premières mesures destinées à améliorer l'efficacité des administrations centrales du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Les directions devraient passer de dix-neuf à dix et leurs effectifs seront allégés, passant de 3 200 à 2 000 ou 2 500. L'objectif de ce « dégraissage du mammouth » est de parvenir à une gestion *« plus proche du terrain »*. Par ailleurs, dans une note adressée aux recteurs, le ministre précise ses instructions sur la mise en œuvre du plan emplois-jeunes. Ce texte énumère les fonctions des jeunes et leur mode de recrutement.

Lire page 8

Quand des prisonniers russes exigent d'être exécutés

MOSCOU
de notre correspondant

« Plutôt la mort ! » Ne supportant plus leurs conditions de détention dans les geôles russes, parfois assimilées à de la « torture » par Amnesty International, des prisonniers russes, condamnés à la peine capitale, exigent d'être exécutés. Ils veulent qu'on leur tire une balle dans la nuque, sans avertissement, selon la pratique soviéto-russe, le plus rapidement possible. Iouri Skouratov, procureur général de la Fédération de Russie, a révélé, jeudi 11 septembre, que plusieurs condamnés à mort lui avaient écrit pour demander d'en finir. Paradoxe : ces prisonniers ont le droit pour eux et sont les victimes des « bonnes intentions » humanitaires du Conseil de l'Europe, qui siège à Strasbourg.

L'histoire est la suivante. En février 1996, la Russie est admise au Conseil de l'Europe et signe les conventions lui interdisant de procéder à des exécutions capitales. Mais durant cette même année la Russie viole ses engagements, continuant secrètement de passer par les armes des condamnés. En septembre 1996, Anatoli Pristavkine, président de la commission présidentielle des grâces, révèle brutalement ce scandale. Malgré le moratoire, déclare-t-il, les exécutions continuent comme avant. M. Pristavkine précise, au passage, que des erreurs judiciaires ont été découvertes dans 30 % des cas de condamnations à mort. Amnesty International annonce que 103 personnes ont été passées par les armes en 1996, après l'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe. L'organisation estime alors que près de 700 personnes attendent dans « le couloir de la mort » en Russie.

Le Conseil de l'Europe proteste. En février 1997, Moscou finit par suspendre, réellement, les exécutions. Mais sans modifier sa législation. Le Kremlin utilise alors la prérogative de grâce du président Boris Eltsine. Mais voilà qu'aujourd'hui, selon le procureur général de Russie, 35 % des condamnés à mort refusent de demander le pardon, et qu'une partie d'entre eux écrivent même aux autorités pour exiger la mort. Et le procureur général Skouratov de souligner qu'il *« n'y a aucune base juridique pour ne pas les exécuter »*.

Pour Moscou, l'affaire est gênante à plus d'un titre. D'abord, elle met de nouveau en lumière les conditions inhumaines de détention dans les prisons russes infestées par les maladies, tellement surpeuplées que les condamnés doivent parfois y dormir à tour de rôle, où, comme au « bon vieux temps » du goulag, sévissent des criminels endurcis, auxiliaires de l'administration. Ensuite, elle relativise la soudaine indignation de Moscou face aux exécutions publiques de la semaine dernière en Tchétchénie.

Après avoir refusé, malgré le moratoire, des dizaines de grâces en 1996, Boris Eltsine juge aujourd'hui *« barbares et illégales »* les exécutions en Tchétchénie. La Cour suprême de la petite République indépendantiste a suspendu cette pratique controversée. La Russie a annoncé, jeudi, son intention de saisir le Conseil de l'Europe, auquel Boris Eltsine doit s'adresser lors d'une visite à Strasbourg, les 10 et 11 octobre. Du cas « tchétchène », évidemment.

Jean-Baptiste Naudet

■ Philippe Noiret, comédien hors carte

Trente ans après avoir quitté la scène, l'ancien compagnon de Jean Vilar revient au théâtre dans *Les Côtelettes*, de Bertrand Blier. p. 10

■ Sécu : le cap de Martine Aubry

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a déclaré que la ministre de l'emploi et de la solidarité avait manifesté *« sa volonté de maintenir les objectifs »* de la réforme de la Sécurité sociale. p. 7

Casino contre-attaque

JEAN-CHARLES NAOURI

LE PREMIER ACTIONNAIRE de Casino a finalement décidé de ne pas laisser Promodès prendre le contrôle du groupe. Jean-Charles Naouri lance en Bourse une contre-offre sophistiquée.

Lire page 14

POINT DE VUE

Diana's crash *par Salman Rushdie*

TOUT a été d'un romanesque troublant, mais le roman auquel je pense n'est pas un conte de fées – même si l'histoire de Diana a effectivement commencé comme un conte de fées – et ce n'est pas non plus un *soap opera* ; pourtant, Dieu sait si la longue saga des conflits des Windsor a fait assez de bulles.

Je pense à *Crash*, de James Graham Ballard, dont la récente adaptation de David Cronenberg à l'écran a provoqué les hurlements du lobby de la censure, particulièrement en Grande-Bretagne. C'est bien l'une des ironies les plus noires d'un événement noir, que les thèmes et les idées qu'explorent Ballard et Cronenberg – thèmes et idées que beaucoup, en Grande-Bretagne, ont qualifiés de pornographiques – aient été mortellement matérialisés par l'accident de voiture qui a coûté la vie à Diana, princesse de Galles, Dodi Al Fayed et leur chauffeur ivre.

Nous vivons dans une culture qui banalise l'érotisation et la fascination des produits de sa technologie, et particulièrement de la voiture.

Nous vivons également à l'Age de la Célébrité : l'intensité du regard que nous portons sur les personnages célèbres les transforme, eux aussi, en produits de consommation – transformation qui s'est souvent montrée assez puissante pour les détruire. En réunissant les deux fétiches érotiques – la voiture et la star – dans un acte de violence sexuelle – un accident de voiture –, le roman de Ballard a produit un effet si choquant qu'on l'a jugé obscène.

La mort de Diana n'est qu'une obscénité du même ordre. L'une des raisons pour laquelle elle est si triste, c'est qu'elle semble absurde. Mourir parce qu'on ne veut pas être photographié ! Quoi de plus stupide ! Mais, en fait, cet épouvantable accident est lourd de sens. Il nous dit des vérités gênantes sur ce que nous sommes devenus. Dans notre imagination érotique, l'appareil photo est peut-être le seul qui puisse rivaliser avec la voiture. L'appareil photo est un reporter qui saisit l'événement pour nous le livrer à domicile.

Lire la suite et le point de vue de Donald Spoto page 11

***Salman Rushdie** est écrivain.*

■ L'assurance-vie en déclin

Pour la première fois depuis dix ans, le chiffre d'affaires du placement financier préféré des Français devrait reculer en 1997. p. 16

■ Le sexe des objets

Une exposition londonienne démontre combien l'érotisme est une source d'inspiration pour les designers. p. 20

■ Au « Grand Jury »

François Bayrou, président de Force démocrate, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 14 septembre à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 914 - 7,50 F

ASIE Le secrétaire général du Parti communiste chinois, Jiang Zemin, a annoncé vendredi 12 septembre une relance spectaculaire des réformes en Chine sous la forme d'une ouverture au capital privé des entreprises publiques. ● CE SECTEUR D'ÉTAT avait jusqu'à présent été épargné par les réformes de Deng Xiaoping. Lourdement déficitaires, les entreprises publiques pèsent sur les richesses nationales et *constituent un frein* à la poursuite de l'ouverture de la Chine sur l'extérieur. Mais le coût social de cette nouvelle étape risque d'être douloureux avec la perspective de licenciements massifs. ● JIANG ZEMIN souhaite coupler cette réforme économique avec une réforme *politique intégrant* davantage la notion d'Etat de droit. Il cherche à asseoir son autorité en se posant en centriste entre factions réformatrices et conservatrices.

La Chine accélère le rythme de ses réformes économiques

Le numéro un, Jiang Zemin, a relancé la décollectivisation de l'économie en annonçant l'ouverture des entreprises publiques au capital privé. Cette nouvelle étape devrait être marquée par des licenciements périlleux pour la stabilité sociale du pays

UN TOURNANT. C'est un véritable tournant que vient d'amorcer le Parti communiste chinois qui, à l'occasion de son quinzième congrès, semble jeter à la rivière les derniers dogmes de son orthodoxie *économique* pour cautionner une relance de la politique de réformes. Certes, les mots ont de l'importance. Officiellement, il n'est nullement question de *« privatiser »* les entreprises d'Etat, ces boulets de l'industrie chinoise auxquels le secrétaire général du Parti, Jiang Zemin, promet des *« ajustements stratégiques »*.

L'idée de M. Jiang est de les ouvrir à une formule d'actionnariat qui leur apportera l'oxygène frais de capitaux privés. Est-ce là un gravissime bradage de la doctrine ? *« La propriété publique conservera une position dominante »*, s'est empressé d'ajouter le successeur de Deng Xiaoping, dans l'espoir de désamorcer la grogne de certains cercles conservateurs qui s'alarment de la *liquidation annoncée du « socialisme »*.

A en juger par la hargne des attaques des médias officiels contre les *« gauchistes »*, la bataille a fait rage ces dernières semaines dans les coulisses du pouvoir. A la pointe de l'appareil de propagande mis en branle pour l'occasion, *Le Quotidien du peuple* s'est particulièrement illustré en rappelant que l'économie planifiée, si elle avait jeté les bases de l'industrialisation en Chine, avait surtout produit *« pénurie »* et *« pauvreté »*.

Entre les euphémismes de M. Jiang et le catastrophisme de ses adversaires, la vérité est tout simplement que les réformes économiques en Chine vont entrer dans une phase d'accélération. Après des années de tergiversations et de valse-hésitation, le pouvoir semble enfin résolu à s'attaquer au dossier empoisonné des entreprises d'Etat, ce grand « impensé » de la politique de Deng Xiaoping, qui avait jusque-là privilégié trois fronts : la décollectivisation de l'agriculture, la décentralisation des responsabilités aux bureaucraties locales (provinces, muncipalités) et la constitution d'enclaves ouvertes aux capitaux étrangers (les « zones économiques spéciales »).

Adeptes du gradualisme, les réformateurs du parti eux-mêmes ne souhaitaient pas franchement presser le pas. Alors que les réformes chaotiques en Europe de l'Est jouaient plutôt un rôle dissuasif, le débat sur la refonte du régime de propriété des entreprises d'Etat était jusque-là systématiquement occulté. Or c'est ce tabou qui vient de sauter quelques mois après la disparition de Deng. Epaulé par une nouvelle génération de technocrates *férus d'efficacité entrepreneuriale*, Jiang, le successeur, paraît avoir pris toute la mesure des périls qui guettent la Chine si ces mastodontes industriels continuaient à tirer l'économie vers le bas.

Leur poids dans l'économie a certes régressé au fil des années 80 alors que se créaient une multitude d'entreprises locales. Au nombre d'environ 110 000 – surtout concentrées dans les provinces de l'intérieur et du Nord-Est – ces *entreprises d'Etat ne contribuent plus* aujourd'hui que pour 34 % à la production industrielle contre 78 % en 1978. Mais leur inefficacité pèse encore très lourdement sur les ressources du pays. Plus des deux tiers d'entre elles sont déficitaires. Pour la seule année 1996, leurs pertes ont fait un bond de 45 %. L'Etat étant *de moins en moins* désireux de payer l'ardoise sous forme de subventions, ce sont les banques qui sont contraintes de voler à leur secours, ce qui retarde d'autant la modernisation du système financier. On estime que le total des aides publiques, des bonifications d'intérêts et des *créances* non soldées ponctionne jusqu'à 4 % de la richesse nationale. M. Jiang a compris que le temps pressait.

Recul de l'Etat dans l'économie chinoise

1978 — SECTEUR INDUSTRIEL — 1994

ENTREPRISES COLLECTIVES (villages, municipalités...) : 22 % (1978) ; 40 % (1994)

ENTREPRISES D'ÉTAT : 78 % (1978) ; 34 % (1994)

ENTREPRISES PRIVÉES

AUTRES (dont les entreprises étrangères)

Source : Bureau des statistiques de Pékin

Déficitaires, les entreprises d'Etat pèsent lourdement sur les ressources nationales. Leur poids dans l'économie n'a cessé de régresser à la suite des réformes entamées en 1978.

Les remèdes proposés ne sont pas vraiment une surprise. Ils reprennent l'essentiel d'un projet déjà adopté en octobre 1993 par un plénum *du comité central mais* qui fut ensuite enterré, faute d'un contexte politique favorable. Ce document, qui sert aujourd'hui de référence, évoquait la possibilité pour des investisseurs privés – locaux ou étrangers – de racheter intégralement des PME et partiellement des grosses entreprises, étant entendu que des secteurs considérés comme stratégiques devaient rester à l'abri de ce vent d'ouverture.

Quatre ans après cette tentative avortée, la voie semble *désormais* libre. Si la privatisation n'est pas vraiment chose nouvelle en Chine – la Bourse de Hongkong est déjà le vecteur d'une *« privatisation rampante »* –, on devrait maintenant changer d'échelle. La stratégie de l'Etat consiste à encourager banqueroutes, fusions et acquisitions afin de se focaliser autour d'un socle d'un millier de grosses entreprises revigorées. Dans ce grand chantier, Shanghaï – déjà fortement *remodelée par les restructurations* – joue un rôle de laboratoire. De toute évidence, M. Jiang s'inspire du modèle des conglomérats japonais et sud-coréens où la puissance publique reste très influente. On lui prête même l'ambition d'entrer dans l'histoire comme le *« père »* des conglomérats à la chinoise.

En attendant, le coût social de ces mutations à venir s'annonce extrêmement lourd. Parmi les 110 millions de salariés concernés, combien vont se retrouver au chômage et donc perdre la prise en charge qui découlait de leur appartenance à l'entreprise (logement, couverture *sociale...*) ? *On évalue* ces sureffectifs à environ 40 millions de salariés et les licenciements ont déjà commencé, provoquant de multiples grèves et conflits sociaux. Il y a là une véritable bombe à retardement.

> **Après des années de tergiversations, le pouvoir semble résolu à s'attaquer au grand « impensé » de la politique de Deng Xiaoping**

Acculées à jouer le rôle de pompier, les autorités ne sont pas totalement dénuées d'expérience. Ainsi dans la ville de Shenyang (Nord-Est), où sévit un taux de chômage de près de 20 %, *« la tension sociale a diminué depuis un an grâce aux efforts de reconversion engagés par les autorités, à travers notamment la multiplication des petits commerces »* note le chercheur Jean-Louis Rocca, de retour d'une mission sur place. Mais pour un sinistre circonscrit à Shenyang – ville *« stratégique »* proche de la Russie et des Corées – combien de foyers menacent de s'allumer dans les autres friches industrielles de Chine ?

Frédéric Bobin

Bill Clinton vigilant sur la démocratie à Hongkong

Le président américain, Bill Clinton, a reçu, vendredi 12 septembre, à la Maison Blanche, le chef de l'exécutif de Hongkong, Tung Chee-hwa, pour des entretiens qui ont notamment porté sur l'importance des relations sino-américaines pour l'avenir de l'ancienne colonie britannique. *« J'ai pu expliquer au président combien la transition s'était bien passée et lui dire que le principe "un pays, deux systèmes" fonctionnait désormais vraiment bien »*, a déclaré M. Tung.

Un responsable de la Maison Blanche a indiqué pour sa part que MM. Clinton et Tung avaient évoqué la question de la démocratie. *« Le Président a exprimé sa déception à la suite de la décision de changer le régime électoral pour les législatives à Hongkong et dit qu'il observerait les événements avec attention »*, a indiqué ce responsable, ajoutant que M. Clinton s'était toutefois déclaré *« encouragé »* par le respect des libertés fondamentales dans le territoire. – (*AFP.*)

La difficile lutte contre la corruption

« CHEN XITONG, c'est Al Capone qui aurait été fait maire de Chicago. » Ce propos a été proféré par un Chinois – même pas dissident répertorié – bien avant que l'ex-maire de Pékin ne soit exclu du Parti communiste, par une mesure exceptionnelle, à la veille du 15e congrès, qui s'est ouvert vendredi 12 septembre. L'irrésistible ascension de Chen puis sa chute resteront comme des épisodes hautement personnalisés et spectaculaires de *l'histoire de la Chine* moderne, en raison précisément du mélange de politique et d'intérêts personnels qui a rendu possible ce parcours.

Le cas est présenté aujourd'hui comme exemplaire de la volonté du régime post-Deng Xiaoping de balayer dans sa propre cour les effets pervers de l'enrichissement glorifié par feu le patiarche, pour leurs répercussions sur son autorité. *« Le moyen le plus facile de prendre une citadelle est de l'attaquer de l'intérieur, aussi ne devons-nous pas nous laisser détruire »* par la corruption, a averti le successeur de Deng, Jiang Zemin, à l'ouverture du congrès. Mais « l'affaire Chen Xitong » illustre la distance séparant les bonnes intentions de *la réalité*.

M. Chen n'était pas seulement soupçonné, du temps de sa gloire politique, d'amasser une confortable fortune personnelle à la faveur du monopole de pouvoir de son administration sur les affaires économiques de la capitale chinoise, en particulier les développements immobiliers réalisés à l'aide de capitaux de Hongkong et de l'étranger. Il s'est fait également l'ardent défenseur d'une conception autoritaire de la politique qui l'a conduit, en 1989, lors de la crise de Tiananmen, à *prendre* la tête des milieux enclins à employer la manière forte face à l'agitation estudiantine.

En cette qualité, appuyée sur sa position de *membre* du bureau politique du parti, il a fortement contribué à dramatiser la situation auprès de Deng Xiaoping afin de le pousser à *la fermeté, alors même* que la crise pouvait peut-être encore être désamorcée. Puis il s'est fait un devoir de présenter personnellement le rapport officiel de la répression militaire des 3 et 4 juin 1989, affirmant que 200 civils seulement étaient morts des suites de l'intervention de l'armée tandis que celle-ci avait enregistré 6 000 morts et blessés dans ses rangs. M. Chen avait même été jusqu'à étayer son argumentation *par des citations de la presse étran*gère, en vue d'en discréditer, auprès de la population, les journalistes présents à Pékin lors du drame.

RÉTICENCES DE L'APPAREIL

M. Chen passe pour avoir ensuite brigué, pour récompense de sa fermeté, le poste de secrétaire général du parti, qui échut finalement à M. Jiang. La querelle de pouvoir qui s'ensuivit n'est pas pour rien dans la « découverte » inopinée des malversations aujourd'hui reprochées à son administration. La plus grosse partie des plus de 2 milliards de dollars américains qui manquent dans les caisses municipales n'a toujours pas été retrouvée. Le scandale *marque un développement entièrement nouveau* pour la Chine : la population est amenée, aujourd'hui, à s'interroger de manière plus autorisée sur la probité de *tout haut dirigeant* d'un *sys*tème qui se voulait, et se veut toujours, parangon de vertu.

Pourtant, le fait le plus frappant, dans un pays qui passe un simple *voleur de vaches par les armes de* manière routinière, est que M. Chen a réussi jusqu'à présent à échapper à un procès dans lequel il pourrait risquer sa vie. L'appareil *du pouvoir semblait avoir reçu* consigne de lui régler son affaire avant l'ouverture du congrès du parti. M. Jiang comptait en retirer un bénéfice populiste.

Le retard mis à solder ce dossier montre les réticences de l'appareil chinois à avancer vers une plus grande transparence dans l'exer*cice du pouvoir*, lesquelles s'expliquent par sa composition. La corruption symbolisée par Chen Xitong n'est que le résultat d'un glissement vers un univers monétarisé d'un système politique où les prébendes se calculaient autrefois, plus simplement, en influence et avantages en nature.

Du temps où la Chine rurale tout entière, avec ses centaines de millions de paires de bras, était appelée à s'inspirer des paysans pauvres *de Dazhai, la* commune populaire idéalisée par Mao Zedong, rares étaient ceux qui auraient soupçonné ce qu'on apprit par la suite : que ladite commune – et en particulier son chef, Chen Yonggui, seul membre du bureau politique du parti à s'afficher avec un torchon de paysan sur la tête dans les sérieuses réunions pékinoises – vivait plutôt bien, grâce aux subsides que l'Etat consentait pour des raisons purement idéologiques.

L'ère *Deng* a changé tout cela dans la forme, mais pas dans le fond. Les hésitations du système, à l'heure actuelle, envers une brebis particulièrement galeuse trouvée dans sa bergerie résultent d'un réflexe d'autodéfense qui se comprend aisément : propriétaires *d'un pouvoir quasi absolu*, les caciques ont tendance à vouloir en jouir absolument.

Francis Deron

Les grandes étapes

L'ouverture au capital privé des *entreprises d'Etat* marque l'accélération d'une politique de réformes engagée dès le retour aux affaires de Deng Xiaoping en juillet 1977. En voici les principales étapes.

- **Décembre 1978** : lancement de la décollectivisation de l'agriculture.
- **Juillet 1979** : autorisation de créer des entreprises sino-étrangères et création dans le Fujian et le Guandong de quatre « zones économiques spéciales ».
- **Avril 1984** : après un ralentissement des réformes dû à une contre-offensive des conservateurs, quatorze villes côtières sont autorisées à s'ouvrir sur l'étranger.
- **Mai 1988** : gel de la réforme des prix après une flambée de l'inflation qui a provoqué des jacqueries paysannes.
- **Juin 1989** : répression de Tiananmen qui permet un retour en force des thèses conservatrices.
- **Janvier 1992** : relance spectaculaire des réformes, après une visite de Deng dans la « zone économique spéciale » de Shenzhen, dont il loue le *« succès »*.
- **Octobre 1992** : le 14e congrès du Parti communiste valide le concept d'*« économie socialiste de marché »* qui sera inscrit dans la Constitution l'année suivante.
- **Octobre 1993** : le plénum du comité central élabore un projet d'ouverture au privé des entreprises publiques qui sera rapidement enterré.
- **Septembre 1997** : le 15e congrès du parti réhabilite ce plan.

Jiang Zemin réhabilite la « réforme politique »

LE CHEF *du régime chinois*, Jiang Zemin, a vigoureusement défendu le principe de *« la dictature démocratique du peuple »* dans son discours-programme d'ouverture du quinzième congrès du parti unique qu'il préside encore sous le nom de « communiste », au pouvoir à Pékin. La préservation de ce système, a-t-il souligné, est *« impérative »*, car lui seul peut préserver le pays du chaos.

> **ANALYSE**
> La concurrence internationale est un fait auquel la Chine ne peut plus se soustraire

M. Jiang a toutefois formulé quelques concessions à l'air du temps en assortissant ce dogmatisme de considérations plus souples pour l'exercice de l'autorité. Ainsi, le régime reconnaît la nécessité de se doter d'*« institutions »* qui passent notamment par une *« démocratisation aux niveaux de base »*. Il s'agit, a dit M. Jiang, de *« permettre au peuple de prendre part directement à la discussion et à la prise de décisions concernant les affaires publiques locales et les œuvres de bien public »* et même – audace, pourrait-on croire – *« la supervision des cadres »*. De même, le nouveau « timonier » chinois a prôné le *« règne de la loi »*, sans toutefois s'aventurer sur le terrain glissant des attributions du pouvoir législatif, encore très symbolique en Chine.

Le congrès du PC a été précédé d'un ballet médiatique assez curieux, dans lequel divers intellectuels ont été utilisés pour donner l'impression que quelque déclic s'était produit au sommet de la dictature chinoise. Certains ont semblé ainsi avoir été implicitement autorisés à déclarer que le régime ne peut faire l'économie d'une réforme politique, allant vers l'ouverture à une certaine forme d'opposition. Cet exercice, dont il est impossible de déterminer à quel point il est contrôlé, a eu l'avantage pour M. Jiang de le faire apparaître comme un centriste, obligé de naviguer entre une gauche traditionnaliste, attachée aux dogmes marxistes, et une aile libérale, sensible à certains arguments de la dissidence favorable à la démocratie.

DIVERSITÉ DE RÉFÉRENCES

M. Jiang ne s'en débat pas moins dans un dilemme qui avait fait surface en Chine dès avant la mort de Mao Zedong en 1976 : jusqu'à quel degré l'arbitraire propre au régime doit-il se soumettre à une volonté commune codifiée par la loi ? Quand les dissidents du groupe Li Yizhe s'efforçaient d'explorer cette voie, dès 1974, ils ne l'envisageaient que sous le seul angle intérieur d'un retour à la normalité, après la démence de l'époque maoïste. A présent, une dimension supplémentaire est celle de la place de la Chine dans la communauté internationale – et il n'est pas indifférent que M. Jiang ait accordé une place importante à cet aspect des choses dans ses considérations sur les évolutions à imprimer à un pays qui ne peut guère se refermer.

Sa rhétorique concernant le secteur économique public, par exemple, s'appuyait sur le diagnostic selon lequel la concurrence internationale est désormais un fait auquel la Chine n'est *plus en mesure* de se soustraire. Pour autant, la « mondialisation » n'est pas une force suffisante pour ébranler la montagne du système politique chinois. M. Jiang a consacré beaucoup de mots à justifier par Karl Marx l'ébauche de privatisation qu'il entend mener à bien dans le secteur économique public, et à réaffirmer la suprématie du parti dans les grandes affaires nationales.

Plus présidentiel que communiste, au moins dans la forme, M. Jiang n'en est pas moins contraint d'invoquer pour base de légitimité les héritages combinés de trois personnages historiques pourtant bien divers : Sun Yat-sen, le fondateur de la première république chinoise en 1911, puis Mao et Deng. Mieux, les historiens à la solde du parti commencent à considérer d'un œil moins cruel que par le passé le leader nationaliste Tchiang Kaï-chek, défait par Mao en 1949.

La palette de référence de M. Jiang est donc notablement plus large que quand, à la mort de Mao, Hua Guofeng avait cru pouvoir gouverner la Chine sous le seul parapluie idéologique du fondateur du régime communiste. Il n'est cependant pas certain qu'elle garantisse à l'héritier de Deng un parcours sans surprise.

F. D.

Bill Clinton se prépare à affronter la minorité progressiste de son parti

Le premier débat concerne les accords commerciaux

WASHINGTON
de notre correspondant

Avec la rentrée politique, le temps de l'autosatisfaction à laquelle avaient succombé le chef de la Maison Blanche et le Congrès après l'adoption de la loi sur l'équilibre des finances publiques, n'est plus de mise. Le discours prononcé, mardi 9 septembre, par M. Clinton, a illustré cet état : le président a égrené une longue liste de propositions et de rendez-vous pour les prochains mois, mais on chercherait en vain dans ce catalogue à la Prévert un thème susceptible de frapper les imaginations.

Cette carence est une conséquence du laminage de la bipolarisation politique, tâche à laquelle s'est livré avec brio M. Clinton lors de la campagne présidentielle. Ayant largement puisé dans le programme conservateur du Parti républicain, le chef de la Maison Blanche a mis sous le boisseau les références « historiques » du Parti démocrate, la réforme du *welfare* (l'aide sociale) étant le symbole le plus frappant de cette évolution. Aujourd'hui, l'aile progressiste du Parti démocrate a le vent en poupe et l'on assiste à un réveil surprenant du mouvement syndical. Il est trop tôt pour évaluer l'ampleur du phénomène, mais il apparaît probable que la prochaine bataille politique ne prendra pas la forme d'une surenchère conservatrice entre démocrates et républicains.

SCRUTIN PRÉSIDENTIEL

Le terrain de cette confrontation entre pragmatiques et progressistes est annoncé : ce sera le débat sur l'adoption du *fast-track*, cette procédure parlementaire permettant au président de négocier des accords commerciaux et de soumettre ceux-ci au Congrès sans que celui-ci n'ait d'autre possibilité de l'accepter ou de le rejeter, sans pouvoir l'amender.

M. Clinton a souligné, mardi, qu'il s'attend à une dure bataille à ce sujet, surtout au sein de son propre parti. Le champion de l'opposition interne est Richard Gephardt, chef de file de la minorité démocrate à la Chambre des représentants.

Challenger officieux du vice-président Al Gore pour le scrutin présidentiel de 2000, il a déjà pris ses distances avec M. Clinton en critiquant le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) à la Chine, la réforme du *welfare*, ainsi que les allégements fiscaux au profit des contribuables aisés. « Dick » Gephardt s'oppose à une procédure du *fast-track* qui ne serait pas accompagnée de dispositions permettant à l'administration de veiller au maintien des droits des travailleurs (c'est-à-dire à leurs salaires) dans les pays concernés, et à la sauvegarde de l'environnement.

RÉVEIL PROGRESSISTE

La Maison Blanche, déjà confrontée aux champions du protectionnisme, va devoir jouer un jeu délicat : les syndicats approuvent la position de M. Gephardt. D'autres batailles parlementaires attendent Bill Clinton, en particulier la réforme des tests éducatifs, celle du financement de la vie politique, ainsi que le fragile compromis passé avec l'industrie du tabac.

Aucune cependant n'apparaît aussi critique – parce que fratricide – que celle du *fast-track*. Or la priorité du président est de faire perdurer son action, par l'élection de son successeur. Pour cela, M. Clinton va devoir une nouvelle fois tenir compte de l'évolution politique de l'Amérique, et du réveil du courant progressiste. Un exercice de pragmatisme dans lequel il excelle.

Laurent Zecchini

La France candidate au rééquipement de l'armée sud-africaine

FACE à des offres de plusieurs pays concurrents, comme le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, le Brésil ou le Canada, la France est candidate au rééquipement de l'armée sud-africaine, après l'adoption, par le Parlement local, d'un vaste projet – qui s'étalera sur plusieurs années – de modernisation des armements dont certains datent de plus d'un quart de siècle. Après huit années consécutives où la part de produit intérieur brut consacré à la défense a décliné, passant de 4,5 % en 1989 à 1,6 % aujourd'hui, et après des mois de discussions internes, le ministre de la défense, Joe Modise, a obtenu le feu vert du président Nelson Mandela, de son gouvernement et du Parlement pour lancer un plan global de rééquipement des forces armées.

Les fournisseurs potentiels ont été invités à présenter un contrat général au groupe sud-africain d'armement Armscor, désigné pour être en quelque sorte le maître d'œuvre du programme. Selon les besoins exprimés par les états-majors, la marine est prioritaire : elle a besoin de quatre corvettes, de quatre sous-marins, d'avions de surveillance maritime et d'hélicoptères qui puissent être embarqués. Mais l'armée de l'air sud-africaine juge aussi nécessaire de renouveler sa flotte, ancienne, d'avions de combat Mirage F1, d'avions d'appui tactique et d'entraînement Impala et d'appareils de transport C-47. De même, l'armée de terre estime devoir remplacer ses vieux blindés Olifant.

Face à ce marché, la Grande-Bretagne associée à la Suède, par le moyen d'une offre groupée de British Aerospace (BAe), des chantiers navals britanniques GEC-Yarrow et de l'entreprise suédoise Saab, semble avoir quelques longueurs d'avance sur la France, notamment, en proposant, outre des corvettes Vickers, des sous-marins d'occasion de la classe Upholder (retirés prématurément du service par la Royal Navy), des avions Gripen et Hawk. De même, le Royaume-Uni a offert la version « export » de son char de combat Challenger-2 et promis à l'Afrique du Sud d'avoir sa part dans des ventes éventuelles de ce même blindé à des clients étrangers.

50 MILLIARDS DE FRANCS

La France a été autrefois un fournisseur important de l'Afrique du Sud, avec des Mirage F1, des sous-marins du type Daphné ou des hélicoptères Alouette III et Puma. Elle devrait présenter un plan incluant une version plus légère de la frégate La Fayette, les sous-marins de la classe Agosta (ou Scorpène, en coopération avec l'Espagne), des avions de combat Mirage 2000, des appareils de reconnaissance maritime Atlantique et, enfin, des hélicoptères – tels que l'EC 635 – conçus par le groupe franco-allemand Eurocopter qui a conclu, en mai, une alliance stratégique avec la société sud-africaine Denel Aviation. Elle envisage de proposer aussi des avions d'entraînement et d'appui tactique Alpha Jet, et jusqu'à son char Leclerc, après le refus de Pretoria de considérer un achat d'AMX-30.

Il est encore difficile d'évaluer le marché sud-africain, dès lors que le gouvernement pourrait le fragmenter en fonction de ses budgets annuels. Mais certaines estimations font état d'une commande équivalant globalement à quelque 50 milliards de francs.

Il est vraisemblable que l'Afrique du Sud tiendra compte de la capacité des pays fournisseurs à intégrer, dans leurs offres, la maîtrise d'œuvre reconnue à Armscor et à accorder des emprunts à un taux réduit sur une quinzaine d'années.

Jacques Isnard

Mme Albright va réunir Israéliens et Palestiniens à New York à la fin du mois

A Damas, le secrétaire d'Etat américain a rencontré Hafez El Assad

Après deux jours passés en Israël et dans les territoires palestiniens, Madeleine Albright s'est rendue vendredi 12 septembre à Damas, en Syrie, pour rencontrer le président Hafez El Assad. De son côté, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, critiqué pour avoir jugé jeudi *« catastrophique »* la politique israélienne, a estimé que son appréciation est *« extrêmement répandue »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après l'échec d'une mission qui consistait, sans grande illusion, à essayer de renouer les fils du dialogue israélo-palestinien mais qui devrait tout de même déboucher sur une réunion des deux parties à New York, à la fin du mois, Madeleine Albright s'est rendue en Syrie, vendredi 12 septembre, où elle a été reçue par le président Hafez El Assad. Comme il l'avait fait avant l'arrivée à Jérusalem du secrétaire d'Etat américain, son entourage s'est évertué à modérer les attentes que cette visite – destinée à étudier une relance éventuelle des négociations israélo-syriennes stoppées par Israël au début de 1996 après l'assassinat d'Itzhak Rabin – aurait pu susciter.

En principe, le président Hafez El Assad est prêt à reprendre les discussions *« là où elles s'étaient arrêtées »*, c'est-à-dire en tenant compte de la possibilité, évoquée en son temps par Itzhak Rabin auprès des Américains, qu'Israël accepte de retirer ses troupes de la totalité du plateau du Golan, conquis en 1967, en échange d'une paix totale. Le gouvernement nationaliste de Benyamin Nétanyahou, qui a décidé le mois dernier d'entreprendre la construction, interdite par Itzhak Rabin, d'un barrage fluvial dans la partie occupée du Golan, rejette cependant cette éventualité et s'affirme *« non lié »* par des engagements *« non écrits »*.

CONTACTS INDIRECTS

Ces dernières semaines, néanmoins, la presse israélienne s'est fait l'écho de plusieurs contacts indirects qui auraient eu lieu entre l'Etat juif et la Syrie. Damas a fermement démenti ces rumeurs cette semaine. Selon le commentateur israélien, Nahoum Barnéa, dans le quotidien *Yediot Aharonot* de vendredi, *« les Etats-Unis soupçonnent que Nétanyahou a tenté de les manipuler en leur faisant croire qu'il y avait une possibilité de succès avec les Syriens pour faire baisser la pression sur le dossier palestinien, alors qu'en réalité Israël n'a pas l'intention véritable de faire les concessions territoriales réelles nécessaires à un accord ».*

« Ce ne sont plus seulement les ténors travaillistes ou de la gauche Meretz qui avertissent publiquement de la possibilité prochaine d'une nouvelle guerre israélo-arabe mais aussi des officiers supérieurs de l'armée et du Shin Beth », le service de sécurité intérieure, ajoute Nahoum Barnéa.

Dressant vendredi un bilan de la visite de Mme Albright, tous les commentateurs israéliens sont d'accord : *« Le gouvernement a été profondément surpris »* par l'appel lancé jeudi par le secrétaire d'Etat en faveur d'une suspension de la colonisation des territoires occupés.

Surpris et mécontent, tout comme l'était d'ailleurs Mme Albright au moment du départ puisqu'elle n'a même pas pu obtenir de M. Nétanyahou les mesures de confiance minimales qu'elle attendait de lui, comme le versement aux Palestiniens de taxes perçues par Israël mais qui leur sont dues, ou un allègement conséquent du blocus des territoires. Côté palestinien, même si l'on s'est réjoui de certaines paroles fortes prononcées par la diplomate américaine – *« les Etats-Unis insistent depuis longtemps*, a dit Mme Albright vendredi matin avant son départ, *pour que tout accord de paix reconnaisse les droits politiques légitimes et les aspirations des Palestiniens »* –, on déplorait l'absence de résultats tangibles de la mission.

ÉCHEC ADMIS

Chacun s'est accordé cependant à reconnaître qu'il était trop tôt pour juger de l'impact d'une visite qui devrait aboutir, si tout se passe comme prévu, à une rencontre fin septembre, à New York, entre le ministre des affaires étrangères israélien, David Lévy, et Mahmoud Abbas, numéro deux de l'OLP, en présence de Mme Albright. En partant, le chef de la diplomatie américaine, admettant sans ambages l'échec de sa mission, a fait savoir qu'elle ne reviendra pas dans la région *« pour faire tapisserie »* et qu'elle attendra que les dirigeants concernés soient prêts *« à prendre les décisions difficiles qui s'imposent »* pour aboutir à une éventuelle relance du processus de paix.

Patrice Claude

Le Hamas accuse Israël du rapt de l'un de ses dirigeants

Dans un tract télécopié aux agences de presse, la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a accusé, vendredi 12 septembre, les commandos spéciaux israéliens d'avoir enlevé un de leurs dirigeants, Ibrahim Mukadmeh, dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'intérieur de l'enclave autonome de Gaza. Israël a fermement démenti l'information, jugée *« sans fondement »*. Certaines sources de la police palestinienne ont jugé crédible le démenti israélien.

Le Hamas a cependant menacé l'Etat juif de *« représailles sanglantes »*. *« L'enlèvement ne restera pas impuni et notre riposte sera de brûler l'herbe sous le pied des sionistes »*, a assuré la branche militaire du mouvement. Considéré par Benyamin Nétanyahou comme *« l'un des pires terroristes de la terre »*, le dirigeant du Mouvement de la résistance islamique, proche de la branche armée, a disparu depuis mars. A cette époque, l'Autorité palestinienne autonome de Yasser Arafat avait lancé un mandat d'arrêt contre lui pour avoir bruyamment approuvé les attentats-suicide.

Les accrochages au Liban sud se multiplient

L'armée israélienne a annoncé samedi 13 septembre avoir attaqué vendredi des unités de l'armée libanaise qui étaient intervenues, selon elle, pour soutenir des combattants du Hezbollah lors d'un accrochage au Liban sud, non loin de la *« zone de sécurité »* occupée par les Israéliens. Au cours de cette opération, six militaires libanais auraient été tués, ainsi qu'un civil. Le porte-parole de l'armée israélienne a ajouté *« qu'au moins quatre membres du Hezbollah »* avaient été tués au cours de l'accrochage et que les forces israélienne avaient *« ramené avec elles plusieurs corps de combattants du Hezbollah et récupéré une importante quantité d'explosifs et d'armes »*. Il a précisé que l'armée israélienne n'avait subi aucune perte lors de l'opération. Cet accrochage avec le Hezbollah s'est produit à l'initiative de l'armée israélienne. Il intervient une semaine jour pour jour après la mort de douze membres d'un commando israélien lors d'une opération ratée au Liban sud. Vendredi, des hélicoptères israéliens ont également mené plusieurs raids qui ont eu notamment pour cible des positions de l'armée libanaise, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Beyrouth.

En Corée du Nord, la situation alimentaire est catastrophique

LONDRES. Des milliers de personnes, des enfants pour la plupart, sont mortes en Corée du Nord, victimes de maladies engendrées par la malnutrition, selon l'Unicef. *« On peut facilement parler de milliers de morts »*, a déclaré, vendredi 12 septembre, Peter McDermott, représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Selon les estimations, 37,8 % des enfants de moins de cinq ans, soit 800 000 enfants, sont mal nourris. Plus de 10 % d'entre eux sont en danger de mort. Les enfants succombent à des pneumonies, des diarrhées, des poliomyélites, des infections de la cornée et de l'estomac, toutes dues à la malnutrition. La sécheresse qui sévit en Corée du Nord depuis juin dernier et le typhon Winnie qui a touché la péninsule en août ont contribué à accélérer la catastrophe alimentaire. *(AFP.)*

La Russie va construire un oléoduc évitant la Tchétchénie

MOSCOU. La Russie va construire un oléoduc de 283 km pour exporter le pétrole azerbaïdjanais en contournant la République séparatiste de Tchétchénie, a annoncé, vendredi 12 septembre, le premier vice-premier ministre russe, Boris Nemtsov. Le nouvel oléoduc ira de la frontière daguestano-tchétchène à la République caucasienne russe d'Ossétie du Nord, a-t-il ajouté. M. Nemtsov, qui est également ministre de l'énergie, a souligné que cet oléoduc devait être construit *« le plus vite possible, sinon le consortium* [de compagnies pétrolières occidentales] *qui doit exploiter les champs pétrolifères azerbaïdjanais pourrait nous faire des reproches »*. La Russie a signé mardi un accord avec la Tchétchénie pour le transit par le territoire de la République indépendantiste de 200 000 tonnes de pétrole d'ici la fin de l'année. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI)**, au pouvoir au Mexique, a choisi jeudi soir son nouveau dirigeant en la personne de Mariano Palacios Alcocer, un ancien gouverneur qui aura mission de donner un second souffle au parti après son grave revers électoral de juillet dernier, où le PRI a perdu sa majorité absolue à la Chambre des députés pour la première fois en 68 ans. Il a également perdu la mairie de Mexico. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **CAMEROUN : la date de l'élection présidentielle** a été fixée au dimanche 12 octobre. Le scrutin qui se déroulera en un seul tour. La date de cette élection a été fixée vendredi 12 septembre quelques heures avant que plusieurs partis de l'opposition n'annoncent leur intention de boycotter toute élection dans le pays avant la mise en place d'une commission électorale indépendante. – *(AFP.)*

■ **CONGO : l'ancien président zaïrois, le maréchal Mobutu Sese Seko** devait être inhumé, samedi 13 septembre, dans un caveau du cimetière européen de Rabat. La famille de l'ancien dictateur n'envisage plus un éventuel rapatriement de ses restes dans sa ville natale de Lisala, sur les bords du fleuve Congo. Conçu pour six cercueils, le caveau devrait accueillir, dans le futur, des membres de la famille de l'ancien dictateur, dont sa seconde épouse, Mama Bobi Ladawa qui réside à Rabat dans une villa dont elle est propriétaire. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : quatre officiers de l'Armée patriotique rwandaise** (APR), accusés du massacre d'une centaine de civils en 1995, ont été condamnés vendredi 12 septembre à 28 mois de prison par la cour militaire de Kigali. Un verdict clément qui montre la difficulté qu'éprouve l'armée à réprimer les « bavures » de ses soldats. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le ministre français des affaires étrangères**, Hubert Védrine, a affirmé, vendredi 12 septembre à Rome, qu'il ne voit pas actuellement la possibilité d'une action internationale pour mettre un terme au drame algérien. Le ministre français a estimé que *« toute action internationale est difficile à concevoir, sauf dans l'hypothèse où elle serait souhaitée ou demandée par telle ou telle partie prenante à cette crise »*. – *(AFP.)*

■ **L'Union européenne a condamné** vendredi 12 septembre *« sans réserve »* la vague d'assassinats perpétrés en Algérie, dans un communiqué de la présidence luxembourgeoise des Quinze publié à Bruxelles. *« L'Union européenne est profondément choquée par la vague d'assassinats et autres atrocités qui ensanglantent l'Algérie »*, selon le communiqué qui ajoute que les Quinze *« réaffirment leur condamnation sans réserve de tout acte terroriste et de violence aveugle »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : l'ex-président Richard von Weizsäcker**, *haute autorité* morale en Allemagne, n'est plus membre de l'Union chrétienne-démocrate CDU du chancelier Helmut Kohl, a indiqué vendredi 12 septembre le porte-parole du parti Rolf Kiefer. M. von Weizsäcker avait durement critiqué, dans la dernière livraison de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, le *« manque d'idées »* et la direction *« sclérosée »* du gouvernement d'Helmut Kohl, chancelier depuis 15 ans. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE : trois mois avant la fin de son mandat, Mary Robinson** (52 ans) a quitté, vendredi 12 septembre, ses fonctions de présidente de l'Irlande pour se tourner vers son nouveau poste de haut commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme. Une commission présidentielle va assurer l'intérim d'ici à l'arrivée de son successeur, qui sera élu le 30 octobre et prêtera serment en novembre. – *(AFP.)*

Les élections municipales en Bosnie ont été placées sous haute surveillance

Les partis nationalistes sont largement favoris

Les élections municipales se sont ouvertes, samedi 13 septembre, en Bosnie-Herzégovine. 2 525 000 électeurs, protégés par 36 000 soldats de la force multinationale de l'OTAN, doivent élire jusqu'à dimanche leurs administrations locales dans la Fédération croato-musulmane la l'entité serbe. Ce scrutin, reporté à quatre reprises, se déroule dans un contexte tendu.

LES TROIS COMMUNAUTÉS de Bosnie-Herzégovine, croate, musulmane et serbe, votent samedi 13 et dimanche 14 septembre, pour des municipales difficiles marquées jusqu'aux dernières heures par les menaces de boycott des nationalistes serbes et croates et de multiples incidents. Ces élections sont destinées à constituer des administrations locales dans 142 municipalités. Mais la main-mise des grands partis nationalistes les a transformées en foire d'empoigne sans rapport avec un scrutin local.

Informées à l'avance des résultats probables en déchiffrant les rapports de forces à travers les patronymes sur les listes électorales, les communautés serbe, croate et musulmane ont tenté encore dans la nuit de vendredi d'arracher à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui organise les élections, de nouvelles concessions dans les municipalités-clés.

MENACE DE BOYCOTT

Les négociations se sont poursuivies jusque tard dans la nuit de vendredi entre l'OSCE et les principaux partis des trois communautés pour avaliser les modifications de dernière heure des conditions du scrutin, à Brcko (Nord-Est) et Mostar (Sud). L'OSCE n'avait pas annoncé le résultat de ces discussions à l'heure de l'ouverture des bureaux de vote. Les Serbes tentaient des manœuvres de dernière minute pour améliorer leur position à Brcko, les Musulmans sous la menace de boycott énonçaient des conditions pour Mostar, où ils demandaient un report des élections à dimanche, et les Croates, résignés après le retrait de leur boycott la veille sous la pression internationale, promettaient quand même à Drvar (Centre-Ouest) que, quel que soit le résultat, le drapeau croate flotterait toujours sur la ville.

Plus de 2 500 observateurs originaires de 39 pays différents ont été déployés pour veiller au bon déroulement du scrutin, le premier en Bosnie depuis l'arrêt des hostilités, fin 1995, dans l'ancienne république yougoslave. A la veille de l'ouverture des bureaux de vote, une explosion s'est produite dans le centre-ville de Banja Luka, principale ville de l'entité serbe. Une personne a été blessée. L'explosion, due vraisemblablement à une grenade, s'est produite à proximité d'un véhicule de l'OSCE.

Une charge explosive a aussi endommagé dans la nuit de vendredi à samedi un pont que devaient emprunter des réfugiés musulmans pour aller voter en zone serbe dans le nord-est de la Bosnie pour les élections municipales, a annoncé la police de l'ONU. L'explosion, qui n'a pas fait de blessés, s'est produite sous le pont situé sur une route reliant Tesanj (Fédération croato-musulmane) et Teslic (Republika Srpska, entité serbe). *« L'explosion a endommagé le pont et brisé des fenêtres de maison proches. La SFOR (force de l'OTAN) a inspecté le pont et indiqué que son utilisation était sans danger »*, a indiqué le porte-parole, Andréa Angeli. Dans la nuit de vendredi à samedi, une explosion qui n'a pas fait de victimes a endommagé les bureaux du HDZ, le principal parti des Croates de Bosnie, à Sarajevo.

A Mostar, où les Musulmans sont mécontents de l'annulation du scrutin dans le district central qu'ils espéraient remporter, l'unique bureau de ce district était bien fermé, l'entrée barrée par un blindé espagnol de l'OTAN. Le bureau de Donjanahala, en secteur musulman, était normalement ouvert mais aucun électeur ne s'était présenté en début de matinée. A Sarajevo, les bureaux ont ouvert normalement. A Tuzla (Nord-Est) où plus de 100 personnes ont envahi une école pour aller voter, et à Bihac plusieurs dizaines de personnes ont fait la queue dès l'ouverture des urnes. Côté serbe, à Pale, dont les leaders ultra-nationalistes ont finalement appelé au vote contre toute attente, les trois bureaux de la petite ville ont ouvert à l'heure, et une vingtaine de personnes attendaient devant l'un d'entre eux, installé dans la mairie.

Les Croates de Drvar (centre-ouest) réticents à vivre au sein de la Fédération croato-musulmane, tout comme ceux de Mostar, Jajce ou bien de Novi Travnik, étaient pour leur part déterminés à suivre les consignes de leur principale formation politique, le HDZ (Communauté démocratique croate), leur recommandant de boycotter le scrutin. *« La Communauté internationale aurait dû régler le problème du retour des réfugiés avant la tenue de ces élections. Aucun Croate ne partira d'ici avec un sac plastique pour toute fortune tant que les conditions pour leur retour dans les villes dont ils sont originaires ne seront pas réglées »*, a déclaré le chef local du parti, Drago Tokmakija.

AUCUNE TRÊVE

Située à 250 km de Zagreb et à 260 de Sarajevo, cette ville majoritairement serbe avant la guerre, a été conquise en 1995 par les forces croates de Bosnie (HVO), forçant sa population serbe à prendre la route de l'exil vers des territoires contrôlés par les Serbes dans ce pays. Drvar comptait avant-guerre 16 500 habitants, aujourd'hui sa population est estimée entre 9 000 à 10 000 personnes, essentiellement des réfugiés croates chassés de Bosnie centrale lors du conflit croato-musulman (1993-1994).

Le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Wesley Clark, a par ailleurs déclaré vendredi que ses troupes n'observeraient aucune trêve particulière pendant les deux jours des municipales, dans le mandat les autorisant à arrêter les criminels de guerre présumés. L'OSCE avait promis jeudi qu'aucune personne figurant sur la liste secrète du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie ne pourrait être arrêtée samedi et dimanche en allant voter. *« Je ne sais rien de cette amnistie. L'OSCE n'a aucune autorité sur nous »*, a déclaré le général Clark lors d'une visite à Sarajevo, rappelant que la Force de stabilisation (SFOR) *« avait l'ordre d'arrêter les criminels de guerre »* présumés.

Le porte-parole du TPI à Sarajevo, Alex Ivanko, a déclaré que ce tribunal n'était pas d'accord avec la décision prise par la Commission électorale provisoire (PEC), qui établit les règles du scrutin. Le tribunal maintient sa position qui est *« que les criminels de guerre présumés doivent être arrêtés et transférés à La Haye »*, siège du TPI, a souligné le porte-parole.

L'OSCE avait décidé en juillet que les criminels de guerre présumés figurant sur la liste du TPI ne seraient pas autorisés à voter pour les municipales. Mais le tribunal a également dressé une liste secrète, sur laquelle les principaux intéressés ignorent qu'ils figurent, ce qui, estime l'OSCE, pourrait être de nature à dissuader nombre d'élus de la Republika Srpska (RS), l'entité serbe de Bosnie, de se rendre aux urnes. – *(AFP, Reuter.)*

Incertitudes sur le retrait des troupes américaines

Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a reconnu, vendredi 12 septembre, que le retrait des troupes américaines de Bosnie en juin 1998 n'était pas réglé et a laissé entrevoir la possibilité d'une présence militaire étrangère en Bosnie pendant des années. Faisant part de son *« espoir et de son attente »* quant au départ des troupes à la date prévue, il a expliqué qu'il entendait respecter ce calendrier, mais, a-t-il ajouté, *« ce n'est pas, loin de là, une question réglée »*. M. Cohen, qui s'exprimait à l'université de l'Etat du Kansas, a affirmé que les alliés européens des Etats-Unis participant à la Force multinationale de l'OTAN en Bosnie (SFOR) estimaient nécessaire de maintenir cette force dans ce pays afin d'éviter une reprise de la guerre. *« Ils* [nos alliés] *n'estiment pas que la mission* [de l'OTAN en Bosnie] *puisse être achevée d'ici là. Et si nous ne sommes plus impliqués, ils ne le seront plus, et la guerre reprendra »*, a déclaré M. Cohen. *« Ce débat continuera tout au long de l'année »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

UN PARI NÉCESSAIRE

Les élections municipales en Bosnie-Herzégovine ont finalement été organisées « à l'arraché » par la communauté internationale. Les pressions et les moyens qui ont été et sont employés soulignent les difficultés de ce pari à haut risque : les Etats-Unis ont ainsi été obligés de multiplier les navettes diplomatiques entre Belgrade, Pale, Banja Luka, Zagreb et Sarajevo pour convaincre les communautés serbe, croate et musulmane de respecter leurs engagements.

Les tensions au sein de l'entité serbe, entre les ultranationalistes de Pale fidèles à Radovan Karadzic et les légitimistes qui soutiennent la présidente Biljana Plavsic, ont aussi contraint la force multinationale à déployer trois avions susceptibles de brouiller les émissions des médias de Pale pour les empêcher de lancer des appels à la violence et à la rébellion contre les forces de l'OTAN.

L'enjeu est d'importance puisqu'il s'agit de concrétiser la normalisation instaurée par les accords de Dayton, dans des domaines – retour des réfugiés et partage des responsabilités politiques – où le retard des engagements pris est le plus flagrant. Ce scrutin se déroule aussi à un moment où les pressions pour mettre fin à l'activisme des criminels de guerre – au premier rang desquels Radovan Karadzic – se font de plus en plus nettes, et où l'éventualité d'une arrestation de l'ancien chef des Serbes de Bosnie n'apparaît plus comme totalement illusoire.

Le bon déroulement de ces élections municipales ne réglera pas tout. Mais le retrait, au mois de juin 1998, des soldats de l'OTAN – même s'il sera vraisemblablement suivi par la mise en place d'une force plus légère – contraint la communauté internationale à mettre en place à une cadence accrue les institutions susceptibles de stabiliser la région, et à écarter tous ceux qui s'y opposent.

Cette volonté d'avancer à « marche forcée » apparaît comme la seule voie pour mener à bien les accords de paix. Encore faut-il que cette détermination ne faiblisse pas dans les mois qui viennent.

Denis Hautin-Guiraut

Les ministres des finances des Quinze évoquent la coordination de leurs politiques économiques

MONDORF-LES-BAINS (Luxembourg)
de notre envoyé spécial

Depuis le retour des vacances, en dépit de l'effervescence préélectorale en Allemagne, l'ambiance au sein de l'Union européenne a changé. Voici quelques jours, lors de sa conférence de presse de rentrée, Jacques Santer, le président de la Commission, constatant que *« tous les indicateurs étaient positifs »*, a parlé, à propos de la monnaie unique, de *« tournant irréversible »*.

Grâce aux recettes fiscales que procure une reprise dont personne ne croit qu'elle pourrait s'épuiser en quelques mois, rares sont ceux qui ne sont pas convaincus qu'au printemps prochain, un nombre très substantiel d'Etats membres rempliront les fameux « critères de convergence » inscrits dans le traité de Maastricht et pourront donc figurer sur la liste des participants à l'euro. Dans l'esprit des experts, il demeure sans doute un problème en Italie, tant l'ampleur de l'effort à y accomplir est encore importante, mais on ne l'aborde que discrètement, et avec un parti pris d'optimisme dont on espère qu'il aidera le gouvernement Prodi.

Dans ces conditions, aussi près du but, la tâche des ministres des finances qui étaient réunis en session informelle, samedi 13 septembre à Mondorf-les-Bains, consiste à réfléchir aux moyens d'achever la phase de mise en place de l'euro dans le climat le plus consensuel possible. Le risque d'accident conjoncturel étant à peu près écarté, il est important pour l'avenir que sa mise au monde, sans évoquer encore ses premiers pas, se fasse sans douleur.

DIALOGUE DE SOURDS

La question sans doute la plus sensible à régler, moins peut-être pour des divergences de fond que pour des problèmes d'affichage, a trait au renforcement de la coordination des politiques économiques. Celle-ci relève du bon sens : on ne vit pas dans un marché unique, avec une monnaie unique, en restant indifférent à la politique budgétaire ou fiscale du voisin. Au reste, ce pas nouveau de l'intégration est explicitement prévu par plusieurs articles du traité auxquels il s'agit maintenant de donner corps. La difficulté est de s'entendre sur l'ampleur du renforcement recherché (définition d'un *« policy mix »* commun ?) et sur les procédures à mettre en œuvre pour le concrétiser.

L'espoir était de sortir dès Mondorf du dialogue de sourds qu'ont tenu jusqu'ici, sur ce thème, Français et Allemands. Les seconds, suspectant toujours Paris de chercher à limiter l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), ont facilement tendance à croire qu'avec celle-ci conduisant la politique monétaire de façon à maintenir la stabilité des prix, et avec le pacte de stabilité budgétaire comme garde-fou pour les dérapages des dépenses publiques, on se trouvera, au niveau européen, en situation de « pilotage automatique », sans avoir à s'encombrer d'un quelconque « conseil de l'euro ». Pour le reste de la politique économique, le traité prévoit de laisser jouer la subsidiarité.

Les Français, s'ils arrivent à convaincre de l'innocence de leurs intentions par rapport à la BCE, n'auront probablement guère de difficultés à démontrer que les cas de figure où une concertation étroite entre les ministres des finances – sur un problème touchant la vie de l'euro – est nécessaire peuvent surgir à tout moment. C'est vrai notamment à propos de la politique de change et de la représentation extérieure de l'euro. Même si c'est de façon relativement exceptionnelle (il ne s'agit évidemment pas d'intervenir à tout bout de champ), il est des circonstances – agitation et incohérence sur les marchés – où une action collective et volontariste des pays de la zone euro se révèlera indispensable.

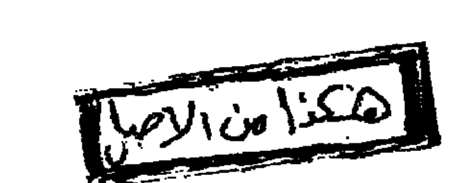
« CODE DE BONNE CONDUITE »

Après avoir rapproché les points de vue sur le fond (que feront ensemble les ministres de l'euro ?), il faudra trouver les procédures permettant de ne pas affecter le cadre communautaire, de ménager les susceptibilités des pays n'ayant pas encore rejoint la monnaie unique (« les pré-in »), sans ignorer les besoins spécifiques des pays liés par l'euro (et on est tenté de dire aussi, leur droit, par rapport à ceux qui se prévaudront d'une clause d'exemption !)

Ces débats, qu'on peut estimer moins lourds que ceux qui se sont déroulés il y a un an et qui avaient trait au pacte de stabilité budgétaire, devraient être conclus lors du conseil européen de décembre 1997.

A Mondorf, les ministres mettant en pratique ce nécessaire renforcement de leur politique économique vont délibérer des mesures à envisager (taxation des entreprises, fiscalité de l'épargne) pour éviter qu'une politique fiscale agressive de l'un ou de l'autre ne mette en péril le bon fonctionnement du marché unique de sa monnaie. Il s'agit de se prémunir contre les délocalisations sauvages, destructrices d'emplois, opérées à coup d'aides publiques et d'allégements d'impôts. Mario Monti, le commissaire chargé du marché intérieur, va proposer d'adopter rapidement un « code de bonne conduite », mais la France considère que c'est là un encadrement très insuffisant.

Philippe Lemaître



L'Inde tout entière a rendu hommage à la « sainte des bidonvilles »

Les funérailles d'Etat rendues à Mère Teresa, samedi 13 septembre à Calcutta, ont rassemblé une foule considérable sur le parcours du cortège funèbre. D'ultimes hommages ont été prononcés dans le stade couvert Netaji, où un office religieux a été célébré

Mère Teresa a été inhumée à Calcutta, samedi 13 septembre, à l'issue de funérailles spectaculaires organisées par les autorités indiennes, qui ont voulu rendre ainsi un hommage appuyé à la religieuse. La ferveur populaire qui s'était manifestée tout au long de la semaine ne s'est pas démentie : une foule considérable s'est pressée le long du parcours du cortège funèbre qui a conduit la « sainte des bidonvilles », de l'église Saint-Thomas, où elle reposait, jusqu'au stade couvert Netaji. Un office religieux y a été célébré devant 15 000 invités et personnalités venus du monde entier. Marquée notamment par la lecture d'un message du pape Jean Paul II, la cérémonie a été suivie par les hommages rendus par plusieurs dignitaires hindou, musulman, sikh, bouddhiste, zoroastrien. La dépouille mortelle de Mère Teresa a été ensuite conduite à la maison mère des Missionnaires de la charité, où une chapelle a été aménagée *(lire aussi notre éditorial page 13 et la chronique de Pierre Georges page 27).*

CALCUTTA
de notre envoyé spécial

Des obsèques de sainte ou de reine ? Il y eut d'abord l'hommage des foules massées le long de Park street, la grande avenue commerçante, à celle que Calcutta avait sacrée *« reine des cœurs »*. D'innombrables portraits de Mère Teresa, surmontés de paroles d'affection (*« Vous êtes notre Cendrillon »*, *« Nous vivrons toujours avec vous »*), des guirlandes et des couronnes de fleurs dessinées en forme de cœur, ont accompagné le cercueil blanc et découvert et le cortège funèbre le long d'un parcours que le chef de la police locale avait dû rallonger à la dernière minute sous la pression populaire.

La dépouille mortelle avait quitté, aux premières heures de la matinée, sa dernière résidence de l'église Saint-Thomas où, en moins d'une semaine, plus de 100 000 personnes étaient venues lui rendre un ultime hommage. Son dernier visiteur fut un brahmane, Satin Choudhury, soixante-quatorze ans, qui a déclaré : *« Je n'aurais jamais pu rester en paix si je n'étais pas venu présenter mes respects à la Mère »*. Recouvert du drapeau tricolore indien (safran, blanc et vert) le corps fut alors monté sur un affût de canon et salué par plusieurs détachements militaires en grande tenue *Middleton RO*, en face de l'église Saint-Thomas.

En tête du cortège, un premier véhicule militaire transporta Sœur Nirmala, supérieure générale, et les responsables des six branches des Missionnaires de la charité, alors que, dans le convoi qui suivait le cercueil, avait pris place un curieux assemblage de religieuses, de soldats, d'officiels et de « délégués » des foyers de Mère Teresa : des enfants handicapés, quelques personnes âgées, une femme au visage dévoré par la lèpre. Une manière d'affirmer que le déroulement de ces obsèques ne serait pas confisqué par l'armée.

GRAPPES HUMAINES

A l'exemple de Gandhi, le père de la nation indienne mort en 1948, seuls les premiers ministres avaient eu droit à de telles funérailles d'Etat. C'est le premier ministre indien en personne Inder Kumal Gujral, qui avait décidé, dès les heures suivant la disparition, d'accorder un égal traitement à Mère Teresa, héroïne nationale et Prix Nobel de la Paix. Pour ce faire, il avait dû surmonter les réticences non seulement des milieux extrémistes hindous, mais surtout celles des membres de son cabinet soulignant à juste titre que des obsèques aussi officielles ne convenaient pas au style de vie qu'avait illustré et prêché pendant tant d'années la « sainte des bidonvilles ».

« L'apôtre de la paix est passée sous la coupe de l'armée » écrivait ironiquement *The Telegraph* de Calcutta à la veille des obsèques. Et quand les journalistes avaient fait remarquer à la nouvelle supérieure générale des Missionnaires de la charité que Mère Teresa n'aurait guère apprécié un tel déploiement de forces pour honorer sa mémoire et son action, sœur Nirmala avait placidement répondu : *« Nous avons accepté les funérailles nationales avec gratitude au nom des plus pauvres. »* Entre l'honneur officiel rendu par la nation indienne et le péché contre l'esprit de Mère Teresa, ses héritières avaient choisi la première voie. Devant l'accueil populaire, elles ne devaient pas le regretter.

Après avoir traversé Park street, où de véritables grappes humaines tentèrent de suivre le cortège, puis l'avenue Jawaharalal-Nehru, et passé devant le mémorial Victoria fermé en signe de deuil, le cercueil de Mère Teresa a fait son entrée, vers 10 heures locales (6 h 30, heure de Paris) dans le stade couvert Netaji, le « Bercy » de Calcutta, où 15 000 officiels et invités avaient rempli les gradins.

TEMPS FORT

Ce fut le moment le plus émouvant de la matinée. D'un même mouvement, dans un profond silence, cette assemblée de reines, de présidents, de religieuses, de modestes représentants d'associations humanitaires indiennes et étrangères, s'est levée. Sur un socle blanc et bleu, aux couleurs des Missionnaires de la charité, les gurkhas, en grand uniforme, ont déposé le cercueil devant l'autel. Puis ils se sont éclipsés, faisant place à une cérémonie strictement religieuse dont les premiers mots furent *« Les âmes justes sont entre les mains de Dieu et aucun tourment ne les atteindra jamais »*.

Le temps le plus fort de la célébration fut celui de l'offrande. Toute de blanc vêtue, une petite orpheline de Shishu Bhavan, l'un des premiers foyers de Mère Teresa, est venue garnir de fleurs le cercueil. Un geste commenté par une religieuse disant : *« Merci pour l'affection d'une mère, pour la chaleur d'un foyer »* et ajoutant, dans une allusion à la polémique sur l'avortement entretenue de son vivant par la défunte : *« Prions pour que chaque enfant non né soit autorisé à vivre »*. A son tour, un lépreux a évoqué *« la peine, la souffrance de tant de pauvres et de malades »*. Une femme, récemment libérée de prison, un handicapé, un volontaire, se sont enfin succédé devant l'autel pour témoigner de la diversité des actions de Mère Teresa pour *« éloigner les ténèbres de la pauvreté, de la haine et de la division »*.

La messe fut concélébrée par le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, par les deux cardinaux indiens Simon Lourdusami, ancien membre de la Curie romaine et Simon Pimenta, ancien archevêque de Bombay, et par Mgr Henry D'Souza, archevêque de Calcutta. L'Evangile de circonstance fut celui que préférait Mère Teresa : *« J'avais faim et vous m'avez donné à manger, soif et vous m'avez donné à boire. J'étais un étranger et vous m'avez accueilli. J'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais en prison et vous m'avez visité. »* Quant au cardinal Sodano, il a lu un message personnel de Jean Paul II *(lire ci-dessus)* louant l'action de la défunte et rappelant son combat pour *« le respect absolu des valeurs de la vie humaine »* et mettant fin aux polémiques nées ici et là de l'action de Mère Teresa par cette sèche mise au point : *« Les pauvres n'ont pas besoin de théories et de discussions. Ils ont besoin d'amour. »*

A la fin de la célébration, comme pour mettre un terme définitif au soupçon de *« prosélytisme chrétien »* parfois attribué à Mère Teresa, plusieurs dignitaires hindou, musulman, sikh, bouddhiste, zoroastrien, avec leurs chansons et les prières de leur tradition, sont venus rendre hommage à la religieuse catholique. Les rares applaudissements d'une cérémonie digne de bout en bout se sont adressés à ces témoins d'une charité que Mère Teresa voulut toujours universelle. La dépouille mortelle de Mère Teresa devait ensuite être reconduite à la Maison mère des Missionnaires de la charité où une chapelle a été aménagée qui risque de devenir un important lieu de pèlerinage à Calcutta dans les prochaines semaines.

Henri Tincq

Jean Paul II : « Les pauvres sont toujours avec nous »

Dans son hommage lu à Calcutta par son secrétaire d'Etat, Mgr Angelo Sodano, samedi 13 septembre, le pape Jean Paul II a assuré que *« Mère Teresa a allumé une flamme d'amour que ses sœurs et frères doivent maintenant continuer de porter. Le monde a tant besoin de la lumière de cette flamme »*. *« Il faut que les hommes et les femmes, partout, continuent son œuvre. Les pauvres sont toujours avec nous (...) Ils doivent figurer au centre de nos préoccupations personnelles, de notre action politique, de nos vœux religieux »*, a ajouté le pape.

La présence de nombreuses personnalités étrangères

A la fin de la cérémonie des obsèques de mère Teresa au stade Netaji, les personnalités étrangères sont venues déposer des gerbes sur le cercueil du prix Nobel de la paix. Outre Bernadette Chirac et Bernard Kouchner, représentant la France, étaient présents les trois reines de Belgique, d'Espagne et de Jordanie, Hillary Clinton, la duchesse de Kent, représentant la Couronne britannique, Corazon Aquino, ancien chef de l'Etat philippin ainsi que le nouveau président de l'Albanie, patrie d'origine de mère Teresa, Rexhep Mejdani, et le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro. Plus d'une trentaine de pays étaient représentés, notamment le Pakistan, le Bangladesh, la Norvège, la Russie, l'Autorité palestinienne. Les autorités indiennes ont fermé la marche avec notamment le président de la République, M. Narayanan, et le premier ministre Inder Kumal Gujral.

Les efforts de médiation de Nelson Mandela ont permis d'assouplir la position indonésienne sur le Timor-Oriental

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Lors d'une visite en Indonésie, Nelson Mandela avait rencontré, le 15 juillet, avec l'assentiment du président Suharto, Xanana Gusmao, le dirigeant de la résistance timoraise emprisonné. Le président sud-africain avait ensuite suggéré que ce dernier, condamné à vingt ans de prison, soit libéré. Ali Alatas, ministre indonésien des affaires étrangères, avait alors déclaré que son gouvernement, tout en respectant le point de vue de Nelson Mandela, avait *« ses vues »* sur l'avenir du territoire portugais occupé par l'armée indonésienne en 1975 et annexé l'année suivante par Djakarta.

L'initiative sud-africaine a rebondi début septembre. Dans un appel publié par l'*International Herald Tribune*, des personnalités étrangères ont demandé à M. Suharto d'offrir son *« appui sans réserves »* aux efforts de Nelson Mandela et de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, en faveur d'une *« solution rapide au conflit du Timor-Oriental »*. Réagissant à cette lettre, Ali Alatas a déclaré à Djakarta que, s'il n'était pas question de doter le Timor-Oriental d'un *« statut de région autonome spéciale »*, son gouvernement est cependant prêt à donner aux Timorais des *« droits autonomes »*.

L'AVAL DE M. SUHARTO

Si la formule est assez floue pour constituer un engagement ferme, c'est néanmoins la première fois que l'Indonésie utilise officiellement le terme « autonome », ce qui est d'autant plus significatif que la médiation de Nelson Mandela semble bénéficier de l'aval de M. Suharto.

Entre-temps, Konis Santana, chef de la guérilla timoraise, a déclaré à la télévision portugaise que son mouvement, dont Xanana Gusmao demeure la figure de proue, était prêt à accepter une autonomie du type de celle de Puerto Rico, dont la défense et la diplomatie demeurent sous le contrôle des Etats-Unis. *« Toute solution*, a-t-il estimé, *qui donnera au peuple timorais le droit à l'autodétermination est acceptable. »*

A ce jour, des négociations sous l'égide de l'ONU, qui ne reconnaît pas l'annexion du Timor-Oriental par l'Indonésie, n'ont produit aucun résultat concret. Estimant que les Timorais se sont prononcés en 1976, Djakarta refuse tout référendum populaire sur l'autodétermination du territoire, solution réclamée par le Portugal, puissance tutélaire aux yeux de la communauté internationale, et la résistance timoraise.

La médiation du président sud-africain semble donc avoir fait évoluer les positions de part et d'autre. Cette initiative paraît d'autant plus intéressante que M. Suharto doit se rendre, en novembre, en visite officielle en Afrique du Sud.

Jean-Claude Pomonti

Les feux de forêts empoisonnent l'Asie du Sud-Est

BANGKOK
de notre correspondant

Pendant huit jours, des feux de forêts, à Sumatra, ont assombri l'horizon et empoisonné l'atmosphère à Kuala-Lumpur, capitale de la Malaisie, de l'autre côté du détroit de Malacca. A Sarawak, l'un des deux Etats malaisiens situés sur l'île de Bornéo, les écoliers ont été équipés de masques faciaux pour les protéger contre la fumée et les cendres de feux allumés à Kalimantan, la partie indonésienne de Bornéo. En Indonésie, trois aéroports ont été fermés la semaine dernière pour manque de visibilité et, dans certaines régions, les automobilistes ont été contraints de circuler, de jour, lumières allumées.

Principales coupables, les sociétés de planteurs qui, surtout à Sumatra et à Kalimantan, brûlent les forêts tropicales ou ce qui en reste après l'intervention de coupes de bois. L'Indonésie est le premier exportateur mondial de contreplaqué. Trois cent mille hectares de forêts ont ainsi été brûlés depuis le mois de mai à Sumatra et à Kalimantan au cours d'une saison sèche plus sévère que d'habitude. En l'espace de trente ans, l'Asie a perdu la moitié de sa couverture forestière.

Le président Suharto a, en conséquence, interdit, le 9 septembre, la mise à feu des forêts. Le ministre indonésien de l'environnement a, de son côté, estimé que les incendies étaient pour l'essentiel le fait de compagnies qui dégagent ainsi des terres propres pour les plantations de palmiers à huile ou d'arbres à pâte à papier. Les cultures itinérantes sur brûlis, encore pratiquées par certaines ethnies, n'auraient que des effets secondaires. Le phénomène récurrent pourrait être aggravé cette année par l'ampleur d'El Niño, un réchauffement exceptionnel des eaux du Pacifique sud qui aurait notamment pour effet de prolonger la sécheresse en Australie et en Asie du Sud-Est.

Déjà, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où l'eau manque cruellement, une sécheresse exceptionnelle aurait fait 47 victimes. A Java, des rivières sont à sec et, dans le sud de Sumatra, vingt mille familles sont menacées par la disette. La prochaine récolte indonésienne de riz est sérieusement menacée si les pluies, attendues habituellement en septembre, ne se manifestent pas au plus tard en octobre. Entre-temps, les autorités malaisiennes ont déclenché une opération pour provoquer des pluies artificielles à l'aide d'injection de solutions salines dans les nuages. Mercredi, après le début de l'expérience, le ciel de Kuala-Lumpur a retrouvé sa couleur bleu azur. D'autres perturbations, jugées naturelles par les responsables de la météo, ont contribué à accroître la visibilité de deux à sept kilomètres.

La menace n'est pas, pour autant, définitivement écartée. Les météorologues se demandent si la puissance d'El Niño, cette année, ne risque pas de reporter de plusieurs semaines, voire de deux mois, des pluies qui, selon les spécialistes, pourront seules mettre fin aux feux.

J.-C. P.

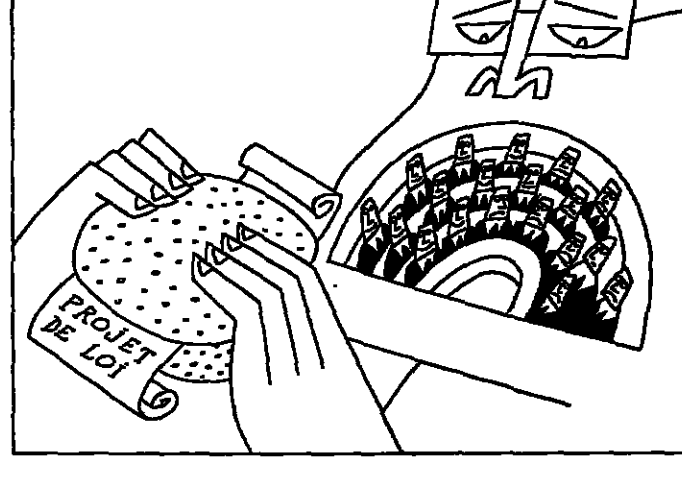
RENTRÉE En juin, la nouvelle Assemblée nationale ne s'était réunie que pour voter la confiance au gouvernement et pour deux séances de questions aux ministres. A partir du lundi 15 septembre, le travail législatif va commencer. Le premier projet en discussion, celui de Martine Aubry sur les emplois-jeunes, ne devrait pas soulever de grandes difficultés politiques. ● LA GAUCHE va devoir faire la preuve de son unité, le groupe socialiste ne disposant pas à lui seul de la majorité. Or, les Verts ont déjà fait entendre leur différence à propos du projet de réforme de la législation sur l'immigration. ● *LE SÉNAT va retrouver son rôle de place forte de l'opposition qu'il avait remplie lors des précédentes législatures socialistes.* La droite y est en effet *largement majoritaire* et dispose ainsi de la possibilité de compliquer l'action du gouvernement ; Charles Pasqua, notamment, compte en user.

Le gouvernement est confronté à ses premières épreuves parlementaires

La vraie rentrée de l'Assemblée nationale élue le 1er juin a lieu lundi 15 septembre. Ne tenant sa légitimité que du soutien des députés, le premier ministre a pris soin de s'assurer de la « cohérence » de sa majorité « plurielle »

APRÈS LA STUDIEUSE euphorie des premiers mois, *Lionel Jospin* va se trouver confronté, dès *lundi 15 septembre, à l'épreuve* parlementaire. Les quelques séances de questions d'actualité du mois de juin et les travaux des commissions n'ont constitué qu'un tour de piste. Gouvernement et Parlement entament véritablement la nouvelle législature lundi. Après une phase estivale où l'action gouvernementale s'est souvent limitée à un travail de préparation des réformes, la session extraordinaire devrait inaugurer le temps de la contradiction et de la contestation des projets de loi. Le *RPR et l'UDF vont avoir l'occasion* d'exercer concrètement leur rôle d'opposants et la solidarité de la majorité « plurielle » va subir sa première véritable épreuve.

Si le gouvernement semble redouter modérément une opposition affaiblie et divisée, en revanche, il met un soin particulier à s'assurer du soutien de sa majorité, le groupe socialiste ne disposant *pas, seul, de la majorité absolue.* Premier ministre de cohabitation, Lionel Jospin tire sa légitimité du rapport de forces favorable à l'Assemblée nationale. Si l'action du gouvernement est contestée dans l'hémicycle par ceux qui sont censés la soutenir, c'est le premier ministre qui est affaibli par rapport au président de la République. C'est pourquoi, intervenant aux journées parlementaires du PC, lundi 8 septembre, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a insisté sur la nécessaire *« cohérence »* du gouvernement et de la majorité. M. Jospin a, lui aussi, devant les élus socialistes, insisté sur cette notion de *« cohérence »* qui *« vaut pour tout le monde et à tous les niveaux : pour nos alliés, pour le Parti socialiste dans toute sa diversité, pour les groupes parlementaires ».* Le projet de loi emblématique de Martine Aubry créant 350 000 emplois pour les jeunes sera, *dès lundi à 10 heures, le premier* test de l'humeur du Palais-Bourbon. *La ministre de l'emploi* et de la solidarité a pris soin d'associer largement la commission des affaires sociales aux travaux préparatoires du texte. Les députés socialistes, communistes ou du groupe radical-citoyen-vert (RCV) ont tous reconnu les efforts du gouvernement, relayés par le président de la commission des affaires culturelles et sociales, Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis), et du rapporteur Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe) pour associer la base à la réflexion concernant les emplois-jeunes. Même le communiste orthodoxe Maxime Gremetz (Somme) a fini par accepter de voter le texte, plusieurs de ses amendements ayant, il est vrai, été adoptés par la commission.



PROJET « SYMPATHIQUE »

Les responsables de l'opposition, conscients qu'ils ne pouvaient traiter à la légère un projet bien accueilli par les jeunes, ont joué le jeu durant les travaux de la commission. *Roselyne Bachelot* (RPR, Maine-et-Loire), porte-parole *du RPR pour ce texte, a félicité* M. Bartolone dans les couloirs, pour sa façon de diriger les travaux des commissaires. Il n'en reste pas moins que le *« consensus »* espéré par Mme Aubry ne résistera pas à l'épreuve de la séance publique. Même si certains de leurs amendements ont été adoptés par la commission, la plupart des députés de l'opposition devraient voter contre un projet *« sympathique »* mais qui comporte, selon Pierre Cardo (UDF-DL, Yvelines), *« trop de points-clés qui ne collent pas ».*

Les députés de l'opposition ne seront pas plus à l'aise pour s'opposer *au projet de réforme du service* national qui prévoit la suppression du rendez-vous citoyen ; cette mesure n'a pas été contestée par Jacques Chirac qui reste le *« chef des armées ».* Mais c'est au sein de la majorité qu'est apparue la première fronde, mardi 9 septembre, à la commission de la défense. Son président, Paul Quilès, a fait adopter, contre l'avis du rapporteur et du gouvernement, un amendement qui prévoit d'attribuer un report d'incorporation à tout titulaire d'un contrat de travail.

La discussion, prévue pour la fin de l'année, *des projets de loi de* Jean-Pierre Chevènement (intérieur) *et Elisabeth Guigou (justice)* sur l'immigration présentent des risques d'agitation parlementaire nettement plus importants. La droite, qui jusqu'ici approuvait la modération du gouvernement sur le sujet, ne manquera pas, à quelques mois des élections régionales, de faire entendre sa voix. Mais c'est cette même prudence, qui pourrait aussi provoquer l'agitation de certaines franges de la majorité *« plurielle ».* Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis) regrette ainsi qu'il n'y ait pas eu de *« déminage »* auprès des députés socialistes sur ce projet. Les remous viendront sans doute surtout du groupe RCV qui regroupe notamment les six députés Verts, le parti de Dominique Voynet ayant vivement contesté la non-abrogation des lois Pasqua-Debré.

Entretemps, les députés auront examiné la *loi de finances* pour 1998 et la loi de financement de la *Sécurité sociale.* Dominique Strauss-Kahn a eu beau, lors des journées parlementaires du PS, présenter son budget comme un *« carré magique »*, l'absence de marge de manœuvre financière du gouvernement ne pourra pas ne pas se traduire par des moments de tension. Outre l'humeur de l'opposition, l'attitude du rapporteur général du budget, le fabiusien Didier Migaud (PS, Isère), et du président de la commission des finances, Henri Emmanuelli (PS, Landes), est un élément non négligeable de l'atmosphère du débat budgétaire. Souvent ombrageux, ce dernier *s'est montré plutôt conciliant* avec le gouvernement lors des journées *parlementaires*, les 10 et 11 septembre. Une attitude liée, semble-t-il, à son intention de prendre la tête de la campagne régionale en Aquitaine. Les échéances électorales de 1998, le congrès socialiste du mois de novembre, sont aussi des paramètres non négligeables de la confrontation entre le gouvernement et le Parlement.

Fabien Roland-Lévy

Programme chargé

La session extraordinaire du Parlement débutera avec l'examen par les députés, lundi 15 septembre, du projet de loi sur l'emploi des jeunes. Les députés examineront ensuite, mardi ou mercredi, le projet de loi concernant les mesures urgentes à caractère fiscal et financier (MUFF), reprenant la hausse de l'imposition des bénéfices sur *les sociétés et des plus-values*, annoncée le 21 juillet. *Le projet de réforme du service national devrait venir en séance mercredi et pourrait être débattu jusqu'au lundi 22 septembre.* Outre certains accords internationaux, les députés se pencheront enfin, mardi 30 septembre, sur le projet sur la protection des mineurs et la prévention des infractions sexuelles.

Les sénateurs, eux, débattront du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des citoyens de l'Union européenne, puis de l'inscription automatique des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales.

Le Sénat se prépare à retrouver son rôle de bastion de l'opposition de droite

« IL EST TEMPS de remonter sur notre cheval ! » : à quatre jours de la rentrée parlementaire, Charles Pasqua est venu, vendredi 12 septembre sur RTL, battre le rappel de l'opposition. *Que ce mot d'ordre soit venu* d'un locataire du Palais du Luxembourg n'est pas l'effet du hasard. *Défaite aux élections* législatives, la droite occupe toujours les deux tiers de l'hémicycle du Sénat, en passe de se transformer en camp retranché de l'opposition. Un bastion autrement plus solide que l'Elysée, à en croire l'ancien ministre de l'intérieur : constatant que le président de la République était obligé de *« prendre un peu de recul »* en raison de la cohabitation, M. Pasqua a ajouté : *« Nous, nous n'avons pas à cohabiter avec le gouvernement. Nous avons au contraire, chaque fois que cela est nécessaire, à dire en quoi les mesures prises par le gouvernement ne sont pas conformes à l'intérêt national. »*

Celui qui fut longtemps président du groupe néogaulliste au Palais du Luxembourg sait de quoi il parle. Lors des deux premières législatures socialistes – de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1993 –, il fit de cette chambre le fer de lance de l'opposition. La composition actuelle du collège électoral des sénateurs y garantit, en effet, la domination de la droite, qui est ainsi assurée de détenir, quoi qu'il arrive, au moins une des trois instances élues du pouvoir politique (présidence de la République, Assemblée nationale, Sénat). L'ancien ministre de l'intérieur est bien décidé à en user. Soulignant que le Parlement est *« le lieu où les idées se confrontent »*, il affirme qu'il n'y a *« pas eu de débat public »* depuis la constitution du gouvernement Jospin et prévient que *« les choses vont changer à partir du 15 septembre ».* Le président du groupe socialiste du Sénat, Claude Estier, a eu beau clamer son indignation, mercredi 10 septembre à Montpellier – *« Il n'est plus acceptable que l'une des deux Chambres soit vouée à ne jamais connaître d'alternance ! »* –, la gauche doit se faire une raison.

Fort discrète au lendemain des élections législatives, la majorité sénatoriale a mis à profit la période estivale pour se préparer à croiser le fer avec le gouvernement. *« On ne va pas se déjuger parce que la majorité a changé ! »*, s'exclame ainsi Josselin de Rohan, président du groupe RPR du Sénat. Ancien condisciple de Lionel Jospin, avec lequel il a *« noué des liens amicaux »* au lycée, puis à Sciences-Po et à l'ENA, M. de Rohan, qui voit dans le premier ministre un homme *« très sincère, honnête, intelligent et soucieux de l'intérêt général »*, n'a pas renoncé pour autant à s'opposer vigoureusement à la politique menée par le chef du gouvernement. *« Nous amenderons les textes amendables et nous voterons des questions préalables* [motion de procédure dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer] *pour les autres »*, prévient le sénateur du Morbihan.

« S'EN TENIR À LA LOI DEBRÉ »

La politique d'immigration sera sans doute le premier sujet sur lequel la droite sénatoriale aura à cœur de ne pas se « déjuger ». Trois mois avant l'examen du projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, on prédit ainsi déjà, dans les rangs du groupe centriste, que *« le Sénat s'en tiendra à la loi Debré ».* Le projet de loi sur l'emploi des jeunes embarrasse davantage les groupes de la majorité du Sénat. *« Nous amenderons fortement ce texte, qui comporte de nombreuses ambiguïtés, mais nous ne voterons pas forcément de motion de procédure »*, indique M. de Rohan. Au groupe centriste, on affirme prudemment *« s'orienter plutôt vers une opposition à ce texte »*, tout en notant que *« les élus locaux sont partagés ».*

Sur la question du cumul des mandats, sujet hypersensible au Palais du Luxembourg, on attend d'examiner à la loupe la future copie gouvernementale avant de se prononcer. Tout juste se félicite-t-on que la limitation du cumul n'intervienne qu'après les élections cantonales et régionales. Partagés entre le souci de conserver leurs mandats locaux et la volonté d'éviter l'obstruction par crainte de se couper d'une opinion très majoritairement favorable à cette réforme, les sénateurs disposent en la matière, de par la Constitution, d'un droit de veto *(lire ci-contre).*

Mais nombreux sont ceux au Palais du Luxembourg qui pensent que le gouvernement pourrait éviter cette difficulté en excluant d'emblée les sénateurs du dispositif afin de leur permettre de conserver une mairie ou une présidence de conseil général ou régional. La Constitution, qui indique que *« le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales de la République »*, serait l'argument avancé dans cette hypothèse.

Jean-Baptiste de Montvalon

Droit de veto

La Constitution n'accorde pas tout à fait les mêmes pouvoirs aux deux chambres du Parlement. *Par le jeu des navettes et* des batailles d'amendements, le *Sénat peut retarder l'adoption* d'un texte. Mais en cas de désaccord *persistant*, le *dernier* mot revient aux députés.

Les sénateurs ont des prérogatives particulières dans l'adoption des lois organiques. L'article 46 de la Constitution indique que lorsque celles-ci sont *« relatives au Sénat »*, elles doivent être votées *« dans les mêmes termes »* par les deux Assemblées. En outre, en cas de désaccord persistant entre députés et sénateurs, une loi organique ne peut être adoptée en dernière lecture par l'Assemblée qu'*« à la majorité absolue de ses membres »*. Enfin, l'article 89 impose qu'une révision constitutionnelle, avant d'être soumise à référendum, *soit adoptée dans* les mêmes termes par les deux Assemblées.

Les rapports de forces

A l'ASSEMBLÉE NATIONALE

● **Répartition.** La majorité gouvernementale comprend 319 députés socialistes, communistes, PRS, MDC, Verts, écologistes et divers gauche. Le groupe socialiste ne dispose pas, seul, de la majorité absolue (289 voix). L'opposition RPR, UDF et divers droite compte 253 députés. Cinq députés sont non inscrits.

Cinq groupes politiques se sont constitués au Palais Bourbon :

● **Socialiste.** Le groupe socialiste comprend 251 députés, dont 9 apparentés. Président : Jean-Marc Ayrault (Loire-Atlantique).

● **Communiste.** Le groupe communiste comprend 36 députés dont 2 apparentés. Président : Alain Bocquet (Nord).

● **Radical-citoyen-vert.** Le groupe RCV comprend 32 députés dont 14 PRS, 8 MDC, 6 écologistes, 3 PCR (Parti communiste réunionnais) et 1 DVG. Président : Michel Crépeau (PRS, Charente-Maritime).

● **RPR.** Le groupe RPR comprend 140 députés dont 6 apparentés. Président : Philippe Séguin (Vosges) en attendant l'élection de son successeur, mardi 16 septembre.

● ***UDF.*** *Le groupe UDF* comprend 113 députés dont 6 apparentés. *Président : François Bayrou (FD,* Pyrénées-Atlantiques).

AU SÉNAT

L'*actuelle majorité* ne peut s'appuyer que sur 91 élus (76 pour le *groupe socialiste*, et 15 *pour le* groupe communiste, républicain et citoyen), *sur les 321 que compte* le Sénat. La droite sénatoriale (RPR, Union centriste, Républicains et Indépendants) détient une *majorité écrasante*, avec 195 sièges.

Sept groupes sont constitués au Palais du Luxembourg :

● **Communiste républicain et citoyen** : 15 membres (PCF et MDC). Président : *Hélène* Luc (Val-de-Marne).

● **Union centriste** : 58 membres, dont 4 rattachés. Président : Maurice Blin (Ardennes).

● **Républicains et indépendants** : 44 membres, dont 1 apparenté et 2 rattachés. Président : Henri de Raincourt (Yonne).

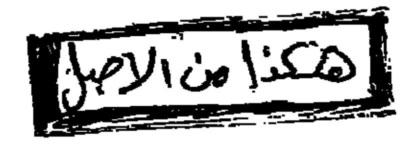
● **Rassemblement démocratique et social européen** : 21 membres, dont 1 *rattaché*. Une partie des sénateurs du groupe RDSE votent avec la majorité sénatoriale, l'autre avec l'opposition (14 sénateurs *UDF*, 2 *MDR*, 4 PRS et 1 divers gauche). Président : *Guy Cabanel (UDF-PSD ; Isère).*

● **Rassemblement pour la *République*** : 93 membres, dont 6 apparentés et 1 rattaché. Président : *Josselin de Rohan* (Morbihan).

● ***Socialiste*** *: 76 membres, dont 3* apparentés. Président : Claude *Estier (Paris).*

● **Réunion administrative des *sénateurs ne figurant sur la liste* d'aucun groupe** : 9 membres. *Président : Jacques Habert* (Français établis hors de France).





Mme Aubry rassure les défenseurs de la réforme de la Sécurité sociale imposée par M. Juppé

Le gouvernement veut réduire des deux tiers un déficit estimé à environ 30 milliards pour 1998

Les syndicalistes et les mutualistes qui avaient défendu la réforme de la Sécurité sociale s'inquiétaient de l'attitude du gouvernement. Les dirigeants de la CFDT, de la CGC, de l'UNSA, de la Mutualité française, notamment, ont été rassurés par Martine Aubry, qui les a reçus vendredi 12 septembre. Ils ont dorénavant la conviction que, si la ministre de l'emploi veut infléchir cette réforme, elle en conservera l'esprit et les principes.

GLOBALEMENT satisfaits : tel était le sentiment exprimé, vendredi 12 septembre, par les membres du comité « Vigi-Sécu », après leur entretien avec Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Créée début 1996 par la CFDT, la CGC, l'UNSA (syndicats autonomes), la Mutualité française, la Fnath (accidentés du travail) et l'Uniopss (organismes sanitaires et sociaux), cette instance s'est fixé comme objectif de veiller à la mise en œuvre effective du plan Juppé, qui prévoit notamment une réforme du mode de financement de la Sécurité sociale, l'instauration d'une assurance-maladie universelle et une régionalisation du système hospitalier.

Le changement de majorité en juin faisait peser, selon « Vigi-Sécu », de lourdes hypothèques sur l'avenir de la réforme. Un certain nombre d'entre elles ont été levées lors de l'entretien de vendredi, même si Mme Aubry entend bien revoir certains aspects du plan. Elle *« a réaffirmé sa volonté de maintenir les objectifs »* de la réforme *« sur le fond et d'en garder la méthode qui consiste à clarifier les rôles et les responsabilités des uns et des autres »* pour *« faire évoluer l'offre de soins »*, a assuré Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT. Il n'est donc pas prévu de revenir sur les rôles respectifs de l'Etat, du Parlement et des institutions de la Sécurité sociale tels qu'ils ont été fixés par la réforme constitutionnelle de février 1996 et les ordonnances d'avril 1996.

La ministre a confirmé la création d'un fonds destiné à accompagner la reconversion de certains hôpitaux, sans toutefois en préciser le montant. Les agences régionales de l'hospitalisation, créées par M. Juppé pour gérer ces restructurations, seront maintenues, mais le gouvernement souhaite reprendre la démarche qui avait présidé, en 1993-1994, à l'élaboration des schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS). Une équipe d'experts serait chargée, dans chaque région, d'évaluer l'adéquation des structures aux besoins de la population et de proposer des réformes en termes d'organisation (coopération hôpitaux-médecine de ville, etc.) et de santé publique (alcoolisme, suicides, etc.). Au printemps, des débats pourraient avoir lieu dans les régions, afin de préparer des états généraux de la santé qui se dérouleraient à l'automne 1998. Mme Aubry a aussi précisé que l'objectif du gouvernement était d'instaurer l'assurance-maladie universelle courant 1998, permettant ainsi une prise en charge de toutes les personnes résidant régulièrement en France. Selon Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, le gouvernement a décidé que la nouvelle tranche de CSG (remplaçant les cotisations maladie) sera déductible du revenu imposable.

Le 25 septembre, la commission des comptes de la Sécurité sociale devrait annoncer un déficit du régime général des salariés de plus de 30 milliards en 1998. Le gouvernement souhaite le réduire des deux tiers pour arriver à l'équilibre en 1999. Mme Aubry, très critique sur la manière dont le dossier du médicament a été géré jusqu'à présent, veut le reprendre afin de mieux articuler politique industrielle et politique de santé, et, notamment, favoriser le développement de nouvelles molécules et des produits génériques, qui sont moins chers que ceux dont ils sont la copie. Face à la persistance du déficit de la Sécu, qui devrait être sensiblement réduit en 1998, le gouvernement n'exclut pas que la Cades, organisme chargé de rembourser la dette accumulée par la Sécurité sociale entre 1992 et 1996, *« soit sollicitée pour remettre les compteurs à zéro »*, a expliqué le président de la CFE-CGC.

Dans une telle hypothèse, la durée du prélèvement (treize ans) créé pour assurer le remboursement de la dette sociale (RDS) – 0,5 % sur tous les revenus – devrait être allongée. Approuvant certains choix du gouvernement, Mme Notat et M. Davant ont regretté qu'il ait décidé de reporter à 1999 la modification de l'assiette des cotisations patronales afin que celle-ci ne repose plus seulement sur la masse salariale mais aussi sur la richesse créée par l'entreprise.

Jean-Michel Bezat

Le satisfecit de l'ordre des médecins

Le président du conseil national de l'ordre des médecins, Bernard Glorion, s'est félicité du caractère *« innovant et expérimental »* de l'accord sur les contrats de confiance patients-généralistes, dans un entretien publié le 12 septembre par *Le Quotidien du médecin*. Il relève que le *« patient garde le droit de se séparer de son médecin " référent " »*. Bien que le conseil de l'ordre ait, au printemps, émis des *« réserves déontologiques »* sur les conventions médicales, le docteur Glorion estime que les médecins ont fait preuve de *« sagesse »* en décidant d'adhérer *« massivement »* aux conventions.

Elvis Presley, pomme de discorde entre jeunes et anciens du Front national

LA LECTURE de la presse lepéniste réserve parfois quelques surprises. C'est le cas ce mois-ci avec la Lettre de Jean-Marie Le Pen, *Français d'abord* (première quinzaine de septembre), et *Agir*, l'organe mensuel du Front national de la jeunesse (FNJ), qui publient des articles parfaitement antagonistes sur un thème inattendu : Elvis Presley. A l'occasion de l'anniversaire du décès de la star américaine du rock'n'roll, les deux publications se lancent dans une lecture politique de sa vie et de son œuvre, livrant, ainsi, un échantillon des divergences au sein de l'extrême droite sur l'analyse de l'Amérique.

Pour Jean-Emile Neaumet, alias Milou, Elvis, pur produit américain, n'était que mensonge et mérite l'oubli. *« Les Etats-Unis se sont bâtis en volant les terres des Indiens. Elvis a bâti sa carrière en volant la musique des Noirs. Elvis est donc un authentique Américain »*, écrit ce jeune lepéniste dans *Agir*. Il ajoute : *« Elvis incarnait l'Amérique en bonne santé. Il est mort sur la cuvette des toilettes, alors qu'il pesait plus de 100 kilos. Elvis a fait des déclarations publiques contre la drogue. Il a passé la moitié de sa vie à se shooter. Elvis disait qu'il aimait l'armée, il a passé son service militaire en boîtes de nuit. »* Le rock'n'roll n'est pas en cause. La preuve : *« Les véritables rockers n'aiment pas Elvis. Ils préfèrent Eddie Cochran et Gene Vincent. »*

A l'inverse, P. R., qui signe l'article de *Français d'abord* (le service de presse du FN ne peut pas dire qui se cache sous ces initiales), aime Elvis : *« Un grand artiste dans un genre mineur, mais promis à un grand avenir. »* Son attrait pour le chanteur est d'autant plus grand qu'il assure que le « King » représentait tout ce que la gauche n'aime pas, et donc ce que le FN doit apprécier : *« Elvis était une voix de l'Amérique profonde, blanche et conservatrice, celle que les cosmopolites n'aiment pas. C'est pour cela que nous aimons Elvis. »* Il reconnaît qu'Elvis *« était une vitrine des States bien vulgaire (...), pleine de mauvais goût »*, mais il qualifie cette vulgarité de *« séduisante »*, et le mauvais goût de *« plein de charme »* ! Dans une suprême envolée, l'auteur de l'article compare le chanteur à Louis II de Bavière, *« qui fut, lui, une incarnation d'un rêve juvénile avant de finir tragiquement dans la folie et l'embonpoint »*.

Les modèles de Milou sont ailleurs. Son héros, c'est Vince Taylor qui *« était toujours vêtu de noir et avait l'œil méchant »*. *« Il a passé mai 68 planqué dans sa chambre d'hôtel. Il était persuadé que les Chinois allaient envahir Paris »*, écrit-il, admiratif.

Christiane Chombeau

Jean-Marie Le Pen chahuté à Vitrolles

POUR SA PREMIÈRE VISITE, que le FN qualifie de *« privée »*, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône) depuis la victoire de Catherine Mégret, sa candidate aux élections municipales, Jean-Marie Le Pen a été accueilli, le 12 septembre, par deux cents manifestants anti-FN devant l'entrée de l'hôtel de ville. Il a été atteint par un œuf. *« J'ai pu constater que les difficultés rencontrées par Bruno et Catherine Mégret à Vitrolles sont bien réelles »*, a indiqué M. Le Pen, estimant que *« les menaces et intimidations dont M. et Mme Mégret sont l'objet relèvent de méthodes du fascisme rose »*. Au sujet de l'action de la police nationale à Vitrolles, que l'équipe municipale avait qualifiée de *« laxiste »* dans une pétition adressée au préfet, M. Le Pen a déclaré : *« Si elle avait fait son travail, je n'aurais pas reçu un œuf. »*

Julien Dray exprime ses « divergences de fond »

INVITÉ du « Rendez-vous des politiques » qui sera diffusé dimanche 14 septembre sur France Culture, Julien Dray, député PS de l'Essonne et animateur de la Gauche socialiste, a justifié ses critiques à l'égard du gouvernement auquel l'oppose une *« divergence de fond »* sur *« l'ampleur et la rapidité des changements à apporter »*. Selon lui, *« le mal qui touche la société française – ce que j'appelle le chômage de masse – menace aujourd'hui la démocratie et la République »*. Il a exprimé son opposition aux privatisations. *« Air France est imprivatisable*, a-t-il dit, *personne n'en veut aujourd'hui, sinon par appartements. Quant à France Télécom, j'ai combattu la loi de 1996 pendant quatre jours et quatre nuits à l'Assemblée nationale, avec Ségolène Royal notamment. Je n'ai pas changé d'avis. »* M. Dray a qualifié de *« dogme débile »* le *« ni-ni »* mitterrandien. *« Je préfère le " et-et "*, a-t-il ajouté. *« Je vois maintenant que la formule est à la mode. J'en revendique les droits d'auteur. »*

DÉPÊCHES

■ **ENA : le président de la République, Jacques Chirac**, signe l'éditorial d'un numéro spécial de la revue mensuelle des Anciens élèves de l'ENA (août-septembre 1997), consacré à l'investissement international en France. Ancien élève de l'école, promotion Vauban (1959), le chef de l'Etat appelle la *« haute fonction publique »* à *« discerner l'intérêt de la France, loin au-delà des frontières de l'Hexagone »*. *« La France est le quatrième exportateur et le cinquième investisseur dans le monde et toute attitude de repli serait contraire à son intérêt »*, ajoute M. Chirac.

■ **CUMUL : Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine**, a déclaré le 12 septembre sur RTL : *« A partir du moment où l'on est au gouvernement, on ne doit pas diriger une grande ville ou un exécutif. »* Pour le reste, le non-cumul des mandats lui semble *« une très mauvaise idée (...). Le scrutin d'arrondissement a pour but de rapprocher l'élu de l'électeur. Comment peut-on être le plus près possible des préoccupations des gens, sinon en dirigeant une commune ? Si l'on rompt ce lien, cela veut dire que l'on envisage peut-être une réforme du mode de scrutin. Il s'agit dans ce cas d'aller vers la proportionnelle et de redonner tous leurs pouvoirs aux partis »*.

■ **OPPOSITION : le délégué général du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF)** Hervé de Charette a invité, vendredi 12 septembre, l'opposition à *« reconnaître que le président de la République est, par sa fonction, l'inspirateur de son action en période de cohabitation »*. *« L'heure est venue pour nous tous de montrer que c'est autour du président Jacques Chirac que nous nous rassemblons pour mener le combat »* contre le gouvernement de Lionel Jospin, a-t-il déclaré.

■ **EUROPE : la commission des lois du Sénat** a modifié, vendredi 12 septembre, le projet de loi organique prévoyant le vote et l'éligibilité aux élections municipales des ressortissants de l'Union européenne résidant en France, en écartant notamment ceux qui n'y ont qu'une résidence secondaire. Les sénateurs, qui examineront le texte en séance publique mercredi 17 septembre, ont estimé que la possibilité de vote et d'éligibilité ne pourrait être accordée que si l'Etat d'origine accordait un droit équivalent aux Français sur son territoire, ce qui n'est pas le cas pour la Belgique et la Grèce.

CARNET

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 11 septembre sont publiés :

● **Professions libérales** : un décret fixant pour l'année 1997 les cotisations du régime de retraite de base et des régimes de retraite complémentaires des professions libérales.

● **Logement** : un décret relatif à la revalorisation des allocations de logement ; un arrêté revalorisant les plafonds de loyer à prendre en considération pour le calcul des allocations de logement ; un arrêté relatif au calcul de l'aide personnalisée au logement ; un arrêté relatif au calcul de l'aide personnalisée au logement attribuée aux personnes résidant dans un logement-foyer.

● **Bretagne** : un décret portant renouvellement de classement du parc naturel régional d'Armorique.

Au *Journal officiel* du vendredi 12 septembre sont publiés :

● **Défense** : quatre arrêtés portant création au sein du ministère de la défense d'un conseil supérieur des études de défense, d'un comité d'orientation et d'évaluation des études amont, d'un comité des études à caractère opérationnel ou technico-opérationnel et d'un comité de coordination des études prospectives de défense à caractère politico-militaire, économique et social.

● **Déchéance** : une décision du Conseil constitutionnel constatant la déchéance de plein droit de Claude Pradille de sa qualité de membre du Sénat. La cour d'appel de Lyon avait privé l'ancien sénateur (PS) du Gard de ses droits de vote et d'éligibilité pour une durée de cinq ans, le 22 janvier. Cette décision est devenue définitive par une ordonnance du président de la chambre criminelle de la Cour de cassation en date du 3 avril.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme Pierre PELIGRY-PIGNET,
M. et Mme ZAOUI,
laissent à leurs petites-filles
Louise, Sophie et Melissa,
la joie d'annoncer la naissance de leur cousin

Adrien,

à Paris, le 30 août 1997, au foyer de
Yves et Laura PELIGRY-ZAOUI.

16, avenue de la Closière,
1410 Waterloo (Belgique).

Anniversaires de naissance

– Châlons-en-Champagne.

Le 15 septembre 1997.

Guillaume et Benoît
souhaitent un très joyeux anniversaire à

Hervé,

leur papa unique et préféré.

Mariages

Vanessa JEAN
et
Frédéric FIFER

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le 20 septembre 1997, à 15 heures, en la basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay (Yonne).

80, rue du Moulin-Fidel,
92350 Le Plessis-Robinson.

Mado Jean-Guilbert,
15, allée des Acacias,
92310 Le Plessis-Robinson.

Décès

– Gisèle et Claude Cabrillac,
ses parents,
Les familles Buisson, Collard, Defrance, Demacon, Dupuy, Malange et Sixte,
Ses camarades de l'ENA (promotion Droits de l'homme),
Ses collègues,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel CABRILLAC,
administrateur civil hors classe,
sous-directeur
aux collectivités locales
du ministère de l'intérieur,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 11 septembre 1997, à l'âge de quarante-trois ans.

« Car les choses visibles sont passagères et les invisibles sont éternelles. »
(II, Corinthiens 4-18.)

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 septembre, à 10 heures, en l'église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge, rue Charles-Péguy, à Palaiseau (Essonne), RER Lozère ou autoroute A 118, sortie Orsay.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille au cimetière du Bugue (Dordogne).

Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être adressés à la Ligue contre le cancer, CCP Paris 14120 30 W.

9, rue de l'Avenir,
91140 Villebon-sur-Yvette.

– Quincieux. Vaugneray (Rhône).

Les familles Plaisantin, Faveeuw, Laurent Zacharie,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

M. Maurice PLAISANTIN,
déporté résistant.

– Mme Paul Kirschenheiter,
son épouse,
M. Alain Kirschenheiter,
son fils,
dans la tristesse et l'espérance, font part du décès de

M. Paul KIRSCHENHEITER,
ENM promotion 1933-36,

survenu à Chambéry, le 3 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité et suivie de l'incinération au crématorium de La Balme-de-Sillingy, le 6 septembre.

33, avenue Jean-Jaurès,
73000 Chambéry.
6, rue des Tulipes,
57420 Fleury.

– Janou,
Olivier et Catherine,
Christophe et Dominique
et leurs enfants,
font part de la mort de

Edmond PÉRAY,
architecte DPLG,

survenue le 11 septembre 1997, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, quai de Montebello,
75005 Paris.

– Elizabeth et Christophe Serdet
ont la douleur de faire part du décès de leur grand-père,

Marcel RUEL,

survenu le 6 septembre 1997.

Il était bonté, compréhension, gentillesse...

Repose en paix, papi.

– Marie-Annick Chauffier,
sa compagne,
Pierre et Stéphane,
ses fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

André DUMAÎTRE,

survenu le 11 septembre 1997.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise.

30, rue Feydeau,
75002 Paris.

– Saint-Maur-des-Fossés.
Ousson-sur-Loire.

Roger VITALIS-BRUN

nous a quittés, le 31 août 1997.

Les obsèques ont eu lieu le 4 septembre.

– Safa Voldman,
son mari,
Claude, Danièle et Anne Voldman,
ses enfants,
Frédérique Veinberg et René Eksl,
ses belle-fille et gendre,
Sophie et Charles Voldman,
Juliette Pogorel-Voldman,
Jenny, Katia et Ariane Eksl,
ses petits-enfants,
Irène Mowszowicz,
sa cousine,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Irène VOLDMAN,

le 11 septembre 1997, à son domicile.

L'enterrement a lieu ce samedi 13 septembre, à 15 heures, au Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Alexandre-Dumas,
75011 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a cinquante-cinq ans,

Robert GOLDENBERG

était déporté dans le convoi n° 32 vers Auschwitz, où les Allemands l'ont exterminé.

Ni pardon ni oubli.

– Il y a trois ans, le 14 septembre 1994,

Mme Nadine SAMSON

quittait les siens.

Avis de messe

– A la mémoire de

Maurice SÉRULLAZ,

décédé le 14 août 1997.

Une messe sera célébrée le lundi 22 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Roch, Paris-1er.

Déjeuners/Débats

L'ASSOCIATION DES AUDITEURS DE FRANCE-CULTURE
organise
le samedi 20 septembre, à 12 h 30,
au restaurant du Centre Pompidou, à Paris,
un déjeuner-rencontre
avec
JÉRÔME BOUVIER,
président de la Société des journalistes de Radio-France.

Inscriptions à l'AFC,
10, avenue Jean-Jaurès,
92120 Montrouge.
Tél./Fax : 01-49-65-08-20.

Conférences

– Maître Robert Badinter donnera une conférence au Centre d'art et de culture de la rue Broca, espace Rachi, à propos de son livre : *Un antisémitisme ordinaire* (éd. Fayard), 39, rue Broca, Paris-5e. Tél. : 01-42-17-10-36.

ÉDUCATION Dans un entretien au *Monde*, Claude Allègre annonce les premières mesures destinées à améliorer l'efficacité des administrations centrales du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Les directions devraient passer de dix-neuf à dix et les effectifs seront allégés, passant de 3 200 à 2 000 ou 2 500. ● POUR LE MINISTRE de l'éducation nationale, l'apprentissage de la lecture doit redevenir la priorité. Afin d'*« éradiquer l'illettrisme »*, une circulaire en préparation précisera que les enseignants doivent lui consacrer la moitié du temps scolaire en cours préparatoire. ● DANS UNE NOTE DESTINÉE AUX RECTEURS, le ministère précise ses instructions sur la mise en œuvre du plan emplois-jeunes. Ce texte énumère les missions qui seront affectées aux jeunes et leur mode de recrutement.

M. Allègre livre le mode d'emploi du « dégraissage du mammouth »

Dans un entretien au « Monde », le ministre de l'éducation annonce une réduction du nombre et des effectifs des directions de l'administration centrale. L'objectif est de parvenir à une gestion « plus proche du terrain »

« Vos déclarations sur l'absentéisme et les congés-formation ont suscité l'indignation des syndicats. Etait-il judicieux de les provoquer, surtout le jour de la rentrée ?

– Je ne cherche pas à m'opposer aux syndicats. Au contraire, je veux mobiliser les enseignants. Il fallait donner un signe fort aux parents pour faire comprendre que l'enfant *est au centre du système éducatif*. Tout le monde est d'accord sur le principe, mais personne n'en tire les conséquences. *Cela change* totalement la perspective et c'est une véritable révolution.

» *Il faut agir* vite pour *que* l'objectif du zéro défaut dans l'éducation, avec un professeur dans chaque classe, soit atteint pour la prochaine rentrée. Or, je sais que les discussions avec les syndicats sur cette nouvelle organisation vont durer plusieurs mois. Je le répète : je pense sincèrement qu'une grande majorité des enseignants fait un boulot formidable, mais 1 % d'erreurs pénalise 130 000 à 140 000 élèves. Ce n'est pas acceptable.

– Malgré leurs protestations, les syndicats ont répondu favorablement à votre proposition d'une table ronde. Est-ce le début d'une nouvelle ère de relations ?

– Je les respecte, sans les *contraindre. Je ne prends pas de dé*cision sans recueillir leur avis. A ce jour, je n'ai rédigé ni circulaire ni décret et je n'ai pas proposé de nouvelle loi. Prenez l'exemple des emplois-jeunes. Les syndicats étaient divisés, mais ils ont participé à leur définition ainsi qu'à leur mise en place. Et aujourd'hui, tout le monde constate que la formule est bonne. La modification des rythmes ? Personne ne voulait en entendre parler mais, depuis, les syndicats se sont rendu compte que les parents réclamaient de ne pas interrompre les expériences. Je crois que la base avance et que les organisations suivront. En ce qui concerne la formation continue, il n'est évidem*ment pas question de la diminuer*. Bien au contraire. Mais elle ne doit pas être développée au détriment des élèves.

– Est-ce la contrepartie que vous demandez après la revalorisation adoptée par *Lionel Jospin* en 1989 qui n'a pas été menée jusqu'au bout ?

– Lionel Jospin a opéré avec clarté et générosité. Il a réalisé des avancées historiques, et on ne lui a pas rendu justice. Je crois qu'il faut bouger très fortement si l'on veut obtenir une amélioration quantitative. Cela dit, une des raisons de la mauvaise humeur des enseignants provient, depuis 1993, du coup de frein décidé par la droite. J'ai commencé à rétablir progressivement le passage du statut des instituteurs à celui des professeurs d'école. L'an prochain, j'ai bien l'intention de l'accélérer.

– N'y a-t-il pas d'autres dysfonctionnements plus impor*tants que l'absentéisme et la for*mation continue des enseignants ?

– Les parents ne supportent pas que l'école donne l'impression d'abandonner les enfants. Avoir un professeur en face de chaque classe, c'est le moins que l'on puisse exiger.



CLAUDE ALLEGRE

Et ce n'est pas uniquement une *question d'administration et de ges*tion des remplacements. Notre priorité est de rendre l'école accueillante pour tous et tout le temps. Ouvrir l'école maternelle aux enfants de deux ans est très populaire, mais surtout important sur le plan pédagogique. Avec Ségolène Royal, nous considérons qu'il s'agit d'une nécessité pour développer le vocabulaire avant l'apprentissage de la lecture. Or, je veux que tous les enfants sachent lire. Nous voulons éradiquer l'illettrisme. La lecture doit redevenir la priorité et nous nous apprêtons à rédiger une circulaire pour que les enseignants y consacrent la moitié du temps au cours préparatoire, sous diverses formes.

– Vous avez indiqué que l'amélioration du système éducatif passe par la réforme de l'administration. Comment comptez-vous « dégraisser le mammouth » ?

– La réforme *que j'ai promise* va se mettre en place dans les prochains jours. L'actuelle administration compte dix-neuf directions et délégations. C'est une organisation illisible. Il n'y aura donc plus que dix directions, dont les responsables tiendront des réunions communes avec le cabinet. Cette nouvelle structure est destinée à diminuer encore. Une direction sera chargée de la gestion des personnels enseignants, de la maternelle au supérieur, tandis qu'une autre s'occupera des personnels administratifs, techniques et d'encadrement. *Lorsque la déconcentration sera* achevée, ces deux directions ne feront qu'une. Une direction de l'ad*ministration sera chargée de mettre* en œuvre la déconcentration. C'est celle-là, notamment, qui va avoir à rendre les administrations centrales plus sveltes.

» Les directions que je qualifierais d'« opérationnelles », par rapport aux directions fonctionnelles, regroupent une entité pour les écoles, les collèges et les lycées, une direction de l'enseignement supérieur, une pour la recherche, une pour la technologie. Enfin, une direction « horizontale » s'occupera de la programmation, *du développement* et de l'aménagement. Elle comprend l'ancienne direction de l'évaluation et de la prospective, mais aussi le pilotage du plan universitaire, la suite d'Université 2000, ainsi que la gestion déconcentrée des équipements de recherche. Enfin, il y aura une direction juridique légère d'une trentaine de personnes et une délégation internationale.

» L'objectif est de parvenir à une gestion plus proche du terrain et d'assurer l'égalité républicaine entre les académies. Le paradoxe, c'est qu'avec une gestion centralisée une inégalité épouvantable règne entre les régions. On ne gère pas le personnel avec des ordinateurs.

– Cette restructuration s'accompagne-t-elle de changements de personnes ?

– *Parmi* les *dix* directeurs, sans doute y aura-t-il un mélange d'anciens et de nouveaux. Je souhaite que quatre femmes soient nommées à cette fonction, ce qui est une révolution dans cette maison puisqu'il n'y en avait aucune précédemment. L'objectif, à terme, est de diminuer l'effectif des « centrales », c'est-à-dire de passer de 3 200 à 2 000 ou 2 500 personnes. Ces départs vers les régions, les universités ou les établissements se feront sur la base du volontariat. Je veux inciter sans contraindre.

> Il fallait donner un signe fort aux parents pour faire comprendre que l'enfant est au centre du système éducatif

– Quel sentiment vous inspire l'afflux massif de candidats pour *les emplois-jeunes dans l'éducation nationale* ?

– *Je suis content* d'avoir commencé très vite car, on le voit aujourd'hui, il existe une attente fabuleuse. Je suis aussi *surpris* par l'afflux des candidats. Dans l'académie d'Aix-Marseille, où quelque deux mille emplois-jeunes seront affectés, on attend quinze mille candidats et certains d'entre eux sont bourrés de diplômes. Le malaise de l'emploi des jeunes est plus profond que ce que les statistiques nous disent.

– Bon nombre de candidats semblent vouloir, à terme, rester dans l'éducation nationale...

– Il faut d'abord voir comment ces jeunes prendront leur place dans les établissements. A partir de janvier, un système de formation pour les emplois-jeunes sera prévu. J'ai bien l'intention de faire en sorte que ceux qui sortiront dans cinq ans *aient un métier, mais pas forcément* dans l'éducation nationale. Les directeurs d'IUFM devront assurer une formation continue pour les personnes qui souhaiteront devenir enseignants. Mais nous travaillons aussi avec le ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, etc.

» J'ai une chance très grande, car 44 000 postes seront disponibles, de la maternelle au supérieur, essentiellement par le biais des départs à la retraite. Et ce nombre va croître. On a donc la potentialité d'absorber dans l'avenir beaucoup de jeunes s'ils en sont capables, car le métier d'enseignant est difficile et de*mande beaucoup de qualités.* »

Propos recueillis par Sandrine Blanchard, Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

La déconcentration commencera dès la fin de cette année

FRIANDES de symboles, les réformes de l'administration répondent généralement à deux objectifs : mettre en place l'outil propre à exécuter une politique et installer les hommes qui la mèneront. Les changements que propose aujourd'hui Claude Allègre pour l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale ne font pas exception.

Dégraisser, assouplir, muscler le « mammouth » : la métaphore a filé toute seule, tant l'*expression a frappé l'opinion, répondant à l'idée* que l'on se fait de l'administration de l'éducation nationale. En passant de dix-neuf à dix directions, le *ministre de l'éducation nationale, de la* recherche et de la technologie, entend donc bien montrer une volonté de resserrement. Pour un si vaste portefeuille – une première rue de Grenelle – il n'y aura pas davantage de directions, mais presque deux fois moins.

En *« volapük Ed.Nat. »*, selon l'expression de Claude Allègre, la cure d'amaigrissement du mammouth s'appelle la déconcentration. Il s'agit de confier davantage de décisions au terrain. Une *« direction de l'administration »*, nouvellement créée – les esprits malins ne manqueront pas de soulever cet apparent paradoxe – sera chargée de mettre en œuvre ce transfert de compétences. Elle aura notamment à imaginer les changements informatiques qui pourraient découler de la déconcentration des nominations des enseignants du secondaire, le « mouvement ». Pomme de discorde entre le ministre de l'éducation et le SNES, principal syndicat du second degré, la déconcentration du mouvement reste un dossier délicat sur lequel la direction des personnels enseignants aura également à se pencher.

La direction de l'administration aura la responsabilité des personnels de la centrale et des rectorats, ainsi que de l'informatique de gestion du ministère. Théoriquement, à terme, elle devrait se borner à des fonctions de pilotage et de contrôle, puisque la gestion de masse ne se fera plus à Paris. *La politique d'information et de communica*tion du ministère, jusqu'à présent confiée à une direction à part entière, lui revient aussi.

« RUE DUTOT »

Une direction de la technologie est créée, que les *attributions ministérielles nouvelles* de Claude Allègre justifient. Elle devra valoriser les résultats de la recherche publique, la coopération technologique avec les entreprises et assurer le suivi du programme-cadre de recherche et de développement. Quant à la direction de la recherche, elle devrait, entre autres, instruire les propositions relatives au budget civil de recherche et de développement. La direction de l'évaluation et de la prospective, créée en 1986 par René Monory, voit ses compétences s'élargir à *« la stratégie d'implantation sur le territoire national des activités de formation et de recherche »*. Pour le reste, il s'agit davantage de regroupements de directions existantes : ainsi, tous les personnels enseignants seront-ils gérés par la même entité.

Le ministre de l'éducation nationale n'en est pas à son coup d'essai. En 1989, lorsqu'il était conseiller spécial de Lionel Jospin, il avait réorganisé avec succès la « rue Dutot », siège de l'administration de l'enseignement supérieur. L'objectif était alors de construire un outil qui lui permettrait de lancer et de suivre le plan Université 2000. Il avait ainsi créé une direction d'aménagement de la carte universitaire et mis en place une solide direction pour la recherche et les *études doctorales*.

L'actuelle réforme, dont l'un des objectifs quantitatifs est de faire passer, dans la concertation, *les effectifs de la « centrale » de 3 200 à* 2 500 ou 2 000 personnes, devrait commencer à se mettre en place dès la fin de l'année. Le 20 octobre, un comité technique paritaire permettra la discussion du projet de décret entre le ministère et les syndicats. Puis, après examen par le Conseil d'Etat, le texte devrait paraître début décembre, moment où seront nommés les nouveaux directeurs. Après deux mois de concertation avec les personnels, ceux-ci devraient proposer une nouvelle organisation de leurs bureaux. Des départs ont déjà eu lieu au mois de septembre : le prédécesseur de Claude Allègre, François Bayrou, avait proposé le transfert de trois cents personnes de l'administration centrale vers les universités. Cette suggestion avait recueilli largement plus de candidats que de postes.

B. G.

Une note de service précise la mise en place des emplois-jeunes

UNE NOTE de service à l'attention des recteurs, donnant les instructions pour la mise en œuvre du plan emplois-jeunes dans l'éducation nationale, sera soumise pour avis, mardi 16 septembre, au comité technique paritaire ministériel. Ce *texte énumère les fonctions qui* seront attribuées aux jeunes recrues (*Le Monde* du 12 septembre) et précise qu'un collège support sera désigné dans chaque circonscription comme employeur. Le jeune exercera ses missions sous l'autorité du directeur de l'établissement où il sera affecté. La période d'essai est fixée à un mois.

Les écoles candidates à l'accueil d'aides-éducateurs seront autorisées à organiser une demi-journée consacrée à l'élaboration de leur projet. Les inspecteurs de l'éducation nationale seront chargés de transmettre à l'inspecteur d'académie la liste des établissements susceptibles de recevoir des emplois-jeunes. *« Le saupoudrage doit être évité. Le principe général est fondé sur l'attribution d'un emploi-jeune pour deux ou trois classes »*, indique la note de service.

Après avoir opéré un premier tri parmi les dossiers de candidature, les recteurs devront fournir aux écoles et aux collèges une liste de trois ou quatre candidats pour chaque emploi créé.

RECRUTEMENT

« Les opérations de recrutement seront réalisées par l'équipe pédagogique en charge du projet, sous la présidence de l'inspecteur de l'éducation nationale dans le premier degré et sous celle du chef d'établissement dans le second degré », précise le ministère. En outre, les recteurs devront avoir *« le souci d'informer les organisations représentatives des critères de choix des projets et des opérations de recrutement »*. Le contrat d'embauche, annexé à la note de service, stipule que le jeune a *« vocation à bénéficier, pendant son temps de travail, d'une formation »*, mais aucune précision n'est donnée quant à sa durée.

S. Bl.

Trois spécialistes de l'hémophilie mis en examen dans l'affaire du sang contaminé

LE JUGE chargé d'instruire l'affaire du sang contaminé, Marie-*Odile Bertella-Geffroy, a mis en* examen, il y a plusieurs semaines, trois médecins spécialistes de l'hémophilie. Le docteur Bernard Boneu, responsable du laboratoire d'hématologie de l'hôpital Purpan (Toulouse), l'a été pour empoisonnement, tandis que le docteur Jean Ducos, ancien directeur du centre régional de transfusion sanguine de *Toulouse et ancien président de* la commission nationale consultative de la transfusion sanguine, et le docteur Marie-José Larrieu, qui exerçait à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre à l'époque des faits, l'ont été pour complicité. En mars, sept spécialistes de l'hémo*philie avaient*, eux aussi, *été mis* en examen dans ce dossier.

Ces médecins se voient reprocher d'avoir continué à prescrire aux hémophiles, jusqu'en sep*tembre 1985, des dérivés san*guins non chauffés, alors que la contamination de ces produits par le virus du sida était connue d'eux dès la fin du mois de décembre 1984. Le 22 novembre 1984, le docteur Jean-Baptiste Brunet avait ainsi signalé au comité consultatif de la transfusion sanguine l'existence des premiers cas de sida chez les hémo*philes, ajoutant que des études* prouvaient l'inactivation du virus après chauffage des dérivés sanguins.

Dès le 5 novembre 1983, le docteur Ducos avait entrepris de *« dédramatiser »* le sida : rappelant devant l'Association française des hémophiles qu'aucun hémophile n'avait été été contaminé par le virus du sida, il avait ajouté, selon le rapport de l'Igas sur la contamination des hémophiles, *que, « dans notre pays où le don du sang est gratuit, il ne semblerait pas y avoir de donneurs à risque »*.

« CARENCE COLLECTIVE »

De nombreux autres médecins, et non des moindres, partageaient alors cette opinion. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, le président de la Société *nationale de transfusion san*guine ne fut pas, par la suite, de ceux qui tentèrent à toute force de convaincre de la nécessité d'arrêter la prescription des produits antihémophiliques non chauffés.

Le 20 juin 1985, le docteur Michel Garretta, directeur du CNTS, avait indiqué que le Comité de l'hémophilie était *« prêt à accepter »* une *« phase intermédiaire courte »* pendant laquelle, en attendant *« la montée en puissance des produits chauffés »*, il était possible de continuer à utiliser des produits *« éventuellement contaminés par le virus du sida »*.

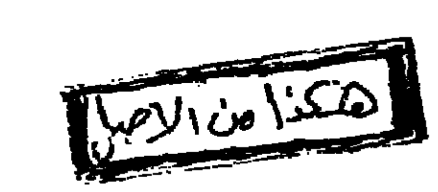
Le 27 juin 1985, *« très préoccupé »*, le docteur Ducos avait écrit au professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, pour l'inciter à ne pas attendre le 1er octobre 1985 pour cesser de rembourser les concentrés sanguins potentiellement contaminés. *« Nous savons en effet que, tous les jours, nous injectons des produits sanguins (...) qui provoqueront une séroconversion chez le receveur, qui pourra à son tour contaminer ses proches. De combien de sidas serons-nous responsables ainsi ? »* Il ajoutait : *« Je crains également les conséquences juridiques de ce qu'on pourrait appeler notre carence collective. »*

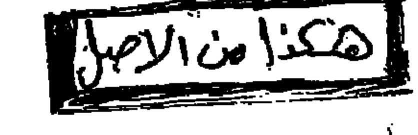
Le cas du docteur Boneu est différent. Le 5 juillet 1985, il avait écrit au docteur Ducos. *« Il a été envisagé d'interdire la délivrance de produits non chauffés à partir d'octobre 1985 en raison du risque de contamination virale. (...) Ma conscience professionnelle me dicte qu'il est nécessaire d'interdire dès aujourd'hui la délivrance de produits non chauffés pour tous les hémophiles, quitte à importer massivement, et de façon transitoire, pendant un ou deux mois, les produits chauffés auxquels les hémophiles peuvent prétendre, en attendant que le réseau transfusionnel français soit autosuffisant... En conséquence, je vous demande de faire état de cette lettre auprès des autorités compétentes pour que la distribution des produits non chauffés soit immédiatement arrêtée au profit des produits chauffés de fabrication étrangère. »*

Le docteur Ducos avait transmis cette lettre au secrétaire d'Etat à la santé, Edmond Hervé, le 11 juillet 1985, ajoutant : *« Je crains que nous ne puissions faire admettre facilement aux hémophiles LAV+* [séropositifs] *qu'ils peuvent recevoir actuellement, et pour quelques mois encore, des produits non chauffés. Qu'arrivera-t-il si la production française de produits chauffés n'est pas suffisante pour suivre la demande ? »*

Le 24 juillet 1985, un arrêté autorisant *de facto* l'usage des produits non chauffés jusqu'au 1er octobre 1985 était publié au *Journal Officiel*.

Franck Nouchi





La communauté homosexuelle se mobilise contre la fermeture de cinq boîtes de nuit

Une manifestation est prévue dimanche 14 septembre à Paris

Une manifestation contre la fermeture de cinq boîtes de nuit parisiennes fréquentées par une clientèle homosexuelle aura lieu, dimanche 14 septembre, à Paris. Ces établissements ont été fermés, à la fin du mois d'août, pour une période de six mois, par un juge d'instruction de Paris qui enquête sur un trafic d'ecstasy. Les avocats de ces établissements ont déposé un recours devant la chambre d'accusation.

« PARIS, capitale de l'ennui, halte à la discrimination, stop à l'amalgame, non à l'homophobie ! » L'appel à manifester du Syndicat national des entreprises gays (SNEG) est clair. Dimanche 14 septembre, les manifestants protesteront, rue de Rivoli, à Paris, contre la fermeture, pour six mois, de cinq boîtes phares des nuits gaies parisiennes : le Queen aux Champs-Elysées, le Cox, dans le Marais, l'Enfer à Montparnasse, les Follies Pigalle à Pigalle, et le Scorpion, boulevard Montmartre (*Le Monde* du 30 août). Dimanche 7 septembre, ils avaient été près de 2 000 à répondre à l'appel du Centre gay et lesbien (CGL) et à manifester rue des Archives.

TRAFIC D'ECSTASY

Si certains établissements comme le Queen, les Follies ou l'Enfer étaient également fréquentés par une clientèle hétérosexuelle, c'est surtout la communauté homosexuelle qui se sent visée par cette décision judiciaire. Le magistrat instructeur, Danielle Ringot, a rendu son ordonnance de fermeture dans le cadre d'une enquête sur un réseau de trafiquants d'ecstasy. Onze personnes ont été écrouées pour trafic et neuf mises en examen pour usage de stupéfiants. Aucun patron d'établissement ni salarié n'a été mis en cause, ni entendu par le juge. Les avocats des boîtes de nuit ont d'ailleurs déposé un recours, non suspensif, devant la chambre d'accusation.

Dès le premier week-end suivant la fermeture, les réactions des auditeurs n'ont pas tardé sur FG, la radio gay à Paris. Depuis, l'émotion n'est pas retombée. *« Jeudi soir, on a eu plus de deux cents appels rien que sur cette question, contre la centaine habituelle, des petites annonces le plus souvent »*, raconte Alain Royer, journaliste sur Radio-FG. Comme le SNEG, il parle d'homophobie. *« Après l'Europride, certains ont voulu faire un serrage de vis pour aller dans l'autre sens : pédophiles au mois de mars, drogués au mois de septembre. »*

Pour Bernard Bousset, président du SNEG, la juge d'instruction n'a pas fermé des boîtes gays au hasard. *« Le Palace a été fermé pour le même motif*, remarque-t-il. *On trouve que ça fait un peu beaucoup. Les dealers, il n'y en a pas que dans les établissements gays. »* Il rappelle que les patrons de boîtes de nuit informent depuis plus d'un an le gouvernement sur leurs difficultés à lutter efficacement contre le trafic. *« Au SNEG, on a dénoncé les dangers de l'ecstasy, mais l'échange est incontrôlable. Au Queen, il y a 1 400 personnes tous les soirs. Comment voulez-vous contrôler tout le monde ? On ne va pas les accompagner aux toilettes. »*

Autre point sensible pour le SNEG, le coût financier de la fermeture. *« Ces établissements sont fusillés »*, souligne le responsable, Bernard Bousset. Le Queen, qui emploie une quarantaine de salariés et soixante intermittents du spectacle par mois, craint de ne pas tenir plus de deux mois sans déposer le bilan. En 1995, son chiffre d'affaires s'élevait à quelque 2 millions de francs par mois. Pour l'ensemble des établissements, la perte de chiffre d'affaires global serait de 100 millions de francs. *« Je n'ai pas de sympathie naturelle pour le SNEG, leur démarche est aussi commerciale, mais là, je trouve la situation très malsaine : pourquoi sanctionner les homos et pas les autres ? »*, s'interroge Frédéric Martel, auteur du livre *Le Rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, publié en 1996 au Seuil. Plus circonspect à l'égard d'un communautarisme gay, critique sur le Gay Pride, Frédéric Martel se veut plus nuancé sur l'usage du terme d'*« homophobie »*. *« Il n'y a pas de politique globale pour attaquer la nuit gay*, explique-t-il. *Cette mesure est individuelle, elle relève plutôt du préjugé et de la méconnaissance de la culture gay et de la toxicomanie. »* Il refuse de voir dans la mobilisation actuelle le signe d'une ghettoïsation de la communauté. *« Au contraire, des lieux comme le Queen avec une clientèle d'un tiers homo, d'un tiers de filles, d'un tiers d'hétéros hommes, sont des endroits d'échanges, symboles d'une vraie intégration des gays dans la société française. »*

VOIX DISCORDANTE

Comme toujours, Act Up apporte une voix discordante à cette quasi-unanimité. L'association a d'ailleurs fait retirer de l'antenne de FG des spots publicitaires annonçant sa participation à la manifestation de dimanche. Le désaccord porte sur l'attitude à adopter à l'égard de la drogue : le SNEG entend afficher sa bonne volonté anti-ecstasy, tandis qu'Act Up réclame ouvertement une libéralisation contrôlée de l'usage de ces stupéfiants. *« La fermeture de ces établissements, ce n'est pas un problème d'homophobie, c'est la législation sur la drogue »*, affirme Thomas Doustaly, trésorier d'Act Up-Paris, avant d'ajouter : *« Crier à l'homophobie, c'est bien pratique pour mobiliser les gays. »*

Vincent Hubé

Le « gouvernement des minorités », selon M. Lecoq

« Dès la fin du mois de juin, les priorités du gouvernement Jospin étaient connues : les homosexuels, les immigrés et les archéo-écologistes. En revanche, les familles et la défense nationale qui conditionnent la pérennité et l'identité de la nation française savent à quoi s'en tenir. » Jean-Pierre Lecoq, conseiller RPR de Paris et maire du VI[e] arrondissement, commence ainsi son éditorial titré *« Le gouvernement des minorités »*, du numéro de septembre du journal municipal *Notre 6e*. *« Le gouvernement Jospin est aujourd'hui l'otage des associations et des groupuscules trotskistes et gauchistes »*, ajoute-t-il avant de dénoncer le *« fameux contrat d'union civile »*. Après son éditorial, Jean-Pierre Lecoq ajoute un *nota bene* : *« Participant à différentes manifestations des JMJ, j'ai pu mesurer le calme, la gentillesse et la droiture de cette jeunesse exemplaire. Quel contraste saisissant avec le défilé de l'Europride, à la tête duquel plusieurs ministres s'étaient affichés… »*

Philippe Naigeon a été condamné à trente ans de prison

Le polytechnicien a plaidé sa cause sans avocat

PHILIPPE NAIGEON a été condamné, vendredi 12 septembre, par la cour d'assises de Paris, à une peine de trente ans de réclusion criminelle assortie d'une période de sûreté de vingt ans. Au terme de quatre heures de délibérations, la cour d'assises de Paris a déclaré ce polytechnicien coupable de l'assassinat de son épouse et de ses deux enfants de neuf et treize ans, tués le 19 mai 1994 à coups de marteau et de pistolet. Il a également été reconnu coupable de tentative d'assassinat sur sa fille Isabelle, alors âgée de six ans. Les magistrats de la cour ont prononcé la déchéance de l'autorité parentale du condamné sur cette enfant.

PROCÈS

Au cours de l'audience, les experts avaient décrit Philippe Naigeon comme une personnalité pathologique à structure paranoïaque, mais ils avaient finalement estimé qu'il était responsable de ses actes. En voulant plaider lui-même sa cause, sans avocat, Philippe Naigeon a pourtant fait éclater sa folie au grand jour. Pendant trois heures et demie, sa « plaidoirie » fut une suite de divagations pitoyables présentées dans des conditions affligeantes. S'exprimant d'un ton monocorde, la tête constamment baissée, il voulait répondre point par point à l'avocat général. Son discours ne fut en fait qu'une suite de digressions confuses sur des détails insignifiants. Sans jamais aborder les faits qu'on lui reprochait, il parla sans cesse de lui-même et de son amour pour ses enfants. Entre deux éclats de rire incongrus de l'accusé, la cour a ainsi pu apprendre qu'il était un bon partenaire au tennis et que son grand-père avait été l'un des premiers à se rendre en Egypte sur les pyramides.

Une gêne persistante a peu à peu saisi le public. Devant l'interminable discours délirant d'un malade à l'esprit profondément torturé, le débat se transformait progressivement en une sorte de voyeurisme embarrassant. Pour respecter les droits de la défense et permettre, malgré tout, l'émergence d'une certaine vérité, le président Didier Wacogne laissait Philippe Naigeon parler longuement. Celui-ci parvenait seulement à démontrer qu'il était sans doute bien plus malade que les experts ne l'avaient dit.

« PERSONNALITÉ PATHOLOGIQUE »

Il n'y eut donc pas de réelle défense et c'est bien inutilement que l'avocat général, Philippe Bilger, s'emportait en qualifiant Philippe Naigeon de *« bombe humaine d'irresponsabilité, de contentement de soi et de haine »*. Tout en relevant que le polytechnicien avait une *« personnalité pathologique »*, il ajoutait qu'il était *« responsable, car il ne s'était jamais déconnecté du réel »* et demandait la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans. *« Ce n'est pas parce que le crime est énorme que le criminel est irresponsable »*, concluait-il. La phrase du magistrat ne mériterait-elle pas d'être inversée ? N'est-ce pas, au contraire, parce que le crime est énorme que certains criminels souffrant de troubles mentaux sont jugés responsables ?

Maurice Peyrot

PORTRAIT



Philippe Noiret au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, pendant les répétitions de « Côtelettes », la pièce qui l'a convaincu de remonter sur les planches.

Après s'être consacré uniquement au cinéma pendant trente ans, l'ancien compagnon de Jean Vilar au TNP fait son retour au théâtre dans « Les Côtelettes », de Bertrand Blier. Le gentleman hédoniste saisit là l'occasion de revenir sur sa carrière

Philippe Noiret, comédien hors carte

IL prévient poliment : *« Je suis un homme bien ordinaire, vous savez, vous allez avoir du mal. Enfin, c'est bien d'avoir un article avant sa nécrologie dans* LeMonde. » Pour autant, Philippe Noiret reconnaît n'être pas particulièrement pressé de l'avoir, sa « nécro ». Nous non plus. Il est là dans sa loge, un dimanche après-midi, à tirer sur son gros cigare en regardant le plafond, les rayures du tissu sur les murs, les photos de sa femme, la comédienne Monique Chaumette, de sa petite-fille, de quelques-uns de ses chevaux et amis, qu'il avait hésité à placer sur le miroir, pour ne pas avoir l'air de s'installer, par superstition, au cas où *Les Côtelettes* ne marcheraient pas.

Il a le sourcil en pétard, porte la barbe, qui sied à la rondeur toute balladurienne de son visage, précédé d'un long nez de jouisseur, un organe puissant, non pas un pif, qui sonne petit et mutin, mais un blaze, noble et sonore, comme sa célèbre voix de bronze. Il porte une chemise en lin, un blue-jean, des bottes plus que parfaites. Il étire son mètre quatre-vingt-cinq dans un vaillant fauteuil Louis XVI, ne paraît pas trop angoissé de remonter sur les planches, trente ans après sa dernière apparition sur scène.

Qu'est-ce qui l'a convaincu, au fait, d'opérer ce retour ? *« La pièce. Elle est formidable. Le titre, c'est un titre à la Marcel Aymé, à la Jean Anouilh. A un moment, il y a une paire de côtelettes qui jouent un rôle dans le personnage de Michel Bouquet. Moi je suis Léonce, un ex-soixante-huitard qui a brassé beaucoup d'idées généreuses et à qui la vie a fait parcourir des chemins assez différents de ses idées. C'est l'heure du bilan, du constat, du divorce. C'est l'histoire d'un pauvre mec de gauche qui se retrouve en train de glisser à droite. »*

A soixante-sept ans, il est un peu plus âgé qu'un soixante-huitard, certes, mais le théâtre permet aux gens de grand talent de tricher. Sa jeunesse, Philippe Noiret l'a vécue assez sagement, en cancre paisible, chez les oratoriens. Il n'a pas eu le bac. Sur quoi bloquait-il ? *« Sur tout. Ça ne m'intéressait pas. J'étais rêveur, je lisais pas mal, je déconnais avec les autres cancres. L'avantage des oratoriens, c'est qu'ils s'occupaient des mauvais comme des bons. Un jour, le Père Bouyer m'a dit :* "Vous êtes nul en études, qu'est-ce que vous voulez faire ?" *J'ai dit :* "Peut-être acteur." *Ce n'était pas une vocation très claire. Il a fait venir Julien Green et Marcel Jouhandeau à l'un des spectacles que montaient les élèves. Ils m'ont trouvé quelques dons... »*

LE jeune homme suit à Paris les cours de Roger Blin, puis entre au Centre dramatique de l'Ouest, où il rencontre Jean-Pierre Darras. Ensuite, il joue dans une pièce de Lorca, *Dona Rosita, ou le langage des fleurs*, dans la première mise en scène de Claude Régy. *« Il y avait plein de beau monde : Gianni Esposito, Silvia Monfort. Notre rêve était d'entrer chez Jean Vilar au TNP. Avec Delphine Seyrig, on allait camper à Avignon, dans l'île de la Barthelasse, pour voir les spectacles. C'était inoubliable. On a vu la première du* Cid *avec Gérard Philipe, et* Lorenzaccio, *et* Le Prince de Hombourg... *Un jour, aux Noctambules, on apprend que Vilar auditionnait. On se précipite, à trois cents à peu près, et, là, Gérard Philipe m'a choisi. Je suis rentré au TNP en 1953, mon premier rôle a été de jouer un citoyen ordinaire dans* La Mort de Danton, *de Buchner. »* Parallèlement, il commence avec Jean-Pierre Darras une carrière au cabaret, à l'Ecluse, aux Trois Baudets, à la Villa d'Este, à l'Echelle de Jacob, où il crée un personnage de Roi-Soleil désopilant. *« Et puis j'ai quitté le TNP en 1960, j'ai monté* Un château en Suède, *de Sagan, et j'ai commencé à faire du cinéma,* Zazie dans le métro, *puis des rôles de plus en plus importants. C'est un des points que j'ai en commun avec d'autres sexagénaires un peu tapés comme Jean Rochefort ou Jean-Pierre Marielle : pour nous, jouer a d'abord été jouer au théâtre, dans une troupe. »*

Jouer un homme de gauche fourvoyé reste un rôle de composition. S'il revendique une « *sensibilité de gauche* », Philippe Noiret reconnaît qu'il aurait beaucoup aimé être un aristocrate : *« J'ai connu, je connais, de bons amis issus de très vieilles familles. C'est quelque chose que je leur ai toujours envié, cette connaissance d'où ils viennent, ce sens de leur lignée, ça me touche beaucoup. J'ai le cœur à gauche, mais je n'ai jamais milité. La politique n'a pas été une de mes préoccupations. Je ne m'y suis intéressé que tard, à la fin des années 60. Mai 68, c'était rigolo, imprévu. Je suis allé à quelques réunions, mais je n'ai pas pris ça vraiment à cœur, ni au sérieux. Il y avait un côté sectaire. Je n'ai jamais encaissé la façon dont on a traité Jean Vilar à Avignon cette année-là. On l'a conspué :* « Vilar-Salazar ! » *Il s'est fait quasiment molester, on lui a craché dessus. A cause de gens comme Julian Beck et son Living Theater... »*

Quant à l'humanitaire, ce n'est pas dans son tempérament non plus. Il ne se voit pas aller coucher avec les sans-papiers. Tout en reconnaissant bien du mérite à ceux de ses confrères qui le font parce qu'en général c'est mal interprété, on les soupçonne de vouloir se faire de la publicité. Mais ce n'est pas pour lui. *« Cela correspond à une faculté d'indignation que je n'ai plus, disons le mot. »* L'homme est pourtant connu pour avoir eu de saintes colères. Les dernières en date concernaient le Paris-Dakar. Il y a bien sûr des outrages de fond, qui durent, que l'on garde, des classiques comme la bêtise de la télévision ou celle des critiques : *« La critique, je ne la trouve pas très bonne. Mais c'est peut-être le fait de mon âge. On approche du comportement vieux con très rapidement, sans le sentir. L'autre jour, je me suis surpris en train d'accabler de jeunes comédiens sous des tonnes d'anecdotes. Je me suis dit : "Ouh là, stop !". »* Donc pas de colère pour aujourd'hui.

« C'est un des points que j'ai en commun avec d'autres sexagénaires un peu tapés comme Jean-Pierre Marielle ou Jean Rochefort : pour nous, jouer a d'abord été jouer au théâtre, dans une troupe »

En revanche, il est intarissable sur « la carte ». La carte est une notion inventée par son ami Jean-Pierre Marielle, qui, observant un jour le milieu parisien, en déduisit ceci, que Noiret reprend à son compte : *« Il y a un petit comité, un jury clandestin, une coupole mafieuse composée de gens influents des médias, du* Monde, *de* Télérama, *de* Libération *et deux ou trois outsiders, qui distribuent des cartes, dorées ou pas, assurant aux porteurs que quoi qu'ils fassent, pour leur plus petit pet, il y aurait de l'écho. Le coup de projecteur sera là. BHL a la carte. Il fait même partie de la coupole. Ah, son film a été assassiné... Peut-être qu'il ne l'a plus. Godard a la carte et Luchini aussi. Elle n'est pas synonyme de talent ou d'absence de talent. Il n'y a pas de référence autre que la décision de cette coupole. Moi, je n'ai pas la carte. Pas assez pensant, pas assez partie prenante. Mon comportement professionnel est trop erratique. Je n'ai pas d'étiquette. Tavernier n'a pas la carte. Dès qu'il fait un truc, « Libé » lui tombe dessus. Bertrand Blier a eu la carte du temps de* Buffet froid, *et depuis il l'a perdue. On peut hériter de la carte d'un autre. Par exemple, Jeanne Moreau a hérité de la carte de Simone Signoret. Elle est la tête pensante du métier, elle est la mémoire, elle a la distinction, le côté international. Dès qu'on a joué une fois à savoir qui a la carte, on ne s'arrête plus. »*

PHILIPPE NOIRET n'est pas assailli par les paparazzi, sauf parfois en Italie, où le public l'aime beaucoup et où il incarne une image du séducteur français, mûr et distingué. *« C'est un pays que j'adore, un peuple formidable. Leur façon de ne pas réagir pendant les années de plomb, de traiter le terrorisme par le mépris, ça rejoignait le comportement des Anglais pendant la guerre, qui continuaient à sortir pendant les bombardements. C'est un public très affectueux et respectueux, au bon sens du mot. »* Le respect qu'on doit à quelqu'un qui nous accompagne depuis longtemps, et par plus de cent dix films.

Quand il était jeune, Noiret admirait Cary Grant, Robert Mitchum, Gary Cooper. En 1959, il tourne son premier film avec Agnès Varda, *La Pointe courte*. Il se voit pour la première fois à l'écran : un ours de dos, les pattes écartées. Il se dit « plus jamais ! », mais, dès l'année suivante, il est dans *Zazie dans le métro*, de Louis Malle, *Ravissante*, de Robert Lamoureux, *Le Capitaine Fracasse*, d'André Hunebelle. Il apprend peu à peu à apprivoiser son gabarit majestueux. En voyant tourner Jean Gabin, il comprend comment ce dernier utilise sa corpulence pour exister, imposer sa « présence ». *« Il faut du temps pour accepter ce que l'on est. Ce n'est pas évident. On est là pour incarner un personnage, mais tant qu'on ne s'est pas accepté soi-même, on essaie de l'incarner sans utiliser tous ses moyens ou en cachant des choses de soi-même, alors qu'il faut être absolument nu et se dire : "Je suis comme ça." Je ne suis pas sûr d'y être parvenu, mais ça vient... »*

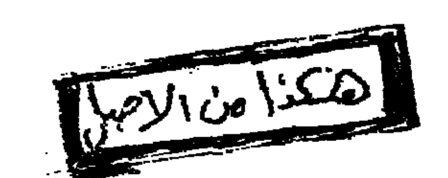
L'âge apporte aussi des satisfactions. Le grand bonheur d'un parcours comme le sien, dit-il, c'est aussi d'avoir eu le temps de rencontrer des gens comme Mastroianni, le plus grand comédien de son temps, celui qui avait la grâce. Avec le temps aussi, il a perdu le goût du spectacle, il va moins au cinéma et au théâtre. Il peut rester des heures en revanche à regarder les images de la vie. Il continue à incarner celui en qui les Français l'ont reconnu, moins le Régent débauché et somptueux du *Que la fête commence*, de Bertrand Tavernier, qu'*Alexandre le Bienheureux*, d'Yves Robert. Un hédoniste paresseux, un sage assez habile pour protéger son domaine réservé, qu'il soit à Paris ou dans l'Aude.

On le croit bon vivant, il laisse dire, mais ne boit plus que de l'eau depuis des années. *« Une décision de la Faculté. La famille était catastrophée : "Il va devenir chiant." Et puis non, pas plus qu'avant. On ne fait plus la fête, évidemment, mais il y a de bons côtés, on gagne en légèreté. »* Et il lui reste les joies du cigare, ses légendaires barreaux de chaise, des Punch et non, comme les gens riches, des Cohibas. *« Je ne suis pas particulièrement chien pour les dépenses, mais pas les Cohibas, ils sont scandaleusement chers ! »*

Côté dépenses, il faut bien aborder le chapitre des chaussures, une page douloureuse du livre de comptes qui aurait pu mettre en péril un ménage moins équilibré que le sien. Noiret voue un culte aux chaussures, il peut en parler des heures, il en a des dizaines toutes faites à la main, sur mesure, chez Lobb : *« Ce n'est pas le meilleur marché, mais je suis un grand maniaque. Quand j'ai commencé la collection, j'ai demandé la permission à ma femme, parce que c'est une folie. Mon père avait un bureau rue du Faubourg-Saint-Honoré et je passais devant chez Lobb. C'est là que j'ai attrapé le virus. Mon père était très élégant, un homme magnifique. J'aime l'artisanat, le travail fait par la main d'un homme plutôt que par une machine. Ces bottes sont un modèle qui porte mon nom désormais. C'est quand même une belle réussite dans la vie, ça vaut bien des Césars. Et M. Meilhan, rosiériste, a donné mon nom à une rose. Deux joies. »*

L'élégance est aussi une armure, une façon de se protéger. Noiret laisse courir les clichés autour de lui comme autant de capes sur lesquelles fonce le taureau médiatique. Noiret le bourru, Noiret le dandy à la voix d'or, Noiret l'homme de cheval, Noiret le débonnaire, etc. Ce sont des images qui ont un fond de vrai, qu'il a créées et qui continuent de leurs propres ailes. La plus tenace est celle du gentleman-farmer. Son ami Jean Rochefort a fait remarquer un jour que, lorsqu'on voit entrer Noiret, on imagine qu'il a des centaines d'hectares derrière lui. On ne prête qu'aux riches. Noiret a une grande maison et un pré pour quelques chevaux, quelques chiens. Il n'exploite pas, ne cultive rien. *« Farmer, sûrement pas. Quant à gentleman, ce n'est pas à un gentleman de le dire, je vous laisse juge. »* La réponse ne fait aucun doute. L'homme est un fidèle lecteur de la collection « Le Temps retrouvé », au Mercure de France, ce qui est chic, et un grand amateur de polars. La Série Noire, Rivages Noir, c'est sa littérature sur un tournage. *« Une de mes dernières fiertés est d'être l'acteur favori de James Ellroy, l'auteur d'*American Tabloid. »

Michel Braudeau
Photo : Pelletier/Sygma



Diana d'amour, Diana chasseresse

par Donald Spoto

SAMEDI dernier à Londres, ils étaient des millions de Britanniques et d'étrangers à se presser dans les rues et les parcs en pleurant, blottis silencieusement les uns contre les autres par petits groupes silencieux. On estime en outre à près de trois milliards ceux qui ont suivi la cérémonie dans le monde entier, tous portant le deuil d'une femme que très peu connaissaient. Diana, princesse de Galles, était morte, et c'étaient ses funérailles. Bien qu'elle ne fût plus membre de la première famille d'Angleterre, le monde extérieur semble l'avoir considérée comme la plus royale.

Notre époque n'avait jamais vu une telle désolation générale. Pour trouver un terme de comparaison, notre mémoire doit remonter aux morts soudaines de stars populaires telles que Rudolph Valentino, James Dean, Marilyn Monroe, Elvis Presley et John Lennon. Mais même l'attention internationale accordée à ces événements pâlit à côté des cérémonies de la semaine dernière.

Les raisons en sont multiples et complexes.

Tout d'abord Diana était un phénomène moderne, une star médiatique qui incarnait la généralisation universelle du culte américain de la célébrité, une personne qui n'est célèbre que du simple fait de la persistance de sa célébrité.

Avant de s'intéresser sérieusement à la situation des enfants martyrs, des sans-abri, des malades du sida et des victimes des mines antipersonnel, elle n'avait qu'une raison d'être : elle était là pour que nous la regardions, pour que nous la vénérions. Ces derniers temps, elle était aussi devenue quelqu'un à imiter.

Dès ses premières apparitions sur la scène publique, Diana s'est affirmée comme une personnalité neuve et vivante, originale et élégante, spontanée et accessible – toutes qualités qui manquaient précisément aux autres membres de la famille royale. Aussi les moindres émotions de Diana étaient-elles dûment enregistrées par l'oeil toujours présent des appareils photo. Un rire, un froncement de sourcils, un signe de colère, de plaisir ou d'ennui – chaque mot, chaque regard, chaque geste était analysé et interprété, chaque contact avec sa main était considéré comme une bénédiction. Aucun de ses actes n'était sans importance.

Très vite, on en a vu l'inévitable résultat : elle a été sensible au pouvoir de la presse et, en même temps, elle ne l'a pas supporté. De plus en plus exposée, Diana en est venue à attendre ces marques d'intérêt du public et à en avoir besoin, mais elle détestait la curiosité qui les accompagnait. Il lui fallait ces vagues d'admiration qui déferlaient sur elle, venant d'une société qui ne la connaissait pas personnellement, mais seulement par le biais de ces étranges procédés modernes que sont l'image télévisuelle et les photos en couleurs éclatantes sur le papier glacé des magazines. Celles-ci étaient une manière de substitut à l'amour pour Diana qui avait connu, durant son enfance, un foyer brisé et, plus tard, un choc éprouvant avec l'échec de son mariage.

C'est ainsi qu'elle est devenue la déesse Diane, l'enchanteresse, qui cherchait l'amour et l'approbation en les offrant aux autres : c'était bien une chasse royale, une sorte de quête mystique. Elle était aussi, naturellement, rayonnante, exquise, distinguée, spirituelle, chaleureuse, et – en bonne enfant de son époque – elle laissait facilement paraître ses émotions (ce qui, encore une fois, ne se fait pas dans une famille royale).

Les femmes, en particulier, se sont identifiées avec son désir forcené d'être mince et séduisante, et avec ses crises désespérées de boulimie ; elles ont partagé la déception cruelle de son mariage ; elles ont admiré son attachement à ses enfants ; elles ont compris sa soif d'être aimée et ce que son frère a appelé son désir enfantin de se débarrassser d'un profond sentiment de dévalorisation. Pardessus tout, elles ont respecté son refus de se laisser submerger par ses problèmes.

> Aristocratique et bien née,
> Diana appartenait vraiment au passé
> lorsqu'elle a épousé l'héritier du trône
> le plus prestigieux du monde.
> Mais tout a changé
> quand elle s'est propulsée dans le présent
> avec autant d'énergie que de persévérance

Par ailleurs, la mort de Diana la fige dans le temps. Pour elle, donc, plus de risque de vieillir, de subir une opération esthétique, de perdre sa séduction et sa popularité, de se démoder, de renoncer au rôle enthousiasmant qu'elle avait choisi de jouer sur la scène mondiale. De ce point de vue, elle n'a pas seulement été la représentante d'une certaine époque et d'un certain pays, et son élégance a franchi les frontières d'une nation ou d'une classe. Aristocratique et bien née, Diana appartenait vraiment au passé lorsqu'elle a épousé l'héritier du trône le plus prestigieux du monde. Mais tout a changé quand elle s'est propulsée dans le présent avec autant d'énergie que de persévérance. Dans la dernière année de sa vie, tel le papillon, elle sortait de sa chrysalide.

Dès le premier jour où nous avons connu son existence, nous l'avons appelée affectueusement « Lady Di ». Cette amicale désinvolture, elle non plus, n'a pas de précédent. Imagine-t-on un autre membre de la famille royale ayant droit à ce genre de diminutif ? Qui aurait envie d'appeler la reine « Liz » ou « Betty », ou la princesse Margaret « Peggy ». Et le prince Charles « Chuck » ?

Il ne faut pas non plus sous-estimer le fait que Diana représentait aussi l'immense fascination du monde pour l'Angleterre. En dépit du déclin de l'Empire, l'Angleterre continue de passionner, car elle est l'un des rares pays qui peuvent offrir à la fois au monde un passé millénaire et un engagement créatif dans le présent. L'Angleterre, c'est une longue et illustre tradition de grande littérature, et pas seulement de langage poli ; d'admirable savoir-vivre et pas seulement de prudentes bonnes manières ; de respect de la tradition et pas seulement de formules creuses.

La parfaite dignité du service religieux dans l'abbaye de Westminster a prouvé tout cela : il a été littéralement sublime, à tous points de vue – musique du passé et du présent, choix de poèmes anciens et modernes, et cérémonial respectueux d'un monde souffrant qui n'accepte plus le formalisme vide.

Diana attirait aussi parce qu'elle se mêlait facilement et sans efforts à des gens de toutes sortes. Avec ceux qui sont en marge de la bonne société, particulièrement – prisonniers, malades mentaux, victimes du sida –, son regard clair et sa compassion, joints à une habitude fort peu royale de refuser de porter des gants pour serrer la main du commun des mortels, l'ont tout de suite fait aimer de tous. Elle était superbe en robe du soir comme en jean, avec une tiare de diamants comme avec une casquette de pêcheur.

Pour trouver son équivalent dans la famille royale anglaise, il faut remonter à une autre princesse de Galles, Alexandra, qui est devenue reine aux côtés de son mari Edouard VII, de 1901 à 1910. « Alix », comme on l'appelait affectueusement (la « Di » de son époque), était une princesse danoise « importée » pour épouser le fils de la reine Victoria. Belle et majestueuse malgré sa surdité et sa claudication, elle était entièrement dévouée à ses enfants et s'est penchée sur le sort des déshérités du monde jusqu'à sa mort en 1925 – événement qui a jeté dans les rues de Londres une immense foule en deuil par un jour d'automne glacial. C'est Alexandra qui a commencé à faire entrer la famille royale dans le vingtième siècle.

Diana a repris le flambeau. Mais parce que, pour cela, elle profitait de tous les moyens modernes et exploitait sa beauté et sa célébrité, la famille royale lui en a profondément voulu, car la princesse révélait aux Windsor et à leur cour leur incurable inaptitude à traiter avec le monde moderne et leur faillite spirituelle, incapables qu'ils sont d'être un exemple ou de transmettre une tradition vivante. En bref, elle a comblé les lacunes d'un système encore plus éloigné du peuple que tout ce que l'on a pu connaître depuis la cour de Louis XVI.

Il y avait sans doute chez elle deux désirs majeurs : elle voulait une vie brillante, mais elle souhaitait aussi la dépasser par un engagement plus profond pour des causes authentiques. Ici, on la voit photographiée avec Gianni Versace ; là, filmée avec Mère Teresa. Diana est le lien entre les buts strictement temporels et les préoccupations éternelles. L'un de ses pieds, joliment chaussé, était bien posé dans le monde de la mode – les paillettes du narcissisme – et l'autre, avec un soulier ordinaire, dans le monde de la générosité sans limites – reflet de l'amour divin. Au moment de sa mort, elle livrait l'incessant combat entre les deux. Ce combat demande du courage, une des nombreuses et admirables qualités qu'elle possédait en abondance.

Lors de son mariage, chacun a pu se laisser porter par la vieille propension humaine aux rêves : un véritable événement de conte de fées en juillet 1981. Mais les contes de fées coïncident rarement avec la réalité. Cependant, il y a seize ans, on croyait à la fable. Une jolie vierge timide, tirée de l'obscurité, épousait le beau prince qui avait besoin d'une conjointe pour assurer la monarchie.

L'histoire contient tous les archétypes d'un *Cendrillon* pour la haute société : une belle-mère envahissante, deux soeurs aînées considérées comme des rivales plus jolies, une adoration pour les petits animaux. Et même une bonne fée marraine, pour organiser le mariage. Ce dernier rôle était tenu par la reine mère, dont la meilleure amie et dame d'honneur n'était autre que la grand-mère de Diana, Lady Ruth Fermoy. Ce sont ces deux dames qui ont préparé le terrain.

> Elle est le lien entre les buts strictement
> temporels et les préoccupations éternelles.
> L'un de ses pieds, joliment chaussé,
> était bien posé dans le monde de la mode,
> et l'autre, avec un soulier ordinaire,
> dans le monde de la générosité sans limites

L'accord a été conclu, et Diana a épousé le prince. Puis le rêve s'est finalement révélé impossible, pour elle et pour tout le monde, même s'il a fallu un certain temps avant que nous n'apprenions l'affreuse vérité : pendant leur lune de miel, Charles a dit à Diana qu'il n'avait aucune intention de renoncer à sa maîtresse pour la seule raison qu'il était désormais marié. Pour paraphraser Cromwell : ce n'était pas la France, c'était l'Angleterre. Et donc la pauvre fille s'est retrouvée anéantie. C'est bien la fin du rêve et le début du cauchemar.

Nous ne nous marions pas tous, peu d'entre nous sont riches, et encore moins sont célèbres et débordants de charme. Mais nous mourrons tous, et la mort de Diana nous révèle avec une immédiateté troublante que même les plus beaux d'entre nous, ceux qui sont jeunes, riches, désirables, charmants, ceux qui semblent tout avoir, y compris la liberté de se permettre tous les caprices du luxe et d'aller jusqu'au bout de toutes leurs impulsions, peuvent être arrachés à ce monde en un clin d'oeil.

Nous pleurons alors sur la fragilité de la vie. C'est avec raison que le doyen de Westminster a conclu une prière par l'offrande à Dieu de notre condition de mortels et de notre vulnérabilité. Nous pleurons aussi sur nous et sur notre peur de n'avoir peut-être pas fait assez de notre vie. L'année qui a suivi son divorce, Diana a été attirée par le rythme grisant d'une vie libre et romantique. Qu'elle ait choisi, si récemment, un play-boy musulman pour objet de son affection n'est pas aussi surprenant qu'il y paraît car, ce faisant, elle ajoutait la revanche à la romance : « Dodi » Al Fayed et son père n'ont pas eu le droit d'acquérir la citoyenneté britannique, bien qu'ils soient propriétaires de Harrods, le plus chic des grands magasins britanniques.

L'aventure de Diana et son mariage éventuel avec un homme de couleur auraient outragé la conscience de classe du palais de Buckingham, plus encore que son engagement dans des causes charitables non conformistes et ses précédentes affaires de coeur. Pourfendre les conventions était en soi une sorte de récompense, et cela a pu jouer un rôle important dans l'esprit de cette femme délicieusement complexe.

Peu après son mariage, elle répondait à une lettre de ses élèves de l'école de puériculture, celles-là mêmes qui l'avaient connue un an plus tôt comme *« Miss Diana »*, leur professeur : *« J'espère vous revoir toutes un jour. En attendant, soyez sages. »* Et même devenue personne royale, elle n'avait pas signé : *« Diana P »* – *« P »* pour *« Princess »*, comme l'exige le protocole – mais simplement : *« Miss Diana »*.

Ce comportement direct et simple, cette absence de solennité et ce rapport facile avec toutes les couches de la société restent sans doute son plus beau testament. Diana Spencer avait raison : elle nous reverra en effet un jour. En attendant, nous devons simplement être sages.

***Donald Spoto** est écrivain. Il a consacré un livre à la famille Windsor et achève une biographie d'Ingrid Bergman ainsi qu'un ouvrage dont le sujet est Diana, princesse de Galles.*

Traduit de l'anglais par François Maspero.

Crash

suite de la première page

Mais le regard répété qu'il porte sur les jolies femmes pour notre délectation est plus amoureux que celui du simple reporter. Dans l'accident fatal de Diana, l'appareil photo, à la fois reporter et amoureux, s'ajoute à la voiture et à la star, rendant ainsi le cocktail de mort et de désir plus fort que celui du livre de Ballard.

Soit l'objet du désir – la beauté, la blonde (Diana) –, qui est sans cesse importuné par les attentions d'un soupirant obstiné (l'appareil photo), jusqu'à ce que le beau et fringant chevalier (au volant de sa voiture) arrive pour l'enlever. L'appareil photo, avec le museau de son téléobjectif inévitablement phallique, se lance à leur poursuite. Et l'histoire atteint son paroxysme tragique, car la voiture n'est pas conduite par un héros, mais par un ivrogne maladroit.

Ne vous fiez pas aux contes de fées ni aux vaillants chevaliers. L'objet du désir, au moment de sa mort, voit les objectifs phalliques s'avancer vers lui, clic-clac ! clic-clac ! Considéré sous cet angle, nous voyons bien le caractère pornographique de la mort de Diana Spencer. Elle est morte victime d'une agression sexuelle sublimée.

Sublimée. Tout est là. Car l'appareil photo n'est pas un soupirant véritable. Certes, il cherche à posséder la beauté, à la saisir sur la pellicule, pour de l'argent. Mais c'est un euphémisme. La vérité brutale, c'est que l'appareil photo agit en notre nom. S'il se comporte en voyeur, c'est parce que notre rapport à la beauté a toujours relevé du voyeurisme. S'il y a du sang sur les mains des photographes, des agences et des responsables des illustrations dans les médias, il y en a aussi sur les nôtres. Quels journaux lisez-vous ? En voyant les photos de Dodi et Diana en train de batifoler, vous êtes-vous dit : cela ne me regarde pas, et avez-vous tourné la page ?

Nous sommes les voyeurs meurtriers. *« Vous êtes satisfaits, maintenant ? »*, a-t-on crié aux photographes en Grande-Bretagne. Pourrions-nous répondre à cette question ? Sommes-nous satisfaits ? Allons-nous cesser d'être fascinés par les images illicites du baiser de Diana ou par les *« scoops sensationnels »* qui les ont précédées, du prince Charles nu dans une chambre éloignée, ou encore de Fergie en train de se faire sucer les doigts de pied – tous ces instants dérobés, ces secrets volés de la vie privée de personnages publics qui alimentent depuis plus de dix ans nos journaux et magazines les plus populaires ?

Refuserons-nous désormais d'épier l'intimité de ceux que nous emprisonnons dans la célébrité – l'image de la voluptueuse star de cinéma terrienne du roman de Vonnegut, emprisonnée avec un homme dans un zoo par les habitants de la planète Tralfamadore dans le but d'étudier leurs accouplements ?

Aucune chance.

Diana, princesse de Galles, était devenue habile à fabriquer les images qu'elle voulait que l'on ait d'elle. Je me souviens que le rédacteur en chef d'un journal britannique m'a raconté la manière dont Diana avait mis en scène la célèbre photo où elle pose seule, languissante d'amour, devant le plus grand monument à l'amour du monde, le Taj-Mahal. Elle savait exactement, m'a-t-il dit, comment le public « lirait » cette photo. Elle devait lui attirer beaucoup de compassion et donner une opinion (encore) plus défavorable du prince de Galles.

> L'objet du désir, au moment de sa mort,
> voit les objectifs phalliques s'avancer vers lui,
> clic-clac ! clic-clac ! Considéré
> sous cet angle, nous voyons bien
> le caractère pornographique de la mort
> de Diana Spencer. Elle est morte victime
> d'une agression sexuelle sublimée

Diana n'avait pas l'habitude d'employer des mots tels que « sémiotique », mais elle était, pour ce qui la concernait, une remarquable sémioticienne. Avec de plus en plus d'assurance, elle nous fournissait les signes par lesquels nous la connaissions telle qu'elle souhaitait être connue.

Certains ont dit que sa « collusion » avec les médias en général et les photographes en particulier ne devait jamais être minimisée dans toute discussion sur le rôle des paparazzi dans sa mort. C'est possible ; mais il faut aussi prendre en compte l'importance qu'une femme dans sa position attache au contrôle de son image publique. Un personnage public n'est heureux d'être photographié que quand il y est préparé (« sur ses gardes », pourrait-on dire). Le paparazzo, lui, ne cherche que le moment où ce personnage baisse la garde. C'est une bataille pour le contrôle, pour une forme de pouvoir.

Elle refusait d'accorder aux photographes un pouvoir sur elle, de n'être pour eux (pour nous) qu'un objet. En échappant aux téléobjectifs qui la poursuivaient, elle affirmait sa détermination, voire son droit à une tout autre dignité : celle d'un sujet. En fuyant le statut d'objet pour celui de sujet, le statut de produit de consommation pour celui d'être humain, elle a trouvé la mort. En voulant être maîtresse de sa vie, elle s'est livrée à un chauffeur qui n'était même pas capable de contrôler son véhicule. Il y a là, aussi, une ironie amère.

Les Windsor et les Al Fayed sont des archétypes : les premiers, à l'intérieur de la société britannique ; les seconds, à l'extérieur. Mohamed Al Fayed, l'Egyptien qui voulait devenir anglais, a acheté Harrods (et des membres conservateurs du Parlement) en cherchant en vain à obtenir la citoyenneté britannique et à faire partie d'un *establishment* qui lui fermait ses portes. L'amour de Diana pour Dodi Al Fayed a dû être, pour le père de ce dernier, un moment de délicieux triomphe. Vivante, Diana était l'ultime trophée. Par sa mort, elle peut détruire Al Fayed. Il a perdu tragiquement son fils aîné ; il a probablement perdu aussi sa meilleure chance, et la dernière, d'être accepté par cette Grande-Bretagne qu'il aime.

J'ai décrit les Windsor comme les archétypes de la société britannique ; mais, en ce moment, leur statut est également ébranlé. Autrefois adorés par la nation, ils sont aujourd'hui considérés par beaucoup comme la famille qui a maltraité Diana, plus adorée encore. Si M. Al Fayed est destiné à rester à l'extérieur, sans cesser de regarder vers l'intérieur, la famille royale, elle, pourrait bien être éjectée du cercle. L'amour du pays pour Diana se reportera sans doute sur ses fils. Mais le peuple britannique pourrait bien finir par penser que ces garçons seraient plus heureux loin des charges paralysantes de la royauté.

Car, derrière tous les voiles de l'illusion, toutes les images fabriquées et brisées, toute l'obsédante poudre aux yeux, les balivernes moralisantes qui empoisonnent notre vie publique, il y a la réalité toute simple de trois morts, dont une mère aimante qui essayait de donner à ses fils une idée de ce qu'est le monde réel. Elle les emmenait s'amuser dans des fêtes foraines et manger des hamburgers, mais aussi dans des soupes populaires et auprès de malades en phase terminale.

Si nous pouvons accepter collectivement que notre insatiable appétit de voyeurs pour la Diana des magazines a été en fin de compte responsable de sa mort, alors peut-être sommes-nous aussi capables de nous poser des questions simples à propos de ses deux enfants. Comment pourront-ils continuer à vivre dans le monde réel qu'elle a essayé de leur faire connaître, le monde au-delà des limites de la société aristocratique britannique et d'Eton ? Qui les emmènera voir les films de Harrison Ford et les malades du sida ? Comment pourraient-ils être, un jour, de nouveau heureux ?

Diana elle-même semblait bien plus heureuse depuis qu'elle s'était échappée de la famille royale. La Grande-Bretagne serait peut-être plus heureuse si elle s'échappait, elle aussi, et apprenait à vivre sans roi ni reine. C'était impensable hier. Ce n'est que trop pensable aujourd'hui.

Salman Rushdie

(Traduit de l'anglais par François Maspero)

Bobby Fischer roi des échecs

Il y a vingt-cinq ans, l'Américain détrônait le Soviétique Boris Spassky, champion du monde depuis trois ans. Le match est entré dans la légende. Jamais une rencontre n'avait été autant médiatisée. Rarement une telle tension psychologique avait régné entre deux joueurs

EN 1968, entre deux compétitions d'échecs, Bobby Fischer, accompagné d'un joueur grec et du grand maître yougoslave Petar Trifunovic, fit une excursion à Delphes, où il s'émerveilla devant le temple d'Apollon. Devant l'autel de la Pythie, Trifunovic aurait alors interrogé l'oracle en ces termes : *« Fischer gagnera-t-il le championnat du monde ? »* La réponse, pour une fois assez peu sibylline, ne tarda pas : *« Il changera son titre. »* Déjà sept fois champion des Etats-Unis, l'ancien petit prodige de Brooklyn, à qui ne manquait plus que la couronne mondiale, se serait contenté de sourire.

Quatre années plus tard, Bobby Fischer, âgé de vingt-neuf ans, n'a plus qu'un obstacle à franchir pour réaliser le rêve qu'il poursuit depuis son enfance. Cet obstacle s'appelle Boris Spassky, tenant du titre depuis 1969. Pour parvenir au pied de l'Olympe, l'Américain a effectué un parcours époustouflant en annihilant successivement le Soviétique Mark Taïmanov et le Danois Bent Larsen sur le score incroyable de 6-0. En finale des candidats, il est assez facilement venu à bout de l'ex-champion du monde Tigran Petrossian, qui, s'il ne gagnait pas beaucoup de parties, avait la réputation d'en perdre encore moins.

Cette irrésistible ascension inquiéta, dès ses premiers signes, les dirigeants soviétiques, soucieux de conserver un titre prestigieux que l'URSS détenait sans interruption depuis 1948. Les échecs, jeu préféré de Lénine, qui y voyait la *« gymnastique de l'esprit »*, étaient devenus une vitrine du régime. Comme l'a écrit, après la chute de l'Union soviétique, le grand maître Youri Averbakh, *« dans le contexte de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, l'idéologie soviétique a cherché à transposer les batailles échiquéennes avec Fischer en batailles politiques, en une lutte entre deux mondes, deux systèmes »*. Même si, en cette année 1972, l'heure était plutôt à la détente, avec notamment la rencontre Brejnev-Nixon et la signature du traité SALT sur la limitation des armements stratégiques, il n'était pas question pour l'URSS qu'un Yankee égoïste et mal élevé de surcroît s'empare du joyau de la couronne.

Après la cinglante défaite de Taïmanov, en 1971, en quarts de finale du tournoi des candidats, une réunion de la plupart des grands maîtres soviétiques – dont Spassky – avait conclu à la nécessité de dresser une analyse approfondie du jeu et de la psychologie de Fischer en vue des rencontres futures. Si le premier volet de cette étude fut facilement effectué par une poignée de joueurs émérites, le second ne vit jamais le jour, l'Américain et son caractère de cochon restant une énigme.

La crinière de Boris Spassky est aujourd'hui toute blanche. A soixante ans, l'ex-champion du monde naturalisé français coule une retraite paisible dans un pavillon de la banlieue parisienne, non loin de courts de tennis, sport qu'il a toujours pratiqué pour se tenir en forme. C'est sans véritable nostalgie qu'il évoque ce que la presse mondiale appela le *« match du siècle »* : Fischer-Spassky, Reykjavik, 1972. Pour lui, qui n'était pas membre du Parti communiste, la politique n'est jamais entrée en ligne de compte, même s'il savait qu'on ne lui pardonnerait pas la défaite. La pression était purement sportive : *« Le roi est toujours seul, personne ne l'aide. Il porte une responsabilité considérable et c'est la tragédie de tous les souverains »*, dit-il, philosophe.

Quand il arriva dans la capitale islandaise, dix jours avant le début programmé du match, le champion soviétique n'avait cependant pas la moindre idée de la torture psychologique à laquelle Fischer, volontairement ou pas, allait le soumettre. Tout d'abord, l'Américain, grand râleur et chicaneur devant l'éternel, ne voulait pas jouer à Reykjavik, qui avait proposé une bourse de 125 000 dollars pour le match, somme considérable à l'époque, mais pas aussi importante que celles offertes par d'autres villes.

Une guerre des nerfs s'était ouverte entre la Fédération internationale des échecs (FIDE) et lui : Fischer exigeait plus d'argent et attendait à New York. Le 1er juillet eut lieu la cérémonie d'ouverture, sans la « diva ». Nombreux étaient ceux qui ne croyaient plus en sa venue. Fischer n'avait-il pas, à plusieurs reprises dans le passé, claqué la porte de tournois ? A la veille de la disqualification de l'Américain, miracle ! Un banquier londonien amoureux d'échecs doublait la mise pour que le match du siècle eût lieu. Le lendemain, Bobby-le-Terrible foulait le sol islandais. La pression n'en retomba pas pour autant. La délégation soviétique, pour se venger, boycotta le tirage au sort et exigea des excuses que Fischer, après moult tergiversations, finit par rédiger malgré son orgueil. C'est dans cette ambiance de Cocotte-Minute que le match commença, le 11 juillet, devant une salle comble.

La nulle était en vue lorsque les longs doigts fuselés du « loup de Brooklyn » se saisirent d'un fou et l'échangèrent contre un pion adverse. L'Américain sacrifiait une pièce contre deux pions, coup inconsidéré dont les amateurs d'échecs discutent encore aujourd'hui. Spassky ne manqua pas l'occasion d'exécuter proprement son adversaire. Peu après la partie, Fischer annonça qu'il ne jouerait pas tant que les caméras de télévision – qu'il n'a jamais supportées, ainsi que les appareils photo, les journalistes et les spectateurs bruyants – n'auraient pas été supprimées. Comptant sur cette source de revenus pour équilibrer leur budget, les Islandais refusèrent. Fischer ne se présenta pas pour la deuxième partie et fut déclaré forfait. Spassky, désolé, menait deux à zéro.

Laissons-le raconter la suite. *« Pour sauver le match, j'ai accepté de jouer la troisième partie dans une salle close, sans spectateur. En cédant aux exigences de Bobby, des conditions humiliantes pour moi, j'ai commis ma principale erreur. J'y ai perdu ma combativité et, quand ceci arrive, vous êtes mort. Je me suis suicidé, j'ai fait hara-kiri. J'aurais pu rendre le point en ne jouant pas la troisième partie, comme l'ancien champion du monde Mikhaïl Tal l'a suggéré, ce qui aurait placé mon adversaire dans une très délicate position sur le plan psychologique. »* Mais Spassky ne rendit pas le point et se montra inexistant dans la troisième partie. Pour la première fois de sa carrière, Fischer le battit.

La brèche était ouverte. A cause de son sens de la conciliation, le gentleman Spassky avait perdu la guerre psychologique. Après la sixième partie, l'Américain comptait un point d'avance ! Les préparations des Soviétiques n'avaient servi à rien car Fischer jouait des ouvertures qu'il ne pratiquait pas d'ordinaire. Quant à Spassky, il était méconnaissable, comme hypnotisé. Un sursaut eut bien lieu lors de la onzième partie, au cours de laquelle il trouva, en direct, un coup de génie. Pour la première et dernière fois du match, le New-Yorkais perdit les pédales. Mais il se vengea deux parties plus tard, avant le début d'une série de nulles. Fischer disposait alors de trois points d'avance et gérait au mieux son capital.

« [Il] était devenu une sorte de dieu qui ne pouvait risquer de détruire sa superbe image »

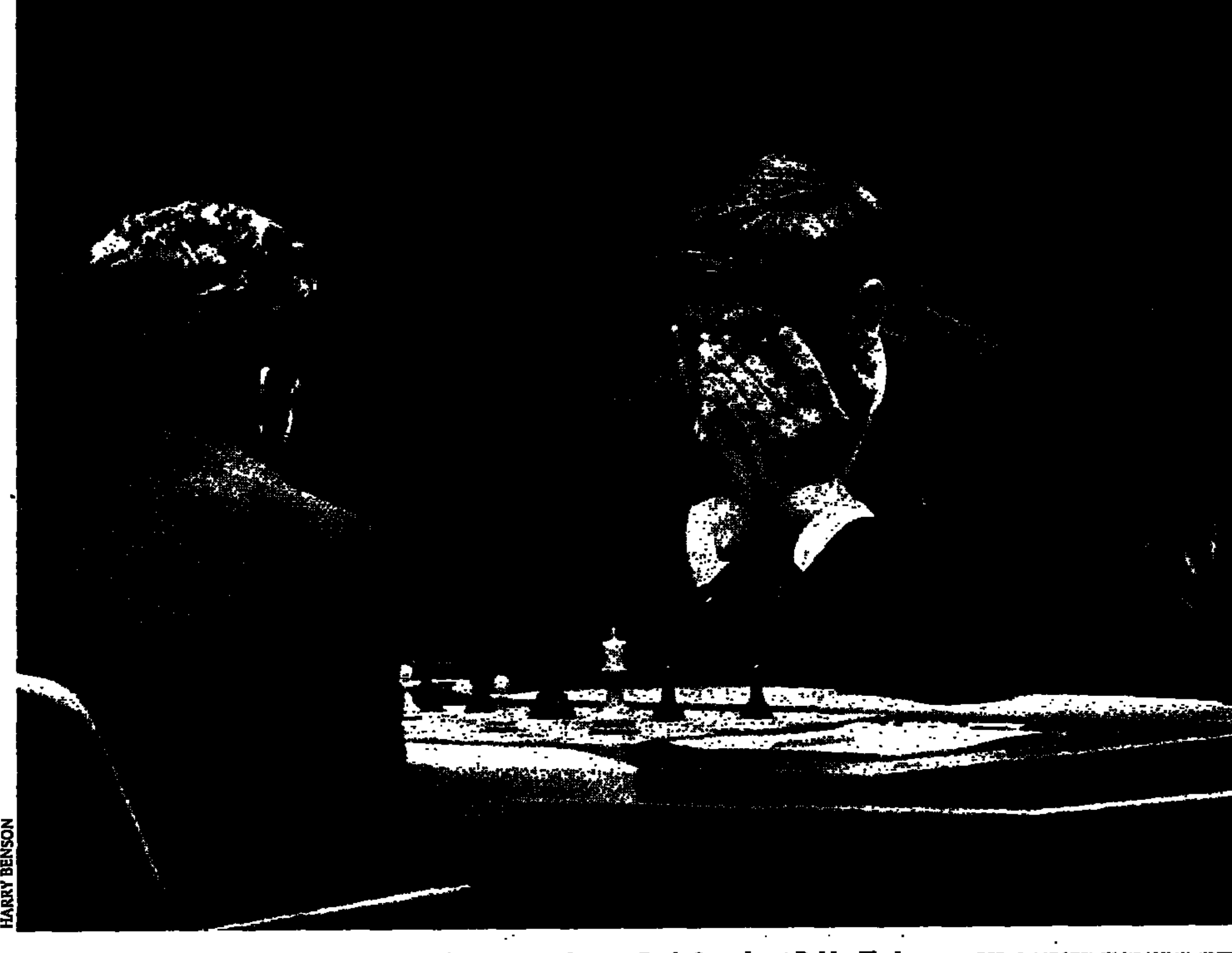
C'est alors que la délégation soviétique sortit un atout aussi inattendu que tragi-comique de sa manche. Dans un courrier adressé à l'arbitre, elle fit état de *« lettres disant que quelques dispositifs électroniques et des substances chimiques, qui pourraient se trouver dans le hall de jeu,* [étaient] *utilisés pour influencer M. B. Spassky »*. Etaient notamment visés le dispositif d'éclairage et le fauteuil que Fischer avait spécialement fait venir des Etats-Unis. Des experts islandais firent donc passer les fauteuils aux rayons X, prélevèrent des échantillons un peu partout et ne trouvèrent que... deux mouches mortes dans le lustre. L'« aura » Fischer, dont tant de joueurs se dirent victimes, ne résidait en fait que dans sa volonté d'*« écraser l'ego de son adversaire »*, comme l'Américain avait plaisir à le déclarer. Celui-ci ne vivant que pour et par les échecs se situait tout simplement au-dessus des autres.

Le 3 septembre, Spassky abandonna après sa défaite de la vingt et unième partie. Avec quatre points de retard pour trois parties à jouer, il ne pouvait mathématiquement plus rattraper Fischer. Ce dernier devenait officiellement le onzième champion du monde de l'histoire des échecs. En rentrant au pays, Spassky dut, selon Youri Averbakh, faire son autocritique, ce que l'intéressé dément aujourd'hui. Le joueur soviétique fut aussi privé, pendant un an, de tournois internationaux.

Après sa victoire, Fischer ne participa plus à aucune compétition et s'enferma dans sa tour d'ivoire. *« Une poignée de personnes trouvaient normal qu'une fois au sommet il cesse de jouer,* estime aujourd'hui Boris Spassky. *Lui, si perfectionniste, était devenu une sorte de dieu qui ne pouvait risquer de détruire sa superbe image. »* Trois ans après Reykjavik, l'Américain, en désaccord avec la FIDE sur les conditions de son match contre Anatoli Karpov, abandonna son titre sans jouer, entrant ainsi dans la légende. C'est alors seulement qu'aux yeux du monde Robert James Fischer, dit Bobby, devint roi.

Pierre Barthélémy

★ *Russians versus Fischer*, compilation (en anglais) effectuée par Dimitri Plisetsky et Sergueï Voronkov, Chess Books. *Le Guide des échecs*, de Nicolas Giffard et Alain Biénabe, coll. « Bouquins », Robert Laffont. *Bobby Fischer*, de Frank Brady, coll. « Echecs », Payot.



HARRY BENSON

Le 11 juillet 1972, à Reykjavik, débute le match entre Boris Spassky et Bobby Fischer. Ce dernier démontre une nouvelle fois sa capacité à « écraser l'ego de son adversaire ». Le 3 septembre, Spassky (ci-dessous) abandonne après sa défaite dans la vingt et unième partie.

UPI/CORBIS-BETTMANN

Le « match revanche » de 1992

Vingt ans après, Bobby Fischer fit un pitoyable retour sur scène à l'occasion d'un « match revanche » contre Boris Spassky, 101e joueur mondial à l'époque. La rencontre se termina par la victoire de Fischer, par 10 points à 5. Organisée par un financier yougoslave qui avait offert une bourse de 5 millions de dollars (environ 25 millions de francs), cette confrontation eut lieu dans la Serbie en guerre. Lors de la conférence de presse qui précéda le match, Fischer cracha sur un fax émanant du Trésor américain lui enjoignant de ne pas violer l'embargo des Nations unies alors en vigueur contre la Serbie.

Ce geste lui interdit désormais de remettre les pieds aux Etats-Unis, car il y risque dix ans d'emprisonnement et de multiples amendes, à commencer par la restitution de ses gains. Sur le plan échiquéen, le match n'eut guère d'intérêt et, s'il renfloua les finances de Fischer, il écorna grandement son prestige, notamment en raison des propos antisémites que le joueur américain y tint.

Le précieux héritage d'un fantôme solitaire

INTERDIT de séjour dans son pays, vivant, aux dernières nouvelles, à Budapest, voyageant dans toute l'Europe, Bobby Fischer est aujourd'hui un fantôme solitaire fuyant photographes et journalistes comme la peste. Génie ou fou furieux, suivant qu'on l'aime ou qu'on l'exècre, le joueur américain, s'il risque fort de connaître un crépuscule misérable, à l'image de deux des joueurs qu'il a le plus admirés, Paul Morphy et Wilhelm Steinitz, n'en a pas moins laissé une empreinte durable sur le monde des échecs.

Ses fameuses colères extra-sportives, la plupart du temps dirigées contre les organisateurs de tournois et la Fédération internationale des échecs (FIDE), ont souvent porté leurs fruits. Ainsi, Fischer protesta violemment, en 1962, contre la forme du Tournoi des candidats au titre de championnat du monde, qui permettait selon lui aux Soviétiques de jouer en « équipe », se contentant de nulles faciles lorsqu'ils se rencontraient afin de garder des forces pour les parties qui devaient les opposer aux joueurs issus d'autres nations. Accusée par le New-Yorkais d'être à la solde de l'URSS, la FIDE réagit en instaurant un système de duels par élimination directe qui a eu cours jusqu'aux derniers championnats du monde.

Plus profondément, grâce à sa bataille constante pour obtenir de bonnes conditions de jeu, Bobby Fischer est l'inventeur des échecs professionnels dont se réclament la plupart des grands maîtres actuels. Si les champions soviétiques de l'époque disposaient d'un soutien financier substantiel de la part de leur régime et n'étaient pas obligés de courir le cachet pour vivre, l'Américain, lui, devait tirer ses revenus de son talent de joueur. Passant pour un Picsou cupide et insatiable, il ne cessa de réclamer toujours plus d'argent, confortant, à l'Est, le cliché de l'Américain matérialiste et égoïste.

UNE PENDULE RÉVOLUTIONNAIRE

Cependant, derrière ses perpétuelles récriminations sur les primes, la taille, le poids et l'éclat des pièces, les dimensions de l'échiquier, l'éclairage, le bruit que faisait le public, les flashes des photographes, etc., se cachait un seul désir : pouvoir exercer son métier le mieux possible, sans que le monde extérieur influe d'une manière quelconque sur le déroulement de la partie. Dans l'idéal, « Bobby the Best » aurait souhaité jouer dans de petites salles sans public, ce qu'ont en partie obtenu le Russe Kasparov et l'Indien Anand lors de leur championnat du monde de 1995, qu'ils ont disputé dans le silence le plus complet puisqu'une vitre les séparait de l'assistance.

Même après son retrait de la compétition, Fischer a continué à réfléchir à ces questions. L'irruption de logiciels d'échecs performants l'a conduit à condamner définitivement les ajournements de partie qui avaient lieu d'ordinaire après une quarantaine de coups. Selon l'Américain, ce procédé est dépassé puisque *« le joueur le plus faible peut disposer, grâce à l'ordinateur, des meilleures analyses »* et n'a plus à se torturer les méninges pendant des nuits entières à explorer la position ajournée. Les organisateurs de tournoi ont suivi le même raisonnement et supprimé cette pratique.

Mais Fischer est allé plus loin. Puisque toute partie doit désormais se disputer sur un seul jour, quel qu'en soit le nombre de coups, pourquoi conserver l'ancien système de contrôle de temps qui aboutissait souvent à d'épouvantables *zeitnots*, ces crises au cours desquelles il ne vous restait que quelques secondes pour jouer x coups ? En 1989, l'Américain a donc inventé et fait breveter une pendule révolutionnaire qui, à chaque coup effectué, ajoute automatiquement un court laps de temps à celui qui vient de jouer, rendant ainsi une certaine dignité aux parties qui étaient bien souvent entachées d'erreurs dues à la frénésie du *zeitnot*. Quasiment tous les grands maîtres actuels se sont accordés à trouver l'idée excellente, permettant à chacun de gérer son temps de jeu avec souplesse. Même si les rares innovations de Fischer sur le plan du jeu ne passent pas à la postérité, sa pendule devrait, elle, lui survivre, et prouver que Bobby le « fou » savait aussi être sage.

P. B.

LE COURRIER DES LECTEURS

La mort de la princesse Diana continue de susciter un important courrier. *Une partie de* nos lecteurs approuvent ceux qui jugent excessive la place consacrée par *Le Monde* à l'événement. D'autres sont d'un avis contraire. « *Bravo* Le Monde, écrit Lamia Abillama, de Paris. *Un journal sérieux et qui vit avec son temps.* » « *Remercions ce journal de faire son métier à l'encontre des intolérances de la pseudo-rationalité comme de l'hypocrisie moralisante* », dit Jean-François Bernard, dont on lira la lettre ci-dessous. Un autre thème retient l'attention de nos correspondants : les massacres en Algérie.

Proche et lointaine Algérie

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

DE LA BOSNIE AU RWANDA, puis au Zaïre, de la Tchétchénie au Proche-Orient, les violences meurtrières qui ont ensanglanté plusieurs pays au cours des dernières années ont suscité, en France et ailleurs, de vastes mouvements d'opinion. Ces mouvements ont été souvent tardifs et quelquefois contradictoires, provoquant débats et polémiques, mais au moins la conscience internationale s'est-elle émue des attentats et des tueries qui ont déchiré les nations en guerre : protestations, appels, manifestes, interventions et déclarations en tous genres ont témoigné de la mobilisation des peuples et des gouvernements. Les médias ont joué leur rôle dans cette prise de conscience, en servant de relais et parfois de stimulant à l'émotion collective.

Or, voici qu'en Algérie sont commis jour après jour d'horribles massacres qui n'épargnent ni femmes ni enfants sans que l'opinion internationale paraisse décidée à faire entendre sa voix. La prudence des Etats, l'incertitude des intellectuels, l'embarras des hommes politiques concourent à donner l'impression d'une quasi-indifférence et même d'une certaine lassitude devant la répétition des assassinats. Certes chacun de ces drames fait naître un sentiment d'horreur et d'indignation, mais celui-ci ne débouche pas sur des prises de position fortes et cohérentes qui pourraient soutenir un engagement actif. La presse elle-même ne semble pas prêter la même attention à ces actes de terrorisme qu'à ceux qui ont frappé ou frappent encore d'autres parties du monde. Certains de nos lecteurs s'en inquiètent. Ils se demandent pourquoi *Le Monde* ne donne pas plus d'importance à ces événements.

Il est vrai que jusqu'à présent les médias ont couvert moins amplement la guerre civile algérienne que celle qu'ont connue d'autres pays. Les raisons d'une telle retenue sont multiples. Pour la *télévision, il ne fait pas de doute que* le manque d'images a été un facteur déterminant. Pour la presse écrite, et pour *Le Monde* en particulier, la difficulté vient de l'absence d'informations fiables. Il est impossible aux journalistes de se rendre sur place, impossible de connaître les circonstances exactes des tueries, impossible de savoir avec certitude qui sont les assassins et quelles sont leurs motivations, impossible de faire vraiment la part des manipulations, des règlements de comptes, des manœuvres auxquelles se livrent les différentes factions en présence.

Ces conditions particulières expliquent que, parmi les quelque trois cents articles consacrés par *Le Monde* aux événements d'Algérie depuis le 1er janvier 1997, beaucoup ne dépassent pas une quinzaine de lignes et, faute de renseignements complémentaires, sont ainsi titrés : « La presse algérienne fait état de nouveaux massacres » (*Le Monde* du 1er juillet), « Nouveaux massacres en Algérie » (*Le Monde* du 12 août) ou « Les massacres de civils continuent en Algérie » (*Le Monde* du 26 août). Des efforts ont été faits pour nourrir ces informations : entretiens avec des chercheurs ou des politiques, points de vue, analyses, éditoriaux, commentaires, reportages auprès de la communauté algérienne en France, mais peu de titres de « une » et peu d'ouvertures de la séquence International.

Est-il possible de faire mieux ? Sans doute. C'est affaire de volonté et d'imagination. A défaut d'enquêtes sur le terrain, tout ce qui permettra de mieux comprendre la tragédie algérienne, d'en préciser le contexte, d'en mesurer les effets, d'en présenter les acteurs et surtout d'en souligner la gravité sera le bienvenu.

Le silence de la France

La réaction relativement tardive du gouvernement – réaction verbale s'entend – et de quelques responsables politiques aux massacres perpétrés par les groupes armés en Algérie en dit long sur la place pour le moins « particulière » qu'occupe l'Algérie dans *l'inconscient collectif* français. Face à cette incroyable crise algérienne, lorsqu'il ne se trouve pas de langues nostalgiques pour regretter que l'Algérie ait été *« abandonnée aux tueurs du FLN »*, rien de vraiment utile ni de constructif ne transparaît en France en direction de cette terre qui est à deux heures à vol d'oiseau d'ici et qui fut longtemps une colonie française.

Il a fallu ces tueries qui dépassent l'entendement par leur sauvagerie et surtout par leur caractère complètement gratuit (et dont la révélation revient entièrement à la courageuse presse algé*rienne) et une assez forte pression* médiatique, pour que les réactions commencent à se faire entendre et que quelques mots de solidarité soient enfin prononcés envers ce peuple (...).

Ce n'est pourtant pas à la seule France, en tant qu'Etat, ancienne puissance colonisatrice, qu'il faut le plus en vouloir pour ce mutisme à l'égard de la guerre civile algé*rienne. La communauté algé*rienne, pourtant nombreuse, et à laquelle je lance un appel solennel par cet écrit, a été sur ce sujet d'une médiocrité inénarrable. Les associations culturelles, lorsqu'elles ne sont pas politisées, ne jouent absolument pas le rôle que l'on attend d'elles (...).

Quant aux médias, qui ont su réagir d'une manière très efficace et *professionnelle* à la *mort* tragique de la princesse de Galles, en se mobilisant entièrement pour la couverture de l'événement, ils ont tout simplement démontré leur capacité d'action lorsque la volonté la précède.

Abdelhafid Adnani,
Paris

Qu'attendons-nous ?

Les lecteurs du *Monde* peuvent être satisfaits de voir que, depuis quelques jours, *leur journal* offre à la question algérienne des pages, et non plus seulement quelques lignes. Cela fait quelque temps que, lectrice, depuis plus de vingt ans, de votre journal, j'attends cela. Je suis, en revanche, outrée des abus de langage : *comment peut-on* utiliser le terme de « guerre civile » en Algérie, alors qu'un peuple entier se fait massacrer par une bande de terroristes/mafieux innommables, armés par quelques pays étrangers ? (...) Dire « guerre civile », c'est justifier notre indifférence et notre incapacité au nom d'une implicite « non-ingérence ». Si les démocraties n'ont pas le moindre souci humanitaire d'« assistance à personnes en danger » vis-à-vis de l'Algérie, elles n'ont pas non plus, semble-t-il, le souci de défendre leurs propres valeurs : ni discours ni acte.

Il faut bien savoir qu'après l'Algérie ce sont les autres pays démocratiques qui seront menacés. Qu'attendons-nous pour prendre des mesures contre les Etats *qui financent ces mafias terroristes* ? Contre les réseaux qui se développent dans les pays démocratiques et en profitent *(...)* pour alimenter leurs congénères en Algérie ? Qu'attendons-nous pour appuyer l'ONU après l'échec de son intervention auprès du gouvernement algérien dont l'attitude est loin d'être claire et qui n'a pas pris ses responsabilités pour assurer la protection de sa population civile ?

Roselyne de Villanova
Suresnes (Hauts-de-Seine)

Les devoirs du journalisme

Le terrible laconisme des annonces de massacres en Algérie pose un problème de fond sur les devoirs du journalisme et sur le rôle de l'opinion face à la situation dramatique de ce pays. A l'évidence, le choix de cette forme est lié aux conditions dans lesquelles le journaliste a accès à l'information, et nous savons que ces conditions sont extrêmement précaires. Il ne s'agit pas de minimiser candidement les obstacles de tous ordres qui séparent les faits de leur annonce. Cela dit, trois lignes sur un *massacre*, glissées *dans* une liste disparate d'événements d'inégale importance, représentent un traitement inacceptable. Les mots ne sont pas à la hauteur des choses. On dira que le massacre est quotidien, mais la terreur, elle, n'en devient pas banale pour autant. Au contraire, plus la terreur se manifeste, plus elle devient terrifiante ; alors que l'information minimale, de façon répétée, banalise.

Or l'ampleur du drame vécu par le peuple algérien appelle une autre forme, moins de prudence peut-être, plus de respect pour les victimes, plus de tentatives d'explications, une meilleure identification des coupables. Il s'agit de ne pas passer à la trappe les difficultés. L'enjeu est considérable ; il y va *aussi de l'honneur du journalisme.*

Dadie et André Daviault,
Québec
Françoise et Philippe Heuzé,
Tours

Imbécillité cartésienne

Navrant « Courrier des lecteurs » du *Monde* daté 7-8 septembre *[sur la mort de la princesse Diana]. (...)* Le 31 août vers quatre heures du matin, des milliers de femmes de trente-cinq ans sont mortes de par le monde de façon tragique, par exemple brûlées vives en Inde, égorgées en Algérie, lynchées en Arabie saoudite, laissant derrière elles des orphelins voués tous à une forme plus ou moins extrême d'un enfer absolu : n'avoir plus de maman. Nombre de ces femmes non seulement *servaient des causes* mais sont mortes pour elles. Nombre d'entre elles avaient sans doute le sourire de Diana Spencer. Mais ce sourire, une seule a eu la possibilité de le communiquer aux millions qui le demandaient, et pour cela ces millions l'on élue « princesse du peuple ».

Le sourire de Diana Spencer, que mesdames et messieurs les pisse-froid de *la haine jalouse* daignent le regarder un peu, n'était en rien l'abject rictus américain dont se parent saltimbanques et hommes d'Etat. C'était un sourire humain. Celui dont ont besoin une majorité d'humains, d'autant plus que la vie le leur refuse.

On pouvait sans doute se demander, en regardant les millions assemblés aux obsèques, combien d'entre *eux étaient* lecteurs de la presse de caniveau. Certainement un fort pourcentage. Quel droit cela donne-t-il aux bien-pensants instruits de cracher sur les tombes parce qu'elles sont dorées et de crier à l'hypocrisie des analphabètes ? *(...)* Ce courrier du *Monde* offre le spectacle affligeant de ce que la France compte d'imbécillité cartésienne et d'isolement de classe sous couvert de compassion humaniste et d'élévation de l'esprit. Remercions ce journal de faire son métier à l'encontre des intolérances de la pseudo-rationalité comme de l'hypocrisie moralisante.

Jean-François Bernard,
Fontenay-Saint-Père
(Yvelines)

La droite se réorganise... sans Jacques Chirac

TROIS MOIS après la *« déconfiture »* des élections législatives, selon le mot de Charles Pasqua, que *reste-t-il* à *Jacques* Chirac ? La dissolution a fait entrer Lionel Jospin à l'hôtel Matignon. Alain Juppé a été contraint de se retrancher dans sa mairie de Bordeaux et d'abandonner le RPR à l'incontrôlable Philippe Séguin, le seul qui, dès 1990, osa véritablement contester la toute-puissance de M. Chirac sur la famille néogaulliste. Malgré les pressions de l'Elysée, Nicolas Sarkozy est de retour à la direction du parti, tandis qu'Edouard Balladur est appelé à la rescousse pour tenter de sauver la droite en Ile-de-France. *Les candidats en compétition* pour la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale, le 16 septembre, se gardent bien d'alléguer la moindre investiture de l'Elysée.

Alain Madelin, « viré » du gouvernement de M. Juppé dès le mois d'août 1995, a prestement réintégré l'UDF en compagnie de tous les anciens « chiraquiens » du Parti républicain. François Léotard et François Bayrou, qui avaient tous deux soutenu M. Balladur à l'élection présidentielle, s'accordent au moins sur un point : l'UDF ne sera plus, à l'avenir, le faire-valoir des néogaullistes, et elle aura son propre candidat à la prochaine élection présidentielle.

Ces six hommes, qui dirigent désormais les deux partis de l'opposition, se sont retrouvés, le 10 septembre, pour un dîner que les photographes de presse étaient chargés d'immortaliser. Parmi eux, aucun chiraquien. Dans l'avenir qu'ils imaginent, peu de place pour Jacques Chirac. Cette défaite, analysent-ils, est d'abord celle du président de la République, et chacun d'entre eux juge avoir de bonnes raisons pour s'en exonérer.

Officiellement, le RPR a pour mission d'être le premier soutien du chef de l'Etat *aussi longtemps que* durera la cohabitation. Il est entendu, du même coup, que M. Séguin n'a pas carte blanche pour se constituer une « écurie présidentielle ». Pourtant, plusieurs responsables de la nouvelle direction ont demandé à M. Chirac de ne pas s'immiscer dans le fonctionnement de l'opposition. A lui de cohabiter, à eux de s'opposer.

Mieux encore, la méfiance s'est installée : lorsque deux députés ont lancé, au mois d'août, une campagne pour la fusion de l'opposi*tion, plusieurs dirigeants* de la droite y ont décelé la patte élyséenne. Dans ces conditions, la tâche de Jacques Toubon, fidèle du président de la République recasé à l'Elysée pour assurer la liaison entre la présidence et la droite républicaine, *s'annonce difficile.*

Alors que M. Séguin respecte une sorte de devoir de réserve, l'UDF ne s'embarrasse pas de tant de précautions. Les libéraux considèrent qu'ils n'avaient jamais été véritablement associés aux gouvernements de M. Juppé et s'estiment libres de toute obligation envers le chef de l'Etat.

Dans un premier temps, la distance qui les sépare du président de la République a le mérite de rapprocher les deux partis. MM. Séguin et Léotard sont convenus de se rencontrer régulièrement. A l'Assemblée nationale, le RPR et l'UDF institueront un intergroupe, comme ils l'avaient fait déjà en 1988. Cette entente se résume toutefois, pour l'instant, à un commun instinct de survie. Lors de leurs rencontres, MM. Séguin et Léotard ne se sont *pas caché leurs divergences, notam*ment en matière économique et européenne. Celles-ci traversent d'ailleurs chacune des deux formations. *Préoccupés* par la rénovation de leurs appareils respectifs, ils ont choisi d'écarter toute perspective d'une véritable recomposition de la droite parlementaire.

Privée d'un chef autour duquel elle puisse s'organiser, l'opposition est encore sous le coup d'une défaite dont elle croyait sortir indemne au motif qu'elle ne l'avait pas provoquée. Elle semble découvrir *qu'elle n'est plus au pouvoir*, que d'autres s'y sont installés et que la présence de M. Chirac à l'Elysée n'est pas forcément, pour elle, un atout.

Cécile Chambraud
et Jean-Louis Saux

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Mère Teresa l'Indienne

POURQUOI l'Inde a-t-elle réservé à une missionnaire catho*lique d'origine alba*naise des obsèques nationales ? Deux jours de deuil dans tout le pays, les honneurs militaires, la procession funèbre dans les rues de Calcutta derrière la dépouille de Mère Teresa transportée sur un affût de canon, comme l'avaient été auparavant celles de Gandhi et de Nehru : l'Inde, où les catholiques sont moins de 3 % de la population, a voulu rendre à la fondatrice des Missionnaires de la charité *le plus grandiose des hom*mages. Pourquoi ?

Le rapprochement est trivial, mais néanmoins tentant, avec l'autre cérémonie que le monde entier suivait en direct il y a tout juste une semaine : de funérailles en funérailles, de Kensington Palace à la Cité de la joie, le siècle célèbre ses idoles. La fête est cette fois *plus cathodique que populaire.* Par la grâce médiatique, Calcutta est devenue, samedi 13 septembre, le centre du monde.

Cet aspect du deuil n'aura sans doute pas échappé aux autorités de Delhi lorsqu'elles ont pris la décision de consacrer à la missionnaire le cérémonial en principe réservé aux grandes figures de l'Inde contemporaine. La célébrité de Mère Teresa flatte le sentiment national. A ces considérations, il faut cependant ajouter que la façon dont l'Inde l'a adoptée et dont elle la revendique aujourd'hui n'en constitue pas moins aussi une démarche de tolérance, en rupture avec les rigidités de castes et avec la *dureté du conflit que se* livrent dans ce pays les religions traditionnelles, hindouiste et musulmane.

Cette société n'a *pas fait* d'emblée un accueil unanime à la religieuse albanaise, qui fut longtemps critiquée, tant par la bourgeoisie de Calcutta que par les communistes, au pouvoir dans la ville depuis plus de vingt ans. Elle était étrangère, catholique et soupçonnée de prosélytisme. Elle se dévouait à ces pauvres que le *système traditionnel* tient pour inférieurs et méprise.

Vinrent les années 60, les débuts de la notoriété internationale pour la religieuse, le succès de reportages et d'écrits qui donnaient de la pauvreté même une image non dévalorisante et mettaient en lumière le dynamisme indien. Puis vint le Prix Nobel de la paix, *accompagné par l'engouement* des médias. Dès lors, Mère Teresa était définitivement indienne.

Seuls les extrémistes hindous se sont démarqués, ces derniers jours, de l'hommage que les autorités ont voulu rendre à la religieuse. Même s'il n'a pas recueilli un gigantesque succès populaire sur place, cet hommage porte *la* marque du premier ministre, Inder Kumar Gujral, de son désir de contenir l'extrémisme hindou et de promouvoir dans ce pays – par opposition au Pakistan voisin – la tolérance et la coexistence des religions.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, *Société* anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Il y a 50 ans, dans *Le Monde*

Vendanges en Champagne

LES VENDANGES en Champagne battent leur plein. Comme à l'époque des meilleures années, de nombreux « hordons » sont arrivés des Ardennes, de toutes les communes de la Marne et même de la banlieue parisienne. C'est que 1947 va rivaliser comme qualité et quantité avec 1893, une année qui laissa sa date fameuse dans les souvenirs de tous les vignerons champenois et aussi des connaisseurs de « millésimés ».

Toutes les conditions atmosphériques sont réunies pour coopérer à la réussite d'un vin exceptionnel. Les moûts décèlent déjà une densité en alcool de onze degrés et demi, avec une proportion d'acidité qui est favorable à la conservation, et cette teneur ne pourra que s'améliorer d'ici à la fin de la cueillette.

Les maisons de vins de Champagne de Reims et d'Epernay, qui possèdent une appréciable partie des 10 500 hectares de vignes plantées dans la Marne, l'Aisne et l'Aube, ont acheté le raisin des petits propriétaires vignerons au prix de 70 francs le kilo dans les grands crus tels que Ay, Bouzy, Verzy, Verzenay, Sillery, Cramant, Avize, avec une échelle dégressive pour les crus moins renommés. Ce prix établit la valeur brute de la pièce de 220 litres à 28 000 ou 30 000 francs, un kilo de raisin équivalant à peu près à une bouteille de champagne.

La récolte de 1947 est estimée à 350 000 hectolitres, mais ces derniers temps favorables font prévoir du « cuidage », c'est-à-dire une récolte dépassant les prévisions les plus optimistes. En 1946, on en était resté à 250 000 hectos.

(14-15 septembre 1947.)

BOURSE Jean-Charles Naouri a décidé de ne pas laisser Promodès mettre la main sur Casino. Face à l'offre en liquide de 28 milliards de francs de Promodès, les financiers du premier actionnaire du groupe de distribution ont imaginé une solution sophistiquée. ● CETTE CONTRE-OFFRE vise à permettre au patron d'Euris, qui ne dispose pas de la « *surface* » financière de son rival, de prendre le contrôle de Casino sans débourser autant d'argent. ● RALLYE, contrôlé à 78 % par le groupe de M. Naouri, et qui détient 28,8 % de Casino (et 36,3 % des droits de vote), va lancer à son tour une offre publique d'achat sur Casino. ● DEUX OPTIONS sont offertes aux actionnaires « *sans condition de seuil, sur la totalité des titres Casino* », dont la mécanique est assez compliquée. ● L'ISSUE de la bataille boursière dépend de la famille Guichard, qui possède 7,9 % de Casino.

Jean-Charles Naouri lance une contre-OPA sur le groupe Casino

Le premier actionnaire du groupe de distribution a rendu publique, vendredi 12 septembre, une contre-offre compliquée afin d'empêcher Promodès de prendre le contrôle de Casino. L'attitude de la famille Guichard sera déterminante

DIX JOURS après le lancement par Promodès d'une offre publique d'achat (OPA) des actions de Casino et de Rallye, Jean-Charles Naouri, le premier actionnaire des sociétés convoitées, s'est décidé à reprendre l'initiative. Rallye, qu'il contrôle à 78 % avec sa société Euris, et qui détient 28,8 % de Casino (et 36,3 % des droits de vote), va lancer à son tour une OPA sur Casino. M. Naouri y était contraint, puisque le rejet de l'offre de Promodès par les conseils d'administration des deux sociétés attaquées, l'appel d'Antoine Guichard à serrer les rangs de sa famille, et le vote unanime, jeudi 11 septembre, des représentants des salariés-actionnaires de Casino contre l'opération n'ont pas suffi à décourager le groupe normand présidé par Paul-Louis Halley. Pour prouver son intention de préserver l'indépendance de Casino, M. Naouri et ses alliés n'ont pas été chercher l'aide d'un « chevalier blanc », un rôle dans lequel l'anglais Tesco se serait bien vu à en croire les rumeurs.

Face à l'offre en liquide de 28 milliards de francs de Promodès (19 milliards pour le seul Casino), les financiers de M. Naouri ont imaginé une solution sophistiquée visant à permettre au patron d'Euris, qui ne dispose pas de la « surface » financière de son rival, de prendre le contrôle de Casino sans débourser autant d'argent – du moins dans l'immédiat. L'offre de Rallye comporte deux options. Dans le cadre de la première : les actionnaires « *qui souhaitent céder leurs titres* » pourront échanger leurs actions Casino contre des obligations convertibles en actions Rallye, et une soulte en numéraire. Cette solution valoriserait, selon Euris, l'action ordinaire Casino entre 348 et 354 francs et coûterait, si elle était retenue par tous les actionnaires, quelque 10 milliards de francs à Rallye – soit le double de ses fonds propres. Autre possibilité : les actionnaires « *qui partagent la conviction de Rallye quant au potentiel de développement de Casino* » pourront céder un sixième de leurs actions (à 347 francs l'action ordinaire), le solde étant échangé contre des certificats de valeur garantie (CVG) d'un montant de 400 francs au 31 décembre 1999. Cette deuxième option ne coûterait que 3,7 milliards à M. Naouri, mais valoriserait, selon lui, l'action ordinaire Casino entre 362 et 371 francs.

En attendant d'avoir décortiqué cette offre concurrente pour savoir si elle est réellement plus intéressante que les 340 francs qu'il propose pour l'action ordinaire Casino (et 272 francs l'action à dividende prioritaire), Promodès a réitéré son intention de ne pas surenchérir.

« *Il fallait donner la possibilité de sortir à ceux qui voulaient le faire* », commente un proche de M. Naouri. En clair : cette contre-attaque est calibrée pour les membres de la famille Guichard – elle détient 7,9 % du capital de Casino et 15,6 % des droits de vote – qui sont tentés par l'offre de Promodès, tout en éprouvant quelques scrupules à « trahir » l'entreprise familiale.

> En garantissant un minimum de 400 francs dans les deux ans, le propriétaire de Rallye se montre plus réaliste qu'Antoine Guichard

« *La deuxième option est faite pour eux* », explique un proche de M. Naouri. En leur garantissant un minimum de 400 francs dans les deux ans, le propriétaire de Rallye se montre plus réaliste qu'Antoine Guichard, qui fait miroiter à ses parents une envolée de l'action à 600 francs...

M. Naouri n'a manifestement qu'une confiance limitée dans le pacte d'actionnaires familiaux constitué par Antoine Guichard en 1992. Les déclarations de M. Guichard et de ses proches, affirmant que la famille restera unie, ne masquent pas les divergences entre les différents clans. Quant au droit de préemption fixé par le « protocole » familial, que M. Guichard et ses cousins Yves Guichard et Gilles Pinoncely, anciens cogérants de Casino, affirmaient vouloir faire jouer, M. Naouri sait qu'il serait impossible à mettre en oeuvre en cas de vente massive de leurs participations. D'autant que tous les héritiers n'ont pas signé ce pacte, et ceux qui ne l'ont pas fait se plaignent de ne pas être aussi bien informés que les autres sur Casino par le gérant du protocole, Antoine Guichard. Bref, la réunion de famille qui devait se tenir samedi 13 septembre à Saint-Etienne promettait d'être animée...

Reste à savoir si la contre-offre de Rallye, dont un membre de la famille estime qu'elle est « *difficile à décrypter pour une personne peu rompue à la gymnastique financière* », sera de nature à séduire les actionnaires de base. Côté Promodès, on soulignait vendredi que l'offre du groupe normand est « *simple, claire, et* [qu'elle] *propose un véritable projet industriel* ». Une remarque qui fait bondir l'entourage de M. Naouri. Et de remarquer que l'offre de Rallye sur Casino est faite « *sans condition de seuil* », contrairement à celle de Promodès, *qui n'exclut pas de renoncer* s'il n'obtient pas la majorité de droits de vote. M. Naouri, en somme, a brûlé ses vaisseaux.

Pascal Galinier

Une offre alambiquée face aux milliards du concurrent

L'offre publique de Rallye est faite « *sans condition de seuil, sur la totalité des titres Casino* ». Elle comporte deux options au choix :

– L'actionnaire peut échanger quatre actions ordinaires Casino contre une obligation convertible en une action Rallye, une obligation de Rallye remboursable en actions Casino et une soulte en espèces de 680 francs ;

– L'actionnaire qui détient six actions Casino peut en céder une à Rallye pour 347 francs et se voir remettre pour les cinq autres des certificats de valeur garantie qui leur permettent « *au cas où le cours moyen de l'action Casino, constaté en décembre 1999, serait inférieur à 400 francs, (de percevoir) le montant de cette différence dans la limite de 120 francs par action* ». Une offre similaire est faite aux porteurs d'actions à dividende prioritaire (ADP) sans droit de vote. Les bons de souscription d'actions (BSA) seront rachetés au prix de 127 francs. Promodès, lui, propose 340 francs par action ordinaire, 272 francs pour les ADP et 120 francs pour le BSA.

■ **Des élus de l'agglomération stéphanoise** ont appelé, vendredi 12 septembre, les petits porteurs locaux d'actions Casino à « *réfléchir aux conséquences de la vente de leurs titres sur l'emploi et sur l'économie locale* », au cours d'une réunion publique organisée par le maire de Saint-Etienne, Michel Thiollière (UDF-Rad). Jean-Claude Charvin, président du comité d'expansion économique de la Loire et maire (divers droite) de Rive-de-Gier (Loire), redoute une « *formidable évasion du personnel d'encadrement* » en cas de réussite de l'OPA de Promodès.

Une revanche sur l'establishment

LA CONTRE-ATTAQUE de Jean-Charles Naouri ne manque pas de panache face aux 28 milliards de francs de Promodès. Elle prend aussi des allures de revanche pour l'ancien bras droit de Pierre Bérégovoy, longtemps snobé par l'establishment après sa reconversion dans les affaires en 1986. Le tour de table de banquiers réuni en une semaine, avec l'aide de Rothschild & Cie, pour présenter son offre concurrente, est impressionnant : BNP, Indosuez, Crédit lyonnais, Deutsche Morgan Grenfell et ABN-Amro. En face, le groupe normand est appuyé par la Société générale et conseillé par Morgan Stanley.

PORTRAIT

> L'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy a mis dix ans à faire reconnaître son rôle d'opérateur industriel

Quelle que soit l'issue de la bataille boursière, M. Naouri a déjà remporté une victoire : celle de la reconnaissance de son rôle d'opérateur industriel et pas seulement de financier chez Casino. L'inspecteur des finances – major de Normale-Sup – diplômé de Harvard aura mis dix ans à l'obtenir. De son passage au ministère des finances, il peut revendiquer la réforme des marchés financiers réalisée au cours des années 80, pour le meilleur et pour le pire. « *Dans la vie, il y a deux choses : le pouvoir et l'argent. Nous avons eu le pouvoir, maintenant il nous faut l'argent* », aurait dit M. Naouri à des collaborateurs, au cours du pot d'adieu du ministère en 1986. Mais son passage de l'autre côté du miroir ne sera pas aussi facile qu'il le pensait.

En 1989, M. Naouri se retrouve mis en examen pour délit d'initié dans l'affaire du raid raté sur la Société générale, privatisée par la droite et dont Pierre Bérégovoy, revenu au pouvoir, tentait de reprendre le contrôle. Aussi, lorsque sa société Euris, en 1991, met la main sur Rallye, un petit groupe de distribution breton mal en point, d'aucuns soulignent que l'apprenti spéculateur ne sait décidément pas choisir ses cibles.

Ils se trompent. Rallye va servir à Naouri de bras de levier pour entrer dans Casino. Le jeune énarque a, contre toute attente, recréé avec le patriarche Antoine Guichard un tandem quasi-filial, du type de celui qu'il formait avec Pierre Bérégovoy. Echaudé par ses précédentes mésaventures, sa prise de pouvoir sera patiente. Il mettra cinq ans à éliminer celui que tout le monde, y compris la famille, considère à Saint-Etienne comme le dauphin de M. Guichard, Georges Plassat. En juin 1997, celui-ci est remplacé à la présidence du directoire par Christian Couvreux, un homme de Naouri. Cette fois, le patron d'Euris a l'argent et le pouvoir chez Casino. Pas question de laisser Promodès gâcher cela.

En proposant 420 francs pour les actions Rallye dans l'espoir de faire craquer M. Naouri, lui faisant ainsi miroiter une plus-value potentielle de 5 milliards, Paul-Louis Halley s'est trompé sur son adversaire. Entre l'héritier de la dynastie d'épiciers normands, qui se flatte d'en être à la quatrième génération, et le fils de rapatrié parti de rien, la bataille sera sans merci.

Pa. G.

Le PMU veut enrayer la baisse des paris

APRÈS une augmentation de son chiffre d'affaires de 4 % en 1996 par rapport à 1995, à 34 milliards de francs, le PMU subit une érosion de ses recettes de 2 % ou 3 %, avec une importante accélération cet été. Bertrand Belinguier et Patrick Gatin, président et directeur délégué, ne se consolent pas de constater que La Française des jeux est affectée du même mal et veulent rénover leur stratégie pour 1998.

Le Grand 7, le dernier jeu, lancé il y a dix-huit mois, qui consistait à désigner les vainqueurs des sept courses de la journée, a échoué faute d'études suffisantes : 1 à 2 millions de francs de recettes au lieu des 20 millions attendus. Il a été retiré au début de l'été. Les turfistes français, contrairement aux scandinaves et aux britanniques, préfèrent les jeux horizontaux consistant à désigner les premiers d'une course plutôt que de se pencher sur toutes les épreuves du programme en espérant des reports de gains importants de l'une à l'autre.

Pour rajeunir la gamme, on ne découvre dans les cartons qu'un seul produit nouveau : une imitation du Loto-Flash. Elle consistera à vendre des tickets de tiercés, quartés ou, surtout, quintés établis par ordinateur sans choix du parieur. Mais ce jeu devra attendre l'entrée en service de l'ambitieux et coûteux système informatique Pégase, au second semestre de 1999 (*Le Monde* du 19 avril). Mais ce principe de désignation des chevaux par le hasard est contradictoire avec la philosophie générale des paris hippiques, basés jusqu'à maintenant sur « *la réflexion* (...) *et la connaissance des chevaux et des jockeys* ».

Ces difficultés ne font l'affaire ni de l'Etat ni des actionnaires majoritaires du GIE PMU, dont les deux présidents des sociétés de course, Jean-Luc Lagardère (galop) et Paul Essartial (trot). Ceux-ci réclament encore et toujours des recettes supplémentaires pour combler leur déficit structurel, payer les prix de courses et pour aider les propriétaires et entraîneurs, souvent en situation précaire. Ils préconisent une multiplication des occasions de jeu : deux réunions hippiques avec des enjeux nationaux quotidiennes au lieu d'une seule, soit une quinzaine de courses au lieu de sept ou huit ; et aussi des tiercés quasi quotidiens.

Le pari est hasardeux quand on sait que la clientèle, souvent peu confiante dans la régularité des courses, est à majorité populaire, qu'elle ne peut être indéfiniment pressurée et que, en outre, une extension de la CSG sur tous les jeux est envisagée. Les deux présidents viennent d'ailleurs d'écrire confidentiellement à chacun des députés de la nouvelle majorité afin de leur demander de s'opposer à cette mesure lorsqu'elle viendra devant le Parlement.

Guy de la Brosse

Mise en garde de la CGT sur la déréglementation de l'énergie

DENIS COHEN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la Fédération nationale de l'énergie CGT, a adressé, jeudi 11 septembre, une lettre au secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, dans laquelle il exprime son « *inquiétude* », ses « *interrogations* » et sa « *colère* » devant « *l'actualité qui se précipite* » concernant les questions énergétiques. Il rappelle au ministre son engagement à ne pas « *répondre précipitamment* » sur des dossiers aux conséquences très importantes.

Or la CGT croit savoir que M. Pierret annoncera le 16 septembre le lancement du processus de transcription dans la loi française de la future directive européenne sur l'électricité. Le syndicat met également en garde les pouvoirs publics sur la réunion européenne des ministres de l'énergie prévue le 27 octobre pour discuter de la directive sur le gaz : « *Nous voulons vous dire la ferme détermination de notre fédération, sur mandat des électriciens et gaziers, à ne pas accepter aujourd'hui ce qu'ils ont combattu et continuent de combattre parce que contraire à l'intérêt national.* »

DÉPÊCHES

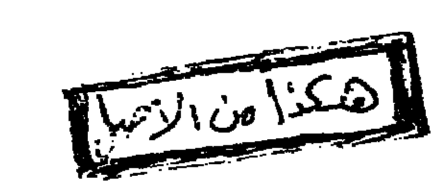
■ **SNCF : le comité central d'entreprise (CCE) a émis**, vendredi 12 septembre, un avis négatif sur le projet de convention liant pour 1997 le transporteur et Réseau ferré de France (RFF), l'établissement public chargé des infrastructures ferroviaires. Ce résultat a été acquis en raison du vote de la CGT, qui dispose de la majorité au CCE, FO s'étant abstenue, et la CFTC et la FGAAC ayant voté pour. La CFDT et SUD-Rail avaient, pour leur part, quitté prématurément la séance, afin de ne pas cautionner par leur présence un quelconque *débat sur* RFF.

■ **ROUTIERS : les principaux syndicats du transport routier** (CFDT, CGT et FO) ont brandi, vendredi 12 septembre, la menace d'un « *nouveau conflit long et dur* » – la CGT proposant même une première journée d'action dès le 19 septembre – après « *l'échec* », vendredi, de négociations salariales avec le patronat.

■ **CRÉDIT SUISSE-WINTERTHUR : le groupe BZ**, du financier suisse Martin Ebner, accepte de céder son paquet d'actions Winterthur aux conditions fixées par le Crédit suisse Group dans le cadre de la fusion des deux sociétés, a-t-on appris, vendredi 12 septembre, à Zurich. Au cours d'une rencontre avec la presse économique, Martin Ebner a qualifié d'équitable l'offre d'échange de 7,3 actions de l'assureur contre une du groupe bancaire. M. Ebner contrôle, à travers son groupe, de 25 % à 30 % du capital de la Winterthur.

■ **INFORMATIQUE : les trois principaux fabricants de microprocesseurs américains** (Intel, Advanced Micro Devices [AMD] et Motorola) ont fait alliance pour développer un microprocesseur cent fois plus puissant et avec des capacités de mémoire mille fois supérieures aux produits actuels. Ils vont développer une technique connue sous le nom de lithographie ultra-violet extrême (EUV) en collaboration avec le Laboratoire national virtuel (VNL), qui regroupe trois laboratoires rattachés au département de l'énergie américain.

■ **TECHNIP : l'ingénieriste français a enregistré**, au premier semestre 1997, un bénéfice net part du groupe en hausse de 14,2 %, à 282,7 millions de francs contre 247,6 millions au premier semestre 1996, a annoncé le groupe, vendredi 12 septembre.



هكذا من الاصل

e Casino

ÉPARGNE Après plus de dix années de croissance euphorique (*+ 26,6 % de progression annuelle moyenne depuis 1986*), l'assurance-vie, le placement financier préféré des Français, stagne. ● LE CHIFFRE D'AFFAIRES de l'assurance-vie a baissé *de 2 % au premier semestre de* 1997 par rapport à la même période de 1996 (à 246 milliards de francs), selon les données diffusées par la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA). ● CET INVESTISSEMENT, actuellement près de 20 % de l'épargne financière des ménages, entre dans une phase de maturité. ● LARGEMENT SUPÉRIEURS à *l'inflation*, les rendements de l'assurance-vie sont toutefois en baisse constante depuis plusieurs années et perdent de leur pouvoir d'attraction. ● LES AVANTAGES FISCAUX associés à ce placement ont été peu à peu remis en cause. Le gouvernement va continuer à en rogner certains.

L'âge d'or de l'assurance-vie touche à sa fin

En dépit d'une évolution heurtée, le marché avait connu en 1996 une progression sensible de 12,5 %. Cela ne devrait plus être le cas cette année. Un recul de 2 % a été enregistré au premier semestre par rapport à la même période de l'an dernier. L'heure est à la maturité après les « dix glorieuses »

LA BELLE DYNAMIQUE de l'assurance-vie serait-elle en passe *de se rompre* après plus de dix ans de croissance euphorique (+ 26,6 % de progression annuelle moyenne depuis 1986) ? *« Je crains que le deuxième trimestre 1997 ne confirme la tendance à la baisse observée depuis la fin de l'année dernière »*, affirmait en juin Jean Arvis, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), lors de la présentation du bilan 1996 de l'assurance française. Le successeur de Denis Kessler n'avait pas tort de s'inquiéter. Selon les chiffres publiés cette semaine par la FFSA, le chiffre d'affaires de l'assurance-vie marque, au deuxième trimestre 1997, comme au premier trimestre, un recul de 2 % par rapport au volume d'activité enregistré sur la même période l'an dernier.

En dépit d'une timide progression de 1 % des nouveaux contrats (les affaires nouvelles avaient baissé de 5 % au premier trimestre 1997, comparativement au niveau observé au premier trimestre 1996), *la baisse globale pour le* premier semestre ressort donc également à 2 % (245,8 milliards de francs de chiffre d'affaires au total contre 250,1 au premier semestre de l'an dernier).

Incontestablement, le marché de l'assurance-vie marque le pas. Certes, au regard des résultats de l'année 1996, il n'y a pas péril en la demeure. Avec un chiffre d'affaires global de 407,2 milliards de francs l'an dernier et plus de 2 500 milliards de francs d'encours gérés, *dont les deux tiers placés en* obligations (ce qui fait du secteur de l'assurance le plus gros acheteur des titres émis par l'Etat), l'assurance-vie affiche toutes les apparences d'une belle santé. La marge de solvabilité (rapport des fonds propres et des plus-values latentes sur les engagements vis-à-vis des assurés) de 12,8 % en moyenne, soit quatre fois supérieure à la norme réglementaire *minimale européenne (4 % pour* les contrats en francs et 1 % pour les multisupports), semble confortable pour la plupart des compagnies.

TALON D'ACHILLE

Enfin, ce placement est toujours plébiscité par les Français. Il représente aujourd'hui près de 20 % de l'épargne financière des ménages, et confirme, comme le remarque Jean Arvis, *« son rôle d'épargne de prévoyance populaire puisque plus d'un ménage sur deux détient aujourd'hui un contrat à titre individuel »*.

Une lecture plus attentive de ces chiffres fait apparaître une évolution plus contrastée du secteur. L'essentiel de la croissance s'est faite au cours du premier semestre (+ 22 %) et s'explique non pas par la souscription de nouveaux contrats, mais par le transfert, *sur des contrats* déjà existants, de sommes précédemment immobilisées sous la forme de livrets A ou de sicav monétaires dont les rémunérations baissaient alors. *« L'assurance-vie, comme les plans d'épargne-logement (PEL) et les plans d'épargne populaire (PEP), a largement bénéficié des mouvements consécutifs à la baisse générale des taux et au durcissement de la fiscalité des produits concurrents »*, rappelle-t-on à la FFSA. Dès le second semestre, cet *effet conjoncturel s'estompe.* Le marché ne progresse plus que de 0,5 % pour l'ensemble des six derniers mois de l'année. Pis, il chute de 10 % au dernier trimestre, tandis que, sur l'ensemble de l'année, les souscriptions nouvelles accusent un recul de 30 %. Le début d'année 1997 confirme cette morosité et cette nouvelle tendance.

« Ces données doivent être relativisées, souligne un assureur. *La décrue des nouvelles souscriptions en 1996, notamment, est à comparer à une récolte 1995 exceptionnelle de nouveaux contrats (6,1 millions contre 5,5 millions en 1994), qui était la conséquence directe de l'annonce de la suppression de la réduction à l'entrée pour la plupart des contrats, exception faite de ceux à primes périodiques. »* Par ailleurs, l'allongement de la durée fiscale des contrats de six à huit ans depuis 1990 repousse *l'échéance de nombre d'entre eux* à 1998 et, par la même occasion, leur éventuel réinvestissement sous la forme de nouvelles souscriptions. Mais les effets mécaniques n'expliquent pas tout.

« Après plusieurs années de rattrapage, on observe aujourd'hui un certain plafonnement du marché qu'on ne saurait nier », reconnaît Jean-François Lemoux, directeur général de PFA Vie. Plusieurs éléments d'explication peuvent être avancés. La rentabilité, tout d'abord. Même s'ils demeurent largement supérieurs à l'inflation, les rendements de l'assurance-vie, qui tournent en 1996 autour de 6,5 % en moyenne, sont en baisse constante depuis plusieurs années et perdent de leur pouvoir d'attraction.

Compte tenu de la poursuite de la baisse des taux obligataires, la rémunération des contrats en *francs devrait encore se réduire* cette année. L'assurance-vie devient par conséquent plus sensible à la concurrence d'autres placements, qu'il s'agisse de produits garantis relativement performants comme les PEL et les PEP, ou encore de l'immobilier locatif, qui bénéficie des avantages fiscaux du dispositif Périssol. Ce d'autant plus que la question de l'imposition constitue à l'heure actuelle le véritable talon d'Achille de l'assurance-vie, *dont la réputation de* paradis fiscal commence à être sérieusement ébranlée.

RÉGIME PRÉFÉRENTIEL

« La suppression définitive de la réduction d'impôts à l'entrée (25 % des primes annuelles dans la limite de 4 000 francs, plus 1 000 francs par enfant à charge) dont jouissaient encore la plupart des souscripteurs jusqu'en septembre 1996 a eu un effet psychologique très important sur les épargnants, qui ont l'impression que l'assurance-vie, ce n'est plus comme avant », remarque Jean-François Lemoux. On peut donc craindre le pire depuis que le gouvernement a confirmé son intention de revenir sur le régime préférentiel de l'assurance-vie : la durée minimale de *détention des capitaux pourrait* être portée de huit à dix ans, et l'exonération des droits de mutation serait plafonnée selon des modalités qui restent à définir.

Et ce n'est pas la perspective du relèvement du taux de la CSG consécutif au basculement de la cotisation maladie sur les prélèvements sociaux qui risque d'apaiser les inquiétudes...

Laurence Delain

Une importance croissante dans le patrimoine financier des ménages

ASSURANCE VIE

AUTRES PRODUITS

Source : Banque de France

Les multisupports gagnent encore du terrain

Affichant déjà une collecte de près de 70 milliards de francs en 1996, soit une progression de 60 % par rapport à l'exercice précédent, les contrats multisupports ont encore gagné du terrain en ce début d'année. *De nouveau en hausse de 60 % au premier trimestre 1997,* ils ont atteint 25 % des souscriptions nouvelles. Même si les contrats en francs (investis en obligations, ils sont assortis d'un rendement minimal garanti équivalent à 75 % du TME, taux moyen des emprunts d'Etat, pour les contrats de huit ans et de 60 % de ce même TME pour les contrats de plus de huit ans) représentent toujours la grande majorité du marché, avec encore près de 80 % de la collecte globale en 1996. Il n'est pas exclu qu'ils finissent par être sérieusement concurrencés par les contrats multisupports, qui permettent à la fois de jouer sur la diversification des placements, donc sur la rentabilité et la sécurité. L'an dernier, 55 % des engagements globaux *des multisupports étaient sur des compartiments* en francs, contre 35 % en valeurs mobilières et 10 % en immobilier.

Le fisc épingle l'Afer et l'Agipi

L'Afer et l'Agipi viennent d'être rappelées à l'ordre par l'administration fiscale. A l'origine, ces deux associations d'assurés – les plus importantes de la place – distribuaient chacune un contrat d'assurance-vie adossé à un *« fonds en francs »*, un *actif à dominante obligataire* permettant de proposer aux assurés un rendement minimum garanti. Mais avec la baisse des taux, les performances s'inscrivaient en recul ces dernières années. L'Afer et l'Agipi ont donc décidé d'ajouter une sicav diversifiée dans le cadre de leur contrat : la Sfer pour l'Afer et Agipi Ambition pour l'Agipi. Il était ensuite proposé aux assurés d'effectuer des versements *sur ces supports.*

IMMOBILIER

Le Service de la législation fiscale (SLF) avait alors émis des réserves. Aujourd'hui, il vient de trancher *en considérant que cette modification du contrat* constituait une *« novation »*. Motif invoqué : le risque de marché est supporté par l'assureur sur le fonds en francs alors qu'avec une sicav il est transféré sur l'assuré. Cette position de l'administration aurait pu avoir des conséquences graves : perte de l'antériorité fiscale des contrats, voire, dans certains cas, perte de l'exonération des droits de succession qui avait été acquise...

Pragmatique, le SLF a préféré proposer une solution « amiable ». Les assurés de l'Afer et de l'Agipi pourront conserver le bénéfice de leur *antériorité fiscale. Mais ceux d'entre eux qui* avaient ouvert leur contrat avant qu'il ne soit modifié et qui avaient investi sur la sicav diversifiée ont jusqu'au 31 décembre pour transférer les sommes concernées sur le fonds en francs. Faute de quoi, le fisc considérera qu'un nouveau contrat a été souscrit. Avec toutes les conséquences fiscales que cela implique : nécessité d'attendre à nouveau huit ans pour que les gains soient exonérés d'impôt sur le revenu, risque que l'épargne sur le contrat ne soit pas exonérée de droit de succession.

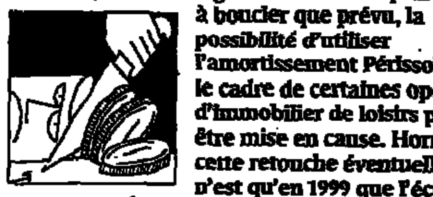
***Aucun problème* en revanche pour les adhérents qui ont souscrit après que la sicav eut été ajoutée. Leur contrat se poursuit normalement.**

Autre conséquence de la décision du SLF : l'Afer et l'Agipi devront distribuer deux contrats différents : l'un en francs, l'autre multisupports, comportant à la fois un fonds en francs et une ou plusieurs sicav diversifiées.

Laurent Edelmann

Bien profiter de l'amortissement Périssol

Sauf surprise, l'amortissement Périssol, *destiné* à soutenir l'investissement immobilier locatif dans le neuf devrait être reconduit l'année prochaine *sans modifications. Toutefois, selon certaines* rumeurs, et si le budget 1998 se révèle plus difficile à boucler que prévu, la possibilité d'utiliser l'amortissement Périssol dans le cadre de certaines opérations d'immobilier de loisirs pourrait être mise en cause. Hormis cette retouche éventuelle, ce n'est qu'en 1999 que l'économie générale du système sera repensée afin de donner un coup de pouce au logement social.



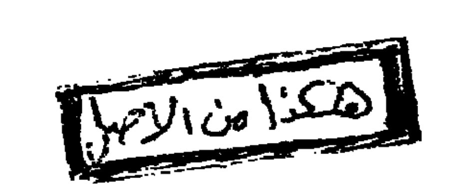
FISCALITÉ

Les investisseurs disposent donc d'une année supplémentaire pour profiter d'un dispositif doublement avantageux. Tout d'abord, parce qu'en contrepartie d'une obligation locative d'une durée de neuf ans il permet de réaliser une forte économie d'impôt. Durant les quatre années suivant l'acquisition, l'acquéreur peut retrancher 10 % du montant de l'investissement de son revenu global puis 2 % durant vingt ans. De plus, le plafond d'imputation des déficits fonciers (loyers-charges diverses) sur le revenu général *atteint 100 000 francs, sachant que la fraction* supérieure à 100 000 francs est reportable sur les revenus fonciers des dix années à venir. Ce bingo fiscal explique pourquoi, d'après les chiffres de la *Fédération nationale des* promoteurs-constructeurs (FNPC), près de 60 % des logements vendus à usage locatif durant le dernier trimestre 1996 entraient dans la catégorie des « ventes Périssol ».

L'autre avantage du système est que, contrairement au mécanisme Méhaignerie-Quilès (valable jusqu'à la fin 1997), aucun plafond d'investissement n'est imposé. Il est donc possible d'acheter des logements de grande superficie, démarche constituant à la fois une bonne opportunité locative et patrimoniale. Les appartements spacieux drainent, en effet, près de 50 % d'une demande locative déséquilibrée puisque, d'après les agents immobiliers, les petites unités d'habitation constituent les deux tiers de l'offre. En outre, une *majorité* de professionnels s'accordent à penser que les logements de taille intermédiaire (trois pièces et plus) se valoriseront, car ils cadrent avec l'évolution de la taille des familles.

Reste que si le système Périssol peut *offrir* de belles opportunités d'investissement, les acquéreurs devront veiller à ne pas surpayer un logement *sous prétexte* qu'il ouvre droit à un avantage fiscal. Et ne jamais transiger sur la qualité d'emplacement et de construction qui conditionne le succès d'une opération immobilière.

Didier Laurens



هكذا من الأصل

Les résultats semestriels font la différence

CURIEUSE SEMAINE à la Bourse de Paris où l'évolution des valeurs françaises a été intimement liée à celle du billet vert. La reprise du marché (+2,59 % au plus haut), vendredi 12 septembre, après la publication de bonnes statistiques américaines, a été rapidement mise à mal par le nouvel accès de faiblesse du dollar. En conséquence, l'indice CAC 40, qui avait gagné 5,56 %, huit jours plus tôt, termine sur un recul de 3,09 % à 2 834,07 points. La publication des résultats semestriels et les prises de bénéfice sur les valeurs qui ont bien *« performé »* depuis le début de l'année, notamment les pétrolières et la grande distribution, ainsi que le feuilleton Casino ont continué d'animer la cote.

VALEURS

Les valeurs bancaires, à quelques exceptions près, décrochent la palme. A commencer par la Société générale qui termine la période sur un gain de 6,19 % à 823 francs, à son plus haut niveau de l'année. La banque a réalisé un bénéfice net part du groupe de 3,72 millards de francs sur le premier semestre contre 2,73 milliards un an plus tôt (+37 %). Elle a ajouté s'attendre à une progression sensible de son résultat sur l'exercice. Deutsche Morgan Grenfell a relevé sa recommandation de « neutre » à « accumuler » et l'EIFB a désormais un objectif de cours de 850 francs. Le Crédit commercial de France termine la semaine sur une progression de 2,26 % à 330 francs après avoir déjà gagné 7,31 % la semaine dernière. Les résultats du CCF ont été qualifiés d'*« excellents »* par Cheuvreux de Virieu et Natexis Capital a relevé sa recommandation de « neutre » à « achat ». Le Crédit lyonnais, dont les résultats ne seront connus que la semaine prochaine, se distingue également avec un progression de 7,05 % à 372 francs. La BNP, qui affiche un résultat net part du groupe en hausse de 75 % par rapport au premier semestre 1996, a perdu 1,75 % à 280,20 francs.

MANQUE DE LISIBILITÉ

Les bons résultats de Paribas n'ont pas trouvé leur traduction dans le cours de son action, qui a pâti de la comparaison avec les chiffres *« excellents »* publiés par la BNP et la Société générale. Paribas a perdu 4,69 % à 412,10 francs. Les analystes cités par Reuter ont également souligné aussi le manque de lisibilité des résultats souvent remaniés et l'incertitude sur la stratégie qui sera menée avec la trésorerie accumulée ces dix-huit derniers mois. Des prises de bénéfice ont été observées sur les valeurs de la grande distribution, comme Carrefour qui termine la période sur une baisse de 6,59 % à 3 329 francs. Castorama a été sanctionné sur l'annonce de mauvais résultats. Des analystes estiment cependant que le titre, qui a perdu quelque 35 % depuis le début de l'année, devrait se stabiliser autour de 650 francs. L'action qui avait perdu 4,90 % la semaine dernière termine sur un repli de 2,65 % à 660 francs. Le feuilleton Casino s'est poursuivi avec de nouveaux développements : Rallye a déposé vendredi une offre publique concurrente à celle de Promodès sur la société Casino *(lire page 13)*. Rallye est déjà l'actionnaire principal de Casino avec 28,8 % du capital et 36,3 % des droits de vote. Promodès termine la semaine sur un recul de 4,27 % à 2 064 francs. Renault fait partie des grands gagnants de la semaine. L'action du constructeur automobile s'est appréciée de 4,02 % à 175,80 francs grâce à des résultats semestriels bien au-dessus des anticipations. Le titre a également bénéficié de relèvements de prévisions de résultats, Paribas Capital Markets a révisé son bénéfice net par action 1997 de 3,40 francs à 10,50 francs et son BPA 1998 de 17,50 francs à 25,60 francs.

Enfin, Christophe Charpentier, PDG d'Havas Voyages, filiale tourisme du groupe Havas, a déclaré à l'hebdomadaire *L'Echo touristique* (à paraître samedi 13) qu'Havas Voyages était *« techniquement prêt pour être introduit en Bourse à la fin de l'année »*. La maison-mère a terminé la semaine sur un repli de 0,53 % à 394 francs.

François Bostnavaron

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	12-09-97	Diff.
Coflexip	600	[illegible]
Elf Aquitaine	758	[illegible]
Esso	540	[illegible]
Total	619	[illegible]
Elyo	520	[illegible]

PRODUITS DE BASE

	12-09-97	Diff.
Air Liquide	896	[illegible]
Eramet	290,20	[illegible]
Gascogne (B)	542	[illegible]
Metaleurop	79,70	[illegible]
Pechiney	282,10	[illegible]
Rhone Poulenc A	227	[illegible]
Rochette (La)	26,10	[illegible]
Usinor	107	[illegible]
Vallourec	384,40	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	474	[illegible]
Oxyg.Ext-Orient	5220	[illegible]

CONSTRUCTION

	12-09-97	Diff.
Bouygues	535	[illegible]
Colas	823	[illegible]
Eiffage	322	[illegible]
GTM-Entrepose	388	[illegible]
Imetal	830	[illegible]
Lafarge	427	[illegible]
Lapeyre	394	[illegible]
Saint-Gobain	905	[illegible]
SGE	147,90	[illegible]
Vicat	544	[illegible]

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	12-09-97	Diff.
Alcatel Alsthom	773	[illegible]
Bull#	57,85	[illegible]
Carbone Lorraine	1505	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	198	[illegible]
Dassault-Aviation	1350	[illegible]
Dassault Electro	525	[illegible]
De Dietrich	242	[illegible]
Fives-Lille	415	[illegible]
Intertechnique	1425	[illegible]
Legrand	1164	[illegible]
Legris indust.	238	[illegible]
Sagem SA	2959	[illegible]
Sat	1510	[illegible]
Schneider SA	330,90	[illegible]
SFIM	955	[illegible]
Sidel	406	[illegible]
Thomson-CSF	167,90	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1319	[illegible]
CNIM CA#	216	[illegible]
Faiveley #	230,30	[illegible]
Gebo Industries #	833	[illegible]
GFI Industries #	960	[illegible]
HIT Ly #	412	[illegible]
Manitou #	735	[illegible]
Mecatherm #	381,10	[illegible]
NSC Groupe Ny	800	[illegible]
Radiall #	691	[illegible]
Sediver	155	[illegible]

AUTOMOBILE

	12-09-97	Diff.
Bertrand Faure	320,10	[illegible]
Labinal	1590	[illegible]
Michelin	337,40	[illegible]
Peugeot	764	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	474,40	[illegible]
Renault	175,80	[illegible]
Sommer-Allibert	214	[illegible]
Valeo	354,40	[illegible]
Ecia	971	[illegible]
Sylea	538	[illegible]

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	12-09-97	Diff.
BIC	400	[illegible]
Chargeurs	410	[illegible]
Clarins	632	[illegible]
Deveaux(Ly)#	670	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	100	[illegible]
Essilor Intl	1460	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1239	[illegible]
L'Oreal	2113	[illegible]
Moulinex #	139,60	[illegible]
Salomon (Ly)	438,50	[illegible]
Sanofi	564	[illegible]
S.E.B.	834	[illegible]
Skis Rossignol	113,40	[illegible]
Strafor Facom	380	[illegible]
Synthelabo	685	[illegible]
Arkopharma#	291	[illegible]
Boiron (Ly) #	319,30	[illegible]
Devanlay	570	[illegible]
Gautier France #	245	[illegible]
Guerbet	230	[illegible]
Hermes Internat.1#	475	[illegible]
Info Realite #	191,50	[illegible]
Pochet	786	[illegible]
Reynolds	330	[illegible]
Robertet #	1189	[illegible]
Smoby (Ly)#	631	[illegible]
Virbac	535	[illegible]

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	12-09-97	Diff.
Bongrain	2045	[illegible]
Danone	872	[illegible]
Eridania Beghin	810	[illegible]
Fromageries Bel	4130	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1226	[illegible]
Pernod-Ricard	294	[illegible]
Remy Cointreau	125	[illegible]
SEITA	178	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)#	655	[illegible]
L.D.C.	1069	[illegible]

DISTRIBUTION

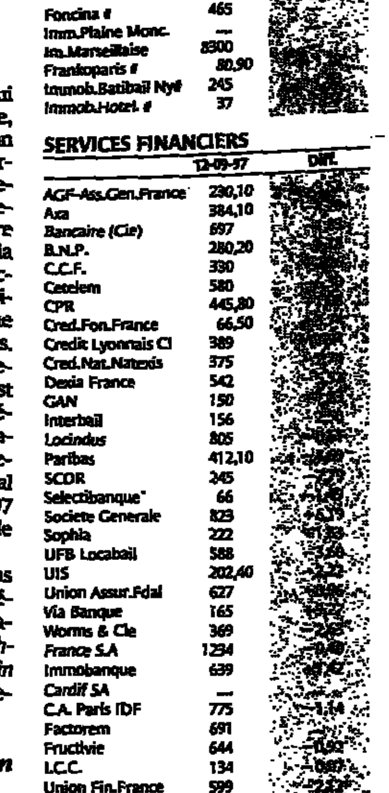
	12-09-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	550	[illegible]
Carrefour	3329	[illegible]
Casino Guichard	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	660	[illegible]
Comptoirs Mod.	2610	[illegible]
Damart	4300	[illegible]
Galeries Lafayette	2520	[illegible]
Groupe Andre S.A.	566	[illegible]
Guilbert	745	[illegible]
Guyenne Gascogne	2021	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2535	[illegible]
Primagaz	465	[illegible]
Promodes	2064	[illegible]
Rexel	1596	[illegible]
Monoprix	285	[illegible]
But S.A.	270	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1070	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	84,50	[illegible]
Manutan	410	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	—	[illegible]
Rubis #	143	[illegible]

AUTRES SERVICES

	12-09-97	Diff.
Accor	944	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	650	[illegible]
BIS	502	[illegible]
Canal +	1032	[illegible]
Cap Gemini	380	[illegible]
Cipe France Ly #	722	[illegible]
Club Mediterranee	483	[illegible]
Dassault Systemes	351	[illegible]
Degremont	424	[illegible]
Eaux (Cie des)	704	[illegible]
Euro Disney	8,30	[illegible]
Europe 1	1275	[illegible]
Eurotunnel	6,35	[illegible]
Gaumont #	427	[illegible]
Havas	394	[illegible]
Havas Advertising	670	[illegible]
Infogrames Enter.	768	[illegible]
NRJ #	814	[illegible]
Pathe	1170	[illegible]
Publicis #	520	[illegible]
S.I.T.A	1099	[illegible]
Sodexho Alliance	2622	[illegible]
Spir Communic. #	425	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	623	[illegible]
Technip	767	[illegible]
G.T.I (Transport)	191,90	[illegible]
Louvre #	298	[illegible]
Sligos	760	[illegible]
Altran Techno. #	1756	[illegible]
Assystem #	315	[illegible]
Fraikin 2#	385	[illegible]
Groupe Partouche #	423	[illegible]
M6-Metropole TV	599	[illegible]
Norbert Dentres.#	741	[illegible]
Sogeparc (Fin)	379,80	[illegible]
TF1	499	[illegible]

IMMOBILIER

	12-09-97	Diff.
Bail Investis.	773	[illegible]
Finextel	117	[illegible]
G.F.C.	538	[illegible]
Immeubl.France	345	[illegible]
Klepierre	819	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5500	[illegible]
Sefimeg CA	382	[illegible]
Silic CA	841	[illegible]
Simco	457,50	[illegible]
UIF	446	[illegible]
Unibail porteur	575	[illegible]
Fonciere (Cie)	585	[illegible]
Fonciere Euris	—	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	728	[illegible]
Foncina #	465	[illegible]
Imm.Plaine Monc.	—	[illegible]
Im.Marseillaise	8300	[illegible]
Frankoparis #	80,90	[illegible]
Immob.Batibail Ny#	245	[illegible]
Immob.Hotel. #	37	[illegible]



SERVICES FINANCIERS

	12-09-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	230,10	[illegible]
Axa	384,10	[illegible]
Bancaire (Cie)	697	[illegible]
B.N.P.	280,20	[illegible]
C.C.F.	330	[illegible]
Cetelem	580	[illegible]
CPR	445,80	[illegible]
Cred.Fon.France	66,50	[illegible]
Credit Lyonnais CI	389	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	375	[illegible]
Dexia France	542	[illegible]
GAN	150	[illegible]
Interbail	156	[illegible]
Locindus	805	[illegible]
Paribas	412,10	[illegible]
SCOR	245	[illegible]
Selectibanque	66	[illegible]
Societe Generale	823	[illegible]
Sophia	222	[illegible]
UFB Locabail	588	[illegible]
UIS	202,40	[illegible]
Union Assur.Fdal	627	[illegible]
Via Banque	165	[illegible]
Worms & Cie	369	[illegible]
France S.A	1234	[illegible]
Immobanque	639	[illegible]
Cardif SA	—	[illegible]
C.A. Paris IDF	775	[illegible]
Factorem	691	[illegible]
Fructivie	644	[illegible]
I.C.C.	134	[illegible]
Union Fin.France	599	[illegible]

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	12-09-97	Diff.
Bollore Techno.	779	[illegible]
Cerus Europ.Reun	35	[illegible]
CGIP	1700	[illegible]
Christian Dior	815	[illegible]
Dynaction	147,70	[illegible]
Eurafrance	2388	[illegible]
Fimalac SA	511	[illegible]
Gaz et Eaux	2400	[illegible]
Lagardere	167	[illegible]
Lebon	217	[illegible]
Marine Wendel	636	[illegible]
Nord-Est	120	[illegible]
Salvepar (Ny)	466,90	[illegible]
Acmer	—	[illegible]
Albatros Invest	—	[illegible]
Burelle (Ly)	260	[illegible]
Carbonique	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	450	[illegible]
F.F.P. (Ny)	255	[illegible]
Finaxa	334	[illegible]
Francarep	282,30	[illegible]
Invest.(Ste Cle.)	—	[illegible]
Sabeton (Ly)	811	[illegible]
Finatis(ex.Locain)	—	[illegible]
Montaignes P.Gest.	—	[illegible]
Siparex (Ly) #	118	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) - le 5 septembre

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,70 %, sur 1 an : 2,89 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
CPR Mobidiv	CPRGESTI	1	[illegible]	1	[illegible]	94989,60
Ecureuil Expansion	ECUREUIL	2	[illegible]	3	[illegible]	83298,11
ABF MA6	ABF	3	[illegible]	10	[illegible]	2048,83
CDC Arbitrages	CDC GEST	4	[illegible]	19	[illegible]	107126,78
CIC Trésorerie Plus (D)	CIC PARI	5	[illegible]	158	[illegible]	1331,67
CIC Trésorerie Plus (C)	CIC PARI	6	[illegible]	157	[illegible]	1375,19
Demachy +	DEMACHY	7	[illegible]	5	[illegible]	2019,24
Iéna Performance 3	BFT	8	[illegible]	2	[illegible]	12500,01
Natwest Court Terme	NATWEST	9	[illegible]	7	[illegible]	1915,32
DB Cash	DEUTSCHB	10	[illegible]	16	[illegible]	16861,29
Alfi Tiop	ALFI GES	11	[illegible]	25	[illegible]	92593,20
Placements Monétaire	NSM	12	[illegible]	8	[illegible]	1125701,22
Orsay Sécurité	ORSAY	13	[illegible]	9	[illegible]	10557,71
Union Plus	CIC BUE	14	[illegible]	12	[illegible]	182992,86
Absolu Véga	VEGA FIN	15	[illegible]	14	[illegible]	12022,45
Natwest Jour	NATWEST	16	[illegible]	15	[illegible]	1780,35
GP Cash	SMC	17	[illegible]	11	[illegible]	149279,17
Indosuez Europibor	INDOSUEZ	18	[illegible]	20	[illegible]	98410,54
BFT Sécurité Première	BFT	19	[illegible]	17	[illegible]	1791,82
Sanpaolo Institutions	SANPAOLO	20	[illegible]	29	[illegible]	10914,97
Midland Trésorerie	MIDLAND	21	[illegible]	40	[illegible]	92516,83
ABF-MJ	ABF	22	[illegible]	21	[illegible]	1849,28
Centrale Monétaire	CCR	23	[illegible]	23	[illegible]	24939,04
BIP Court Terme	BIP	24	[illegible]	22	[illegible]	118746,18
Citi-Monétaire Plus	CITIBANK	25	[illegible]	24	[illegible]	110529,62
CPR Cash	CPRGESTI	26	[illegible]	32	[illegible]	98686,12
Diadème Jour	L.B.	27	[illegible]	26	[illegible]	3277648,75
Valcomex Sécurité Jour	BFCE	28	[illegible]	31	[illegible]	189096,46
CDC Monétaire	CDC GEST	29	[illegible]	30	[illegible]	19115,69
Monéplus	SG	30	[illegible]	34	[illegible]	104879,80
BFT Sécurité 2	BFT	31	[illegible]	6	[illegible]	1902,57
Véga Sécurité	VEGA FIN	32	[illegible]	33	[illegible]	18242,67
Ecofi-Cash	ECOFI FI	33	[illegible]	28	[illegible]	278864,47
Fimasécurite (D)	FIMAGEST	34	[illegible]	37	[illegible]	1100,60
Fimasécurite (C)	FIMAGEST	35	[illegible]	36	[illegible]	1272,17
CPR Mobiterme	CPRGESTI	36	[illegible]	43	[illegible]	19686,69
Real Monétaire	SOFIDEP	37	[illegible]	47	[illegible]	1059,45
Valunion	CIC BUE	38	[illegible]	42	[illegible]	50088,71
CNP Assur-Monét	CDC GEST	39	[illegible]	45	[illegible]	16929,39
Statère	BGP	40	[illegible]	39	[illegible]	21585,36
JJ Centre	CFCM CEN	41	[illegible]	44	[illegible]	351333,10
Primacic	CIC PARI	42	[illegible]	18	[illegible]	1271538,97
Arcade	BIMP	43	[illegible]	41	[illegible]	1557890,53
Sequin	BGP	44	[illegible]	59	[illegible]	46247,98
Valcomex Trésorerie Plus	BFCE	45	[illegible]	64	[illegible]	180347,75
Real Performance	SOFIDEP	46	[illegible]	13	[illegible]	1054,65
SBS France Trésorerie	SBC BRIN	47	[illegible]	49	[illegible]	351,13
Trésorys	SOGEPOST	48	[illegible]	73	[illegible]	268199,17
EFI-Performance	CCCC	49	[illegible]	48	[illegible]	2062,39
Fimatrésorerie	FIMAGEST	50	[illegible]	27	[illegible]	18576,72
Natwest Institutionnels	NATWEST	51	[illegible]	50	[illegible]	565484,34
Orsay Jour	ORSAY	52	[illegible]	62	[illegible]	1911,48
Placements Trésorerie	NSM	53	[illegible]	51	[illegible]	1372886,92
Cardif Trésorerie	CARDIF	54	[illegible]	57	[illegible]	84628,24
Option Sécurité	BRED	55	[illegible]	55	[illegible]	194202,67
Pension TMP -3/32	GERER CO	56	[illegible]	61	[illegible]	882680,81
Finord Plus	CDT NORD	57	[illegible]	46	[illegible]	942293,47
AGF Sécurité	AGF	58	[illegible]	60	[illegible]	11166,28
Mondiale Proteol CT	LA MONDI	59	[illegible]	38	[illegible]	7496,97
AXA Court Terme (D)	AXA	60	[illegible]	52	[illegible]	10558,70
AXA Court Terme (C)	AXA	61	[illegible]	53	[illegible]	10953,87
Boréal	CDC GEST	62	[illegible]	63	[illegible]	8469,93
Invesco Trésorerie	INVESCO	63	[illegible]	—	[illegible]	1021,11
Barclays Institutions	BARCLAYS	64	[illegible]	54	[illegible]	765220,66
AGF Monétaire	AGF	65	[illegible]	58	[illegible]	1024,86
Valeurs Monétaires	DEMACHY	66	[illegible]	66	[illegible]	230353,97
Soprane J	BACOT	67	[illegible]	68	[illegible]	47693,18
Escaval	ESCOMPTE	68	[illegible]	78	[illegible]	124633
Localys Première	CLF BANQ	69	[illegible]	56	[illegible]	53461,09
Phénix Sécurité (C)	PHENIX	70	[illegible]	70	[illegible]	8133,85
Phénix Sécurité (D)	PHENIX	71	[illegible]	71	[illegible]	7361,44
Haussmann Pibor (C)	WORMS	72	[illegible]	130	[illegible]	1281,82
Haussmann Pibor (D)	WORMS	73	[illegible]	132	[illegible]	938,89
Partner Régularité	LA MONDI	74	[illegible]	75	[illegible]	919,71
Trésoricic	CIC PARI	75	[illegible]	74	[illegible]	778621,59
Gestion Investicourt	INDOSUEZ	76	[illegible]	69	[illegible]	18977,87
TCN Première	MASSONAU	77	[illegible]	35	[illegible]	1833,70
Arbitrages Sécurité	BQ TRANS	78	[illegible]	79	[illegible]	17910,06
Ecureuil Monépremiere	ECUREUIL	79	[illegible]	110	[illegible]	11386,45
Gestion Pibor	INDOSUEZ	80	[illegible]	80	[illegible]	20066,94
BIP Cap 3 Mois	BIP	81	[illegible]	76	[illegible]	2078,29
Questar Trésorerie	CFCM LOI	82	[illegible]	77	[illegible]	134536,92
Entreval Sicav	ENTREPRI	83	[illegible]	106	[illegible]	19548,29
Fimagarantie	FIMAGEST	84	[illegible]	72	[illegible]	19157,54
Stratège	CCF	85	[illegible]	89	[illegible]	29730,88
Fonsicav	CDC TRES	86	[illegible]	84	[illegible]	19754,07
Atlas Performance	ATLAS	87	[illegible]	86	[illegible]	184,83
Placement M (D)	SMC	88	[illegible]	116	[illegible]	21156,51
Placement M (C)	SMC	89	[illegible]	115	[illegible]	22703,65
Generali Trésorerie	GENERALI	90	[illegible]	88	[illegible]	15546,13
Ofima Trésor	OFIVALMO	91	[illegible]	83	[illegible]	19370,67
Demachy Première	DEMACHY	92	[illegible]	114	[illegible]	186516,33
Midland Protection	MIDLAND	93	[illegible]	65	[illegible]	18694,21
Barclays Monélaffitte (C)	BARCLAYS	94	[illegible]	81	[illegible]	246491,33
Barclays Monélaffitte (D)	BARCLAYS	94	[illegible]	82	[illegible]	223675,30
Morgan Court Terme	JP MORGA	96	[illegible]	98	[illegible]	25708,54
Monéden	BRED	97	[illegible]	93	[illegible]	92851,71
Fructi-J	CCBP	98	[illegible]	101	[illegible]	628627,14
BRED Institutions (C)	BRED	99	[illegible]	96	[illegible]	90383,98
BRED Institutions (D)	BRED	100	[illegible]	97	[illegible]	77877,71
Placements Sécurité (D)	NSM	247	[illegible]	230	[illegible]	83495,42
La Henin Pibor (C)	LA HENIN	248	[illegible]	122	[illegible]	18884,42
La Henin Pibor (D)	LA HENIN	249	[illegible]	123	[illegible]	18133,92
Iéna Monétaire (D)	BFT	250	[illegible]	235	[illegible]	11501,99
Iéna Monétaire (C)	BFT	251	[illegible]	244	[illegible]	12754,99
Rhone +X Court Terme (C)	BP LYON	252	[illegible]	245	[illegible]	1936,95
Rhone +X Court Terme (D)	BP LYON	253	[illegible]	246	[illegible]	1772,85
CM Epargne J (D)	CDT MUTU	254	[illegible]	268	[illegible]	19903,04
CM Epargne J (C)	CDT MUTU	255	[illegible]	269	[illegible]	23048,54
Objectif Première	LAZARD	256	[illegible]	252	[illegible]	19700,43
SNVB Monétaire (C)	SNVB	257	[illegible]	255	[illegible]	9213,17
SNVB Monétaire (D)	SNVB	258	[illegible]	256	[illegible]	8117,54
Ecureuil Monétaire (D)	ECUREUIL	259	[illegible]	260	[illegible]	12470,31
Ecureuil Monétaire (C)	ECUREUIL	260	[illegible]	261	[illegible]	13093,93
Cardif Monétaire (D)	CARDIF	261	[illegible]	257	[illegible]	197,87
Citi-Valor (C)	CITIBANK	262	[illegible]	253	[illegible]	18869,13
Citi-Valor (D)	CITIBANK	263	[illegible]	254	[illegible]	18340,80
BRO-Sécurité (D)	BRO	264	[illegible]	265	[illegible]	16160,41
BRO-Sécurité (C)	BRO	265	[illegible]	264	[illegible]	17511,99
Monésud (D)	L.B.	266	[illegible]	232	[illegible]	354,62
Fimacourt Première	FIMAGEST	267	[illegible]	120	[illegible]	18719,25
Investsécurité Court Terme D	CFCM MED	268	[illegible]	263	[illegible]	3132,63
Investsécurité Court Terme C	CFCM MED	269	[illegible]	262	[illegible]	3437,98
Natio Sécurité	BNP	270	[illegible]	234	[illegible]	11491,19
Cardif Monétaire (C)	CARDIF	271	[illegible]	258	[illegible]	202,56
Priv'associations (C)	BIMP	272	[illegible]	284	[illegible]	38988,92
Priv'associations (D)	BIMP	273	[illegible]	286	[illegible]	37371,13
Sécurita	DEMACHY	274	[illegible]	283	[illegible]	48061,29
Pyramides Court (D)	VERNES	275	[illegible]	274	[illegible]	42245,94
Pyramides Court (C)	VERNES	276	[illegible]	275	[illegible]	49131,43
Topcash (D)	CPRGESTI	277	[illegible]	270	[illegible]	1646,36
Topcash (C)	CPRGESTI	278	[illegible]	271	[illegible]	1693,81
Uni-Associations	CNCA	279	[illegible]	259	[illegible]	121,27
Lion 20000 (C)	CL	280	[illegible]	272	[illegible]	17238,26
Lion 20000 (D)	CL	281	[illegible]	273	[illegible]	16536,09
Eficoop Sicav (D)	CCCC	282	[illegible]	266	[illegible]	1848,66
Eficoop Sicav (C)	CCCC	283	[illegible]	267	[illegible]	1902,81
Finord Sécurité (C)	CDT NORD	284	[illegible]	280	[illegible]	21487,60
Finord Sécurité (D)	CDT NORD	285	[illegible]	281	[illegible]	20543,62
BICS Monétaire (D)	ECOFI FI	286	[illegible]	289	[illegible]	1576,14
BICS Monétaire (C)	ECOFI FI	287	[illegible]	288	[illegible]	1844,33
JPM Court Terme	B JOIRE	288	[illegible]	291	[illegible]	14205,46
Provence Court Terme	HOTTINGU	289	[illegible]	292	[illegible]	52520,36
Ecureuil Distrimonetaire	ECUREUIL	290	[illegible]	282	[illegible]	10274,68
Orsay Court Terme	ORSAY	291	[illegible]	290	[illegible]	1570,32
Crédit Maritime Sécurité (C)	CDT MARI	292	[illegible]	306	[illegible]	1728,65
Crédit Maritime Sécurité (D)	CDT MARI	293	[illegible]	307	[illegible]	1673,14
BIP Sécurité (D)	BIP	294	[illegible]	293	[illegible]	1955,46
BIP Sécurité (C)	BIP	295	[illegible]	294	[illegible]	2128,32
Fructi-Associations (D)	CCBP	296	[illegible]	299	[illegible]	41,02
Acti Régulière	GERER CO	297	[illegible]	287	[illegible]	1985,65
Sicaixa	CAIXA DE	298	[illegible]	295	[illegible]	24218,35
Sicav Associations	CDC	299	[illegible]	298	[illegible]	2432,26
Sécuri-Taux	LEGAL FR	300	[illegible]	301	[illegible]	1840,18
Ecureuil Trésorerie (D)	ECUREUIL	301	[illegible]	297	[illegible]	309,01
Ecureuil Trésorerie (C)	ECUREUIL	302	[illegible]	296	[illegible]	321,50
Fructi-Associations (C)	CCBP	303	[illegible]	300	[illegible]	46,20
SB Sécurité (C)	CIC SB	304	[illegible]	302	[illegible]	1627,85
SB Sécurité (D)	CIC SB	305	[illegible]	303	[illegible]	1581,85
Natio Monétaire (D)	BNP	306	[illegible]	304	[illegible]	5278,40
Natio Monétaire (C)	BNP	307	[illegible]	305	[illegible]	5493,44
Sécuricic (C)	CIC PARI	308	[illegible]	276	[illegible]	2289,24
Sécuricic (D)	CIC PARI	309	[illegible]	278	[illegible]	2163,65
Leumi Court Terme (D)	CDT MUTU	310	[illegible]	308	[illegible]	15225,18
Leumi Court Terme (C)	CDT MUTU	311	[illegible]	309	[illegible]	16427,74
Dryade (C)	BGP	312	[illegible]	310	[illegible]	6922,46
Dryade (D)	BGP	313	[illegible]	311	[illegible]	6706,34
Uni-Cash	SANPAOLO	314	[illegible]	145	[illegible]	304,96

Les sicav monétaires rapportent en moyenne moins de 2,9 %

C'EST FAIT ! Le rendement sur un an des sicav monétaires se situe en dessous de la barre symbolique des 3 %. Selon Fininfo, ce type de sicav n'a rapporté en moyenne que 2,89 % sur les douze derniers mois et les produits, en queue de notre classement, offrent des rémunérations tout juste supérieures à 2 % sur un an. Autant dire qu'ils ne rapportent rien, impôts et inflation déduits.

Cette situation devrait inciter ceux qui détiennent depuis longtemps des sicav monétaires à les vendre. Une décision qu'il ne faut plus différer, la probable augmentation de la taxation des plus-values l'année prochaine risquant de pénaliser ceux qui ont accumulé des gains ces dernières années. Cependant, certains fonds, malheureusement inaccessibles pour un épargnant moyen, affichent des performances encore correctes.

Par exemple, CPR Mobidiv, une sicav de la CPR dont la part s'établit à 94 989 francs, parvient à dégager une progression de 4,72 % sur un an, soit plus d'un point d'écart par rapport au deuxième de notre classement. Explication : le portefeuille de cette sicav renferme des obligations étrangères. La sicav de CPR a pu notamment profiter de la nouvelle réduction de l'écart de taux entre les obligations espagnoles et allemandes intervenue cet été. Mais, attention, si ces investissments s'avèrent payants sur quelques mois, ils peuvent réserver de mauvaises surprises.

Plus classiquement, d'autres sicav ont su tirer parti des tensions sur les taux à trois mois au moment des élections législatives. Denis Flachaire, par exemple, gestionnaire d'Ecureuil Expansion, avait profité de cette situation pour acheter des obligations à 3 mois qui lui ont offert pendant l'été un rendement supérieur à celui des titres émis depuis. L'excellent rendement de cette sicav sur un an s'explique également par le recours à des techniques de gestion sophistiquées employées par d'autres fonds comme CDC Arbitrages.

Les gestionnaires utilisent des « produits structurés » qui permettent de profiter d'une situation particulière et de la volatilité autour de la courbe des taux pour mettre en place un contrat d'échange de taux d'intérêt. Ils mettent également en place des *« asset swaps »* qui consistent, par exemple, à échanger des obligations à taux fixe d'une maturité comprise entre 1 et 3 ans contre du Pibor référence 3 mois. L'utilisation récente de tels mécanismes a permis à CIC Trésorerie plus, une sicav jusqu'à présent habituée au milieu de notre classement, de surgir aux premières places.

Joël Morio

Bertrand de la Grange

Le repli du dollar s'accentue face aux devises européennes

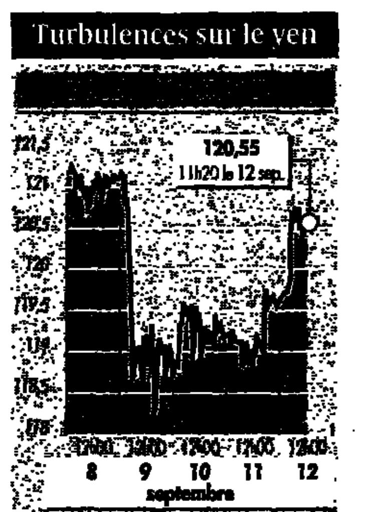
Le billet vert est tombé, vendredi 12 septembre, jusqu'à 1,7680 mark et 5,95 francs. En un mois, il a perdu 6 % de sa valeur. Le dollar s'est en revanche renforcé face au yen après l'annonce de statistiques de croissance décevantes au Japon

Sur les marchés financiers internationaux, repli du dollar face aux devises européennes : le billet vert est tombé, vendredi 12 septembre, jusqu'à 1,7680 mark et 5,95 francs. Le dollar a été pénalisé par les signes de ralentissement de l'économie américaine et de redressement de l'activité en Allemagne ainsi que par les déclarations du chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, qui s'est dit préoccupé par l'évolution de l'inflation outre-Rhin. La probabilité d'une hausse des taux directeurs de la Bundesbank s'en est trouvée renforcée. Affaibli en début de semaine par le regain de tensions commerciales entre Washington et Tokyo, le dollar s'est repris face au yen après l'annonce d'une forte contraction de l'économie au deuxième trimestre au Japon. Le franc a poursuivi son ascension face au mark. Il a atteint ses niveaux les plus élevés depuis quatre ans.

IL Y A UN MOIS à peine, rien ne paraissait en mesure d'arrêter l'ascension du dollar. Il cotait 1,89 mark et 6,38 francs, ses cours les plus élevés depuis le printemps 1991. S'appuyant sur la vigueur de la croissance américaine et sur les difficultés économiques allemandes, la plupart des experts prédisaient une poursuite du mouvement de hausse du billet vert, certains évoquant le niveau des 2 marks (6,75 francs).

La Bundesbank est alors entrée en scène. En menaçant de relever ses taux directeurs si le mark continuait à s'affaiblir, la banque centrale allemande a réussi à briser net la hausse du dollar. En un mois, le billet vert a perdu plus de 6 % de sa valeur, revenant vendredi 12 septembre à 1,7680 mark et 5,95 francs. L'arme de la dissuasion verbale a pleinement fonctionné.

Pour la Bundesbank, dont on affirmait volontiers qu'elle avait perdu tout pouvoir et qu'elle n'était plus prise au sérieux par les marchés financiers, la victoire est totale : *monétaire, mais aussi psychologique*. Ses conséquences pourraient être durables et aller jusqu'à changer la forme de l'Union monétaire. Le repli du dollar qu'elle a orchestré avec brio mettra la Bundesbank en position de force pour faire entendre sa voix lors des négociations qui auront lieu avant le passage à l'euro. N'en déplaise à certains dirigeants politiques européens, il faudra te*nir compte de son avis*, au printemps 1998, lors de l'élaboration de la liste des pays qui seront retenus pour participer au premier cercle de la zone monétaire commune. La Bundesbank a démontré qu'elle était la seule institution, en Europe, capable de rallier, par quelques mots, les marchés financiers internationaux à sa cause et de déclencher, où elle le veut, quand elle le souhaite, des mouvements monétaires d'envergure. Le gouvernement français devra s'en souvenir lorsqu'il cherchera à imposer ses vues en matière de pôle économique ou de participation des Etats d'Europe du Sud. Le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement s'était réjoui, il y a quelques semaines, à l'idée que l'euro ne se ferait pas aux conditions allemandes. Sa satisfaction était peut-être prématurée.



Le ralentissement de l'économie japonaise et les tensions commerciales entre New York et Tokyo exposent le yen à une grande volatilité.

MENACES ALLEMANDES

Le recul du billet vert a été accentué cette semaine par les signes de reprise de l'économie allemande (le produit intérieur brut a progressé de 1 % au deuxième trimestre) et par les déclarations du chef économiste de la Bundesbank, personnage très influent sur les marchés. Otmar Issing a affirmé que l'inflation a fini de baisser en Allemagne et que les indicateurs vont dans la mauvaise direction. *« Nous sommes préoccupés »*, a-t-il dit.

Les menaces de hausse des taux *en Allemagne pourraient donc finir* par se concrétiser. Les marchés, du moins, en sont persuadés. Selon leurs anticipations, reflétées par les cours des contrats à terme, les taux à trois mois remonteront de près de 1 % au cours des douze prochains mois outre-Rhin.

La faiblesse du dollar trouve aussi son origine dans la faiblesse – relative – des statistiques économiques américaines, qui tendent à indiquer un léger ralentissement de l'activité outre-Atlantique et diminuent la probabilité d'une hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed) dès la fin du mois de septembre. Les ventes au détail ont progressé de 0,4 % en août, un chiffre inférieur aux prévisions qui misaient sur une hausse de 0,6 %. Les prix à la production, de leur côté, ont progressé de 0,3 %. *« Nous ne sommes pas encore parvenus à une stabilité totale des prix mais nous sommes confiants dans le fait que nous nous en approchons »*, a rappelé Alan Greenspan, président de la Fed.

Alice Rivlin, vice-présidente de l'institut d'émission, a pour sa part affirmé qu'elle et ses collègues *« sont mystifiés par la persistance d'une inflation faible »*. Si la banque centrale n'a pas relevé ses taux directeurs au cours des derniers mois, a-t-elle ajouté, c'est parce que *« nous ne comprenons pas ce qui se passe dans l'économie »*. Les marchés obligataires américains partagent, semble-t-il, cette perplexité, ce qui se traduit par une grande stabilité : le rendement de l'emprunt à 30 ans est resté inchangé, d'un vendredi sur l'autre, à 6,63 %.

En repli face aux devises européennes, le billet vert a en revanche progressé face à la monnaie nippone. Il a terminé la semaine à 121,20 yens. La monnaie américaine avait pourtant vivement reculé, mardi, jusqu'à 118,20 yens, après les déclarations du secrétaire adjoint américain au Trésor, Lawrence Summers, exhortant le Japon à prendre des mesures pour doper la demande intérieure et réduire ses excédents commerciaux. En juillet, le solde de la balance des comptes courants nippons a progressé de 62,7 % sur un an. Les opérateurs en avaient déduit que la Maison Blanche était décidée à faire pression sur Tokyo en utilisant l'arme du taux de change et du dollar faible.

Mais ces anticipations ont été balayées, jeudi, par l'annonce d'une forte contraction du produit intérieur brut japonais au deuxième trimestre (– 2,9 %, soit 11,2 % en rythme annuel, une chute sans précédent depuis 1974). Ces statistiques n'éloignent pas seulement durablement toute perspective de hausse du taux d'escompte nippon, fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995. Elles rendent aussi peu probable le scénario d'une attaque en règle de l'administration américaine contre les dirigeants nippons, lors de l'assemblée générale du FMI qui se tiendra à la fin du mois, à Hongkong. La Maison Blanche ne devrait pas chercher à cette occasion à accroître les difficultés du Japon.

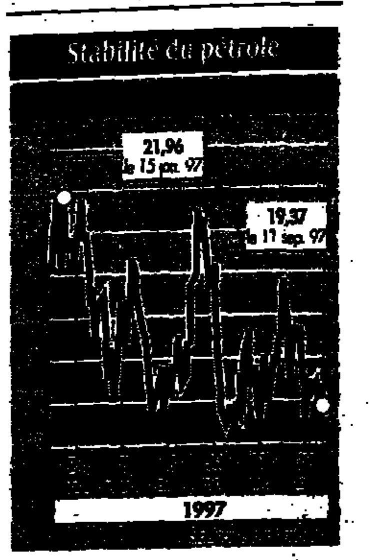
Pierre-Antoine Delhommais

Vigueur du franc

Le franc a atteint, cette semaine, son plus haut niveau depuis plus de quatre ans face à la monnaie allemande. Il est monté, vendredi matin 12 septembre, jusqu'à 3,3610 francs pour un mark. La devise française profite de la reprise de l'activité, de l'excédent de la balance courante, du pragmatisme économique affiché par le gouvernement de Lionel Jospin, et de la confiance des investisseurs dans la réalisation de l'Union monétaire européenne. Le franc est désormais très proche de son cours pivot (3,3538 francs pour un mark) qui pourrait être retenu comme taux de conversion lors du passage à l'euro.

Contrairement aux rumeurs qui circulaient en début de semaine, les ministres des finances de l'Union ne devaient pas aborder, samedi 13 septembre, lors de leur réunion informelle de Mondorf (Luxembourg), la délicate question de la date et du mode de fixation des parités des devises européennes qui participeront à la zone monétaire commune.

MATIÈRES PREMIÈRES



APRÈS un été durant lequel les prix du baril sont demeurés fermes, l'automne s'annonce incertain. Le brent, qualité de référence de la mer du Nord, qui fluctuait autour de 19 dollars au mois d'août, se négociait à 18,31 dollars le 11 septembre. Tendance analogue pour le light sweet crude, qualité négociée aux *Etats-Unis*, qui s'échange à 19,37 dollars sur le marché à terme new-yorkais.

L'Irak reste toujours au centre de l'actualité pétrolière : il a demandé cette semaine à l'ONU de prolonger d'un mois son accord trimestriel pétrole contre nourriture, qui s'achevait le 5 septembre. Ayant suspendu ses livraisons du mois de juin jusqu'à la mi-août, Bagdad n'a pu exporter jusqu'au *début du mois que 600 millions de* dollars de pétrole brut, alors que l'accord l'autorise à vendre pour 1 milliard de dollars.

L'attitude du chef de l'Etat irakien, Saddam Hussein, influe sur le marché, la reprise des ventes pesant sur les cours. *« La tendance du marché pour le reste de l'année est obscurcie par les incertitudes concernant les exportations irakiennes »*, constate l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dans son rapport publié le 8 septembre. Elle rappelle que l'offre de brut a augmenté à partir de la mi-août en raison du retour sur le marché de l'Irak. Le rapport indique pourtant que l'impact sur les prix des exportations irakiennes a été *« largement compensé par les effets de la hausse des prix de l'essence des deux côtés de l'Atlantique et par une forte demande de brut de la part du raffinage »*.

Le cabinet d'analyse américain Petroleum Finance Company estime que *« la volatilité du marché va augmenter dans les trois prochains mois »*. Outre l'Irak, les analystes redoutent les effets d'El Nino (« l'enfant Jésus »). Ce phénomène climatique se produit tous les trois ou cinq ans. Il se traduit par le déplacement vers l'est d'une masse d'eau chaude située dans le Pacifique sud. Ce réchauffement hivernal, *s'il se produit*, contribuera à une baisse de la demande de pétrole. A ces impondérables, les analystes américains ajoutent les incertitudes liées à l'exploitation des gisements de mer du Nord, moins rapide que prévu.

Dominique Gallois

Marché international des capitaux : l'euro fait innover

LA RENTRÉE s'est faite dans de bonnes conditions sur le marché des capitaux, où les principaux emprunteurs internationaux tiennent compte, davantage encore que ces derniers mois, de la perspective de l'introduc*tion de la monnaie commune. Comme ils sont* de plus en plus nombreux à se préparer à cette éventualité, beaucoup cherchent à se distinguer en inaugurant une formule nouvelle, ou en étant les premiers de leur catégorie ou de leur nationalité à s'annoncer dans un compartiment donné, tout en conférant un caractère européen à leur transaction.

Certes, il est trop tard pour s'assurer de la palme de l'innovation en la matière. Elle revient à l'Autriche. Ce pays, dès le mois de janvier, a lancé une émission originale, en francs français *d'ailleurs, qui a servi de modèle à beaucoup* d'autres débiteurs. C'était le début de la vogue des emprunts de même profil, et qui, libellés aujourd'hui dans différentes monnaies de notre continent, pourront fusionner afin de constituer *en 1999 une grande opération en euros.* Mais, même si la toute première place est déjà prise, les possibilités ne manquent pas de se signaler à l'attention.

Un emprunteur américain, General Motors *Acceptance Corporation, a mis toutes les* chances de son côté. Il a levé des fonds en même temps dans deux monnaies, dont l'une, le deutschemark, est manifestement appelée à disparaître au profit de l'euro, et dont l'autre, la *livre sterling, pourrait demeurer indépendante.* Aucun émetteur avant lui n'avait procédé ainsi. *Les deux opérations viendront à échéance au* même moment, et le tout a été présenté aux investisseurs comme une alternative dont les termes étaient choisis de façon à répondre au mieux à leurs prévisions en matière de *construction monétaire européenne.*

Selon qu'on croit ou non à l'euro, on préférera l'emprunt en marks ou celui en livres, et si on change d'avis, on pourra facilement passer d'une devise à l'autre. En fait, les deux tranches ont été des réussites, et il est difficile d'en tirer des conclusions sur l'opinion actuelle des investisseurs au sujet de l'euro. La transaction en livres s'est placée un peu plus rapidement que celle en marks, mais c'était, semble-t-il, parce qu'elle procurait au départ un rendement légèrement supérieur.

Il s'agit d'emprunts à taux variable, de cinq ans de durée, dont la direction était assurée par une banque américaine, Merrill Lynch, associée dans un cas à une banque allemande, la Dresdner Bank, et dans l'autre, à une banque britan*nique, BZW.*

TENDANCE À L'HARMONISATION

Un aspect particulièrement intéressant de ces deux affaires jumelles est que l'emprunteur *américain proposait des titres nominatifs,* comme c'est l'usage dans son pays, alors que les investisseurs européens qui s'approvisionnent sur le marché international, ont l'habitude de titres au porteur. Précisons que le mode de ré*munération des obligations* à *taux variable* n'incitait guère les particuliers à souscrire, et que *seuls des bailleurs de fonds professsionnels* étaient sollicités.

Il reste que cette transposition d'une pratique américaine est typique d'une évolution plus générale. La tendance étant à l'harmonisation sur les *marchés financiers, on voit de plus en plus* s'imposer ailleurs des façons de faire qui naguère, étaient purement nationales. C'est ainsi qu'un emprunteur d'outre-Rhin, Rheinhyp, envisage d'émettre en francs français des lettres de gage *à la mode* de son pays, qu'on désigne, même en français, sous leur nom allemand : *Pfandbriefe*. Comme on le fait chez lui, il a confié à cinq banques le soin de diriger son opération, leur demandant en outre de faire en sorte qu'elle reste liquide, que les investisseurs puissent rentrer et sortir à un prix juste. Les *établissements financiers appelés à s'occuper* de cet emprunt sont la Caisse des dépôts, la Commerzbank, le CCF, JP Morgan, et Paribas.

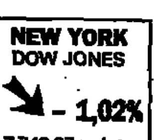
Un autre projet européen susceptible de se concrétiser bientôt est celui de la Belgique, qui *serait alors le premier pays de notre continent* à émettre chez lui des obligations d'Etat libellées en devises étrangères, de la même façon qu'il lance régulièrement des emprunts dans sa propre monnaie. Il est fortement question du franc *français* et *du* deutschemark. Le tout serait, en quelque sorte, une préfiguration des fonds d'Etat en euros, que pourrait lancer la Belgique dès la prochaine étape de l'Union monétaire.

Christophe Vetter

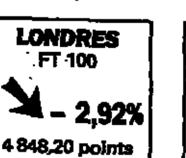
L'irrégularité de Wall Street pèse sur les places mondiales

TOKYO
INDICE NIKKEI
– 3,67%
17 965,80 points

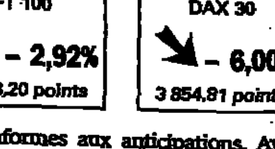
NEW YORK
DOW JONES
– 1,02%
7 742,97 points



PARIS
CAC 40
– 3,09%
2 834,07 points



LONDRES
FT 100
– 2,92%
4 848,20 points



FRANCFORT
DAX 30
– 6,00%
3 854,81 points

LE VENT d'euphorie qui avait soufflé, huit jours plus tôt, sur les places mondiales est retombé. Toutes les grandes Bourses internationales terminent la semaine à la baisse et certaines d'entre elles ont *même payé un lourd* tribut à l'image de Francfort qui recule de 6 %. Paris et Londres ont respectivement perdu 3,09 % et 2,92 %. La Bourse de Tokyo termine sur un recul de 3,67 %. Seule la Bourse de New York limite ses pertes n'abandonnant fi*nalement « que » 1,02 %*. A l'origine de ces turbulences, les opérateurs ne manquent pas d'évoquer la crainte d'une hausse des taux en Allemagne et aux Etats-Unis, mais également la faiblesse du dollar. Le billet vert avait été l'un des principaux moteurs de la hausse des derniers mois. La volatilité de Wall Street n'a pas arrangé les choses. *Les inquiétudes* de la grande Bourse américaine avant la publication des résultats des entreprises pour le troisième trimestre ont trouvé leur traduction dans les cours. La semaine avait débuté calmement, les opérateurs attendant plusieurs statistiques à partir de jeudi, notamment les demandes hebdomadaires d'allocations chômage, les prix à la produc*tion et les ventes de détail. Ces* chiffres ont continué à montrer une économie toujours vigoureuse, sans signe d'inflation. Mais ces bonnes nouvelles ont été contre-balancées par les inquiétudes sur les résultats trimestriels des entreprises améri*caines. Goldman Sachs a donné* le coup d'envoi en abaissant son estimation du bénéfice net par action d'IBM pour les trois mois achevés le 30 septembre, pour prendre en compte la crise financière en Asie du Sud-Est. Dans le secteur de la haute technologie, *Motorola* et Ascend Corp., et dans celui de la santé, le *groupe de gestion* hospitalière Columbia/HCA Healthcare, ont lancé des avertissements similaires.

En outre, la hausse récente du dollar fait également craindre de mauvaises surprises de la part des multinationales comme Coca-Cola et Procter and Gamble. Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, a toutefois souligné que les gains de la devise américaine *n'avaient pas semblé* perturber l'ascension de Wall Street, et que les opérateurs s'en servaient maintenant comme prétexte pour prendre des bénéfices.

FRANCFORT A SOUFFERT

Pour les semaines à venir, Ed La Varnway, analyste chez First Albany, table sur une fluctuation de Wall Street dans une fourchette entre 7 560 points, un bon niveau de soutien, et 8 000 points dans l'attente de la publication de ces résultats vers la mi-octobre.

En Europe, c'est Francfort qui a le plus souffert de l'irrégularité de la Bourse new-yorkaise, puisque s'y est ajoutée la multiplication des annonces de lancement d'augmentation de capital par des sociétés du DAX. D'où une certaine nervosité qui a fait perdre 6 % à la Bourse allemande. Alors que le marché s'interrogeait encore sur les buts de l'augmentation de capital annoncée par Volkswagen, la Commerzbank a en *effet annoncé* mercredi une opération semblable.

Après ces annonces, qui viennent rallonger la liste des entreprises du DAX 30 prévoyant une nouvelle émission d'actions (Thyssen, Dresdner Bank, Lufthansa), les deux *groupes ont* accusé d'importantes baisses. La Commerzbank a cédé 10,9 % et Volkswagen 13,9 %. L'indice DAX s'est inscrit vendredi à la clôture officielle à 3 854,81 points. Les économistes de la Commerzbank estiment qu'il devrait évoluer au cours des prochaines semaines dans une fourchette comprise entre 3 750 points et 4 250 points.

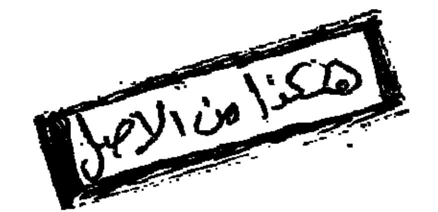
En Grande-Bretagne, la Bourse de Londres a pâti de la volatilité de Wall Street mais aussi de résultats des entreprises plus ou moins bien reçus par les analystes. L'indice Footsie qui *avait gagné 3,67 %, il* y a huit jours, a reperdu 2,92 %. Les experts reconnaissent que l'économie britannique est à un tournant et reste difficile à prévoir. La plupart des spécialistes annoncent un ralentissement en 1998 mais les premiers signes se font encore attendre.

De l'évolution de la consommation des ménages dépendra la politique monétaire de la Banque d'Angleterre. Les économistes ne sont plus aussi sûrs que les taux seront relevés dans les prochains mois et se prennent à espérer *que* la « pause » dans la politique monétaire annoncée par la Banque d'Angleterre sera permanente.

La Bourse de Paris a, elle aussi, fait preuve d'une grande volatilité. Au cours de la dernière séance, le marché parisien, à la baisse depuis trois jours, a fait un bond de plus de 2,5 % après la publication des statistiques américaines sur les ventes de détail – plus faibles que prévu – et les prix, conformes aux anticipations. Avec ce rebond, l'indice CAC 40 n'affichait plus qu'un repli d'environ 0,5 % sur la semaine. Mais c'était sans compter sur le dollar : la devise américaine, repassée sous les 6 francs à 5,96 francs, a fait fondre cette avance, d'autant plus que le soutien de Wall Street fit rapidement défaut. En cinq séances, l'in*dice CAC 40* a finalement perdu 3,09 %.

La Bourse de Tokyo ne devrait pas faire d'étincelles au cours des séances à venir après avoir perdu 3,67 % à 17 965,80 points cette semaine. *« Les perspectives incertaines de l'économie japonaise ont découragé les investisseurs »*, déclarait vendredi Yasuo Ueki, *courtier* chez Nikko Securities. Selon M. Ueki, l'indice Nikkei devrait rester à un bas niveau pour la semaine à venir et fluctuer à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 17 500 et 18 200 points.

F. Bn



TÉLÉMATIQUE En récupérant les clients de CompuServe, le pionnier des services en ligne, America Online (AOL) détient à présent 11,6 millions d'abonnés. Mais l'entreprise américaine se retrouve quasiment seule dans le camp des prestataires de services en ligne. ● LA CONCURRENCE d'Internet devient de plus en plus sérieuse. La simplification d'utilisation et l'enrichissement de la Toile poussent de plus en plus de cybernautes à s'abonner à des fournisseurs d'accès dont les services, moins élaborés, sont également nettement moins coûteux. ● WORLDCOM apparaît d'ailleurs comme le véritable bénéficiaire du rachat de CompuServe par AOL. L'opérateur américain fait en effet main basse sur les réseaux physiques des deux prestataires de services. ● ALCATEL achève de développer un poste de téléphone qui mettra Internet à la portée de tous.

La facilité d'accès à Internet menace la croissance des services en ligne

En prenant le contrôle de CompuServe, American Online a conforté sa place de numéro un, faisant passer le nombre de ses abonnés à 11,6 millions. Ce succès est toutefois fragile face au nouveau géant WorldCom, qui pourrait bénéficier du développement des infrastructures du réseau mondial

UNE VICTOIRE à la Pyrrhus. Derrière la croissance du numéro un mondial des prestataires de services en ligne, American Online (AOL), se profile un nouvel acteur majeur du développement mondial d'Internet, WorldCom. Le quatrième opérateur américain de télécommunications longue distance a en effet tiré les ficelles de l'accord révélé lundi 8 septembre (*Le Monde* du 10 septembre). Inexorablement, Internet mine le terrain. Les prestataires de services en ligne, encerclés par une nuée de fournisseurs d'accès au réseau mondial, en font les frais.

Pour l'heure, AOL peut faire valoir un capital impressionnant. Elle est en passe de récupérer les 2,6 millions d'abonnés de CompuServe, dont elle s'est engagée à maintenir le service et la personnalité. La reprise des activités commerciales de son concurrent historique donne à AOL une position *a priori* inexpugnable. L'entreprise créée en 1985 et dirigée par Steve Cases fait ainsi passer le nombre de ses souscripteurs de 9 à 11,6 millions. Microsoft Network (MSN), concurrent le plus proche sur le marché mondial, ne revendique pas plus de 1,5 million d'abonnés après deux ans d'existence, tandis que le service T-Online de Deutsche Telekom affiche 1,7 million de souscripteurs concentrés sur le territoire allemand. Au total, les prestataires de services en ligne ne représentent que 15 millions d'adeptes, soit le quart des 60 millions d'internautes.

Mais si AOL a pu absorber CompuServe, c'est parce que ce dernier se trouvait affaibli par une forte hémorragie. En douze mois, la filiale du groupe de conseil fiscal H&R Block venait de perdre près de 500 000 abonnés aux Etats-Unis, après avoir culminé à près de 3,5 millions de souscripteurs dix-huit mois plus tôt. Le 2 août 1996, Europe Online ne pouvait éviter la mise en faillite, malgré son ralliement total à Internet en décembre 1995. La même année, le constructeur d'ordinateurs Apple mettait fin à son service E-World. En France, Infonie, le prestataire fondé en octobre 1995 par Bruno Bonnel sur le modèle de CompuServe et d'AOL, ne comptait que 22 300 abonnés début 1997.

Chez AOL, c'est la violence de la croissance qui pose parfois problème. L'entreprise a gagné 3 millions d'abonnés en 1996 et triplé son chiffre d'affaires, qui a dépassé le milliard de dollars. En 1992, AOL ne comptait que 200 000 souscripteurs. Elle a franchi le cap des 9 millions le 2 septembre dernier. Mais, début 1997, la machine s'est emballée. En octobre 1996, AOL lançait aux Etats-Unis une formule d'abonnement à 20 dollars par mois (120 francs) pour une durée de connexion illimitée. L'afflux de nouveaux abonnés fut brutal, avec une pointe à 50 000 pour le seul mois de décembre 1996. Peu après, AOL était poursuivi dans trente-sept Etats américains par des abonnés qui lui reprochaient la mauvaise qualité de service engendrée par la saturation de son réseau. Le nombre d'accès quotidiens est passé de 6 à 10 millions au début de 1997.

Désormais, AOL est débarrassée d'une bonne part de ses problèmes matériels. En effet, l'accord du 8 septembre stipule que la filiale réseau d'AOL, Advanced Networks and Services (ANS) devient la propriété de WorldCom. Ce dernier s'engage, pour une durée de cinq ans, à rester le premier fournisseur de services réseau d'AOL. Le même accord laisse CompuServe Network Services (CNS), qui joue pour CompuServe un rôle équivalent à celui d'ANS pour AOL, dans le giron de l'opérateur américain.

UN MONSTRE INDUSTRIEL

WorldCom possède par ailleurs UUnet, sa filiale spécialisée dans la fourniture d'accès à Internet, qui compte comme principal client le service MSN de Microsoft. Le PDG de cette dernière, John Sigdmore, ne cache pas sa satisfaction. « *Ces opérations propulsent WorldCom et UUnet à la tête du marché Internet* », a-t-il déclaré. De fait, la réunion des infrastructures réseau de ANS, de CNS et de UUnet constitue un monstre industriel en matière de fourniture d'accès à Internet. Or, c'est bien sur ce terrain que la bataille décisive risque de se livrer. WorldCom l'aborde dans une position qui pourrait difficilement être meilleure.

L'opérateur rassemble aujourd'hui l'essentiel des acteurs historiques de la construction du réseau mondial. UUnet Technologies a été créée en 1987 pour gérer, sans but lucratif, une partie d'Internet. ANS a créé et exploité le réseau de la National Science Foundation (NSF). Quant au réseau de CompuServe, ses origines remontent à 1969. Avec de telles cartes entre les mains de son partenaire, la marge de manœuvre d'AOL se rétrécit fortement. Il ne reste plus à l'entreprise que le contenu de ses prestations pour rentabiliser ses activités.

Or, de nombreux signes plaident en faveur d'une disparition progressive des services en ligne dits « propriétaires » au profit de ceux qui sont ouverts à l'ensemble des internautes. CompuServe et AOL ont fondé leur audience sur les carences d'Internet. Le réseau mondial pêche en effet par son manque d'organisation, de balisage, de convivialité.

Fondé par les militaires, développé par les scientifiques, démocratisé par l'invention de la Toile et l'utilisation du langage hypertexte, Internet a échappé à tout contrôle en raison d'une absence totale de centralisation de sa gestion. D'où le foisonnement actuel mais aussi la richesse de son contenu et le climat d'innovation permanente qui y règne. Si elle fait les délices des internautes aguerris, cette atmosphère déroute les débutants. Aussi préfèrent-ils souvent, pour l'instant, se réfugier dans le havre de paix offert par les prestataires de services en ligne.

Michel Alberganti

La Toile se perfectionne

Depuis deux ans environ, l'accès à l'univers d'Internet a évolué en profondeur. L'engouement du public pour ce nouveau média a attiré les industriels du logiciel. Netscape, d'abord, avec les générations successives de Navigator, n'a cessé d'améliorer le confort de la navigation sur la Toile. La dernière version, Communicator 4, intègre de nombreuses fonctions (courrier électronique, travail collaboratif, édition de page sur la Toile...) dans le même programme. Microsoft, ensuite, avec Explorer, a contribué à accélérer le mouvement de simplification. En intégrant les fonctions de connexion au réseau mondial dans son système d'exploitation Windows 95, le numéro un du logiciel a mis fin à nombre d'acrobaties. Parallèlement, les moteurs de recherche (Alta Vista, Lycos, Yahoo...), ces logiciels qui identifient les adresses de site à partir de mots-clés, deviennent plus précis. L'apparition des technologies dites *« push »* permet d'automatiser l'accès aux informations les plus précieuses pour l'internaute.

Publicis acquiert SMI Group

Le groupe publicitaire Publicis a annoncé, vendredi 12 septembre, qu'il a acquis la totalité du capital de l'agence britannique SMI Group, spécialisée dans la communication électronique. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. SMI a réalisé, en 1996, un chiffre d'affaires de 40 millions de livres sterling (environ 400 millions de francs) pour 1,3 million de livres de profit.

Cette agence, qui emploie quatre-vingts personnes, gère des budgets publicitaires pour des clients « technologiques » (Adobe, Olivetti...), conçoit des campagnes sur des supports électroniques (Internet, CDI - CD-ROM) et dispose d'un réseau Internet ouvert. SMI, rebaptisée Publicis Technology, devient la tête de pont du nouveau réseau du même nom qui regroupera, à terme, quatre agences basées à Londres, Paris, San Francisco et en Asie.

Un pari dont la viabilité n'est pas assurée

LE SPECTACULAIRE rachat de CompuServe par America Online (AOL) et Worldcom annoncerait-il la fin des grands services en ligne de la première génération, basés sur une technologie propriétaire ? « *Si les consommateurs ont accès sur Internet aux mêmes services que ceux proposés par Prodigy, AOL ou CompuServe, pourquoi continueraient-ils à payer un abonnement ?* » se demande Gilles Fontaine, de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate), pour lequel « *le pari d'AOL est de compter sur une inversion de la tendance actuelle et une plus grande demande pour des contenus* ».

Or, c'est loin d'être gagné.

Si, économiquement, la viabilité des fournisseurs de programmes n'est pas prouvée, ces derniers génèrent pourtant, comme les câblo-opérateurs, une réelle valeur spéculative de l'abonné. Bertelsmann, partenaire historique d'AOL, l'a bien compris, c'est ce qui soustend sa politique dans le multimédia. Le groupe allemand compte tirer 5 % de ses revenus de ce secteur d'ici à l'an 2000, ce qui représentera, selon Thomas Midelhoff, le dauphin du président, Mark Wössner, quelque 2 milliards de deutschemarks.

Bertelsmann a préféré miser sur CompuServe (qui compte 870 000 abonnés en Europe) plutôt que de conclure un accord, un temps envisagé, avec T-On Line, le service en ligne de Deutsche Telekom. Selon M. Midelhoff, « *l'acquisition de CompuServe nous aidera à nous positionner comme le leader européen des services en ligne et contribuera à créer un nouveau mass-media dans les services interactifs* ». Une stratégie propriétaire inverse à celle de Time Warner, le numéro un mondial de la communication, qui table directement sur une offre organisée sur Internet.

Le rachat de CompuServe a contribué à clarifier les métiers des différents opérateurs d'Internet. Au même titre que TPS ou Canal Satellite sont devenus des « assembleurs » de programmes et de services, AOL applique ce schéma sur la Toile, en se concentrant sur ses activités éditoriales. A l'inverse, le rôle des opérateurs de télécommunications, comme Worldcom, est aussi mieux défini. Longtemps absents d'Internet, les groupes de télécommunications tentent de combler leur retard. En proposant parfois, comme ATT, des offres commerciales alléchantes telles qu'un accès gratuit à Internet pour un abonnement longue distance.

> « La fenêtre de tir est très courte. D'ici à cinq ans, la plupart des internautes se passeront de ces services »

Fort de 55 000 abonnés payants à son service Wanadoo et de 30 000 utilisateurs occasionnels sur le Kiosque Micro, France Télécom reste pragmatique. « *Notre souci est de banaliser l'accès à Internet, quel que soit le récepteur (PC ou téléviseur) ou le moyen de transmission (satellite, câble, téléphone, Numéris, etc.)*, explique Gérard Eymery, PDG de France Télécom Multimédia. *Nos services sont à la fois dans Wanadoo et directement sur la Toile.* »

Certains, toutefois, chez France Télécom, considèrent que les fournisseurs d'accès ne bénéficieront que d'« *une fenêtre de tir très courte, ce métier étant à terme, d'ici à cinq ans, condamné dans la mesure où la plupart des internautes se passeront de ces services* ». France Télécom parie malgré tout sur un équilibre financier de Wanadoo d'ici à 2001, en misant notamment sur l'avènement du commerce électronique. Touchant de confortables dividendes grâce à la location de son réseau téléphonique aux autres fournisseurs de services, l'opérateur de télécommunication français bénéficie d'un statut à part dans le marché. N'ayant pas, comme ses concurrents Havas Online ou Club Internet, à se plier à une baisse de ses tarifs, France Télécom propose des prix plutôt élevés à Wanadoo.

Le rachat de CompuServe préfigure-t-il aussi une série de regroupements de ce type dans le paysage français ? « *D'ici à deux ans, nous allons assister à d'autres fusions* », prévoit un observateur chez France Télécom. « *Le marché français dénombre le plus grand nombre d'intervenants mais le moins d'internautes* », remarque Christophe Sapet, directeur général d'Infonie. Il reste assez confiant sur un boom du marché, comme en témoigne le succès des ventes de PC à moins de 5 000 francs menées par trois enseignes d'hypermarché. En tout cas, Infonie a dû réviser à la baisse la prévision de son point mort, repoussé à fin 1998, avec 85 000 abonnés. Malgré une très sérieuse décote du titre sur le nouveau marché depuis son introduction en Bourse, Christophe Sapet dément tout projet d'alliance. « *On a atteint le plus bas pour Infonie* », explique-t-il, en espérant pouvoir rebondir.

Nicole Vulser

Qui fait quoi ?

● **Prestataire de services en ligne** : entreprise offrant à ses clients des services au travers d'un réseau télématique. Les prestataires de services en ligne se distinguent des fournisseurs d'accès à Internet en créant un ensemble de services dits « propriétaires », c'est-à-dire réservés à leurs seuls abonnés.

● **Fournisseur d'accès** : entreprise qui commercialise l'accès à Internet. Ce type de société sert d'intermédiaire entre les particuliers ou les autres entreprises qui veulent se connecter sur le réseau mondial. On accède par une ligne téléphonique au fournisseur d'accès, qui établit ensuite une liaison entre l'abonné et le réseau Internet grâce aux lignes à haut débit qu'il a louées aux compagnies de téléphone dans le monde entier.

● **Services en ligne privés** : services accessibles aux seuls abonnés des prestataires de services en ligne : annuaires, forums, galeries marchandes, journaux, animations, concerts, etc.

● **Tarifs** : en France, les prestataires de services en ligne proposent la plupart du temps des tarifs basés sur des connexions limitées à deux ou trois heures par mois, tandis que les fournisseurs d'accès proposent souvent des durées de connexion illimitées.

● **Abonnés** : la toute nouvelle association des fournisseurs d'accès à Internet et aux services en ligne (AFA), qui regroupe Infonie, AOL, Compuserve, MSN, Club Internet, Wanadoo, Internet Way, FranceNet, CalvaNet et ImagniNet, doit mettre au point un système de calcul harmonisé sur le nombre d'abonnés payants. Selon les estimations des professionnels, on compte près de 400 000 abonnés à des prestataires de services en ligne privés en France.

Alcatel s'apprête à sortir le téléphone-Internet

POURQUOI n'y avait-on pas pensé avant ? Pourquoi n'avait-on pas vu plus tôt que le Minitel, qui freine le développement d'Internet en France, était en fait un modèle idéal pour construire un outil au service de la Toile ? Alcatel, lui, l'a vu. Au cours du dernier trimestre de cette année, cette société va ainsi tester un produit destiné à mettre Internet à la portée de tous, y compris de ceux que l'ordinateur effraie ou énerve. Directement inspiré du Minitel, ce poste de téléphone, doté d'un écran couleur de 19 cm offrant une résolution similaire à celle d'un PC, ressemble de l'extérieur à son prédécesseur télématique.

Présenté avec ou sans combiné téléphonique, cet « Internet Screenphone » sera, dans un premier temps, doté d'un modem de 33 600 bauds par seconde. Par la suite, Alcatel envisage de l'équiper d'un engin plus puissant, de 56 000 bauds par seconde. Avec son clavier complet et sa mémoire vive de 8 mégabytes, ce poste permettra donc de surfer sur Internet, de charger certaines applications, d'envoyer et de recevoir des messages électroniques, tout en remplissant ses tâches classiques de téléphone et de répondeur. La mémoire risque en revanche de ne pas être suffisante pour le stockage des données et Alcatel compte sur les opérateurs de télécommunications pour louer des espaces sur les serveurs afin d'y enregistrer des fichiers. Les transactions électroniques par carte Bleue seront également possibles, tout comme la connexion sur une imprimante.

Ce nouvel outil de communication s'inscrit dans la lignée ouverte par le finlandais Nokia, qui avait présenté, en novembre 1996, un téléphone portable GSM doté d'un modeste microprocesseur permettant, grâce à un écran et à un clavier minuscules, d'envoyer et de recevoir des messages écrits. Avec la nouveauté d'Alcatel et l'apparition des ordinateurs de réseau (NC), l'heure est à la simplification. S'affranchir de l'« obstacle » psychologique – et parfois financier – que constituent l'achat et l'utilisation d'un ordinateur devrait permettre de populariser réellement Internet dans des pays « réfractaires » comme la France.

Un des responsables d'Alcatel a assuré que, dans l'année qui suivra son lancement – prévu en mars 1998 –, l'Internet Screenphone pourra passer des appels téléphoniques *via* le réseau Internet. Avec ce nouvel outil, dont le prix n'est pas encore fixé, Alcatel espère détourner 10 % à 30 % des minitélistes vers le Web. La firme compte sur les opérateurs de télécommunications, que ce soit en France ou à l'étranger, pour distribuer son nouveau produit.

Pierre Barthélémy

La préparation du congrès du Syndicat du Livre CGT

Le bureau syndical du Livre parisien CGT a estimé, vendredi 12 septembre, que le refus annoncé par plusieurs représentants de participer au congrès de 1998 (*Le Monde* du 13 septembre) « *est la négation de la démocratie syndicale et le rejet préalable de décisions et d'orientations qui ne peuvent être fixées qu'à l'issue de la consultation des syndiqués dont l'aboutissement est le congrès, instance suprême décisionnelle* ».

Par ailleurs, le communiqué s'en prend à la section des rotativistes, qui « *n'hésite pas à prendre des initiatives particulières lors même qu'elles n'ont pas l'agrément des autres sections ; pratique la rétention des cotisations des adhérents* » [et] « *ne peut se prétendre victime d'un diktat pour franchir une nouvelle étape dans la division syndicale, qui interroge sur les buts réellement poursuivis* ».

Eros et design

Créations de l'art ou produits industriels, une exposition londonienne s'interroge sur le sexe des objets

LONDRES
de notre envoyé spécial

Installé depuis la fin des années 80 sur les quais de la Tamise, près du célèbre Tower Bridge, le Design Museum, institution privée, a pour ambition de familiariser le public avec le travail des créateurs d'objets de la vie quotidienne. Et cherche parfois à élargir le débat sur l'esthétique industrielle.

« *Aussi surprenant que cela paraisse*, dit Catherine McDermott, commissaire de l'exposition « Le pouvoir du design érotique » au Musée du design de Londres, *aucune manifestation ne s'était intéressée jusqu'alors aux relations entre le design et l'érotisme.* »

Avec un titre aussi direct, on s'attendrait à une démonstration. Mais le Musée du design a paru plus mobilisé par l'érotisme que par le design. Il s'est refusé à la thèse, préférant mêler les gravures d'Aubrey Beardsley et les photographies de Helmut Newton ; les meubles allusifs de Carlo Mollino et ceux, explicites, d'Allen Jones ; l'élégance d'un flacon de parfum de Schiaparelli et la trivialité d'un slogan publicitaire pour Cadbury.

Pas de réflexion au fond, mais une promenade nonchalante, un jeu séduisant de citations (André Breton : « *J'aimerais changer de sexe aussi souvent que de chemise* »), une rhapsodie d'images et d'objets dans une scénographie signée Nigel Coates, entre rose (néon) et noir (mousseline), les couleurs par lesquelles se décline internationalement l'appel au sexe.

L'exposition, dont Catherine McDermott a voulu « *éviter qu'elle puisse être une expérience érotique en soi* » (nous sommes en Angleterre), parcourt très exactement le siècle, « *de Mucha à Madonna* », pointant quelques dates-repères dans l'évolution des mœurs, non sans revenir sur elle-même en boucle. Il suffit, pour s'en convaincre, de placer la taille serrée des élégantes de Félicien Rops au-dessus des croupes habillées par la créatrice britannique Vivienne Westwood.

> Freud ne va plus lâcher le design. Il a trouvé son meilleur allié : le surréalisme. Il lui a emboîté le pas dans son débordement des territoires artistiques traditionnels

Ici se mêlent arts, arts appliqués, artisanat de luxe et produits industriels. Si l'architecture phallique de la tour-observatoire Einstein (1917) d'Erich Mendelsohn peut être rattachée au design, que dire du précieux godemiché en ivoire avec un manche de marbre (école viennoise, 1910) d'où se dégage une silhouette de femme extrême-orientale aux bras levés ? Les appoints ou les substituts à l'art d'aimer forment les exemples limites où se rejoignent design et érotisme.

Pour un peu, ils feraient oublier que les objets eux-mêmes ont un sexe. Et souvent plusieurs, que l'art du designer peut nier ou magnifier, car le design ne fait rien d'autre que signer le passage du décor au corps. Une applique murale créée en 1910 sera ornementée de jeunes filles délurées. Un demi-siècle plus tard, la représentation a disparu, mais la jeune fille est toujours là, pour qui sait y voir.

Celui qui sait (et fait savoir) est bien sûr le bon docteur Freud. L'exposition trouve un de ses commencements dans la reconstitution sommaire de son cabinet londonien. On a eu beau insister sur la sensualité concertée du lieu – tapis d'Orient, odeur des tabacs –, il faut quelque imagination pour en investir le parallélépipède ingrat du divan.

En revanche, son admirable fauteuil (une copie), sorte de déesse cycladique, dont on aimerait qu'il ait été édité (« *Vous aussi : asseyez vous dans le fauteuil de Freud* »), pourrait être un objet de culte en soi. Sa collection d'amulettes phalliques (égyptiennes, étrusques, romaines et japonaises) annonce – n'en déplaise à Madonna – le port de la croix.

La visite à Freud s'achève par une vitrine de lampes à huile romaines dont les délicates gravures ne laissent rien dissimuler des jeux qu'elles ont pu éclairer.

Freud ne va plus lâcher le design. Il a trouvé son meilleur allié : le surréalisme. Il lui a emboîté le pas dans son débordement des territoires artistiques traditionnels. Il l'accompagne partout où il s'investit : dans l'affiche et la photo, dans la mode et le mobilier.

On retrouvera les admirables *Nus* de Man Ray, plus émouvants qu'un tirage d'époque, dans les pages de la revue *Minotaure*. Et Dali, comme d'habitude capable du meilleur (le canapé Mae West) et du pire (la pacotille du téléphone homard). S'il est un domaine où le surréalisme demeure actif, c'est bien celui du design et de la mode. On le vérifiera devant une robe de Galliano, empruntée à Magritte, et plus encore dans la *Machine Eve* : une moto-femme « *expérimentale* » où s'interpénètrent une mécanique sophistiquée et un corps féminin en recherche de vitesse. Bellmer est de retour, mais, cette fois, arbre à cames en tête.

DESIGN MUSEUM

Le canapé « Lèvres de Mae West », par Salvador Dali (fin des années 30)

Les années 60 marquent une rupture. La chaise-langue de Pierre Paulin (qui n'est pas une chaise longue) ou les sièges de Gaetano Pesce (1969), qui n'ont rien oublié des seins, fesses et ventres (dotés de nombrils) maternels, font entrer des couleurs (roses, rouges, orangées) jusqu'alors prohibées dans de paisibles foyers.

Les possibilités de faire scandale demeurent cependant, comme le montre le mobilier conçu en 1969 par Allen Jones.

Le peintre pop britannique n'avait intéressé que les amateurs d'art tant que ses créatures sadomaso restaient en deux dimensions. Le passage à la troisième allait susciter quelques réactions. Avec dix ans de retard. Lorsque des féministes peu réceptives à la spécificité britannique se sont émues un peu (le porte-chapeaux), beaucoup (la table), énormément (la chaise) devant ce qui leur a paru une glorification de la soumission des femmes.

Depuis, le style est passé dans les vêtements *bondage* de Jean-Paul Gaultier, dans les collections d'Alexander McQueen ou dans les chaussures de nurse de Vivienne Westwood, compensées à en rendre malade même Allen Jones.

Certes, tout cela vogue à l'opposé de la production de masse. Et l'érotisme est entré dans la logique de rentabilisation des pulsions par la société marchande, dont la publicité est devenue le reflet le plus soumis, le plus convenu et le plus morne, donnant des jeux érotiques le même reflet que des jeux télévisés.

Une érotisation généralisée qui conduit à une désérotisation progressive. « *Cindy Sherman et Robert Mapplethorpe influencent même Marks et Spencer* », croit pouvoir affirmer Catherine McDermott. Mais au prix de leur disparition. Aussi mieux vaut clore l'exposition du Design Museum par le fauteuil formé de pétales de roses de Masanori Umeda et par le tabouret « Wim Wenders » de Philippe Starck, qui n'en garde que la tige. Et les épines.

Jean-Louis Perrier

★ **The Power of Erotic Design. Design Museum, Shad Thames, Londres. Du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 18 heures ; samedi et dimanche, de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 octobre. Entrée : 5 livres (50 F environ). Tél. : 0171-378-6055.**



Maillot rayé pour tous

Emblème des émules de Jean-Paul Gaultier comme des clans bon chic bon genre à la sortie des églises vendéennes, la marinière est devenu un classique du vestiaire, garçons et filles.

De l'ordonnance de 1858 l'instituant vêtement officiel des équipages de la flotte française jusqu'au flacon du parfum Le Mâle du couturier parisien, le tricot de corps rayé a traversé bien des océans. Au début du siècle, détourné de sa vocation militaire, il devient l'indispensable compagnon des pêcheurs bretons, au même titre que le pull, dont le tricotage serré est un rempart contre les embruns.

Aux beaux jours des Années folles, Mademoiselle Chanel, en arborant un pantalon à pont à Deauville, donne au style marin ses lettres de noblesse. Adoptées par les artistes en villégiature (Picasso à Juan-les-Pins, ou Dali à Cadaquès), les rayures des matelots prennent d'assaut les villes dans les années 50.

En 1952, Laure Reby extrait l'habit marin d'un usage purement fonctionnel et orne d'un boutonnage doré sweaters et vestes de laine. Du Touquet à Paris, elle habille les gens à la mode, allant jusqu'à faire des procès aux confectionneurs bretons, dont elle estime qu'ils la copient. Coupé, réinterprété, le vêtement des pêcheurs déferle dans la haute couture. En 1962, Yves Saint Laurent présente dans sa première collection maison une marinière et un caban qu'il reprendra quelques années plus tard en version rive gauche.

Parallèlement, la rue s'empare d'autres et authentiques vêtements de travail. Le ciré jaune et la vareuse bleu encre entrent dans la vie quotidienne. En 1968, la marinière se porte sous une veste chinoise. Sous l'impulsion d'Agnès b qui en a fait un fétiche, le vêtement marin a repris récemment du service. Jean-Paul Gaultier a même transformé la marinière en robe du soir, lors de sa première collection haute couture du printemps/été 1997, et introduit des tuniques en vison rayé bleu et blanc dans sa collection pour l'hiver prochain.

PASCAL POTIER

La robe « Marin » de la collection haute couture été 1997 de Jean-Paul Gaultier

Côté Bretagne, les fabricants sont sur le pont. Captain Corsaire et Saint James, les rois du pull marin, maintiennent le cap au gré des saisons. Mais c'est Armor Lux qui donne le ton. Sa marinière se décline en plus de 50 coloris contre 4 en 1994, et les ventes atteignent 300 000 pièces par an.

Au bord du dépôt de bilan en 1988, la société Le Minor, à Pont-l'Abbé, a aujourd'hui le vent en poupe grâce aux couleurs de ses tricots rayés. Ses mélanges insolites allant du pistache-fraise au mandarine-noisette lui permettent de réaliser 40 % de son chiffre d'affaires au Japon.

Pour promouvoir leur savoir-faire, ces industriels bretons se sont fédérés en 1994 au sein d'une association, Créations en Bretagne, qui compte aujourd'hui 18 adhérents dans les domaines de l'habillement et de l'art de vivre. Conseillées par le bureau de style Nelly Rodi, ces entreprises (1 300 emplois au total) ont réussi à exporter 23 % de leur production.

A l'heure où l'on s'essaie à la gavotte dans les discothèques de Shanghai, le style bretonnant séduit la jeunesse asiatique. Pour répondre à ce marché, Armor Lux a confié une ligne de vêtements pour femmes au créateur japonais Zucca depuis cinq saisons. Ancien assistant d'Issey Miyake qui a créé sa propre marque en 1982, il interprète la bonneterie quimpéroise en proposant des modèles pour Lolita de bord de mer.

Avec son nom évocateur, Petit Bateau a profité de la vague. La marque a lancé en 1996 les Authentiques, une gamme qui représente 30 % du chiffre d'affaires. En attendant une nouvelle ligne de vêtements rayés pour les juniors au printemps 1998, Armor Lux et ses compagnons de bord poursuivent l'exploration de nouveaux marchés.

Anne-Laure Quillerlet

Plutôt ensoleillé, mais frais

L'ANTICYCLONE regonfle sur le pays par l'ouest. Après la dissipation, parfois difficile, des grisailles matinales, le temps dimanche est plutôt ensoleillé. Les reliefs restent parfois chargés en nuages. L'air est assez frais, surtout le matin au nord.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin, brouillards et nuages côtiers ne seront pas rares. Puis le soleil percera la couche nuageuse et la journée sera assez belle. Après une matinée fraîche, il fera 17 à 20 degrés du nord au sud.

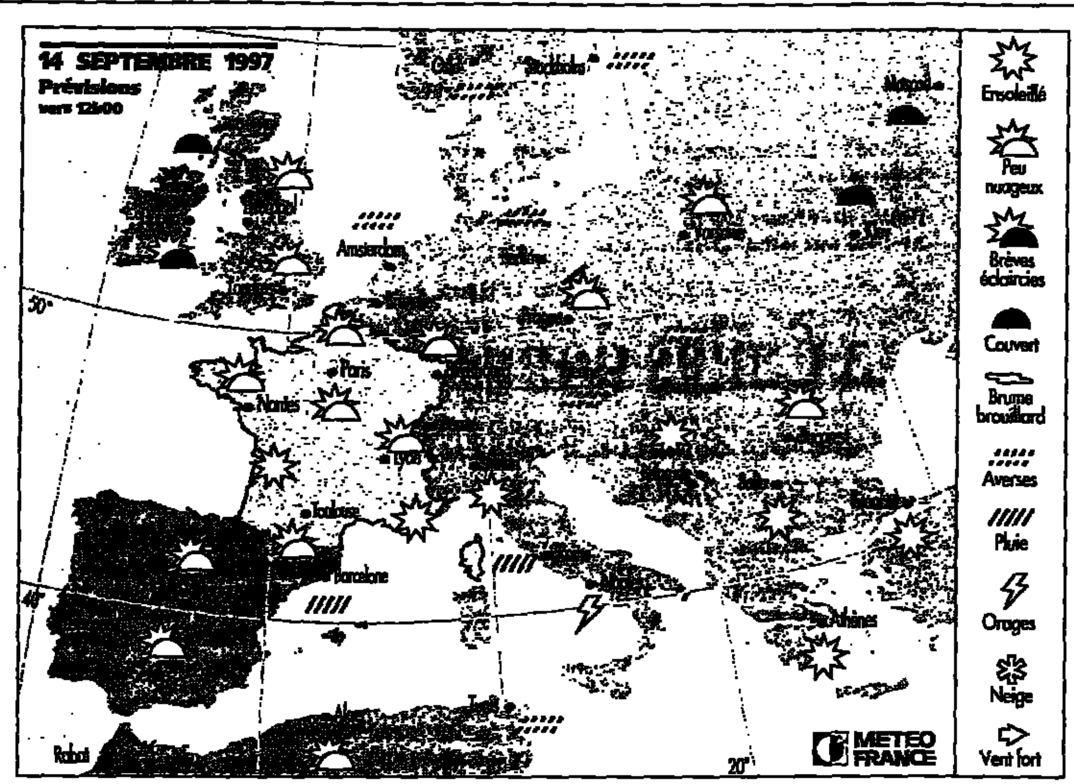
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Au petit matin, les brouillards pourront être denses par endroits, et les températures très fraîches. Après la dissipation des grisailles, le ciel s'éclaircit. On ne dépassera pas 15 à 19 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brumes, brouillards et autres grisailles matinales se dissiperont, laissant progressivement la place au soleil. La fraîcheur sera de mise le matin. L'après-midi, on atteindra seulement 15 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – On rencontrera quelques brumes et bancs de brouillards au petit matin, puis le soleil se montrera de plus en plus généreux. Quelques nuages resteront accrochés aux Pyrénées. Avec 7 à 10 degrés le matin, on atteindra 20 à 22 l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après la dissipations des brumes matinales, on pourra profiter du soleil. Néanmoins, quelques nuages bourgeonneront encore autour du relief. Après les 7 à 10 degrés du matin, on atteindra 18 à 22 l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel sera dégagé du matin au soir. Mistral et tramontane atteindront 60 à 80 km/h dans les rafales. Seuls les reliefs des Alpes, des Pyrénées et de la Corse resteront parfois chargés en nuages. Il fera 12 à 15 degrés le matin et 23 à 26 l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 14 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	7/26	N
BIARRITZ	10/21	N
BORDEAUX	8/22	S
BOURGES	6/19	N
BREST	8/18	N
CAEN	9/17	N
CHERBOURG	11/17	N
CLERMONT-F.	6/19	S
DIJON	6/18	N
GRENOBLE	8/21	S
LILLE	6/16	C
LIMOGES	6/19	N
LYON	7/20	N
MARSEILLE	13/24	S
NANCY	6/16	N
NANTES	8/20	N
NICE	15/26	S
PARIS	7/19	N
PAU	8/21	N
PERPIGNAN	12/25	N
RENNES	6/19	N
ST-ETIENNE	6/19	S
STRASBOURG	7/17	N
TOULOUSE	7/22	S
TOURS	7/19	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/32	S
FORT-DE-FR.	25/31	S
NOUMEA	16/22	S
PAPEETE	22/28	S
POINTE-A-PIT.	25/32	N
ST-DENIS-RÉ.	17/23	N
EUROPE		
AMSTERDAM	10/16	P
ATHENES	20/29	S
BARCELONE	18/21	P
BELFAST	8/15	C
BELGRADE	11/20	S
BERLIN	9/16	P
BERNE	7/16	C
BRUXELLES	8/17	C
BUCAREST	11/26	N
BUDAPEST	11/18	P
COPENHAGUE	10/15	P
DUBLIN	7/16	N
FRANCFORT	7/18	S
GENEVE	10/18	N
HELSINKI	9/13	P
ISTANBUL	18/25	S
KIEV	13/21	C
LISBONNE	18/25	P
LIVERPOOL	9/15	S
LONDRES	8/18	S
LUXEMBOURG	5/17	C
MADRID	15/26	S
MILAN	14/23	S
MOSCOU	11/20	C
MUNICH	7/15	C
NAPLES	22/27	P
OSLO	4/17	P
PALMA DE M.	17/26	C
PRAGUE	5/16	N
ROME	18/26	P
SEVILLE	19/28	S
SOFIA	14/27	S
ST-PETERSB.	12/18	P
STOCKHOLM	11/15	P
TENERIFE	19/25	S
VARSOVIE	7/14	N
VENISE	14/21	P
VIENNE	11/17	P
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/32	S
BUENOS AIR.	7/18	S
CARACAS	25/31	S
CHICAGO	15/25	S
LIMA	20/24	C
LOS ANGELES	18/26	S
MEXICO	13/21	C
MONTREAL	15/21	S
NEW YORK	18/25	N
SAN FRANCS.	16/20	C
SANTIAGO/CHI	-2/17	S
TORONTO	13/21	N
WASHINGTON	17/27	N
AFRIQUE		
ALGER	19/30	S
DAKAR	26/31	S
KINSHASA	21/30	S
LE CAIRE	21/31	S
MARRAKECH	16/28	C
NAIROBI	14/23	N
PRETORIA	11/19	S
RABAT	18/25	P
TUNIS	23/32	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/34	N
BOMBAY	27/30	P
DJAKARTA	25/32	N
DUBAI	28/37	S
HANOI	26/30	P
HONGKONG	27/29	P
JERUSALEM	20/32	S
NEW DEHLI	26/32	N
PEKIN	14/21	N
SEOUL	19/25	N
SINGAPOUR	27/33	C
SYDNEY	11/21	S
TOKYO	23/25	P

Situation le 13 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 15 septembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDE.** La compagnie américaine Northwest Airlines et son partenaire néerlandais KLM desserviront conjointement, à partir du 1er octobre, Bombay (mardi, jeudi, samedi et dimanche) et Delhi (lundi, mercredi, vendredi) par des vols directs au départ d'Amsterdam, plaque tournante de KLM. Les correspondances entre les deux villes seront assurées par Northwest Airlines.

■ **FRANCE.** A compter du 28 septembre, entre Paris et Lyon, la SNCF fera partir les trains à l'heure ronde et à la demi-heure aux heures de pointe.

■ **HOTELS.** Nestor et Nelson, un service de réservation de dernière minute, permet, en appelant le 08-36-69-67-57 de retenir une chambre d'hôtel pour le soir même ou pour le lendemain dans un réseau de 800 établissements très divers en France.

PRATIQUE

Louer aux meilleures conditions une voiture pour le week-end

UNE SIMPLE SIGNATURE suffit pour louer une voiture pendant le week-end. Mais, avant de signer, il vaut mieux y regarder à deux fois. D'abord les prix : pour un véhicule de catégorie A (la moins chère), pendant deux jours, ils vont de 499 francs chez Rual (formule « joker », Fiat Panda, 500 kilomètres), chez Sixt et Eurorent (Renault Clio, Twingo, 600 kilomètres) à 743 francs (Avis, Renault Clio, 600 kilomètres).

Les prix diffèrent aussi selon les zones chez Avis, Hertz et Europcar : c'est plus cher à Paris et dans les régions touristiques ; ainsi, chez Avis, la différence est de 165 francs. Quant au kilométrage inclus dans le forfait, il varie de 500 à 1 200 kilomètres. Enfin, il faut également prendre en compte le prix du kilomètre supplémentaire en cas de dépassement : de 0,99 francs TTC chez Rual, à 2 francs chez Budget et Avis.

La notion de « week-end » est plus ou moins extensible. Chez Avis, il commence dès le jeudi à midi, et peut s'étendre jusqu'au mardi midi ; chez Hertz du jeudi midi au mardi 10 heures ; chez Budget, c'est également le jeudi, mais à partir de 18 heures. Chez Ada, il va du vendredi 14 heures au lundi 9 heures. Chez Rual, il se termine aussi le lundi à 9 heures, mais ne commence qu'à 17 heures le vendredi. Chez Europcar, il peut être de deux ou trois jours, à condition de comporter une nuit de samedi à dimanche.

QUATRE TYPES DE GARANTIES

Vérifier la qualité de l'assurance est primordial. Il existe quatre types de garanties, incluses ou non dans le forfait : dommage accident (ou *collision dommage waiver, CDW*), vol (ou *theft protection, TPC*), assurance des passagers (*personal accident and bagage insurance, PAI*) et assistance, en cas de panne. Les titulaires d'une carte Visa premier, Eurocard ou American Express ont intérêt à régler par ce moyen, car ils bénéficient d'une assurance automatique et gratuite.

On veillera aussi à ce que la franchise à la charge du client ne soit pas trop élevée. On peut la réduire en souscrivant une assurance complémentaire *« rachat de franchise »*. Par exemple, chez ADA, on doit verser un forfait journalier supplémentaire de 80 francs pour réduire la franchise de 10 000 à 2 000 francs.

Trop rares sont les clients qui lisent attentivement et en totalité les conditions générales de location imprimées au verso du contrat, faute de temps et parce qu'elles sont illisibles. La pâleur des caractères a été dénoncée par la commission des clauses abusives, et deux loueurs (Avis et Hertz) ont promis de remédier prochainement à cet inconvénient. Une seule société, Car Rental, refuse de communiquer ses conditions générales de location.

Des loueurs demandent des suppléments aux jeunes de moins de 25 ans (50 francs par jour chez Avis et Europcar, 100 francs chez Budget, 120 francs chez Hertz) et en cas de deuxième conducteur (de 29 francs par jour chez Rual, à 64 francs par location chez Budget, 66 francs chez Hertz).

CARTE BANCAIRE INDISPENSABLE

Enfin, certains appliquent une surtaxe lorsque le véhicule est pris en charge dans un aéroport : 66 francs environ. L'étape suivante consiste à laisser un dépôt de garantie, généralement équivalent au montant de la franchise. Quasi impossible sans carte bancaire : Lino G., qui passe le week-end chez sa mère dans le Midi, a oublié sa carte. Le loueur lui a réclamé deux justificatifs de domicile (quittances de loyer, d'électricité ou de téléphone, toutes pièces qu'on n'a pas l'habitude d'emmener en villégiature) et... un chèque de 4 000 francs !

Il a préféré faire appel à un ami, qui a accepté de le cautionner avec sa carte bancaire. Prudemment, celui-ci a autorisé le loueur à prendre l'empreinte de la carte, mais a refusé de valider le débit, de crainte d'un encaissement immédiat. Cette pratique, courante chez certains professionnels, a été dénoncée par *60 Millions de consommateurs* (avril 1997) et *Que choisir ?* (mai 1997), car en cas de litige on ne peut plus s'opposer au paiement.

Il ne reste plus qu'à examiner l'état de la voiture au moment de la prise en charge, et à signaler sur les contrats tous les défauts apparents : bosses, rayures... si l'on ne veut pas se voir présenter la facture des réparations par la suite.

A la fin du week-end, on peut restituer le véhicule en dehors des heures d'ouverture de l'agence. Mais il vaut mieux refuser cette facilité, pour éviter d'être tenu pour responsable en cas de vol ou de dommage survenu entre le moment du dépôt et l'ouverture de la station. Enfin, attention à l'heure : le délai maximum de dépassement est généralement de 59 minutes. Au-delà, c'est la journée entière qui est facturée.

Michaëla Bobasch

Cartes et programmes de fidélité

On peut réduire le prix des locations en achetant une carte, ou en s'inscrivant à un programme de fidélité. Mais ces dispositifs ne tiennent pas toujours leurs promesses. Des détenteurs de la carte *Avis senior*, n'ont pas pu bénéficier du surclassement promis, ni même obtenir une voiture sur la Côte d'Azur en mai-juin, période où le nombre de véhicules est réduit, avant le renouvellement du parc, en juillet.

● Hertz : *Carte Horizons*, 290 francs. 30 % de réduction sur les forfaits week-end, siège pour bébé gratuit. Le programme *Hertz fidélité* permet de cumuler des points.

● Avis, carte *Club Avis* : 370 francs. réduction de 30 % sur les tarifs week-end et de 10 % sur le forfait aéroport et la formule gare.

● Avis *Club senior* : 350 francs. Surclassement dans la limite des véhicules disponibles, et réduction de 30 % sur les tarifs week-end.

● Budget : carte de fidélité permettant de cumuler des *« points fidélité »* et donnant droit à une journée gratuite après quatre locations effectuées avant le 28 février 1998. Il faut utiliser les journées gratuites avant le 30 juin.

● Europcar : le programme de fidélité *Europoints* permet de gagner surclassements et locations gratuites.

● Sixt : en conduisant une voiture publicitaire, on ramène le prix de la journée à 199 francs.

● Réductions grâce à des partenariats, pour les clients de la SNCF ou des compagnies aériennes : Avis-SNCF, Hertz-Air Inter Europe, Budget-AOM, Europcar-TAT et Air liberté.

● Etudiants : Budget propose avec l'office du tourisme universitaire (OTU), un tarif étudiant pour le week-end à 490 ou 530 francs, selon la durée.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97200

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I										■		
II									■			
III								■				
IV				■								
V			■				■				■	
VI		■				■				■		
VII									■			
VIII					■							
IX				■								
X			■									

HORIZONTALEMENT

I. Voyageur sans bagage. Pompes anglaises. – II. Poids plumes sur les pieds. Champ de bataille. – III. Enchaîneront. Sur la planche, il donne du travail. – IV. Ne présente pas beaucoup d'intérêt. Issues de la même mère. – V. Mis en boîte. Aller simple. On en prend et on se tasse. – VI. Pour le ramasser, il faut le faire. Solution à tous les problèmes. Résultat d'une scission. – VII. Soutient le regard. Marque le bout. – VIII. Facilite l'évacuation. Devra attendre l'année prochaine pour sortir. – IX. Au bout du compte. S'éclaircira la voix. – X. En trop. Facilite grandement le service.

VERTICALEMENT

1. Mélange à la sauce américaine. – 2. Au village, il était plutôt sympathique. Reste maintenant sur sa réserve. – 3. Européen. Celle du lion est la plus grosse. – 4. Lignes franciliennes. Ancienne rivale de Rome. – 5. Plus facilement abordable. Possessif. – 6. Mise à nu. A l'ouest du Vietnam. – 7. Travaille à l'oeil. Chemin de traverse. – 8. Dans les règles. Toutes les occasions sont bonnes pour qu'elle se manifeste. – 9. Se mesure à la ligne. Dans les transports. – 10. Enrobé avant d'être frit. Une arme pour les méchants. – 11. Arrive à la fin du repas. Accordera sa confiance. – 12. On y passe ses jours et ses nuits.

Philippe Dupuis

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

SOLUTION DU N° 97199

HORIZONTALEMENT

I. Billet. Cogpac. – II. Egoïne. Oligo. – III. Réclame. Am. – IV. Errera. Erp (pré). – V. Entrave. Asir. – VI. Vote. Ionesco. – VII. Eté. Aspira. – VIII. Tu. Steamer. – IX. Elgar. Gentes. – X. Reine. Estève.

VERTICALEMENT

1. Bêchevetter. – 2. Ig. Notule. – 3. Lorette. Gl. – 4. Lierre. San. – 5. Encra. Atre. – 6. Télévisé. – 7. Aréopage. – 8. Coma. Nîmes. – 9. Olé. Aèrent. – 10. Ui. Essarte. – 11. Agaric. Ev. – 12. Compromise.

ÉCHECS N° 1757

SAN FRANCISCO (1997)
Blancs : V. Frias (Chili)
Noirs : A. Baburin (Irlande)
Est-indienne en premier.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. Cf3	d5	18. Fç1	g5! (g)
2. d3	g6 (a)	19. Cg2 (h)	Fg4
3. g3	Fg7	20. Fé2	Fxé2
4. Fg2	é5	21. Txé2	Cf5! (i)
5. 0-0	Cé7 (b)	22. Té-é1 (j)	Cf-d4!! (k)
6. é4	0-0	23. çxd4	Cxd4
7. Cb-d2	Cb-ç6 (c)	24. Da2	Cf3+
8. ç3	a5	25. Rf1 (l)	Cxh2+
9. a4	h6	26. Rg1 (m)	Cf3+
10. éxd5	Cxd5	27. Rf1	Dh3
11. Cç4	Ff5 (d)	28. Cç-é3 (n)	Cd4! (o)
12. Té1	Té8	29. Rg1	Té6!! (p)
13. Ch4	Fé6	30. b3 (q)	Té-d6
14. Fd2 (e)	Dd7	31. Fb2	Cf3+
15. Db3	Cd-é7 (f)	32. Rf1	é4!!
16. Ff1	Ta-d8	33. dxé4 (r)	Td1!
17. Ta-d1	b6	34. Txd2	Txd2
		35. abandon (s)	

NOTES

a) Le deuxième coup des Blancs indique clairement leur choix d'ouverture : la défense est indienne en premier, caractérisée par la formation de pions d3 et é4 suivie de l'échange éxd5 qui renforce le champ d'action du Fg2. Par exemple, après la réponse usuelle 2..., Cf6, une suite courante consiste en 3. g3, g6 ; 4. Fg2, Fg7 ; 5. 0-0, 0-0 ; 6. Cb-d2, ç5 ; 7. é4. Aussi bien les Noirs décident-ils de modifier légèrement cette formation sans doute attendue par leur adversaire.

b) Telle est la différence. Les Noirs ne contrôlent pas la case d4 avec le pion ç5 mais avec le pion é5. En é7, le C-R n'entrave plus l'action du Fg7.

c) L'ouverture s'est ainsi transformée en une défense Pirc jouée par les Blancs, ligne de jeu qui ne fait pas partie du répertoire habituel du maître chilien. En outre, le système adopté par les Noirs a été souvent joué avec succès par Tal, Fischer, Benkö, Karpov.

d) Première pression sur le pion faible (d3).

e) Sur 14. Cf3, les Noirs poursuivent par 14..., f6, suivi de 15..., Ff7 et plus tard de f5.

f) Menace encore le pion d3 sans craindre 16. Dxb7 ?, Ta-b8.

g) Les Noirs, dont l'avantage de position est clair, s'emparent de l'initiative.

h) 19. Cf3 est faible à cause de 19..., Fd5 ! Par exemple, 20. Fg2, é4 ! ; 21. dxé4, Fxç4 ! ; 22. Dxç4, Dxd1 ; 23. Txd1, Txd1+ ; 24. Ff1, Txç1.

i) Menace 22..., Cf-d4 ! ; 23. çxd4, Cxd4 avec gain de la Té2. Il faut aussi surveiller la menace é5-é4.

j) Rétablir la liaison entre les T semble normal mais, en réalité, fait le jeu des Noirs. 22. Fé3 ne change rien : 22..., Cf-d4 ; 23. çxd4, éxd4, mais 22. Db5 semble la meilleure défense mais n'élimine pas tout danger après 22..., Dé6 ! : si 23. d4 ?, Txd4 ! et si 23. Té2-é1, Cf-d4 ! ; 24. çxd4, Cxd4 ; 25. Da6, Dç6 ! menaçant 26..., Ta8.

k) La clé de la position réside dans cette exploitation de la faiblesse des cases blanches du roque.

l) Si 25. Rh1 ?, Dh3 suivi du mat.

m) Si 26. Ré2, é4 !, et les Blancs sont perdus : si 27. dxé4, Dg4+.

n) Forcé.

o) Installé sur cet avant-poste central, le Cd4 est plus fort que la D et les deux T blanches.

p) Très fort et assez difficile à trouver.

q) En zugzwang et en crise de temps, les Blancs ne peuvent parer ce doublement des T noires sur la colonne d.

r) Si 33. Fxg7, éxd3 ! Le coup du texte perd immédiatement. 33. Ré2 valait mieux, mais les Noirs conservaient cependant leur position gagnante après 33..., Db5 + ! ; 34. g4, Dh3 ; 35. Cxé1 ; 36. Cxé1, Fxd4 ; 37. Fxd4, Txd4 ; 38. Txd4, Txd4 ; 39. Db2, ç5 !

s) 35..., Dh1 mat est imparable.

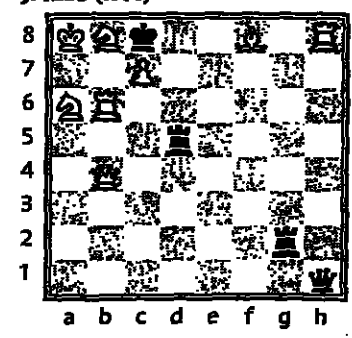
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1756
S. CLAUSEN (1931)

(Blancs : Rg4, Pa6, f7, h7. Noirs : Ra8, Fb8, Pa7.) Mat en trois coups.

Essai : 1. Rh5 ? ou Rh3 ?, Fd6 !

1. Rf5 ! blocus, F joue ; 2. h8 = D+, Fb8 ; 3. Dh1 mat. 1..., Fé5 ; 2. h8 = D+, Fxh8 ; 3. f8 = D mat.

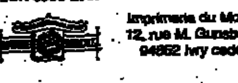
ÉTUDE N° 1757
J. KISS (1986)



Blancs (8) : Ra8, Db4, Tb6 et h8, Ff8, Ca6 et b8, Pç7.
Noirs (4) : Rç8, Dh1, Td5 et g2.
Mat en deux coups.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex


Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

MUSIQUE La soprano Maria Callas est morte à Paris, le 16 septembre 1977. *Sa mort lui a fait rejoindre le* petit cercle des artistes sur l'art desquels le *temps n'a pas de prise.* Loin *de s'amenuiser, le nombre* des admirateurs de la chanteuse n'a fait que *grandir* ● DERNIER *monstre sacré* de la musique, de toutes les musiques, la Callas aura fait aimer *l'opéra* à des *gens qui ne s'y seraient jamais* intéressés sans pour autant se livrer à *la moindre compromission* artistique. ● VINGT ANS après sa mort, la Callas est une artiste rentable pour sa maison de disques : elle figure toujours dans les dix meilleures ventes d'EMI, tous genres musicaux confondus. Pour cet anniversaire, la firme britannique a réédité les enregistrements de la chanteuse dans un son débarrassé des scories du temps ● EN FRANCE, télévisions et radios lui rendent *un hommage* dès le 13 septembre.

Maria Callas domine toujours l'art du chant

La voix de la soprano était une idéalisation de la douleur et de la féminité dans ce qu'elle a de plus sensuel et chaste à la fois. Vingt ans après sa mort, disques, émissions, livres et documents célèbrent le souvenir de la cantatrice

IL Y AURA vingt ans, le 16 septembre 1977, Maria Callas mourait, à l'âge de cinquante-six ans, d'un arrêt cardiaque, dans son appartement parisien de l'avenue Georges-Mandel. Certaines commémorations font grincer des dents. On se souvient de la vraie fausse nouvelle chanson des Beatles dont le lancement planétaire n'aura rien appris sur des musiciens justement fêtés par deux et bientôt trois générations de fans. On est en plein *revival* de Dalida, de Claude François et d'autres, qui par l'intermédiaire de la techno trouvent grâce aux oreilles d'un public pour qui écouter ces chanteurs de leur vivant était « la honte ».

La musique, qu'elle soit savante ou populaire, a besoin de ces commémorations nostalgiques *planifiées par* l'industrie musicale pour alimenter un marché et faire *oublier son incapacité* à *découvrir* des talents incontestables, à ac*compagner leur épanouissement* au long d'une carrière dont le *disque ne doit pas être un simple* reflet, mais un accomplissement. *Qui miserait aujourd'hui* sur le petit gosier d'Elisabeth Schwarzkopf, quel producteur-pygmalion, quel chef d'orchestre saurait deviner la sublime chanteuse en puissance ? Maria Callas elle-même se feraitelle une place aujourd'hui ?

Si Maria Callas continue de vendre 750 000 disques par an sans commémoration planifiée, si elle domine l'art du chant, vingt ans après sa mort, trente-deux ans après sa dernière apparition publique sur une scène d'Opéra, c'est parce qu'elle n'était ni un produit manufacturé ni une artiste en avance sur son temps. Comme celui des compositeurs avec lesquels elle se sera confondue quand elle n'ennoblissait pas la musique de ceux qui ne valent rien tant qu'ils ne sont pas devinés par une pythonisse.

GÉNIE DE TRAGÉDIENNE

Le paradoxe est que Maria Callas *n'avait pas la plus belle voix qu'une* chanteuse eût jamais. Elle n'avait *pas non plus une voix inégale*, aux aigus métalliques, au médium voilé, *aux graves poitrine, que son gé*nie de tragédienne aurait transcendée. *Jusqu'en* 1956, *Maria* Callas avait une voix admirablement timbrée, souple, qu'elle soumettait à la double exigence du mot et des notes, ne sacrifiant jamais l'une à l'autre, seulement le beau son à la vérité dramatique. Personne n'aura aussi bien chanté qu'elle Tosca, Lucia, Norma, Lady Macbeth, Gioconda, Médée, la Vestale. Cela n'aurait cependant pas suffi à faire d'elle la star qu'elle fut de son vivant, le monstre sacré qu'elle est devenue quand sa voix devint rebelle. Maria Callas n'est pas un mythe. Le disque a fixé son art, vivant.

Elle avait en Rosa Ponselle un antécédent vocal et physique perdu dans les grattements de 78-tours des années 20 et 30 et une sérieuse concurrente en Leyla Gencer. L'art, le goût de la découverte de la chanteuse turque ne le cèdent presque en rien à ceux de Callas, mais l'industrie du disque l'a ignorée *purement* et *simplement*... au point qu'elle est surnommée au*jourd'hui* « la fiancée des pirates » ainsi que le rappelle André Tubeuf (*Diapason* numéro de juillet /août). Mais seule la voix de Maria Callas sera une *idéalisation* de la *douleur* et de la féminité dans ce qu'elle a de plus sensuel et chaste à la fois – sans doute la raison pour laquelle elle est l'une des égéries des homosexuels. Sa liaison avec l'armateur grec Aristote Onassis défraya la chronique mondaine, déchaîna déjà les paparazzi de l'époque et contribua à populariser davantage son image de diva.

DÉNOMINATEUR COMMUN

Mais seul l'art de Maria Callas se confond avec le destin des héroïnes bel cantistes qu'elle aura tirées de l'oubli et du néant (qui savait comment les chanter ?). Mais seule Maria Callas sera devenue le dénominateur commun d'un genre – l'opéra italien – plus ringard que l'accordéon auprès des jeunes générations qui ont accompagné son ascension dans les années d'après guerre.

Quand Callas a débuté sur les scènes internationales au début des années 50, les théâtres lyriques – en dehors de l'Italie, bien sûr –, étaient fréquentés par une élite vieillissante et parfois compromise. La fin de la guerre avait fait déferler la *musique américaine*, le tabac de Virginie et le chewing-gum sur une jeunesse européenne dont les aspirations n'étaient pas de voir l'ancienne société, ses valeurs bourgeoises et autoritaires reprendre le dessus. Qui pouvait alors s'intéresser à des cantatrices qui mouraient en pépiant comme des canaris où en confondant les sanglots véristes avec l'émotion, devant un parterre de notables ?

Le swing et bientôt le rock n'roll accaparèrent les jeunes générations, les détournant à la fois des variétés « nationales » et de la « grande musique » dont les créateurs commençaient justement à se couper du grand public quand, au début du siècle, plus d'un million de personnes suivirent le corbillard de Verdi. Le cinéma en avait pourtant décuplé l'audience populaire à travers les biographies romancées des grands compositeurs et des artistes les plus célèbres : Katherine Hepburn en Clara Schumann ; Cornel Wilde en Chopin ; les pianistes José et Amparo Iturbi jouant leur propre vie ; Mario Lanza celle de Caruso ; les films musicaux de Jan Kipura, et ceux de Marjorie Lawrence *qui ouvrait* à la veille de sa mort le premier Festival de Cannes, avaient drainé des millions de personnes ; Yvonne Printemps avait chanté la Vienne éternelle, Harry Baur été Beethoven, Jean-Louis Barrault Berlioz, Tino Rossi chanté Schubert et Walt Disney fait découvrir *Le Sacre du printemps* de Stravinsky dans *Fantasia*. Mais de là à s'asseoir dans une salle d'Opéra...

CONTRE L'À-PEU-PRÈS

Les 110 kilos de Maria Callas déboulaient et la cantatrice incarnait les héroïnes romantiques comme on ne les avait plus entendues depuis un siècle. Qui pouvait la suivre ? Quelques connaisseurs, des abonnés chenus sacrifiant à un titre social. Consciente du rôle qu'elle devait tenir, la soprano s'adapta. En quelques mois le corps de Maria Kalogeropoulos devint la voix de Maria Callas : 1,72 mètre, 92, 59 (Olivier Merlin, dans *Le Monde* du 19 décembre 1958).

La transformation ne s'arrêta pas là et révolutionna l'art lyrique luimême, comme Arturo Toscanini l'avait une première fois débarrassé de la routine cinquante ans plus tôt. Callas lutta contre l'à-peu-près, *la désinvolture, la médiocrité*. Elle n'abîma pas sa voix en maigrissant *ou en chantant trop de rôles diffé*rents – bien de ses consœurs en *auront chanté davantage au cours* de carrières qui auront duré trente, quarante ans –, *elle* aura perdu peu à peu la sienne en se consumant sur scène. Callas mourait vraiment chaque fois qu'elle chantait Violetta.

Elle vivait réellement d'art et d'amour comme Tosca. Et pour cela travaillait avec un acharnement qui a marqué ceux qui l'ont côtoyée. Cesarina Riso, la veuve du metteur en scène italien Carlo Maestrini, qui partagea une fois l'affiche avec la chanteuse en tant que pianiste, se souvient : *« Elle arrivait avant tout le monde aux répétitions, elle assistait à celles des autres, elle repartait après tous ses collègues, affirmant que, décidément, on n'avait pas assez répété ; et elle était tellement myope qu'elle acceptait de chanter en tournant le dos au chef et au public pour jouer vraiment, ce qui était une révolution, à l'époque. »*

C'est Maria Callas qui fera revenir vers l'opéra italien une jeunesse européenne qui découvrait un art *vivant. Son art jusqu'*au-boutiste transcendait les classes sociales, les *pratiques culturelles* en ne s'abaissant jamais vers le public pour flatter ses *goûts* supposés. *Le* meilleur d'elle-même et de l'art offert au *plus grand* nombre, voilà la leçon de Callas.

Alain Lompech



« Je hais la médiocrité »

LES propos de Maria Callas que nous publions sont extraits d'entretiens accordés par la cantatrice à la fin des années 50.



VERBATIM

« Je n'aime pas beaucoup l'exubérance. En fait, je suis assez proche du tempérament britannique : très raisonnable et très sentimentale, et je déteste faire étalage de mes sentiments. »

« Ce qui me met en colère, le plus souvent, ce sont ces histoires que l'on raconte sur moi et qui sont absolument dépourvues de sens (...). On assure que j'ai eu une enfance misérable, c'est absolument faux. On dit aussi que mon père et ma mère se disputaient devant moi à longueur de journée (...). La vérité est que j'ai eu l'enfance la plus normale qui soit. Que les biographes de l'avenir l'inscrivent sur leurs tablettes. Le grand problème est que si l'on tente de faire quelque chose admirablement, au point d'atteindre à la perfection, cette perfection même tue l'art. L'art n'est jamais absolu : il doit se renouveler sans cesse et sans cesse varier. Je suis avant tout humaine et les rôles que j'interprète, eux aussi, sont humains. »

« Je hais la médiocrité, mais on me comprend mal et l'on pense que je suis une femme capricieuse uniquement parce que mon seul souci est de toujours m'améliorer, et on ne s'améliore pas sans lutter âprement. »

« Un autre obstacle est ce qu'on appelle l'administrateur d'Opéra. La plupart du temps celui-ci n'occupe cette fonction que comme tremplin, oubliant complètement sa véritable mission. En ce qui me concerne, *une mission est sacrée et j'aime* qu'on la respecte. »

« *J'aime être* ce que je suis et pour rien au monde je ne voudrais changer de peau. Je suis reconnaissante à la destinée de m'avoir faite telle et bien peu de femmes peuvent sincèrement s'exprimer ainsi.

» On dit que je suis une tigresse. C'est une bonne manchette pour un article et ça attire l'oeil du lecteur. D'ailleurs une tigresse est un animal *adorable. Pourquoi m'appelle-t-on* ainsi ? je crois qu'à l'origine la raison fut la suivante : il paraît que ma façon de marcher sur scène rappelle celle du félin. Peu à peu le surnom a dégénéré : c'est plus l'esprit malin que l'on m'accorde que la grâce de ses mouvements. »


SUDDEUTSCHER VERLAG

Après sa dernière apparition à l'opéra, dans le rôle de « Tosca », au Covent Garden de Londres, le 5 juin 1965.

Repères biographiques

● 1923. Naissance à New York les 2, 3 ou 4 décembre de Maria Kalogheropoulos, dite Maria Callas.
● 1937. Elle entre au Conservatoire national d'Athènes, passe dans la classe d'Elvira de Hidalgo en 1939.
● 1941. Débuts professionnels à l'Opéra d'Athènes.
● 1947. Débuts aux Arènes de Vérone dans *La Gioconda*, de Ponchielli, et à la Fenice de Venise dans *Tristan et Isolde*, de Wagner.
● 1948. Elle chante les rôles-titres d'*Aïda* et de *La Force du destin*, de Verdi ; de *Turandot*, de Puccini. Elle recrée *Norma*, de Bellini, qui sera son rôle fétiche.
● 1949. *La Walkyrie* et *Parsifal*, de Wagner ; *Les Puritains*, de Bellini ; épouse Giovanni Battista Meneghini ; part pour le Colon de Buenos Aires, avec son mentor musical, le chef d'orchestre Tullio Serafin.
● 1950. *Le Trouvère*, de Verdi ; *Le Turc en Italie*, de Rossini, et *La Tosca*, de Puccini ; débuts à la Scala de Milan dans le rôle d'Aïda.
● 1951. *La Traviata* et *Les Vêpres siciliennes*, de Verdi ; *Orfeo ed Euridice*, de Haydn.
● 1952. *Armide*, de Gluck ; *Lucia di Lammermoor*, de Donizetti ; *Rigoletto*, de Verdi ; ouvre la saison de la Scala avec *Macbeth*, de Verdi, sous la direction de Victor de Sabata.
● 1953. *Médée*, de Cherubini, et enregistre *Tosca* sous la direction de Sabata ; son premier enregistrement pour EMI.
● 1954. *Alceste*, de Gluck ; *Don Carlos*, de Verdi ; *La Vestale*, de Ponchielli, et *Mefistofele*, de Boïto ; chante à l'Opéra de Chicago ; *Lucia di Lammermoor*, sous la direction de Karajan, à la Scala où Visconti la met en scène dans *La Vestale*.
● 1955. *Andrea Chenier*, de Cilea ; *La Somnambule*, de Bellini ; *Madame Butterfly*, de Puccini.
● 1956. *Le Barbier de Séville*, de Rossini ; *Fedora*, de Cilea ; débute au Metropolitan Opera de New York dans *Norma*.
● 1957. *Anna Bolena*, de Donizetti ; *Iphigénie en Tauride*, de Gluck ; *Un bal masqué*, de Verdi.
● 1958. *Le Pirate*, de Bellini ; *débuts* à l'Opéra de Rome en présence du président italien de la République. Aphone, elle refuse de revenir en scène. *Le Monde* publie l'information sur ce scandale retentissant à sa « une ».
● 1959. Croisière sur le yacht d'Onassis, parmi les invités Sir Winston Churchill ; son mari l'accompagne ; divorce à la fin de cette même année. Les paparazzi et la presse populaire *s'intéressent* de plus en plus à « la » Callas.
● De 1960 à 1963. *Polliuto*, de Bellini ; *Médée*, de Cherubini, à la Scala ; *tournées de concerts avec* Georges Prêtre.
● *1964* et *1965*. *Tosca* à Londres ; *Norma* à Paris ; enregistre *Carmen* et *Tosca* à Paris ; 5 juillet 1965, dernière apparition sur une scène d'Opéra au Covent Garden de Londres.
● 1969. Tournage de *Medea* dirigé par Pier Paolo Pasolini.
● 1971 et 1972. « Master classes » à la Juilliard School de New York.
● 1973, 1974 et 1975. Tournée de récitals avec Di Stephano. Dernière apparition publique à Sapporo, le 2 novembre 1975.
● *16 septembre 1977. Mort à Paris.* Le 20 septembre, la foule acclame son cercueil sur le parvis de l'église orthodoxe russe de la rue Georges-Bizet, à Paris. Ses cendres seront dispersées le 3 juin 1979, dans la mer Egée depuis une vedette de la marine grecque.

Le calendrier des manifestations

● **A la** ***télévision***. *Sur* Arte, soirée thématique le 14 septembre. A 19 heures, « *Maria* Callas, un concert idéal » avec des extraits *d'opéras de Bellini, Rossini*, Verdi, Puccini, Bizet, Massenet, captés *lors de la Grande* Nuit de l'Opéra (décembre 1958), lors d'un concert à *Hambourg* (*mai 1959*), lors de l'émission « Les grands interprètes », de Bernard Gavoty (mai 1965) et à l'Opéra Sao Carlos de Lisbonne (mars 1958). A 20 h 45, l'obsession du travail de la soprano est présentée et commentée par de nombreux interprètes dans un portrait écrit par Claire Alby, « Passion Callas ». A 22 h 50, « A propos de Médée » dans lequel Laura Betti, présidente de la Fondation Pasolini, raconte sa relation *tumultueuse et admirative* avec Maria Callas avant et pendant le *tournage du film Medea*. A minuit, Werner Schroeter raconte dans « Diva Maria » comment Maria Callas lui a sauvé la vie et l'importance de la cantatrice dans sa vie professionnelle et privée. Sur la chaîne musicale Muzzik, soirée hommage le 18 septembre.
A 21 heures, un portrait de Maria Callas réalisé par Gérard Herzog avec des témoignages de Carlo Maria Giulini, Franco Zeffirelli, Giuseppe Di Stefano, etc. A 21 h 20, « Les grands interprètes », rediffusion de l'émission de Bernard Gavoty, filmée en 1965.
● **A la radio.** *Sur* le service public, France Musique consacre ses après-midi à Maria Callas, du lundi 15 au vendredi 19 septembre.
Sur RTL, une journée spéciale est annoncée le 16 *septembre et tout* au long du mois, la station diffusera *des* « *stop ou encore ?* », un programme d'écoute de *disques*.
Radio Classique a prévu de *consacrer* une soirée spéciale à la soprano le 17 septembre.
● **Concert.** Sous l'égide de l'Unesco et de l'ambassade de Grèce, concert, le 20 novembre, à l'Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2e, Mº Quatre-Septembre (tél. : 01-42-44-45-46).
● **Exposition.** A l'Hôtel de Ville de Paris, en mars 1998, exposition salle-Saint-Jean (tél. : 01-42-76-40-40).

هكذا من الأصل


ERIO PICCAGLIANI

Dans le rôle de la « Vestale », une production de la Scala de Milan, en décembre 1954.

« La scène primordiale de la naissance de l'art »

A PLUSIEURS REPRISES, l'écrivain Hector Bianciotti a évoqué dans son œuvre la figure de Maria Callas. Dans *Le Traité des saisons* d'abord, son quatrième livre traduit en français qui obtint le prix Médicis (étranger) en 1977, il décrit la voix de la cantatrice interprétant *Norma*. En 1985, dans *Sans la miséricorde du Christ*, son premier roman écrit directement en français – prix Femina –, c'est la messe de funérailles de Callas, à laquelle il assista , qu'il raconte. Ces deux livres sont publiés chez Gallimard.

« A la scène, l'espace est le damier de la musique : qui déplace, ordonne, avance, gagne l'illusoire bataille. L'expansion lyrique cohabite avec l'implacable mesure. Et la chanteuse poursuit, plus qu'obéissant à la musique, se pliant à elle, dans un engendrement mutuel : le drame apparent qui se déroule devant les spectateurs s'ébauche et s'efface à chaque note comme en rêve, réduit à l'intensité nuancée qu'elle imprime à la phrase mélodique, à la couleur sombre, lumineuse ou nacrée, de la voix qui modèle les voyelles, s'appuie sur elles. s'affine, s'enfle, triste, dense, ouverte, rauque, de cristal ou de brume. Voix infiniment plastique en quête d'une autre voix, toujours et sans cesse d'une autre voix, avant de se cristalliser dans le paroxysme d'un sentiment. Voix illuminée ou couverte, tamisée par les tensions qui émanent du centre du corps et se répandent dans les membres, voix régie par un effort voluptueux, voix que dirige la sombre rhétorique des attitudes et des mouvements suscités par les vestiges du drame : des paroles ne reste (ici, le fond est la forme) que la seule valeur de parole : son poids, sa densité, son corps aérien.

Personne commé elle n'aura montré, dans son abandon calculé à l'emphase, la scène primordiale de la naissance de l'art : le désir corporel de transcendance. Ici, dans l'infini analogique du monde que le chant épure, du corps dédoublé en un autre corps de plus pure matière : corps vocal, sonore, musicien. » (in *Le Traité des saisons*.)

« L'office avait lieu à l'église grecque de la rue Georges-Bizet. Les places étaient toutes prises. Je suis monté dans les galeries. En Orient, ces galeries étaient réservées aux seules femmes. Je me souviens du silence, on eût dit que les gens dormaient. Vous me direz que c'est un lieu commun d'y penser, mais c'était comme au théâtre quand on est au milieu d'une grande attente. Et puis, lorsque le cercueil arrive, il arrive quelque chose de vrai comme si ce n'était pas vrai. Devant, d'un côté et de l'autre, en demi-cercle, d'immenses gerbes de roses rouges et des couronnes comme des grands soleils composées de gerberas bien tassés, bien à plat, de toutes les nuances du jaune, du rose, du rouge. A un certain moment, ce fut la foule : on était tous serrés les uns contre les autres et ceux qui étaient arrivés les premiers, accrochés à la tablette de la balustrade. Le catafalque était dressé entre les deux rangées, les invités de choix ne verraient le cercueil qu'à son arrivée, lorsqu'ils auraient à se lever. L'attente, cette grande pluralité d'attentes, comme un ressort tendu à travers la nef, devenait de plus en plus intense, insoutenable… En silence, car il n'y avait pas de musique… pas de musique pour faire attendre, pour endormir l'attente, éloigner l'âme du présent… Dans le silence, il y avait une fièvre de froissements de tissus, des bras les uns collés aux autres et la pénombre éclairée par de gros cierges. Puis il y eut un mouvement dans l'assistance suivi d'une paralysie soudaine. Six hommes vêtus de noir portaient le cercueil noir, luisant, comme une gondole emportée par une lame, le mascaret des morts. Les hommes marchaient à l'unisson, très vite, avec de petits pas, le cercueil glissait sans la moindre oscillation. Ils le placèrent sur le catafalque, mirent à la tête une tablette, et le bouquet de roses, de roses très pâles, envoyé par le président de la République. Très beau, ce simple bouquet comme on en offre à une amie, à une cantatrice un soir de première. Alors, le pope est entré par l'ouverture noire du fond du chœur, suivi de deux acolytes. Le pope était jeune, et je ne me souviens pas qu'il y eût de lutrin, ni qu'il eût un bréviaire dans ses mains. Il chantait, il psalmodiait. C'était une mélopée très monotone, bien plus simple, plus archaïque que le chant grégorien. Il avait une voix sombre, d'un beau timbre ; malheureusement, et c'était un double malheur en l'occurrence, il détonnait. Parmi les présents, très peu nombreux étaient sans doute ceux qui pouvaient suivre le

« Six hommes vêtus de noir portaient le cercueil noir, luisant, comme une gondole emportée par une lame, le mascaret des morts »

texte, de sorte que chaque fois que la voix déraillait, une gène se produisait, mais il ne semblait pas s'en rendre compte. En revanche, quand parmi les mots grecs il prononçait le prénom, Maria, des gens pleuraient. Deux syllabes, Maria, si familières, si réelles, qui trouvaient leur place, se mêlaient aux paroles séculaires du rite. L'office fini, les proches, qui étaient assis dans le chœur en face du pope, défilèrent devant le cercueil ; ils déposaient un baiser sur la tablette que l'on avait mise à la tête de la bière. La première personne qui s'avança fut une jeune fille aux longs cheveux ondulés qui provoqua un murmure dans l'assistance : elle ressemblait à la cantatrice, c'était sa nièce. Ensuite, les six employés des pompes funèbres emportèrent le cercueil à toute allure. C'était d'un effet très étrange cette rapidité si voulue. Ce fut la ruée vers la sortie. Les gens, amassés dans la galerie dont je faisais partie, bouchèrent l'escalier dans un désordre bruyant, on eût dit un incendie. La foule rassemblée dans la rue, qui n'avait pu pénétrer dans l'église, empêchait les autres de sortir. A la faveur d'une bousculade, je ne sais pas comment, je me suis trouvé hissé sur un socle en haut des marches, juste au moment où le corbillard démarrait. On entendit alors quelqu'un crier, "bravo", en applaudissant. Les gens furent déconcertés, puis ce fut comme une traînée de poudre tout au long de la rue. Le fourgon partit très vite, comme le cercueil dans l'église, et les gens pressés contre les murs, débordant le trottoir, applaudissaient les mains par-dessus leur tête, tellement ils étaient serrés. La rue Georges-Bizet, à cette hauteur, descend en pente. J'ai eu l'impression que la perspective rapetissait le corbillard qui disparut au premier tournant. » (in *Sans la miséricorde du Christ*.)

La rencontre inespérée de la tragédienne et du poète Pasolini

INTERROGÉE peu après le tournage de *Médée* sur son avenir au cinéma, Maria Callas disait à Giacomo Gambetti : « *Je crois au destin dans un certain domaine… Dans ce domaine, je crois au destin. Qui sait si on voudra de moi ou non ? Je joue au jeu de la vie… et de la majorité. Pour certaines choses, la masse a raison, même si au fond elle a tort : dans les jugements qu'elle porte sur un spectacle, par exemple.* » (*Medea*, Garzanti, 1970). Et, en effet, *Médée*, de Pier Paolo Pasolini, fut fraîchement accueilli. L'esthétique particulière du cinéaste-poète, qui continuait une réflexion cinématographique sur l'Antiquité, le sacré, la barbarie commencée avec *Œdipe roi*, tourné deux ans plus tôt, déconcerta les fans.

Loin d'être un fou d'opéra, Pasolini s'était tourné vers la Callas sur la suggestion du producteur Franco Rossellini. De son côté, la chanteuse, éloignée de la scène depuis quatre ans, n'avait pas une réelle estime pour le metteur en scène à scandale, dont elle disait n'avoir pas compris *Théorème*. Mais elle fut impressionnée par l'homme, qu'elle rencontra le 19 octobre 1968, date qu'elle n'oublia pas. Elle lut les poèmes de Pasolini, elle vit *L'Evangile selon saint Matthieu*. Elle comprit qu'elle avait en face d'elle un artiste de sa taille.

FIN D'UN ÂGE

Le génie dramatique de Maria Callas intéressait d'autant plus le cinéma qu'elle avait été dirigée sur scène par des metteurs en scène habitués à la caméra, comme Visconti. Zeffirelli lui proposa de tourner une *Tosca*. Quand elle chantait encore, elle ne voulait pas utiliser le cinéma pour un art qui ne lui était pas destiné, et quand elle eut cessé de chanter elle redoutait de ne pas produire, à l'écran, une émotion artistique à sa mesure. Elle avait donc refusé des films pour lesquels les noms d'Antonioni et de Bolognini avaient été avancés. Losey la voulait pour *Boom*, John Huston pour *La Bible*. Carl Dreyer, qui, on le sait, ne parvint pas à mener à terme ses derniers projets, l'avait sollicitée pour un *Médée* précisément.

Si la réussite esthétique du film de Pasolini, servi par les costumes de Piero Tosi, par les somptueux décors naturels de Cappadoce et par un texte admirable, paraît incontestable, à l'intérieur même du système du cinéaste, on sait, par ailleurs, que la rencontre entre les deux artistes outrepassa, comme c'est souvent le cas, les simples exigences du travail professionnel. Maria Callas accepta totalement d'incarner le rêve barbare de Pasolini en entrant dans l'intimité affective du cinéaste. Elle approuva l'interprétation du mythe, non plus simplement comme la tragédie d'une femme trompée qui tue ses enfants pour briser l'avenir d'un héros volage, mais comme la métaphore de la fin d'un âge.

ÉCHANGES DE RÔLES

Durant le tournage et pendant l'été 1970, Pasolini et la Callas se rendirent compte de l'extrême fraternité qui les unissait. Encore que Pasolini récusât ce terme : « *Mais, moi, Maria, je ne suis pas un frère ; je remplis d'autres fonctions que j'ignore* » (traduit par Nathalie Castagné, dans Poésies, 1943-1970, Gallimard, 1990). Tous deux solitaires, détenteurs d'un art qui, d'une certaine manière, les dépassait largement, ils cherchaient à comprendre leurs tristesses, leurs génies respectifs. Callas accompagna Pasolini quand il attendait Ninetto Davoli, son acteur fétiche et amant, alors à l'armée. Pasolini se réfugia sur l'île grecque de Tragonisse pour écrire des poèmes sur cette relation inédite. Ils voyagèrent en Afrique avec Moravia. Les paparazzi poursuivirent les amis, surprirent un baiser sur les lèvres. La légende d'un mariage naquit aussitôt. Au point que le poète Andrea Zanzotto écrivit à Pasolini : « *On ne doit se marier ni avec un homme, ni avec une femme, ni avec une créature humaine, ni avec un singe brésilien…* »

Ce n'est pas la première fois que Pasolini tourne avec un monstre sacré, puisqu'il a dirigé Anna Magnani dans Mamma Roma, mais c'est la première fois qu'il se sent aussi proche d'un autre artiste, malgré la différence des cheminements, des orientations, des langages. Il lui consacre des poèmes où il se confond avec elle. Non pas poèmes d'amour, ni même poèmes d'amitié, mais des sortes d'échanges de rôle. L'un des plus beaux s'intitule *Timor di me*, comme l'air du *Trouvère*. Poème où Pasolini exprime ce « *vide de l'univers* » tel qu'il le ressent depuis sa jeunesse et qu'il croit le reconnaître dans la voix de Callas. Il refuse le rôle de père autoritaire que Callas attend de lui. Il décèle dans la cantatrice une faiblesse, une douceur, une fragilité qu'il a toujours éprouvées en lui-même : « *Petit oiseau à la puissante voix d'aigle/ Et aigle tremblant/ Alliée de ce ciel/ Partie d'un univers unique…* »

L'été sur la mer Egée inspire, « *dans la douceur inexprimable/ Et dans l'impuissance que donnait le plaisir de ce vent/ Dont la provenance était inconnue* », des poèmes particulièrement profonds et doux, qui constituent une partie du recueil *Transhumaniser et organiser*. Jeu intellectuel et sentimental, douloureux, provocant, fait de citations cryptées, de réponses à des lettres disparues, d'allusions à des conversations téléphoniques, à des appels de Maria Callas, ces poèmes tracent un double portrait bouleversant d'un réalisateur et de son actrice, devenus compagnons dans l'impossibilité d'aimer et d'être aimé.

René de Ceccatty

L'écouter, la revoir, mieux la connaître

Entre 1949 et 1972, Maria Callas est souvent entrée en studio pour enregistrer. Son souci de perfection la poussait à reprendre de nombreuses fois ses « airs » en privilégiant des prises longues qui ne « saucissonnent » pas un opéra. Les vingt-trois opéras et les onze récitals enregistrés par Callas en studio chez EMI sont disponibles. Il faut ajouter huit opéras en public dont les bandes originelles ont été achetées par EMI après la mort de Callas, et deux récitals. Ce corpus vient d'être réédité après un nettoyage qui n'a pas altéré le timbre de la chanteuse. Plus de soixante représentations et une trentaine de récitals ont été enregistrés par des radios ou des pirates. Ces documents sont édités par des dizaines d'éditeurs.

● **Les grands classiques.**
Norma, avec Filippeschi, Stignani, Rossi-Lemeni, Chœur et Orchestre de la Scala de Milan, Tullio Serafin (direction) : 3 CD EMI 5562712 (première version mono).
Lucia di Lammermoor, avec Di Stefano, Gobbi, Arié, Chœur et Orchestre du Mai musical florentin, Tullio Serafin (direction) : 2 CD EMI 5664382 (première version).
Médée, avec Scotto, Pirazzini, Picchi, Chœur et Orchestre de la Scala de Milan, Tullio Serafin (direction) : 2 CD 5664352.
Tosca, avec Di Stefano, Gobbi, Chœur et Orchestre de la Scala de Milan, Victor de Sabata (direction) : 2 CD 5563042.
Le Barbier de Séville, de Rossini, avec Alva, Gobbi, Zaccaria, Ollendorf, Chœur et Orchestre Philharmonia, Alceo Galliera (direction) : 2 CD EMI 5563102.
Héroïnes de Puccini : Manon Lescaut, Madame Butterfly, La Bohème, Suor Angelica, Gianni Schicchi, Turandot, avec l'Orchestre Philharmonia, Tullio Serafin (direction) : 1 CD 5664632.
Callas à Paris, airs d'opéras français de Gluck, Berlioz, Saint-Saëns, Gounod, Bizet, Massenet, Charpentier, Orchestre national de la Radiodiffusion française, Georges Prêtre (direction) : 1 CD 5664662 (premier volume) et 5664672.

● **Les enregistrements publics officiels.**
Le Pirate, de Bellini, avec Ferraro, Ego, Chœur et Orchestre de l'American Opera Society, Nicola Rescigno (direction) : 2 CD 5664322. Enregistrement public, New York, 1959.
Anna Bolena, de Donizetti, avec Simionato, Rossi-Lemeni, Chœur et Orchestre de la Scala de Milan, Gianandrea Gavazenni (direction) : 2 CD EMI 5664712. Enregistrement public, Milan, 1957.
Lucia di Lammermoor, de Donizetti, avec Di Stefano, Panerai, Zaccaria, Chœur de la Scala de Milan, Orchestre de la RIAS de Berlin, Herbert von Karajan (direction) : 2 CD EMI 56664412. Enregistrement public, Berlin, 1955.
Poliuto, de Donizetti, avec Corelli, Bastianini, Zaccaria, Chœur et Orchestre de la Scala de Milan, Antonino Votto (direction) : 2 CD EMI5654482. Enregistrement public, Milan, 1960.
Iphigénie en Tauride, de Gluck, avec Albanese, Dondi, Golzani, Cossotto, Chœur et Orchestre de la Scala de Milan, Nino Sanzogno (direction) : parution début 1998. Enregistrement public, Milan, 1957.
Macbeth, de Verdi, avec Mascherini, Tajo, Penno, Chœur et Orchestre de la Scala de Milan, Victor de Sabata (direction) : 2 CD EMI 5664472. Enregistrement public, Milan, 1952.
La Traviata, de Verdi, avec Di Stefano, Bastianini, Chœur et Orchestre de la Scala de Milan, Carlo Maria Giulini (direction) : 2 CD EMI 56664502. Enregistrement public, Milan, 1955.
La Traviata, de Verdi, avec Kraus, Sereni, Chœur et Orchestre du Théâtre Sao Carlos de Lisbonne, Franco Ghione (direction) : 2 CD EMI 5563302. Enregistrement public, Lisbonne, 1958.

● **Un pirate.**
Aïda, de Verdi, avec Del Monaco, Dominguez, Taddei, un orchestre, Oliviero de Fabritiis (direction) : 2 CD Melodram 26015 ou Fonit Cetra CDE 1026. Enregistrement public, Mexico, 1951.

● **Vidéos.**
Life and Art, documentaire et extrait divers : 1 cassette vidéo MVN 9911512.
Maria Callas à Covent Garden, extraits de *Don Carlo* et de *Carmen* et acte 2 de *Tosca* : 1 cassette vidéo MVD 4912833.
Débuts à Paris, acte 2 de *Tosca* : 1 cassette vidéo MVD 9912583.
Maria Callas en concert, concerts de Hambourg en 1959 et 1962 : une cassette vidéo MVD 4917113.

● **Témoignages.**
Un disque compact regroupe des appréciations sur l'art de Maria Callas recueillies par Alain Lanceron auprès d'Edwige Feuillère, Herbert von Karajan, Carlo Maria Giulini, Georges Prêtre, etc. Ce CD est offert par EMI à tout acheteur de deux CD de l'édition Callas.

● **Biographies.** Les plus intéressantes sont *Callas : The Art and the Life*, de John Ardoin et Gerald Fitzgerald, Ed. Thames and Hudson (*en anglais*) ; *Callas, une vie*, de Pierre-Jean Rémy, 296 pages, Albin Michel, 120 F. *Callas, l'Opéra du disque*, de Réal La Rochelle, 370 pages, Christian Bourgois, 140 F et *Passion Callas*, de Claire Alby et Alfred Caron, 148 pages, avec un disque compact reprenant les premiers enregistrements – exceptionnels – réalisés par la soprano, Arte Editions, 149 F.

Miami, plaque tournante de la musique latino et caribéenne

Le Midem a confirmé la vitalité de l'industrie du disque sud-américain

Malgré l'absence quasi totale des artistes cubains, victimes des pressions du lobby anticastriste de la ville, le Midem de Miami, qui a pris fin jeudi 11 septembre, a apporté de nouvelles preuves de la vitalité de l'industrie du disque en Amérique du Sud et dans la zone caraïbe, dont la capitale de la Floride est devenue, notamment dans le quartier plus que sélect de Miami Beach, la plaque tournante.

MIAMI
de notre envoyé spécial

En organisant à Miami, du 7 au 11 septembre, le premier marché des musiques latino-américaines et caraïbes, le Midem favorisait-il l'impérialisme des *gringos* ? Il suffit de prendre un taxi pour comprendre que l'extrême sud de la Floride, ce n'est plus tout à fait l'Amérique du Nord.

REPORTAGE

Un seul producteur d'artistes cubains a pu braver le boycottage anticastriste

Manuel, un Colombien : *« En travaillant ici, je bénéficie des avantages d'un pays riche, tout en vivant dans une ville latine. Toutes les pays d'Amérique du Sud sont représentés. Ici, même les flics parlent l'espagnol et même parfois le portugais... Aucun problème pour trouver une radio qui diffuse de la cumbia ou de la salsa. »*

Mais, des quartiers comme Little Managua ou Little Havana ni le fait que 58 % de la population de Dade County soient hispanophones n'auraient suffi à faire de Miami la capitale de l'industrie phonographique latino-américaine.

Le show-business aime s'isoler dans des zones de prospérité. Etiré le long d'une plage sans fin, Miami Beach a fourni le cocon idéal. De grands couturiers (Gianni Versace, Calvin Klein...) et des mannequins ont d'abord remis l'endroit à la mode, suivis par d'autres figures du spectacle. Cette concentration de *beautiful people*, le charme d'une architecture arts déco aux lignes claires et stucs pastel, l'animation noctambule d'Ocean Drive ou Washington Avenue en ont fait une « alternative » très *nice* à la réputation de « Miami Vice ».

Pour Dennis Leyva, attaché culturel à la mairie de Miami Beach : *« Dans le centre, la vie s'arrête à 18 heures. Les gens rentrent se calfeutrer dans leur banlieue. Les frontières ethniques sont finalement assez étanches. Certains quartiers sont dangereux. Au contraire, Miami Beach fournit l'occasion à des gens du monde entier de s'amuser, de travailler, de créer dans une atmosphère exceptionnelle. Ce petit paradis n'a pas grand-chose à voir avec le monde réel. Il existe pourtant. »*

Tout naturellement, les vedettes de la musique latino (Gloria Estefan, Jellybean Benitez, Julio Iglesias, etc.) ont établi leur résidence secondaire dans ce Beverly Hills de la Floride. Ils ont aussi pris l'habitude d'y jouer et d'y enregistrer, entraînant une synergie qui a fini par attirer les principaux représentants de la production phonographique.

Président de PolyGram International Latin America, installé à Miami depuis cinq ans, Manolo Diaz détaille quelques-uns des atouts de la ville. *« Il n'existe aucun autre aéroport qui desserve mieux l'Amérique latine et les Caraïbes. Miami est une ville riche musicalement et totalement bilingue. Contrairement aux villes sud-américaines,* [elle] *fait fi des susceptibilités nationales. Ici, tout le monde peut travailler en terrain neutre. Los Angeles est une autre grande ville hispanique, mais le décalage horaire avec l'Europe y est trop important. »*

Si l'immigration a fait des Etats-Unis un marché prioritaire pour les musiques latinos (leurs ventes y ont augmenté de 27 % pour les six premiers mois de 1997 par rapport à la même période de 1996), l'Europe entretient avec l'Amérique latine des rapports privilégiés. Les Européens (Français et Espagnols en tête) fournissaient d'ailleurs 30 % des 3 300 participants à ce premier Midem latino (pour 41 % d'Américains et 27 % de Latins et Carribéens). On est venu décrypter les arcanes d'un marché en pleine expansion (*Le Monde* du 10 septembre), tenter de vendre ses produits et faire quelques courses.

Comme aux Midem de Cannes et de Hongkong, celui de Miami s'est organisé autour d'un Salon garni de stands, de conférences à but didactique et de concerts. Beaucoup sont tentés de trouver, dans cette multitude de rythmes et de danses, les tubes à « marketer » pour l'été prochain.

Certains artistes et producteurs latino-américains, alléchés par les succès de Ricky Martin ou de *La Macarena*, s'efforcent de se vendre comme tels. Ces répertoires méritent pourtant souvent mieux que des « coups ». La multitude des concerts organisés a offert quelques éblouissements. Ainsi la Brésilienne Fernanda Abreu, diva de la samba-funk, fusionnant les danses cariocas et les pulsions sudatoires de la musique noire américaine. Meneuse de revue, chanteuse physique, cette électrisante beauté invente aussi des formes inédites. Ou le Colombien Carlos Vives, ancien beau gosse des *soap operas* locaux devenu star panaméricaine en réactualisant le vieil accordéon du vallenato – musique traditionnelle de la côte caraïbe de la Colombie – grâce à l'apport du rock et de la pop. Si on est souvent déçu par l'énergie trop datée du « rock en espagnol », le rap s'adapte bien à la langue de Cervantès. A preuve, la performance des Mexicains de Control Machete, superposant scratches new-yorkais, *samples* mariachis et virulence zapatiste.

UNE ABSENCE PESANTE

Vedette incontestée des Caraïbes depuis l'avènement du reggae dans les années 60, la Jamaïque a toujours eu du mal à structurer son industrie musicale. Les politiques ont longtemps refusé de venir en aide à des artistes rastas jugés trop subversifs. Réalisant, sur le tard, le formidable impact international des chansons de Bob Marley et de ses successeurs, l'Etat jamaïquain a créé un organisme, Jampro, destiné à la promotion des musiques insulaires. Sur leur stand du Midem et dans les clubs dé Miami, ils ont présenté des musiciens fidèles à une certaine tradition – comme Ky-Mani, un des fils de Bob Marley, poussant très loin le mimétisme avec son père –, mais aussi des fusions nouvelles. Parmi ces tentatives d'« alternative reggae », la rasta-country des Reggae Cowboys et le reggae-metal de Gibby, auteur d'une performance soufflante.

Une absence aura pesé tout au long de ce Midem : celle des musiciens et producteurs cubains, touchés par l'embargo américain et surtout par les pressions exercées à Miami par le lobby anticastriste.

Une petite maison de disques américaine, Ahi-Nama, a pourtant bravé l'interdit. Son patron, Jimmy Maslon, a de la famille à Cuba, ce qui l'autorise à y voyager régulièrement. Il n'a pu que constater la formidable richesse de la scène locale. Producteur et également cinéaste, il est un des seuls Américains à investir dans la nouvelle musique cubaine. Logiquement, il aurait dû s'installer à Miami. Impossible. *« Les pressions politiques sont trop fortes*, explique-t-il. *Il y a un véritable danger à défier le lobby cubain. J'ai dû m'installer à Los Angeles. Mes artistes ne font pas de politique. Ils ne peuvent pas se le permettre. »* L'espoir demeure. *« J'ai beaucoup de contacts à Miami*, dit-il. *Les enfants des immigrés cubains sont beaucoup plus ouverts que leurs parents. Certains possèdent des radios et jouent mes disques. Une des principales chaînes musicales américaines, The Box, est basée à Miami. Un de ses directeurs est d'origine cubaine. Il a programmé en boucle la vidéo de Bamboleo, une de nos productions. »*

Les disques du label, qu'ils concernent un chanteur historique comme le très « classieux » Laito, quatre-vingt-quatre ans, ou des jeunes espoirs d'un *son Cuban* totalement renouvelé, comme Bamboleo, Voces, Arte Mixto ou Manolin, sont parmi les meilleurs qu'on ait récupérés sur les stands de ce premier Midem latino. Espérons que, l'an prochain, ces groupes pourront figurer à l'affiche du Salon en toute sérénité.

Stéphane Davet

Suite de la polémique autour de l'ambassade de France à Berlin

L'architecte lauréat répond aux critiques

LES PROJETS et les maquettes du concours pour la nouvelle ambassade de France à Berlin, qui retrouvera son rôle de capitale de l'Allemagne en l'an 2000, seront présentés à la presse allemande, lundi 15 septembre. Ils seront ensuite exposés à Paris, à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, les 24 et 25 septembre.

La polémique déclenchée après le choix du projet lauréat, celui de Christian de Portzamparc, se poursuit cependant, envenimée par la circulation d'un texte anonyme (*Le Monde* du 30 août) dont l'auteur aurait été identifié. Le ministère des affaires étrangères a publié un communiqué selon lequel tout s'est passé de façon régulière pendant les réunions du jury, sans démentir cependant le détail des informations données par *Le Monde* sur la foi d'indications convergentes, notamment de membres du jury de Berlin.

De son côté, l'architecte Christian de Portzamparc nous a écrit pour nous indiquer que, contrairement à ce que nous avons publié, *« il n'y avait à Berlin aucune entreprise derrière les projets. Ce n'était pas un concours conception-construction comme on les appelle (concours dangereux pour l'architecture parfois) »*. Cela induit pour Berlin, nous dit-il, *« des critères plus obscurs encore qu'au Grand Stade, puisque non écrits dans les règlements »*. Ceci, conclue-t-il, lui porte *« un tort conséquent »*.

Par ailleurs, l'architecte a déclaré, vendredi 5 septembre, à l'AFP que la polémique qui entoure le concours était *« une affaire montée de toutes pièces pour accréditer l'idée d'un manque de transparence »*. Concernant le projet d'Henri Gaudin, qui a déposé un recours gracieux le 25 juillet, Portzamparc estime notamment qu'il *« a simplement été éliminé par un jury souverain dont nul membre n'a contesté le bon fonctionnement »*. L'architecte poursuit : *« Je ne me suis jamais vu demander de revoir mes façades, jugées non conformes au règlement d'urbanisme. Le seul changement mineur réclamé par le jury concernait une baie vitrée qui, dépassant la surface maximale autorisée de 40 mètres carrés, a été divisée en deux. »*

APPRÉCIATIONS SUBJECTIVES

Confirmant ses propos tenus au quotidien *Libération*, il a en revanche indiqué à l'AFP que le ministère des affaires étrangères lui avait demandé, durant le concours, de réviser sa maquette, argument technique principal sur lequel Henri Gaudin fonde son recours, les appréciations architecturales du jury restant en effet aussi souveraines que subjectives. Henri Gaudin, pour sa part, nous a dit souhaiter rester en retrait par rapport aux polémiques, même s'il reste convaincu d'avoir été victime d'une injustice.

Quelle que soit l'issue de l'affaire, il serait en tout cas déplorable que l'architecte ait à connaître d'éventuelles mesures de rétorsion de la part des commanditaires publics, situation que Jean Nouvel a dit avoir rencontrée depuis qu'il a mis en cause le déroulement du concours du Grand Stade. Dans le milieu de l'architecture, inquiet de l'évolution des concours, nombreux sont ceux qui attendent de la direction de l'architecture un signe fort d'apaisement, à défaut d'éclaircissements qui pourraient apparaître, il est vrai, comme autant de rétractations.

Frédéric Edelmann

Le Français de Trinité-et-Tobago

MIAMI
de notre envoyé spécial

Pour l'amour d'une Trinidadienne, Jean-Michel Gibert a quitté la France, il y a cinq ans. Pour l'amour des musiques qu'il a découvertes sur place, il a laissé tomber le prêt-à-porter pour la production de disques. Son entreprise, Rituals Records, est devenue depuis le principal label d'une île au patrimoine aussi riche que méconnu. *« Paradoxalement,* raconte-t-il, *le premier album de l'histoire à avoir dépassé le million d'exemplaires vendus est un disque de calypso* (style né à Trinité-et-Tobago) *chanté par Harry Belafonte dans les années 50. Malgré le succès de la soca, et la réputation des steel bands, les musiques de l'île ont souffert de l'hégémonie du reggae jamaïquain sur toutes les Caraïbes. »*

PORTRAIT

Jean-Michel Gibert a fondé Ritual Records, principal label de l'île

Très peu touchée par le tourisme – l'argent du pétrole et du gaz naturel lui ont longtemps permis de vivre repliée sur elle-même –, cette ancienne colonie britannique a cultivé ses spécificités loin des oreilles étrangères. *« Il y a avait ce matériel musical extraordinaire et personne n'en faisait rien. J'ai essayé, en termes de répertoire et de présentation, de moderniser leur approche, aidé par le Tourism Office de Trinidad et la Communauté européenne, qui dégage des fonds spéciaux pour les pays en voie de développement »*, explique Jean-Michel Gibert.

Au-delà du calypso, de la soca, son adaptation soul et *up tempo*, et des impressionnants steel bands, orchestres constitués de joueurs de pans, ces bidons de pétrole transformés en percussions métalliques et qui reconstituent une gamme chromatique, les musiques de l'île n'ont cessé de muter. *« La quintessence musicale de Trinidad se retrouve dans son carnaval. Au moment de mardi gras et pendant plusieurs semaines, les Trinidadiens ne vivent qu'à son rythme. L'événement est l'occasion de compétitions entre un tas d'orchestres, de groupes et de musiciens. Cela a permis à la musique de constamment se renouveler»*, analyse Jean-Michel Gibert.

Parmi les nouveaux genres mis en avant par Rituals Records, le rapso (fusion de rap et de soca) de Brother Resistance, le ragga-soca de Kindred, le pan-jazz (mélange de steel drums et de jazz) de Panazz, le chutney (mélange des influences africaines et de la musique de la très importante communauté indienne) de Mungal Patasar ; 95 % des activités de Rituals sont consacrés à l'exportation.

New York reste le principal client de Jean-Michel Gibert. Il rêve de pouvoir mieux faire connaître ses disques en France. Une reprise épicée de *Joe le Taxi* par Sharlene Boodram est déjà devenue un tube à la Martinique. Il espère qu'à la vague latino actuelle succédera une vague soca. *« Le beat de la soca pousse à la danse et à la fête. Des critères idéaux pour un tube de l'été. Même s'il faut passer par les opérations marketing des chaînes de télé, nous y sommes prêts. Par définition, les musiques de Trinidad sont celles du* crossover *[métissage] »*, conclut-il.

S. D.

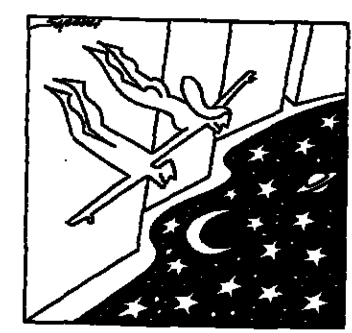
DÉPÊCHES

■ **ÉDITION MUSICALE : Patrick Zelnik** a indiqué, jeudi 11 septembre, à l'AFP, qu'il quittera fin octobre la présidence de Virgin France, pour fonder sa propre société de *« biens culturels »*. Patrick Zelnik, cinquante ans, lancera début 1998, en partenariat avec le publicitaire Eric Tong-Cuong, trente-quatre ans, une nouvelle société dont la première réalisation sera une maison de disques, Naïve. Patrick Zelnik dirigeait Virgin France depuis le lancement en France de cette filiale du groupe britannique, en 1980. Patrick Zelnik vendra ses actions dans Virgin Stores ainsi que sa participation dans la maison d'édition Actes Sud pour financer le lancement de Naïve.

■ **MUSIQUE : l'ancien ministre de la culture Jack Lang** défend la musique techno dans un entretien publié dans le nouveau mensuel musical *Solo*. *« C'est une vraie culture musicale populaire »*, affirme le maire de Blois qui évoque notamment le problème des *raves* et les liens présumés de ce genre de soirées avec la consommation de drogues : *« Ce n'est pas par la répression permanente que l'on règle ce type de question, ni par l'interdiction ou par la menace d'interdiction, par un certain terrorisme officiel ou municipal à* [leur] *égard. »*

Revoilà la Fête de « L'Huma »

En vedette cette année à La Courneuve, Louis Chédid, Robert Charlebois, Gilles Vigneault et Cesaria Evora



UNIQUE par sa taille, son retentissement, sa manière de mélanger le politique, le débat, les spectacles, la kermesse et la convivialité, revoici la Fête de *L'Humanité*. Des centaines de milliers de personnes, proches ou non du Parti communiste, s'y pressent. Les plus avertis ont pris soin d'emmener dans un petit sac à dos de solides bottes hautes – type pêcheur –, un ciré et un pull. Les plus optimistes se contentent d'une ombrelle. Il s'agit ensuite de se laisser emmener par la foule. d'aller faire un tour dans les stands des fédérations françaises, où l'on découvre souvent beaucoup d'artistes hors de la programmation officielle, ou sur la scène de la Cité internationale, qui accueille les pays frères. Le programme musical mêle chanson, rock, musique du monde et jazz. On notera cette année la présence de Louis Chédid, Rosa la Rouge, Robert Charlebois et Gilles Vigneault, qui sera rejoint par des artistes canadiens, le très festif Orchestre national de Barbès, Massilia Sound System, une soirée DJ, house et techno, Cesaria Evora, la Compagnie Oposito, des orchestres de l'ARFI, le Minotaure Jazz Orchestra de Jean-Marc Padovani, Bertrand Renaudin, Nguyên Lê ou le Tubapack de Marc Steckar.

★ **Parc paysager de La Courneuve, 93 La Courneuve. RER B, station Aubervilliers-La-Courneuve, puis bus 150, 249, ou 250. Mº Saint-Denis-Basilique, puis tramway station 6 Routes. 50 F, gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements : 3615 HUMA.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Brigitte Engerer, Olivier Charlier
La pianiste Brigitte Engerer et le violoniste Olivier Charlier jouent en duo dans le cadre des matinées classiques du Théâtre des Champs-Elysées.
Ils interprètent *Grand Duo pour violon et piano*, de Liszt ; *Beau soir, Golliwog's Cake-Walk, L'Après-midi d'un faune*, de Debussy-Heifet ; *Sonate pour violon et piano*, de Franck.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 14. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Mapuka, Ticket To Move
Une soirée qui fait le pari de rapprocher deux tribus : les mordus du tempo reggae et ceux ne jurant que par la soul ou l'acid jazz. Les premiers viendront pour Mapuka, groupe emmené par le flûtiste du musicien de reggae guyanais Nikko, les seconds se déplaceront surtout pour Ticket To Move, dont la chanteuse Adel fit ses premiers pas avec les groupes Soul II Soul et Darkman.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Métissage Festival
L'été indien célébré par un festival pluridisciplinaire où chacun pourra fureter à sa guise entre sculptures, peintures, photos, vidéos, courts métrages, théâtre et musique. Cette rencontre inaugure une salle de spectacle ouverte dans une ancienne maroquinerie.
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Mº Ménilmontant ou Gambetta. A partir de 12 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-48-24-25-97. 30 F la journée, 50 F à partir de 19 heures.

Musiques traditionnelles de Centrafrique
La Cité de la musique ouvre sa saison en offrant gratuitement un bouquet de ces musiques et chants singuliers qui rythment le quotidien des villages du Centrafrique. Orchestres de trompes, sifflets, tambours, arcs musicaux et entrelacs de voix pygmées, transposés au cœur du béton, voilà une délocalisation qui peut paraître incongrue. Mais s'arrêter à ce constat serait se priver d'une vraie découverte.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-44-84-44-84. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ARTEMISIA
Film français d'Agnès Merlet
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

BUUD-YAM
Film burkinabé de Gaston Kaboré
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LE CERCLE PARFAIT
Film franco-bosniaque d'Ademir Kenovic
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

CLANDO
Film franco-camerounais de Jean-Marie Teno
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DANS L'OMBRE DE MANHATTAN
Film américain de Sidney Lumet
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

EN COMPAGNIE DES HOMMES
Film américain de Neil Labute
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ERNESTO CHE GUEVARA, JOURNAL DE BOLIVIE
Film franco-suisse de Richard Dindo
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MALIK LE MAUDIT
Film français de Youcef Hamidi
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MARCELLO MASTROIANNI, JE ME SOUVIENS
Film italien de Anna Maria Tato
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

TERRITOIRE COMANCHE
Film franco-espagnol-argentin-allemand de Gerardo Herrero
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

THE ARRIVAL
Film américain de David Twohy
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC George-V, 8e.

VOLTE-FACE (*)
Film américain de John Woo
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LES EXCLUSIVITÉS

ABEL (Hol., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LES AILES DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
ALBINO ALLIGATOR (*) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
ANNA KARÉNINE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e.
ANTONIA ET SES FILLES (Hol., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
BATMAN & ROBIN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
BOX OF MOONLIGHT (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT (Fr., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Paris Ciné, 10e (01-47-70-21-71) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
COMPLOTS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+).
DAAYRA (Ind., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
ELVIS (bosniaque, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
FARGO (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
FOOLS (Fr.-Afrique du Sud, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
FREEWAY (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
HAMLET (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e.
HÉROÏNES (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
HUSTLER WHITE (**) (All.-Can., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
J'AI HORREUR DE L'AMOUR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LE JOUR DE LA BÊTE (*) (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
KAMA-SUTRA (Ind., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+).
K (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
LOST HIGHWAY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
MA 6-T VA CRACK-ER (**) (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
MA VIE EN ROSE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er.
MARION (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
MARQUISE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
MEN IN BLACK (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
MENTEUR, MENTEUR (A., v.f.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
MEURTRE À LA MAISON BLANCHE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e ; v.f. : UGC Opéra, 9e.
MICHAEL COLLINS (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
POST-COITUM, ANIMAL TRISTE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
QUATRE GARÇONS PLEINS D'AVENIR (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LA RIVIÈRE (Taï., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).
ROMÉO ET JULIETTE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
SCREAM (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Odéon, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
SHE'S SO LOVELY (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
SMOKE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LE TEMPS DES MIRACLES (Youg., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
THE BRAVE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
TRANSATLANTIQUE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).
UN AIR DE FAMILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
UN AIR SI PUR (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
UN AMI DU DÉFUNT (Fr.-ukrainien, v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
LA VIE DE JÉSUS (Fr.) : Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA VIE SILENCIEUSE DE MARIANNA UCRIA (Fr.-It.-Por., v.f.) : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LES VIRTUOSES (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
VOLCANO (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
WESTERN (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LES REPRISES

A LA CAMPAGNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (01-42-56-52-78) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
GLORIA (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
KIDS RETURN (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LA MAISON DU DIABLE (Brit., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
SALAAM BOMBAY ! (Indon.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'AMOUR EST A RÉINVENTER (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) samedi 15 h 15.
AU NOM DU CHRIST (Iv., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 15 h 40.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.
LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 10.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 21 h.
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 11 h.
EXOTICA (*) (Can., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 25.
GO FISH (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) samedi 16 h 15.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
MAINE OCÉAN (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 17 h 30.
LE MIROIR (Sov., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 25.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 18 h.
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 21 h 15.
MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 21 h.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h.
QUATRE HISTOIRES COMIQUES (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 20.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19 h 50.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 30.
THE SERVANT (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 11 h.
TILAÏ (Burk., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 20 h, dimanche 17 h 30.
LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 21 h 45.

FESTIVALS

CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). le Maître du logis, lun. 12 h 10 ; Jour de colère, mar. 12 h 10.
LES CENT JOURS DU CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +). le Grondement de la montagne, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Barberousse, dim. 14 h, 17 h 30, 21 h ; la Ballade de Narayama, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Porte de l'enfer, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +). Deux filles d'aujourd'hui, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). la Guerre des boutons, sam. 16 h, dim. 12 h, 16 h.
COMÉDIES ITALIENNES (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). l'Argent de la vieille, sam. 18 h ; le Voleur de bicyclette, dim. 18 h ; Mamma Roma, lun. 18 h ; Palombella rossa, mar. 18 h.
CYCLE ABBAS KIAROSTAMI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Devoirs du soir, sam. 18 h 15 ; Close up, dim. 18 h 15 ; Et la vie continue, lun. 18 h 15 ; Au travers des oliviers, mar. 18 h 15.
CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Eraserhead, lun. 22 h 20 ; Twin Peaks, dim. 21 h 50.
DE HONGKONG A LA CHINE (v.o.), UGC Forum Orient Express, 1er. l'Auberge du dragon, sam. 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35 ; The Lovers, dim. 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35 ; Green Snake, lun. 10 h 45, 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35 ; Dans la nuit des temps, mar. 10 h 45, 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +). Peau-d'Ane, sam. 9 h 50 ; les Parapluies de Cherbourg, lun. 13 h 10.
DEMY TOUT ENTIER (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e. Model Shop, lun. 11 h 45 ; Lady Oscar, dim. 11 h 20.
DOUGLAS SIRK, LE FLAMBOYANT (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). le Secret magnifique, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Demain est un autre jour, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ecrit sur du vent, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mirage de la vie, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
ERIC ROHMER, COMÉDIES ET PROVERBES, 14-Juillet Beaubourg, 3e. Pauline à la plage, lun. 11 h 40 ; le Beau Mariage, mar. 11 h 40.
FILMS NOIRS FRANÇAIS : 4e ÉPOQUE, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). les Mois d'avril sont meurtriers, sam. 22 h 30 ; S'en fout la mort, dim. 11 h 30, 14 h, 22 h 30 ; Simple Mortel, lun. 15 h 45, 18 h ; Diva, mar. 15 h 30, 17 h 55.
HOMMAGE A GORAN PASKALJEVIC (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49). Tango argentino, lun. 14 h 40 ; l'Amérique des autres, dim. 14 h 40 ; Ange gardien, mar. 14 h 40 ; Un gardien de plage en hiver, sam. 14 h 40.
HOMMAGE A ROLAND TOPOR, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Marquis, lun. 14 h 50 ; les Rêves de Topor, mar. 14 h 40.
L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18). le Silence, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et chuchotements, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Il pleut sur notre amour, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit des forains, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
JAMES IVORY (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Chambre avec vue, sam. 18 h ; Maurice, dim. 18 h ; Retour à Howards End, lun. 18 h ; les Vestiges du jour, mar. 18 h.
JAMES STEWART, L'ACTEUR COMPLET (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Autopsie d'un meurtre, sam. 13 h 50, 16 h 50, 21 h 20 ; les Affameurs, dim. 14 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; la Vie est belle, lun. 13 h 50, 16 h 10, 20 h 10 ; l'Homme qui en savait trop, mar. 13 h 50, 16 h 10, 19 h 50, 22 h 10.
JOURNÉES PORTES OUVERTES (v.o.), Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09). Tilaï, sam. 20 h ; Un été à La Goulette, dim. 20 h ; Dead Man, lun. 20 h.
KRZYSZTOF KIESLOWSKY (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e. le Hasard, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 50 ; l'Amateur, sam. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; Sans fin, mar. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; la Cicatrice, dim. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). les Larmes amères de Petra von Kant, lun. 19 h 40 ; l'Année des treize lunes, dim. 13 h 20.
RÉTROSPECTIVE LARS VON TRIER (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e. Breaking the Waves, sam. 18 h 15, 21 h 15 ; Element of Crime, mar. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; The Kingdom, dim. 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 40 ; Europa, lun. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
STARS, LES INCONTOURNABLES (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Diamants sur canapé, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Elle et lui, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Scarface, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sept Ans de réflexion, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
UNE HISTOIRE DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Riz amer, dim. 12 h, lun. 12 h.
VOIR ET REVOIR GODARD, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). le Mépris, sam. 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Pierrot le fou, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; A bout de souffle, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 22 h ; les Carabiniers, mar. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). l'Ami américain, lun. 21 h 40 ; Tokyo-ga, lun. 18 h ; Alice dans les villes, mar. 21 h 20 ; l'Etat des choses, mar. 17 h 20.
WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). la Rose pourpre du Caire, sam. 12 h 10, 19 h 50 ; Hannah et ses soeurs, dim. 12 h 10, 18 h 10 ; Bananas, lun. 12 h 10, 18 h 30 ; Ombres et Brouillard, mar. 12 h 10, 18 h 20.

LA CINÉMATHÈQUE

SALLE RÉPUBLIQUE(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Gregory La Cava : Gabriel over the White House (1933, v.o. s.t.f.), de Gregory La Cava, 17 h ; Bed of Roses (1933, v.o. s.t.f.), de Gregory La Cava, 19 h 30 ; Pension d'artistes (1937, v.o.), de Gregory La Cava, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : le Conspirateur (1961, v.o. s.t.f.), de Daisuke Ito, 14 h 30 ; Sharaku (1995, v.o. s.t.f.), de Masahiro Shinoda, 17 h 30 ; Grains de sable (1995, v.o. s.t.f.), de Ryosuke Hashiguchi, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : Elégie de la bagarre (1966, v.o. s.t.f.), de Seijun Suzuki, 14 h 30 ; la Marque du tueur (1967, v.o. s.t.f.), de Seijun Suzuki, 17 h 30 ; Mélodie tzigane (1980, v.o. s.t.f.), de Seijun Suzuki, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (01-44-76-62-00)
DIMANCHE
La Nuit : le Fantôme de la rue Morgue (1954, v.o. s.t.f.), de Roy del Ruth, 14 h 30 ; Entretien avec un vampire (1994, v.o. s.t.f.), de Neil Jordan, 16 h 30 ; Pigaléon (1992), de Jean-Christophe Villard ; l'Homme léopard (1943, v.o. s.t.f.), de Jacques Tourneur, 19 h ; Fantômas (1932), de Paul Fejos, 21 h.
MARDI
La Nuit : Héloise (1990), de Pierre Tchernia, 14 h 30 ; Un vampire au paradis (1991), d' Abdelkrim Bahloul, 16 h 30 ; la Nuit des morts-vivants (1968, v.o. s.t.f.), de George Romero, 19 h ; Innocent Blood (1992, v.o. s.t.f.), de John Landis, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Changer de vie (1966, v.o.), de Paulo Rocha, 17 h.
MARDI
L'île des amours (1978-1982, v.o.), de Paulo Rocha, 18 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

DRÔLE DE JEU
Divertissement présenté par Lagaf'. Invités : les Vamps, Philippe Risoli, Ishtar, Jacques Pradel, Gérard Vives, Eric et Ramzy (140 min). 926954

23.05

HOLLYWOOD NIGHT
Comme un oiseau en cage. Téléfilm O de Frank De Felitta, avec Sharon Stone, Steve Railsback (110 min). 5441684
Une jeune femme, psychologiquement fragile, est sauvée d'une agression par son voisin, un acteur de télévision.

0.55 et 1.35, 2.35, 3.40, 4.20 *TF 1 nuit.*
1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (25 min). 3486733
1.45 et 3.50, 4.50 Histoires naturelles. Documentaire. 2.50 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. [1/2] *Les volcans. 4.30 Musique (20 min).*

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Erik Thieme, Didier Bienaime, Erick Chabot, Mathieu Delarive, Sophie Lefranc-Duvillard, Perrine Pelen (115 min). 680684

22.45

DU FER DANS LES ÉPINARDS
Divertissement présenté par Christophe Dechavanne (70 min). 794961

23.55 Journal, Météo.
0.15 La 25e Heure. Magazine. Norodom Sihanouk, roi cinéaste (55 min). 7302085
1.10 Bouillon de culture. Spécial Françoise Giroud (rediff., 65 min). 1807269
2.15 Entre chien et loup. 2.40 Les Z'amours (rediff.). 3.10 Pyramide (rediff.). 3.40 Le Corbusier. 4.40 Bolivie. Documentaire [1 et 2/2]. 6.00 Foofur. *Dessin animé.*

France 3

20.50

DOCTEUR SYLVESTRE
La Vie entre quatre murs. *Téléfilm de Christian François,* avec Jérôme Anger (95 min). 302874
Le docteur Sylvestre se préocupe d'un jeune homme, père de famille, incarcéré pour une légère peine.

22.25

STRIP-TEASE
Magazine. Temps de chien - Baston aux Assedic (60 min). 6559508

23.35 Journal, Météo.
23.50 Musique et compagnie. Magazine présenté par Alain Duault. Lambert Wilson, côté musique (55 min). 653400
0.45 Sport. Résumé de voiles et multicoques.
1.00 New York district. Série. Les escrocs.
1.55 Musique graffiti. Magazine. Solistes. Invité : Arnaud Klarsfeld (20 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : AU LARGE DE L'ISLANDE
Documentaire de Marko Röhr. *Plongées dans l'Atlantique (55 min).* 1584400
Une spectaculaire plongée dans les failles sous-marines au large de l'Islande.

21.40 Metropolis. Magazine. Elise Fontenaille ; Portes ouvertes sur un jardin fermé ; Parti pris : Françoise Caradec (60 min). 4798058

22.40

WILD PALMS
Feuilleton de Peter Hewitt, avec James Belushi, Dana Delany. [1/6] Une vie sans histoires (55 min). 9898955
Ce feuilleton dénonce un monde où l'image règne en maître. Nous sommes en 2007 à Los Angeles. Un sénateur propose d'utiliser la télévision pour aliéner les populations.

23.35 Charlie Mariano. Documentaire de Willy Meyer. [2/2] (55 min). 214400
0.30 Le Lendemain matin. Téléfilm de Gabriele Zerhau (90 min). 4123240
2.00 Cartoon Factory (rediff.).
2.30 Tracks. Rythmes latino (rediff., 30 min). 2451240

M 6

20.45

X FILES : AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série Δ, avec David Duchovny, Gillian Anderson (170 min). 84275690
Anagramme.
Tout ne doit pas mourir.
La meute.
*Les enquêteurs Fox Mulder et Dana Scully sont de retour. M 6 reprogramme le dernier épisode de la troisième saison (*Anagramme*) dans lequel les deux inspecteurs du FBI étaient sur la piste d'un homme qui guérissait les blessures par imposition des mains. La quatrième saison commence donc réellement avec* Tout ne doit pas mourir *qui est en fait la deuxième partie d'*Anagramme.

23.35 Fausse déclaration. Téléfilm O de *Michael Keusch,* avec Patrick Bergin (85 min). 9054232
1.00 Un flic dans la mafia. Série O La flamme fascinante.
1.55 La Nuit des clips (340 min).

Canal +

20.35

AVENTURIER MALGRÉ LUI
Téléfilm de Marc Rivière, avec Sophie Duez, Bernard Yerles (100 min). 474955
Une jeune femme et un policier doivent sauver la forêt guyanaise et ses Indiens de la pollution d'un laboratoire.

22.15

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE
Trois courts métrages néo-zélandais : Ultime dédicace ; Sale bête ; Ce film est un chien *(35 min).* 908874

23.00 ▶ Sur la route de Madison ■ ■ Film de Clint Eastwood (1995, 129 min). 4722394
1.10 Le Bel Eté 1914 ■ Film de Christian de Chalonge (1996, 110 min). 6371733
3.00 Boxe. Réunion de Las Vegas.
6.00 Cascadeurs (39 min). 5072608

Radio

France-Culture

20.35 Si ça vous chante.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec Laurent Muhleisen.
22.35 Opus.
0.05 Tard dans *la nuit.* 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la salle Olivier Messiaen, à Paris, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Zdenek Macal : Tannhäuser : ouverture et chœur des invités, de Wagner ; Symphonie espagnole pour violon et orchestre op. 21, de *Lalo, Gérard Poulet, violon ;* Bacchus et Ariane (suite n° 2), de Roussel.
23.07 Présentez la facture.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 La Pologne. Œuvres de Wieniawski ; Zarebski ; Szymanowski ; Lutoslawski.
22.40 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Rêve d'Esther. Téléfilm [2/2] de Jacques Otmezguine, avec Ludmila *Mikaël* (115 min). 50673313
22.00 Journal (France 2).
22.30 Surprise party.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 L'art contemporain est-il bidon ? [1/2].
21.30 Trafic d'animaux. [6/6]. Les tortues géantes.
22.25 L'Angleterre confrontée au fascisme.
23.15 Louis Leprince-Ringuet, un physicien dans le siècle.

Paris Première

20.30 *Golf.*
22.05 Gipsy Kings. Concert (60 min). 6549418
23.05 Le JTS des festivals.

Histoire

21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Gilbert Garrier : Stéphane Audouin Rouzeau.
22.00 Télé, notre histoire : Thibaud ou les Croisades. Le manteau blanc. Le marin de Gênes.
23.00 ▶ Mille et une vies. *Hommage à François Furet* (120 min).

France Supervision

20.45 Macbeth et Rigoletto, de Verdi. Concert enregistré au Concertgebouw d'Amsterdam en 1994 (75 min). 68425874
22.00 Cap'tain Café. Invité : L'Affaire Luis Trio.
22.50 Festival interceltique : Matto Congrio. Concert (75 min). 83119226
0.20 Wap Doo Wap.

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Magazine.
22.05 Love Sophia. Documentaire.
23.00 Quand gronde la colère ■ Film de John Guillermin (1960, N., v.o., 90 min). 6331941

Ciné Cinémas

20.05 Seul face au crime : L'Affaire de la plage. Téléfilm [2/2] de Giorgio Capitani, avec Sergio Castellito (105 min). 49249232
21.50 Ciné Cinécourts. Magazine.
23.00 Dandin ■ ■ Film de Roger Planchon (1987, 110 min). 39154455

Téva

20.30 Téva interview.
20.55 et 22.30 La Légende d'Alisea.

Festival

20.30 Intime conviction. Téléfilm de John Lvoff, avec Didier Sandre *(90 min).* 18897232
22.00 Le Riche Homme. Téléfilm de Jan Keja, avec Hugo Van den Berghe (55 min). 37504232

Série Club

20.45 Banacek. L'étalon.
22.00 Lois et Clark. Main basse sur Métropolis.
22.45 Lou Grant. Misogynie.
23.35 Mission impossible. Champs de course.

Canal Jimmy

21.00 Le Dernier Rebelle. [2/2]. Les grands espaces.
22.00 Spin City. Le doute.
22.30 T'as pas une idée ? Magazine.
23.30 Des agents très spéciaux. Souvent blonde varie.

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.00 Super Baloo.
21.25 La Bande à Dingo.
21.50 Sinbad.
22.15 Pas de répit pour la planète Terre.
23.05 Animalement vôtre.
23.30 Ne vous fâchez pas Imogène. *Téléfilm (90 min).* 781416

Muzzik

21.00 Les 24 heures d'une folle journée Schubert.
22.00 Idomeneo. Opéra en trois actes de Mozart (185 min). 521081348
1.05 Jazz at the Smithsonian : Mel Lewis. Concert (75 min). 509153462

Eurosport

13.00 et 19.00 Motocyclisme. En direct. Grand Prix de Catalogne. Essais des 125 cc (60 min). 576145 14.00 Essais des 500 cc (60 min). 570961
15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 8e étape (175 km) (120 min). 852067
17.00 Cyclisme. En direct. Paris - Bruxelles (30 min). 770394
17.30 Volley-ball. En direct. Championnat d'Europe : Demi-finale (90 min). 541110
22.00 Boxe.
23.00 Pole Position. Magazine.
0.00 Tennis. En différé. Tournoi de Marbella : Demi-finales (90 min).

Voyage

21.00 Suivez le guide.
23.00 Voyage pratique.
23.30 et 1.00 Sur la route.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30World Sport. 0.00 World View.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15Visa. 0.15 Mag.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. *21.56 et 0.56 Place au livre.* 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

TF 1

15.55 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Sens dessus dessous.
16.50 Disney Parade. Magazine.
18.00 Vidéo Gag.
18.30 30 millions d'amis. Magazine.
19.00 Public. Magazine.
20.00 Journal, Tiercé ; Météo ; Simple comme...

20.45

ELISA
Film O de Jean Becker, avec Gérard Depardieu (1995, 120 min). 383808
Une jeune fille abandonnée mène une vie d'errance et de larcins. Elle part à la recherche de son père disparu, pour venger sa mère.

22.45 Ciné dimanche.

22.55

PLATOON ■
Film Δ d'Oliver Stone, avec Tom Berenger, Willem Dafoe (1986, 115 min). 608004
En 1967, un engagé volontaire de dix-neuf ans rejoint un régiment combattant près de la frontière cambodgienne. Cet idéaliste découvre l'horrible réalité de la guerre au Vietnam.

0.50 et 1.50, 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit.
1.00 et 3.10, 4.10, 4.55Histoires naturelles.
2.00 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. [2/2] Les volcans. 4.50 Musique. Concert (5 min).

France 2

16.00 L'Ecole des fans. Divertissement.
16.50 Naturellement. Magazine. Le dernier festin *des crocodiles.*
17.45 et 4.40 Stade 2. Magazine.
18.50 Drucker'n Co. Magazine.
19.30 Stars'n Co. Magazine.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

LE GRAND BATRE
Les civilisés 1913. Feuilleton [1/9] de Laurent Carcélès, avec Marie-Christine Barrault, Louis Velle (105 min). 823191
Une saga familliale du sud de la France, d'après l'œuvre de Frédérique Hébrard.

22.35

▶ LIGNES DE VIE : DIEU... QUELLES FAMILLES !
Documentaire (55 min). 8029511
Il n'y aurait plus en France qu'une centaine de familles de plus de quinze enfants.

23.30 Journal, Météo.
23.45 ▶ Musiques au cœur. Renée Fleming (60 min). 3089172
0.45 Braque. Documentaire. Les ateliers centenaires (50 min). 1798757
1.35 Savoir plus santé (rediff.). 3.15 Les Grands Travaux du monde. Documentaire. 4.05 Ile aux ours. 4.20Baby folies. 4.30 Foofur (10 min).

France 3

17.20 Corky, un adolescent pas comme les autres. Série. Le bon copain.
18.15 Va savoir. Magazine. *La Java de Batman.*
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.10 Météo.
20.15 Mr Bean. Série. Bonne nuit, Mr Bean.

20.50

DERRICK
Dîner avec Bruno. Série, avec Horst Tappert (60 min). 7173795

21.50 Un cas pour deux. Série. L'appât.
22.55 Dimanche soir. Invité : Jean-Louis Debré.
23.40 Lignes de mire.
0.25 Journal, Météo.

0.35

ANNA CHRISTIE ■ ■
Film de Jacques Feyder avec Greta Garbo (1930, N., v.o., 85 min). 9125889
Une femme qui s'est prostituée et veut se refaire une nouvelle vie revient auprès de son père, un ancien marin. Sur les docks de New York, ils sauvent un homme sur le point de se noyer. Adaptation d'une tragédie d'Eugene O'Neill pour le premier rôle parlant de Garbo.

2.00 Musique graffiti. Magazine (20 min).

La Cinquième

18.00 La Poupée sanglante. Feuilleton de Marcel Cravenne [1/6].

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : Maria Callas, un concert idéal. Concert (55 min). 65627
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : MARIA CALLAS
Maria Callas, l'un des grands mythes de ce siècle, s'est éteinte voilà vingt ans. Arte lui rend hommage avec cette Thema.

20.50 Passion Callas. Documentaire de Gérald Caillat et Claire Alby (75 min). 906998
Des témoignages de proches qui permettent de mieux cerner les doutes, les exigences et les ambitions d'un être qui a voué sa vie à la musique.
22.05 Tosca. Opéra de Giacomo Puccini, mise en scène de Franco Zeffirelli, avec Maria Callas, Tito Gobbi, Renato Cioni. Enregistré à Covent Garden en 1964 (45 min). 9912795
22.50 A propos de Médée. Documentaire. *Laura Betti, présidente de la Fondation, Pier Paolo Pasolini, raconte la première rencontre et la relation qui s'ensuivit entre la cantatrice et le réalisateur italien.*
23.05 Ecouter Callas. Documentaire (60 min). 6592288
1.15 Bibliographie.
1.25 Metropolis (rediff., 60 min). 4268863
2.25 KYTV. Série. Le spectacle vert, vert, vert (rediff., 30 min).

M 6

17.00 et 4.05 Plus vite que la musique.
17.35 Palace. Série [6/6].
19.00 Demain à la une. Série. Le passage des cigognes. ● feuilleté daté samedi 13.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 0.35 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Magazine présenté par Emmanuel Chain. Qui possède les joyaux de la France ? Sujets : le roi du Mont Saint-Michel ; Paris : le match des monuments stars ; l'or des châteaux de la Loire ; chasse au trésor sous le Pont du Gard (120 min). 655337

22.45

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas. Le direct sportif a-t-il un avenir ? Nike : de la roulotte à la World Compagnie (20 min). 1132337

23.05 Le Diable rose. Film Δ *de Pierre B. Reinhard,* avec Roger Carel, Brigitte Lahaie (1987, 90 min). 2740559
2.25 Boulevard des clips. 3.25 Préquenstar. Magazine. Invité : Gérard Jugnot. 4.30 Les Piégeurs (rediff., *30 min).*

Canal +

16.45 Golf. En direct. 4e journée du Trophée Lancôme (75 min). 3376733
18.00 Le Cercle des amies ■ Film de Pat O'Connor (1994, 95 min). 641443
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.35 Flash d'information.
19.50 Ça cartoon.

20.30

FUNNY BONES, LES DRÔLES DE BLACKPOOL
Film de Peter Chelsom, avec Oliver Platt, Lee Evans (1995, 120 min). 62240
Un comédien incapable de faire sourire s'enfuit en Angleterre...

22.30 Flash d'information.

22.35

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (154 min). 23350820

1.10 Ghosts. Clip de Michael Jackson.
1.50 Mémoire d'un sourire. Film de Franco Zeffirelli (1994, v.o., 100 min). 95248450
3.30 Un samedi sur la terre. Film de Diane Bertrand (1996, 95 min). 2753486
5.05 Témoin muet ■ Film d'Anthony Waller (1995, v.o., 90 min). 2811047

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Entretien avec Maurice Béjart ; Jérusalem, cité de la paix.
21.00 Atelier de création radiophonique. La petite musique des Straub, par Patrick Roudier.
22.25 Poésie sur parole. Paul Morand.
22.35 Le Concert. Festival de la Roque d'Anthéron : Mozart, Dupuy.
0.05 Clair de nuit. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert international. Les Prom's. Donné le 22 août, au Royal Albert Hall de Londres, par l'Orchestre philharmonique royal, dir. Daniele Galli : Symphonie n° 8 Inachevée, de Schubert ; Ah ! perfido, de Beethoven ; Ch'io mi scordi, di te, de Mozart ; Mathis le peintre, symphonie, de Hindemith, Amanda Reecroft, soprano, Malcolm Martineau, piano.
22.00 Voix souvenirs. Œuvres de Delvincourt, Pierné.
23.07 Transversales. 1. Les magiciens de la terre. Pakistan : hommage au grand chanteur de Qawwali.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Les Noces de Figaro (opéra en quatre actes), de Mozart, par le Chœur de Glyndebourne et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink, Desderi (Figaro), Stilwell (Le comte Almaviva).
23.00 Le Festival de Glyndebourne.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. Le Gange.
21.00 Temps présent. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Les Bois noirs. Film de Jacques Deray (1989, 105 min). 60306269
0.15 Crucy-fiction. Court métrage.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.35 Leonard Bernstein, portrait d'un chef d'orchestre.
21.30 Portrait robot. [6/6]. La BAC.
22.00 Le Pacte fragile.
22.35 Aller simple pour Sirius.
23.50 Apsaras. [2/2].
0.40 Enquête d'identité (55 min).

Paris Première

20.30 Le JTS des festivals. Magazine.
21.00 Brûlant secret ■ Film d'Andrew Birkin (1988, v.o., 105 min). 22968022
22.45 All-Star Swing Festival. Concert (60 min). 6838601
23.45 Jazz à Vienne : Rockin Dopsie. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne *en 1996 (25 min).* 67369882

Histoire

21.00 Les Dossier de l'histoire. Magazine.
22.00 Encyclopédies : Le Musée d'Orsay. [1/6]. D'Ingres à Monet, l'art du second Empire.
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Spécial Golfe.
0.00 Il était une fois... les Français : Le Pain noir. Feuilleton [9/16]. Les drapeaux de la ville (60 min).

France Supervision

20.30 La Traviata. Opéra de Verdi. Enregistré au Grand Théâtre de Bordeaux en mars 1997. Solistes : Leontina Vaduva, Josette Fontana (135 min). 28499627
22.45 Joshua Redman Quartet. De John Dauriac.
0.25 Roméo et Juliette.

Festival

20.30 La Tempête ■ *Film d'Alberto Lattuada* (1958, 130 min). 71782004
22.40 Léon Morin, prêtre. Téléfilm de Pierre Boutron, avec Robin Renucci (90 min). 82435820

Ciné Cinéfil

20.30 The Silver Cord ■ ■ Film de John Cromwell (1933, N., v.o., 80 min). 75527714
21.50 Ciboulette ■ ■ Film de Claude Autant-Lara (1933, N., 75 min). 11151462
23.05 J'ai une idée ■ Film de Roger Richebé (1934, N., 95 min). 60514337

Ciné Cinémas

20.30 Le Serpent ■ *Film de Henri Verneuil* (1972, 125 min). 13712627
22.35 Darkside, les contes de la nuit noire ■ ■ Film de John Harrison (1990, v.o., 95 min). 60537288
0.10 Maverick ■ Film de Richard Donner (1994, v.o., 125 min). 82298757

Série Club

20.45 Vidocq. Le mort vivant.
21.10 Le Courrier du désert. Convict Town.
21.35 Ici Interpol. The Sleeping Giant.
22.00 Destination Danger. La clé.
22.30 Lois et Clark. Blackout sur Métropolis.
23.15 Lou Grant. Parti néo-nazi.
0.00 Mission impossible. Le cœur a ses raisons (50 min).

Canal Jimmy

20.25 Dream On. Echange de bons procédés (v.o.).
20.50 La Semaine sur Jimmy.
21.00 Une fille à scandales. Le van du large (v.o.).
21.25 Le Meilleur du pire.
22.05 New York Police Blues. Hollie et le poisson-lune (v.o.).
22.55 Spin City. Le doute (v.o.).
23.20 Jethro Tull 25th Anniversary.
0.10 Quatre en un. Magazine.
0.40 Claude François. Concert enregistré au music-hall d'Ajaccio en 1967 (40 min). 20347047

Disney Channel

20.00 Aladdin.
20.30 Au cœur du temps.
21.15 Richard Diamond.
21.35 Honey West.
22.00 La Bande des trois en fuite. Téléfilm (45 min). 898578
22.45 Profession critique.
23.10 Imogène est de retour. Téléfilm (110 min). 4455530

Téva

20.30 Teva interview.
20.55 Interdit d'amour. Téléfilm de Catherine Corsini (95 min). 504332269
22.30 L'Année de l'éveil ■ ■ Film de Gérard Corbiau (1990, 105 min). 509637172
0.15 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 9e étape : C.l.m. (38 km) à Cordoue (120 min). 448882
17.00 Motocross. En direct de Nismes (Belgique) (60 min). 341004
18.00 Motocyclisme.
19.30 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 17 ans : Allemagne - Mali (120 min). 817998
21.30 Stock cars. En direct. Championnat NASCAR. Les New Hampshire 300 (60 min). 711849

Voyage

20.30 et 1.30 Deux jours en France. Magazine.
21.00 Long courrier. Magazine.
22.00 Rough Guide : Les Baléares.
23.00 Voyage pratique.
23.30 Sur la route. Inde, le sel.

Muzzik

21.00 Toto la Monposina au festival d'Angoulême. Concert (75 min). 506591795
22.15 Le Postillon de Longjumeau. Opéra en trois actes d'Adolphe Adam (130 min). 502882511
0.25 Charlie Haden and the Liberation Music Orchestra. *Concert (60 min).* 503069689

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. *0.00 World View.* 0.30 Style With Elsa Klensch. 1.00 Asia This day. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15, 23.15 Euro 7. 20.45 23.45, 1.15 No Comment. 21.15, 0.15, 1.45 Art Collection. 21.45 International. 22.15 Swiss World. 22.45 Media. 0.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. *1.15 Fin des programmes.*

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Rocky. Film de John G. Avildsen (1976, 125 min). Avec Sylvester Stallone. *Comédie dramatique.*
0.05 Les Assassins de l'ordre. Film de Marcel Carné (1970, *110 min*). Avec Jacques Brel. *Drame.*
1.55 La Boîte aux rêves. Film de Yves Allégret (1943, N., 90 min). Avec Viviane Romance. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Espion lève-toi. Film de Yves Boisset (1981, 105 min). Avec Lino Ventura. *Espionnage.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 14 - LUNDI 15 SEPTEMBRE 1997

Un rapport d'expertise sur le scandale de l'ARC détaille l'enrichissement de ses dirigeants

Une partie des sommes détournées était virée vers des sociétés suisse et américaines

LES CHIFFRES sont une nouvelle fois accablants. Un rapport d'expertise, remis le 5 septembre au juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto, détaille les détournements commis au préjudice de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC) afin de tenter de remonter la piste des sommes dilapidées, que la brigade financière avait évalué, l'année dernière, à *« plusieurs centaines de millions de francs »* (*Le Monde* du 11 octobre 1996). Long de 1659 pages, le rapport de Jean Fourcade et Pierre Bluma complète les analyses précédemment effectuées par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), qui dénonçait, dès 1990, un *« détournement de la générosité publique »*, et la Cour des comptes, avant l'ouverture d'une information judiciaire, le 16 janvier 1996, pour *« abus de confiance, complicité, recel, faux et usage de faux »*.

Le rapport retrace les mouvements financiers ayant favorisé le détournement de sommes issues des dons vers la Suisse et les Etats-Unis, *via* un entrelacs de sociétés écrans, à la tête desquelles apparaissaient les hommes d'affaires Michel Simon et Pascal Sarda *(lire ci-contre)*. Il explique aussi, sous un angle purement comptable, comment des sociétés privées ont pu multiplier leurs bénéfices au détriment de l'association et contribuer au train de vie dispendieux de leurs dirigeants et du président de l'ARC, Jacques Crozemarie.

● Le groupe ID

Entre 1988 et 1995, les sociétés de MM. Sarda et Simon, International Development Holding (IDH), International Development (ID), International Development Communication (IDC), et les sociétés civiles immobilières liées à celles-ci, ont généré un chiffre d'affaires global de 1,165 milliard de francs, sur lequel la part des facturations adressées à l'ARC s'est élevée à plus de 1 milliard de francs, soit 92,65 %. Cette alimentation quasi exclusive par les fonds de l'ARC, sous couvert de factures de *« communication »*, a permis au groupe ID de financer *« les sociétés du pôle "jouets" »* contrôlées par MM. Sarda et Simon et plusieurs magasins de jouets appartenant aux deux hommes.

Les experts signalent aussi l'existence de multiples surfacturations entre les sociétés du groupe ID. *« IDH a facturé à ID au titre de l'activité 1992-1993 des frais d'études pour le développement de nouveaux secteurs d'activité, à hauteur de 2,5 millions de francs*, notent les experts. *Aucun document susceptible de justifier de ces travaux, qui auraient nécessité une "participation importante" de M. Simon, selon le délai de la facture, n'a pu être retrouvé. Ce dernier (...) nous a déclaré ne pas être au courant de cette facturation. Aucune retombée appréciable n'a pu être relevée au niveau du chiffre d'affaires. »*

● La piste suisse

Le rapport détaille, pour la première fois, le circuit de surfacturation du papier utilisé par les revues de l'ARC. Ce système a permis à MM. Simon et Sarda de dégager artificiellement des marges financières. *« Jusqu'en 1990, ces achats de papier ont été effectués par l'intermédiaire de la société suisse Pamoval, le papier provenant en fait de la société italienne Minpex*, peut-on lire. *Divers versements ont été opérés par Pamoval, sur le compte personnel de M. Sarda, à la banque Pictet à Genève, pour 5,225 millions de francs. (...) Ces revenus correspondaient à une majoration du prix du papier fait par Pamoval à ID »*. Ce compte fait actuellement l'objet d'investigations en Suisse, a-t-on indiqué au *Monde* de source judiciaire.

Un autre circuit semble ensuite avoir été utilisé à partir de la société Sotafi, liée au groupe ID. Celle-ci s'approvisionnait auprès de Torras Papiers, et refacturait le papier destiné à l'ARC en dégageant une marge de 26 %, tenue pour *« totalement injustifiée »* par les experts. Dirigée par un ami de M. Simon, Sotafi semble aussi s'être fait verser plus de 4 millions de francs d'*« honoraires »* sans justification.

● La piste américaine

Une part de l'argent versé par l'ARC au groupe ID a été dirigée vers les sociétés américaines DSP et DWT – qui constituerait en fait une agence de voyages – avant de se volatiliser. Ces deux sociétés ont bénéficié de versements en espèces (6,7 millions de francs) et de virements bancaires (4,1 millions). *« Il est inhabituel*, notent les experts, *de régler en espèces, surtout pour des montants élevés, un fournisseur et ce d'autant plus que celui-ci est implanté à l'étranger. L'examen des comptabilités des sociétés américaines montre qu'elles n'ont jamais été destinataires des sommes en cause. En fait, la comptabilisation par ID de factures fictives a permis de régulariser a posteriori des prélèvements d'espèces qui avaient été opérés plusieurs mois auparavant. Les virements bancaires ont bien été reçus par les sociétés américaines mais nous n'avons pas trouvé trace de leur comptabilisation par ces sociétés. »*

● Les voyages des dirigeants

Du 1er avril 1988 au 31 mars 1995, ID et IDC ont réglé des *« frais »* dont le montant s'élevait à plus de 9,5 millions de francs – soit une moyenne annuelle de 1,3 million –, *« ce qui paraît élevé pour des sociétés exerçant l'essentiel de leur activité en région parisienne »*, soulignent les experts. Plus de la moitié de cette somme (4,8 millions de francs) correspond à des factures de l'agence « Voyages Montparnasse ». Ce mécanisme masquait des dépenses liées aux voyages personnels de MM. Crozemarie, Simon et Sarda, de leurs familles et de leurs proches. Entre autres destinations, le rapport mentionne les Etats-Unis, certains pays d'Afrique, l'île Maurice, Ibiza, Pékin, Bora-Bora, Papeete... Les bénéficiaires de voyages au Zimbabwe et au Kenya n'ont pu être identifiés, note le rapport. La location d'avions de tourisme a également été prise en charge par la société ID, ainsi que des achats de devises (pour 816 000 francs), dont la justification n'a pas été retrouvée par les experts. Au total, ces derniers estiment à 3,453 millions de francs les frais de voyages ne présentant aucun caractère professionnel.

● Les comptes courants de MM. Sarda et Simon

L'analyse de ces comptes fait apparaître, durant la période étudiée, un excédent de près de 5 millions de francs pour M. Sarda et de plus de 8 millions de francs pour M. Simon. Durant la période 1990-1995, les rémunérations perçues par MM. Sarda et Simon par IDH, ID et IDC, ont atteint 7,9 millions de francs pour le premier, 9,5 millions pour le second. MM. Simon et Sarda ont retiré, dans le même temps, des sommes très importantes en espèces.

● Les bénéfices réels du groupe ID

D'avril 1988 à mars 1995, le bénéfice apparent des seules sociétés ID et IDC s'est élevé avant impôts à 289,444 millions de francs. En tenant compte des différentes charges non justifiées supportées par ces sociétés, les experts estiment que le bénéfice réel s'élève à 338,996 millions de francs – soit 32,3 % du chiffre d'affaires. La marge brute réalisée par les sociétés de MM. Simon et Sarda est ainsi évaluée à 299 millions de francs – soit 48,6 % du prix facturé à l'Arc –, un coefficient multiplicateur de 1,95 étant appliqué aux sommes déboursées avant d'obtenir le prix de vente.

Des mécanismes similaires ont été décelés par les experts dans la galaxie des autres établissements créés par MM. Simon et Sarda (Publicadvise, SQ2, etc.). Les experts détaillent une autre série d'anomalies majeures parmi lesquelles des surfacturations massives ou des règlements de travaux, dont tout laisse penser qu'ils sont fictifs. L'ARC semble ainsi être devenu, au fil du temps et de son développement, une source de plus en plus grande de revenus au profit d'un groupe de particuliers.

S'il établit clairement l'ampleur et la nature des mécanismes de l'escroquerie, le travail des experts ne permet pas d'identifier la totalité des bénéficaires des sommes ainsi prélevées sur la manne de la charité publique et éludées de leur objet – la recherche contre le cancer. L'instruction du juge Jean-Pierre Zanoto, qui se heurte aux difficultés de mener des investigations financières complexes hors des frontières, devra dire si cette gigantesque escroquerie a, oui ou non, dépassé le seul champ de l'enrichissement personnel et le soutien à des activités commerciales totalement étrangères à la recherche sur le cancer.

Jean-Yves Nau

Trois acteurs pour une escroquerie

Le scandale de l'ARC (Association pour la recherche contre le cancer) met essentiellement en scène trois hommes : Jacques Crozemarie, Michel Simon et Pascal Sarda. Entre 1990 et 1995, l'ARC, présidée par M. Crozemarie, a versé plus d'un milliard de francs à un petit groupe de sociétés sous-traitantes dirigées par MM. Simon et Sarda. Ces sociétés dégageaient d'importants bénéfices, ce qui permettait à leurs dirigeants de s'attribuer des rémunérations faramineuses.

Michel Simon était le PDG d'International Development Holding (IDH), société créée en 1990, dont les différentes filiales étaient chargées de la réalisation et de la diffusion de *Fondamental*, la revue de l'association. Pascal Sarda, autre dirigeant d'entreprises liées à l'ARC, est décédé en juillet 1995 dans un accident de la route.

Les castes du chagrin

par Pierre Georges

QUAND MÊME, on ne va pas passer tous ses samedis aux enterrements ! En cette fin d'été meurtrière, il faudrait, chaque fin de semaine, endosser le costume de circonstance et pleurer des larmes d'encre. Halte-là, la mort ! Peux plus suivre ! Un peu comme le marbrier de Rabat auquel fut commandé, fin août, un caveau de famille pour six personnes. Le caveau n'est pas tout à fait terminé et déjà, si l'on ose dire, le premier et principal des six commanditaires, le maréchal Mobutu, s'impatiente : *« Holà ! marbrier, tu dors ? »*

Ce samedi, Calcutta enterre Mère Teresa. Un dernier adieu, donc. Et comme de coutume, depuis quelque temps, on annonce un million, deux peut-être, de chagrins. C'est bien loin, Calcutta, et, déjà, si raconté. La vie exemplaire, l'œuvre enviable, le dévouement extrême, la béatification sur pied de l'admirable défunte. Oui, tout a été dit. Mais, que voulez-vous, cette accumulation de circonstances, la *« sainte des pauvres »* après *« la princesse du peuple »*, fait qu'on a sollicité une dispense d'enterrement.

Mère Teresa fut une absolue religieuse. Une charitable d'un rayonnement universel. Et une totale réactionnaire. Voilà, dira-t-on, une épitaphe qui manque de tenue, peu conforme aux usages et à la bienséance. Ce n'est que la nôtre. Et nul n'est obligé de la partager au moment où des obsèques nationales sont faites en Inde à une religieuse catholique albanaise. Ce qui, pour le moins, prouve qu'elle exista et que son mérite est totalement reconnu en ce grand pays de misère humaine.

Dispense d'obsèques, donc. Comme une demande à ne pas assister au spectacle en Mondovision de cet enterrement d'un total anachronisme. Vendredi soir, en effet, en provenance de Calcutta, tombait une dépêche AFP sur le cérémonial du lendemain. Et le titre en était, délibérément ou involontairement, ravageur. Le voici : *« Lépreux, mendiants, reines et présidents disent adieu à Mère Teresa. »* En toutes lettres. Chagrin des gueux, chagrin des grands. Deux castes de chagrin, en somme. Et deux mondes en parallèle, un court instant réunis, derrière un affût de canon, par l'artifice d'un deuil.

Quel fossé et quel résumé ! Car la grande armée des gueux, des mendiants, des lépreux suivant le corps de Mère Teresa – après qu'elle-même en ait tant et tant aidé à moins mal mourir de misère – pourrait en appeler de ce chagrin des princes, simple pitié par procuration. Les grands de ce monde sont en deuil de Mère Teresa beaucoup plus qu'en souci des siens ! Voici la cruelle vérité et l'indécence même de ce cortège funèbre.

Un samedi d'obsèques ne chasse pas l'autre. Simplement, il le complète dans le tourbillon des images qui finit par tout emporter, même la raison, au bénéfice des émotions. La mort en feuilleton ! Monde un peu fou, totalement irréel. Du chagrin qui submergea une île d'Europe au chagrin d'entre Cour des miracles et procession des nations pour la religieuse de Calcutta, la coupe est un peu trop pleine. On finirait par croire que la planète des hommes ne sait rien faire mieux que de pleurer sur elle-même et sur ses images pieuses, de princesse foudroyée en sainte femme « nobelisée » !

Un « comité d'éthique » pour les déchets radioactifs

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'industrie, Christian Pierret, a annoncé, vendredi 12 septembre à Bar-le-Duc (Meuse), à l'issue de rencontres avec des élus locaux et des associations de défense de l'environnement, la création d'un *« comité de sages »* chargé de réfléchir aux *« questions éthiques »* posées par la gestion des déchets radioactifs.

Ce conseil consultatif pourrait être composé de scientifiques de haut niveau, de philosophes, de sociologues et d'élus de différentes sensibilités. Il devrait notamment se pencher sur la notion de *« réversibilité »* d'un éventuel stockage en profondeur des résidus nucléaires.

Les morts subites de nourrissons ont diminué de 70 % en trois ans

LE NOMBRE de cas de mort subite du nourrisson enregistrés en France a baissé de 70 % entre 1993 et 1996 ; 450 décès de ce type étaient encore déplorés en 1996. Ces statistiques ont été rendues publiques, vendredi 12 septembre, par la fédération Naître et vivre. Selon elle, cette importante diminution a été obtenue *« grâce à la réussite de la campagne de prévention qui recommande notamment de coucher le bébé sur le dos »*.

Le syndrome de la mort subite du nourisson, dont les causes restent inexpliquées, représente la première cause de mortalité postnatale. Dans 90 % des cas, il touche les nourrissons entre un et six mois, dont 64 % de garçons et 36 % de filles, et sévit particulièrement dans les familles défavorisées.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : Jean Alesi**, le pilote français de Benetton-Renault, a signé, vendredi 12 septembre, un protocole d'accord le liant à l'écurie suisse de F1 Sauber-Petronas à partir de la saison prochaine.

■ **CYCLISME : Laurent Jalabert (ONCE)** a été une nouvelle fois victime d'une défaillance qui l'a privé de son maillot jaune de leader du Tour d'Espagne, vendredi 12 septembre, lors de la 7e étape Guadix-Sierra Nevada (219,2 km) disputée en montagne. Il à concédé 8 min 21 s au vainqueur de l'étape, son compatriote Yvon Ledanois (Gan). L'Espagnol Abraham Olano (Banesto) a abandonné au 84e km. Le Suisse Laurent Dufaux (Festina) prend la tête du classement général.

Metz demeure invaincu à la tête du championnat de France de football

Le FC Metz, qui a battu l'AS Cannes (2-0), vendredi 12 septembre, lors de la 7e journée du championnat de France de première division, demeure la seule équipe invaincue de la compétition, puisqu'au même moment les Bastiais s'inclinaient (2-0) devant le Paris Saint-Germain. Troisième à quatre points du PSG, les Corses sont désormais talonnés par Bordeaux, victorieux du Havre (2-1), et par Toulouse, vainqueur d'Auxerre (2-1), handicapé par les expulsions de Franck Silvestre (82e) et de Cyril Jeunechamp (90e). Pour le reste, le champion de France monégasque a enfin remporté sa première victoire en Principauté en dominant Marseille (2-0). Lyon, qui avait subi trois défaites d'affilée dans son stade de Gerland, s'est imposé à domicile en battant Strasbourg (3-1).

Les rebelles zapatistes organisent leur premier rassemblement à Mexico

MEXICO
de notre correspondant

Trois ans et neuf mois après avoir surgi sur la scène politique mexicaine, les rebelles indigènes de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) se sont emparés pacifiquement du centre de Mexico, où ils ont organisé, vendredi 12 septembre, un meeting en présence de plusieurs milliers de sympathisants euphoriques sur la plus grande place de la capitale, le Zocalo. Une représentante de l'EZLN a lu un message du « sous-commandant Marcos », le chef de la guérilla, exigeant que le gouvernement *« retire ses troupes de toutes les communautés indigènes du Mexique »*.

Cinq jours après avoir quitté l'Etat du Chiapas, dans le sud du pays, le convoi d'autobus transportant les 1 111 délégués zapatistes, le visage couvert d'un passe-montagne ou d'un foulard, sont arrivés à Mexico sans incident. Au cours du trajet de 1 200 kilomètres, en particulier dans les Etats d'Oaxaca et de Morelos, ils ont reçu l'appui enthousiaste de divers groupes indigènes, qui ont grossi la caravane et les ont accompagnés jusqu'à la capitale, où ils participeront, dans les prochains jours, au congrès de fondation du Front zapatiste de libération nationale (FZLN). Les autorités, y compris le ministre de la défense, le général Enrique Cervantes, avaient annoncé que les zapatistes étaient *« bienvenus »* à condition qu'ils ne portent pas leurs armes.

ESCORTÉS PAR LA POLICE

Le ministère de l'intérieur a fait un pas de plus en félicitant l'EZLN d'avoir pris *« la décision de recourir à des moyens pacifiques pour exprimer ses idées et ses revendications »*. C'est pourquoi on a pu assister à une scène étonnante lors de l'arrivée de la caravane zapatiste. Celle-ci a, en effet, été escortée par des voitures de police qui ont ouvert la voie aux manifestants pour traverser la ville jusqu'au Zocalo.

Le 1er janvier 1994, le « sous-commandant Marcos », qui venait de s'emparer de plusieurs bourgades du Chiapas, avait déclaré qu'il avait l'intention de marcher sur la capitale pour provoquer la chute du gouvernement et proclamer une nouvelle Constitution. Après dix jours de combats, qui firent plusieurs centaines de morts au Chiapas, l'EZLN avait finalement accepté le cessez-le-feu et le dialogue proposés par le gouvernement. Des négociations ardues allaient déboucher, en février 1996, sur une série d'accords en matière de droits indigènes, qui n'ont toujours pas été inclus dans la Constitution à la suite d'un différend sur la portée exacte des modifications.

Les zapatistes décidèrent de suspendre le dialogue en août 1996 et demandèrent à des parlementaires de rédiger une proposition de réforme constitutionnelle. Celle-ci a été rejetée par le président Ernesto Zedillo en décembre.

C'est dans ce contexte que le « sous-commandant Marcos », jamais à court d'imagination, a décidé de recourir à une marche pacifique pour mobiliser la société civile et obliger ainsi le gouvernement à *« respecter ses engagements »* à l'égard des Indiens du Chiapas (environ 1 million sur les quelque 9 millions d'Indiens du pays).

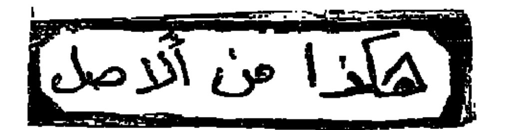
Le moment est bien choisi, le panorama politique du pays ayant été bouleversé par les résultats des élections du 6 juillet, qui ont mis fin à l'hégémonie de la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et ont donné la mairie de la capitale à l'opposition de gauche.

Le « sous-commandant », qui n'a pas fait acte de présence pour l'instant, a néanmoins rappelé qu'il n'était pas question de renégocier les accords dits de San Andrés, le président Zedillo devant *« respecter les engagements pris en février 1996 »*. Il s'est permis de lancer un défi aux autorités dans le message lu lors du meeting de Mexico : *« Si le gouvernement veut la guerre, eh bien ! qu'il la fasse. Les zapatistes savent se battre avec honneur et courage car ils ont une arme très puissante que le gouvernement ne possède pas : la dignité. »*

La volonté clairement exprimée du président Ernesto Zedillo de trouver une solution politique et l'extrême faiblesse militaire des zapatistes rendent cependant très improbable la reprise du conflit armé.

Bertrand de la Grange

Tirage du *Monde* daté samedi 13 septembre 1997 : 500 950 exemplaires 3


هكذا من الاصل